

# *Le Castelo Lillois*



## **LILLE**

- Vagabonds et fainéants
- La mort du mayeur de Lille
- Chaudronniers et chirurgiens
- Enfants trouvés
- Recensements
- Criminels
- Notariat Waresquiel...

Lille au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle

# SOMMAIRE

Castelo-Lillois n°18 octobre 2015

## Spécial Lille

<b>Edito</b> .....	3
<i>Toujours plus</i>	
<b>Brève description des événements</b> .....	5
<i>Quelques dates importantes</i>	
<b>Observations sur Lille</b> .....	12
<i>Vie et mœurs des lillois vus par un médecin</i>	
<b>L'administration municipale</b> .....	20
<i>A Lille sous l'Ancien Régime</i>	
<b>Résolutions du Magistrat</b> .....	22
<i>Intérêt historique et généalogique</i>	
<b>Meurtre du maire de Lille</b> .....	23
<i>D'après les sentences criminelles</i>	
<b>Vagabonds et fainéants</b> .....	25
<i>Gênent le bourgeois</i>	
<b>Homicides et blessures</b> .....	27
<i>Les joies de la vie en communauté</i>	
<b>Sentences criminelles de la ville</b> .....	31
<i>Les Lillois aussi sont des criminels</i>	
<b>Forçats de la chaîne</b> .....	32
<i>Morts à la citadelle de Lille</i>	
<b>Renvoyés sans punition</b> .....	33
<i>Mais pas sans mentions d'intérêt généalogique</i>	
<b>Insensés et écouages</b> .....	34
<i>Une histoire de fous et de morts</i>	
<b>Les femmes des ennemis</b> .....	37
<i>Se garantir contre le risque d'espionnage</i>	
<b>Détentions d'armes</b> .....	39
<i>Chez des particuliers en 1673</i>	
<b>Enfants trouvés</b> .....	40
<i>A charge de la Pauvreté</i>	
<b>Chirurgiens en apprentissage</b> .....	42
<i>Examens complémentaires</i>	
<b>Le corps des chaudronniers</b> .....	48
<i>Une corporation lilloise</i>	
<b>Dénombrements</b> .....	51
<i>L'ancêtre des recensements</i>	
<b>Recensement de la paroisse de La Madeleine</b> .....	56
<i>1686, les Lillois sont des étrangers !</i>	
<b>Attirés par les feux de la ville à St André</b> .....	61
<i>Etrangers dans les registres paroissiaux</i>	
<b>Déclaration de noms juifs</b> .....	63
<i>Par ordre de Napoléon</i>	
<b>Me Jacques Waresquiel</b> .....	65
<i>Notaire lillois originaire de Lezennes, son notariat</i>	
<b>Pour aller plus loin</b> .....	102
<i>Documentation et Castelo-Lillois supplémentaire</i>	
<b>Esclaves de la châtellenie, rachetés</b> .....	105
<i>Prises de guerre ou de pirates et revendus</i>	
<b>Nouvelles publications</b> .....	106
<b>Internet, agenda</b> .....	107



# Toujours plus

**L**ille, ville d'histoire pour les uns, cauchemars pour les autres, les généalogistes en particulier qui vont devoir retrouver leurs ancêtres dans les nombreuses paroisses, au milieu d'une population importante. Des archives à n'en plus finir, et notre aiguille toujours plus difficile à retrouver dans la meule de foin !

Je ne suis pas certain de vous aider beaucoup en vous proposant ce Castelo-Lillois consacré aux archives de cette ville et plus particulièrement aux archives municipales. Parce que, non seulement vous allez vous rendre compte que vous aurez à chercher vos ancêtres dans les volumineux registres paroissiaux mais également dans d'autres archives parfois inattendues. Et oui, le volume de documents à consulter est bien plus important qu'on pouvait le penser ! Y aura-t-il de bonnes âmes qui poursuivront le travail engagé par Paul Denis du Péage, Paul Povoas, Roger Leboucq, Henri Descamps, Jean-Marie Bourrez et moi-même ? Toutes les bonnes volontés sont bienvenues même si votre agenda et votre éloignement vous empêchent de vous rendre sur place... il y a la photographie numérique !

Partons explorer le vieux Lille, celui de nos ancêtres !

Bonne lecture,

Christophe YERNAUX 

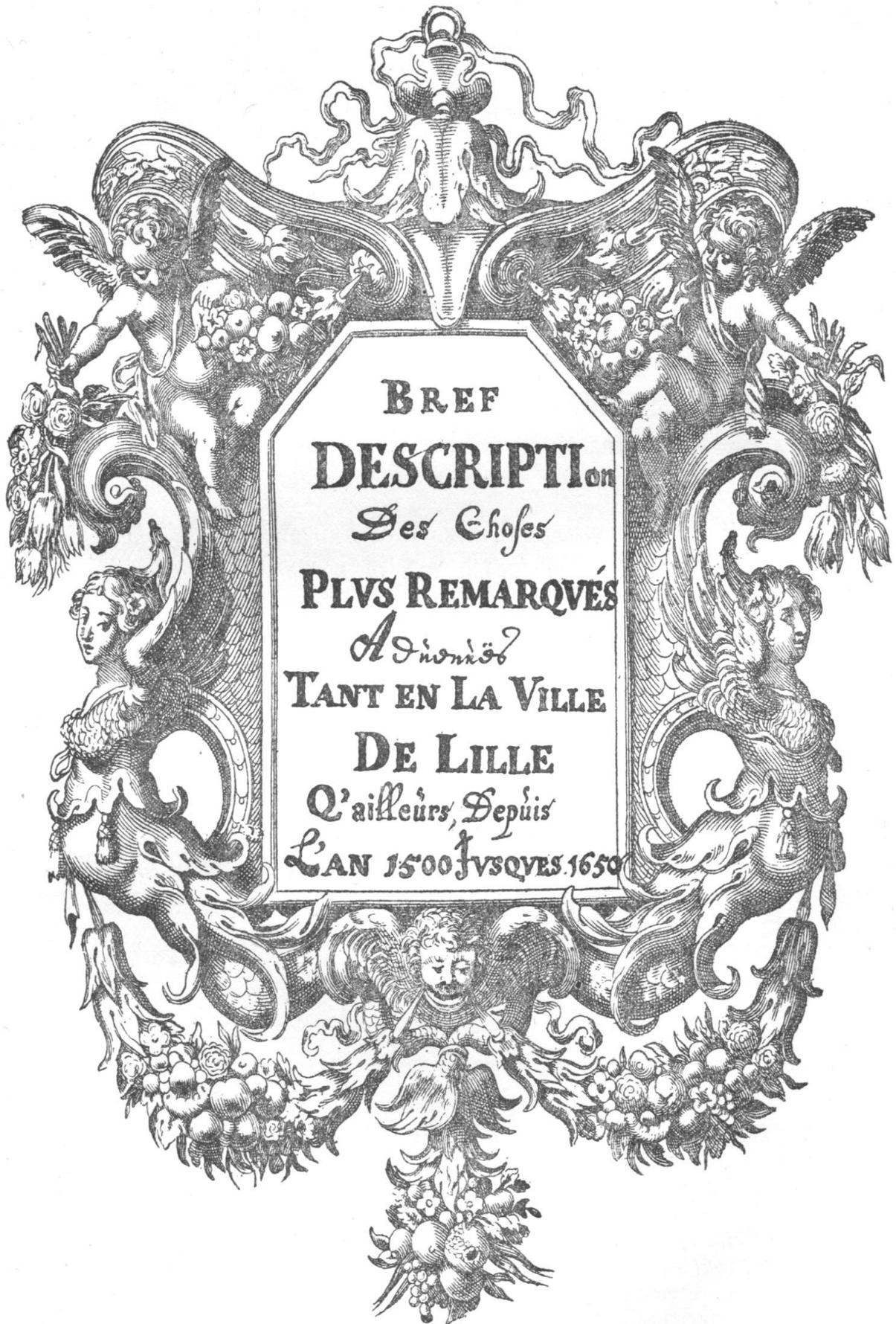
## Toujours plus, plus :

- ▶ Vous remarquerez que cette revue a trouvé un **nouveau look**. Ceux qui en impriment des pages constateront qu'il n'y a maintenant plus de "hors cadre d'impression" sauf pour la couverture.
- ▶ La **base des contrats de mariage** c'est agrandie de 3 461 couples soit 50 060 au total.  
<http://www.lillechatellenie.fr/cms/>
- ▶ La **base des personnes citées** dans des actes divers a été augmentée de 31 475 personnes et en mentionne donc maintenant 227 423.  
<http://www.lillechatellenie.fr/grandindex/>
- ▶ Le **dictionnaire de la châtenie de Lille** : mots anciens, latin, flamand, paléographie en version 5 vient de sortir.  
<http://www.lillechatellenie.fr/porte/index.php/pratique>

*A propos de "toujours plus", consultez donc la page 102...*

N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue

**Cette revue est à télécharger gratuitement sur :**  
<http://www.lillechatellenie.fr/castelolillois/>



Un document à découvrir dans ce numéro

# Brève description des évènements

**HISTOIRE DE LILLE** Afin de nous la remettre en tête, profitons de cette "*Bref description des choses les plus remarquées advenues tant en la ville de Lille qu'ailleurs, depuis l'an 1500 jusques 1650*". Transcription intégrale du manuscrit 89 de la Bibliothèque Municipale de Lille (la suite jusqu'en 1694 dans un prochain numéro).



**A**u verso du titre, d'une autre écriture que celle du manuscrit, on trouve la mention suivante :

L'an 1476, les heuristes de la paroissiale de St Maurice à Lille ont estez fondez et cette fondation at estez approuvez par Ferrie DE CLUNYACO, évesque de Tournay, le 17 décembre de la même annez 1476, quoy qu'ils chantoint les heures eanonialles encore quelques années auparavant par autoritez et permission de M<sup>e</sup> Guillaume ... évesque de Tournay et prédécesseur de Ferrie DE CLUNYACO.

Premièrement, le VII<sup>e</sup> de mars 1500 at esté baptizé, dans la ville de Gand, l'empereur Charles Quint par l'évesque de Tournay.

Le X<sup>e</sup> de septembre 1510, l'empereur Maximilien at fait son entrée dans la ville de Lille.

Le X<sup>e</sup> de septembre 1813 entra l'empereur Charles V<sup>e</sup>, dans la ville de Lille, avecq le Roy d'Angleterre et y séjournèrent deux jours.

Le XIX<sup>e</sup> de may 1518 fut la ville d'Armentières toute arsée et brulée, à la réserve de l'église et trois maisons.

Le XIII<sup>e</sup> de juillet 1519 at esté assise la première pierre du clocher de l'église St Estienne à Lille.

Le XIX<sup>e</sup> de febvrier 1524 furent commenez les prisons et le poids sur le marché de la ville de Lille, lesquels furent achevez en l'an 1529.

Audict an 1524 fut fait et assis le pilory devant la fontaine au chambge en la ville de Lille, la nuit de St Jullien.

L'an 1535 fut faite et fondée la chapelle de Nostre Dame de Laurette, près de l'église St Estienne à Lille, par messire Jean RUFFAULT, chevalier, Sr de Lambersart.

Le VIII<sup>e</sup> de novembre 1541 entra l'empereur Charles Quint dans la ville de Lille.

En l'an 1545 at esté fait le repositoire de pierres blanches où repose le vénérable St Sacrement au chœur de l'église Ste Catherine à Lille.

Le X<sup>e</sup> d'aoust 1554, le roy Philippes d'Espagne, fils de Charles Quint, entra dans la ville de Lille.

Le XX<sup>e</sup> de septembre 1556 at esté bénite la chapelle de la Trinité, scituée en la rue des Malades à Lille.

Le XXV<sup>e</sup> d'octobre 1558, Charles DE NEDONCEL, escuyer, Sr de Hanescamps, at esté brulé vif, devant la maison eschevinalle de Lille, avecq un de ses valetz, pour avoir meurdry, le XVI<sup>e</sup> d'aoust dudict an, messire Jacques ROUZE, chevalier, Sr de Rabecque, son oncle, mayeur dudict Lille.

Le XXVIII<sup>e</sup> de juin 1561 fut condamné Siméon de stil cousturier, à estre décapité devant la maison eschevinalle de la ville de Lille, et estant encore ès prisons usa d'aucuns propos touchant la religion quy furent cause que on le mena de rechef dans la maison de ville, et le lundy suivant fut condamné à estre brulé vif et son corps réduit en cendres comme fut fait, lequel mourut obstiné.

Le XVII<sup>e</sup> de mars 1562 furent bruslez vifs six hommes estans du village d'Halluwin-lez-Menin et leurs corps réduits en cendres par sentence donnée de messieurs de la gouvernance de Lille, à raison qu'ils tenoient la secte anabaptiste.

Audict an 1562 fut faicte et érigée la nouvelle église et maison des orphelins de la grange de la ville de Lille, près de la porte de Courtray illec.

Le XXVIII<sup>e</sup> d'apvril 1563 ont esté bruslez vifs quatre hommes et une femme, dans un feu audevant de la maison eschevinalle de Lille, pour tenir la secte lutérienne.

Le XII<sup>e</sup> de décembre 1564 at esté bruslé vif frère Paul CHEVALIER, religieux de l'ordre St François, devant ladicte maison eschevinalle, pour l'hérésie.

Le XVII<sup>e</sup> de janvier 1568 ont esté décapitez dix hommes, dans la ville de Vallenchiennes, pour l'hérésie, le lendemain en furent aussy dix aultres décapitez et le jour suivant encore dix aultres pour la mesme cause.

Le VII<sup>e</sup> de mars dudict an, audict Vallenchiennes, furent décapitez treize hommes pour cause que dessus.

Le premier de juin dudict an furent encore décapitez huit hommes, audict lieu, pour pareille cause.

Le VI<sup>e</sup> de juin dudict an 1568 on at décapité à Bruxelles les comtes D'EGMONT et DE HORNES et furent leur teste mises sur deux pignons.

Le dernier desdicts mois et an furent pendus, audict Vallenchiennes, Pierre LE POVRE, Vincent VIEUWARIE et Allard BARRE, pour l'hérésie.

Le XXII<sup>e</sup> de juillet dudict an, audict lieu, furent encore pendus huit hommes et deux décapitez pour cause que dessus.

Le XXV<sup>e</sup> desdicts mois et an, audict lieu, furent encore sept hommes décapitez pour pareille cause.

Le XX<sup>e</sup> d'octobre dudict an furent exécutez trois hommes, audict lieu, sçavoir l'un pendu, l'autre décapité et le troiziesme bruslé.

Le XXIII<sup>e</sup> d'apvril 1573, deux femmes ont esté décapitées, devant la maison eschevinalle de Lille, pour l'hérésie.

Au mois de juin 1577 fut démoly le couvent des frères prescheurs, gisant au fauxbourg de St Pierre-lez-Lille, à cause des troubles contre les huguenots.

Le VI<sup>e</sup> d'apvril 1580, entre quatre à cinq heures après midy, fut fait, en la ville de Lille et allentour d'icelle, un grand tremblement de terre

Le VII<sup>e</sup> de juin 1581 fut décapité, en la ville de Lille, Jean DRUME, pour avoir vendu ladicte ville aux Hurlus et Tournisiens tenans leur partie, la teste duquel fut mise au bout d'une lance sur la porte des Malades et son corps enterré dans le cemetier de l'église St Maurice audict Lille.

Le IX<sup>e</sup> jour desdicts mois et an at esté décapité Michel LE FEBVRE, tainturier, devant la maison eschevinalle de Lille, sur un eschafaut (comme estant de la mesme faction que ledict DRUME), lequel LE FEBVRE fut trainé sur une claye, des prisons jusques audict eschafaut, et après l'exécution sa teste fut posée au bout d'une lance sur la porte du Molinel.

Le XIII<sup>e</sup> desdicts mois et an at esté pendu, devant ladicte maison eschevinalle de Lille, Adrien PLAS, pour la mesme trahison, en après son corps fut party en quatre quartiers, l'un desquelz at esté posé au milieu de l'eau des fossetz de la ville, devant le moulin des Repenties, par où ladicte trahison se devoit faire, et les aultres quartiers furent mis en trois divers lieux, ses entrailles enterrez dessoubz la justice scituée hors de la porte des Malades et la teste au bout d'une lance sur la porte de la Barre de ladicte ville.

Le XXIX<sup>e</sup> de juillet 1582, les Hurlus ont venu du matin, de la ville de Menin au fauxbourg de Courtray-lez-Lille jusques à l'église de la Magdelaine, pour faire quelque pillage, lesquelz furent repoussez par les bourgeois accompagnez d'aucuns confrères de la confrarie de St Sébastien quy coururent de leur jardin (là où ils s'exercoient) avecq leurs arcqs et flèches pour eux deffendre.

Le XVII<sup>e</sup> de septembre 1583 at esté estranglé et bruslé à une attache, devant la maison eschevinalle de Lille, Pierre HELBAULT, après avoir eu la main coupée, pour avoir desrobé le ciboire de l'église St Sauveur illec le III<sup>e</sup> dudict mois, la main duquel fut attachée au pilory.

Le XXIII<sup>e</sup> de febvrier 1584 at esté tenue, pour la première fois, l'escole dominicale au bollewerke de la porte du Molinel de la ville de Lille pour les pauvres enffans, par messieurs de la loy dudict Lille, l'espace d'un an, et l'an suivant fut tenue ladicte escole aux grandes halles au dessus des grandes boucheries.

Le XII<sup>e</sup> de juillet 1585 at esté bruslé Nicolas DE BIENCOURT, tainturier, audevant de la maison

eschevinale de Lille, pour avoir commis le péché d'inceste avecq sa fille eagée seulement de noeuf à dix ans.

Audict an 1585, l'hospital des Grimaretz at esté donné aux frères prescheurs de la ville de Lille, en considération que leur couvent lez ladicte ville avoit esté démoly pour la deffence d'icelle et en advancement de par eux y bastir une église et satisfaire aux cherges d'iceluy.

Le VIII<sup>e</sup> de mars 1586, Jacques COROIEUX, faux monnoier, at esté bouilly dans l'eaue en la ville de Lille.

Le premier de juillet dudict an, messieurs du magistrat de la ville de Lille ont fait nettoier la rivierre d'entre la porte Desreneaux et celle de Courtray, par le pauvre peuple dudict Lille et d'allentour, affin de ne veoir sy grand nombre de vagabonds par les rues et villages mendians leur pain, car pour lors sy un sayeteur ou bourgeteur auroit voullu gagner trois sols parisis le jour à travailler de son stiel, il ne l'auroit sceu trouver, de sorte qu'on peut cognoistre quel temps il faisoit lors, car les stils et mestiers n'alloient nullement, tellement que les bourgeois furent taxez, chacun selon sa puissance, par l'espace de noeuf sepmaines, lesquelles expirées on donna congé à tous et en leur plache on fit travailler par tacque des ouvriers à ce usitez, à raison que l'ouvrage ne s'advançoit et qu'il falloit trop d'argent pour entretenir dix huict cens travaillans tous les jours.

Le XIX<sup>e</sup> d'aoust 1588, monseigneur le révérendissime Jean DE VENDEVILLE, évesque de Tournay, at assis la première pierre de la fondation de l'église des frères prescheurs en la basse rue à Lille.

Le VII<sup>e</sup> d'avril 1592, les susdicts frères prescheurs de Lille ont esté processionnellement quérir les ossemens des religieux trespassez ayans esté enterrez en leur viel couvent hors de la porte St Pierre, et les ont mis au préau de leur nouveau couvent, dans une encloture autour d'une croix de marbre.

Audict an sont venus, en la ville de Lille, plusieurs religieux de l'ordre St François, nommez capucins, prétendans y bastir un cloistre et ont demeurez à la prévostée de St Pierre.

Le XXII<sup>e</sup> de mars 1593 at esté assise la première pierre de l'église desdicts pères capucins de Lille.

Le XIII<sup>e</sup> de may dudict an at esté assise la première pierre de la nouvelle halle de Lille.

Le XXIX<sup>e</sup> d'octobre dudict an at esté condamné, par sentence d'eschevins de la ville de Lille, Guillaume HANGOUART, escuyer, Sr de Pietre, d'avoir le nombre de soixante deux de ses livres bruslez sur un eschafaut devant la halle dudict Lille, laquelle estoit lors au jadis chasteau à raison que l'on en bastissoit une nouvelle sur le marché, et ce à cause qu'ils traictoient de l'hérésie.

Le III<sup>e</sup> d'avril 1594, les pères capucins de Lille ont fait leur entrée dans leur nouveau cloistre.

Le XXI<sup>e</sup> de novembre dudict an at esté bénite l'église des pères jésuittes de Lille, scituée en la rue des Malades.

Le VIII<sup>e</sup> de mai 1595, messieurs du magistrat de la ville de Lille ont tenu, la première fois, conclave en la nouvelle halle sur le marché.

Le XXVI<sup>e</sup> d'octobre 1597, l'archiduc Albert D'AUSTRICE, gouverneur des Pays-Bas, at fait son entrée dans la ville de Lille, par la porte des Malades, accoustré en habit de cardinal, et s'en alla le mesme jour à Courtray.

Le VII<sup>e</sup> de juin 1598 on publia la paix de Vervins, en la ville de Lille, conclue et arrestée entre les Roys d'Espagne et de France.

Le XXVII<sup>e</sup> de janvier 1600 at esté assise la fleur de lys blanche au devant du grand portail de l'église St Estienne à Lille.

Le V<sup>e</sup> de febvrier dudict an, l'archiduc Albert et la sérénissime infante d'Espagne Isabelle Claire Eugénie ont fait leur entrée dans la ville de Lille, par la porte des Malades, sur les quatre à cinq heures du soir, lesquelz en partirent le VIII<sup>e</sup> dudict mois pour Tournay après avoir receu grande pompe et magnificense, tant par le bruit des canons, feux de joie, qu'aultrement.

Le XVII<sup>e</sup> de mars dudict an at esté enterré, en l'église de Ste Trégouille à Bruxelles, le corps de l'archiduc Erneste D'AUSTRICE quy mourut le XXII<sup>e</sup> de febvrier 1595.

La veille de la Toussain dudict an on at donné au raval le démolissement du beffroy de la ville de Lille.

Le XI<sup>e</sup> de décembre dudict an on at sonné, pour la première fois, la cloche nommée Wigneron au clocher de l'église St Estienne à Lille, à cause du démolissement dudict beffroy.

Le premier de janvier 1601 s'at fait une sy aspre gellée que l'on fit du feu sur la rivierre derrier le jadis chasteau de Lille, sy grand que pour

brusler un porcq, y ayant autour cincquante personnes ou environ.

Le XVII<sup>e</sup> d'apvril dudict an furent mises et assises les quatre monstres dudict beffroy au clocher de St Estienne à Lille.

Audict an, en apvril, fut faite la chambre où estoit ledict beffroy pour jouer des haulbois.

Le X<sup>e</sup> de may dudict an at esté condamné, par messieurs du magistrat de la ville de Lille, maistre Nicolas LESPILLET, docteur en médecine, d'estre mis sur un eschafaut pour l'hérésie et en sa présence estre bruslé un livre, imprimé à Sedan, contenant divers erreurs contre la foy catholicque.

Le XVII<sup>e</sup> desdicts mois et an at esté retrouvé le ciboire de l'église paroissiale de St Sauveur à Lille par un jeusne homme peschant du poisson avecq un esprivier, en la rivière, près de l'arcq de la bannierie, lequel avoit esté desrobé le XVI<sup>e</sup> de janvier dudict an.



Le XVIII<sup>e</sup> desdicts mois et an at esté pendue la blanche cloche au clocher de l'église de St Maurice à Lille, laquelle estoit paravant au beffroy.

Le XVIII<sup>e</sup> d'aoust dudict an at esté exécuté par l'espée un paysant, dans la ville de Lille, pour avoir forcé une fille, par maistre Simon LE FEBVRE, officier, quy frappa dix sept coups avant que le patient ait eu la teste coupée.

Audict an 1601 fut mis à la foire de Lille, pour la première fois, **le drap rouge parsemé de fleurs de lys blanches avecq les armes de l'empereur Charles V<sup>e</sup>**, au clocher de l'église St Estienne à Lille, pour notiffier la franche foire, lequel paravant souloit estre mis au beffroy de ladicte ville pour la mesme notiffication.

Au mois de juillet 1602 at esté fait une crâne au rivage de la ville de Lille pour charger et descharger les marchandises des batteaux, lesquelles se chargeoient paravant par vingt hommes sermentez.

En l'an 1603, au mois de febvrier, il y eut une sy aspre gellée, l'espace de huit jours, que les fontaines de la ville de Lille furent engellées, de sorte que vingt hommes dansoient dans la fontaine au chambge.

Le XVI<sup>e</sup> de juin dudict an on at commenché les fouinnes des murailles du ragrandissement de la ville de Lille hors la porte du Mollinel.

Le XXII<sup>e</sup> d'apvril 1604 on at baillé plusieurs tacques pour la fondation du rampart de la ville de Lille, à commencher allendroit du moulin des Canoniers jusques à la chaussée du fauxbourg du Mollinel

Le XXIII<sup>e</sup> de juillet 1605 at esté constitué et ordonné le couvent des Brigites en la rue des Malades de la ville de Lille, audevant de la chapelle de la Ste Trinité.

Le XXVII<sup>e</sup> de mars 1606, la première feste de Pasques, s'at soulevé un vent sy impétueux l'espace de ce jour entier, tant en la ville que chastellenie de Lille et ès pays de Flandres, Arthois, Haynault, Hollande, Zélande et aultres que de vivant d'homme n'at esté veu de pareil, par lequel les clochers des églises St Martin, des Croizez et du chasteau de Tournay ont esté mis en pièces, cestuy de l'église St Piat à Seclin rompu et brisé, ceux des églises ès villages de L'homme, Wazemmes, Herlies, Fromelles,

Saint Ghin en Weppe et d'Anchin, scituez en ladicte chastellenie de Lille, bolversez avecq ceux de Warneston, Merville et plusieurs aultres, grand nombre de maisons, censes et granges mis en ruine, et une infinité d'arbres rompus et dérachinés.

Le XXII<sup>e</sup> de may dudict an at esté assize la première pierre du couvent des pères jésuittes de Lille, scitué au ragrandissement d'icelle, par dom Jean DE ROBLE, comte d'Annappes, gouverneur dudict Lille, et le X<sup>e</sup> de juillet dudict an at aussy esté assize la première pierre de leur église par ledict Sr comte.

Le X<sup>e</sup> d'aoust dudict an, monseigneur le révérendissime Michel D'ESNE, Sr de Bétencourt, évêque de Tournay, at béni la place de l'église des Brigites en la ville de Lille, et après la bénédiction at esté assise la première pierre de ladicté église par ledict évêque.

Le premier de may 1607 on at établie, pour la première fois, la franche foire au village d'Annappes, laquelle dure trois jours.

Audict an, jour de la procession de Lille, les orphelins de la grange d'illec ont marchez, pour la première fois de jamais, à ladicté procession avecq croix, en ordre comme les Cordeliers et Dominicquains.

Le XXIX<sup>e</sup> d'aoust 1608 on at commenché à planter les pierres du marché aux bestes à pied fourchu, en la rue du Mollinel à Lille, pour y lier les bestes en temps de tuyson.

Au commencement du mois de janvier de l'an 1609, au village de Templeuve en Dossemé, au jardin de certain labourier, y at eu deux cerisiers tout fleury.

Le XXII<sup>e</sup> d'octobre 1610 fut coullée et faite la cloche nommée Emmanuel, près de la porte de Fives à Lille, laquelle est pendue au clocher de St Estienne, et fut baptisée le XXVIII<sup>e</sup> dudict mois.

Le X<sup>e</sup> d'octobre 1611, les pères jésuittes de Lille ont tenu escole en leur nouvelle maison, pour la première fois.

Le XXIII<sup>e</sup> de juin 1612, jour de la procession de Lille, furent portées, pour la première fois, les fiertes de St Victor et son compaignon à ladicté procession par des pères jésuittes quy en sont possesseurs.

Le XXII<sup>e</sup> de janvier 1613 at esté posé et pendu, au milieu de l'église desdicts pères jésuittes, un grand candelabre de cuivre ayant trois estages de hault et au bout l'image de la Vierge Marie pour y allumer soixante chandeilles.

En mars 1614, messieurs de la chambre des comptes du Roy à Lille ont fait dresser une justice de pierres à trois pilliers, hors de la porte des Malades, laquelle avoit esté abbattue par le vent quy s'at fait en l'an 1606, et estante icelle achevée y furent pendus six voleurs, douze à quinze jours après, à trois diverses fois.

Le XX<sup>e</sup> de novembre dudict an sont venus, en la ville de Lille, trois religieux de l'ordre St Augustin, de la ville de Tournay, sçavoir un prebtre et deux frères lays, et ont prins possession de la maison à eux donnée, et peu de temps après y sont venus à plus grand nombre pour y demeurer.

Le III<sup>e</sup> de décembre dudict an ont esté estranglez et bruslez trois hommes, devant la maison eschevinale de Lille, sçavoir Guillaume LE JEUSNE, natif de Tournay, eagé de XXII ans, Franchois DU MARETZ, natif du village d'Emmerin-lez-Lille, eagé de XIX ans et Hughes DU PONT dict Mousflin, natif de Lille, aussy eagé de XIX ans, pour avoir du soir meurdry et assommé plusieurs personnes avec certains bastons plombez et leur osté leurs manteaux.

Le XXI<sup>e</sup> de juin 1615 on at porté, pour la première fois, la fierte de St Victor, enchâssée en argent, à la procession de Lille, laquelle n'estoit paravant que de velour rouge.

Le XV<sup>e</sup> d'aoust 1616 sont venus, pour demeurer en la ville de Lille, aucuns religieux carmes deschaux

et ont en suite d'octroy de Dom Vincent LONGESPEE, abbé de l'abbaye de Loz, demeurez au refuge dudict abbaye tant qu'ils ont trouvé plache pour bastir une église et couvent.

Le XIII<sup>e</sup> d'octobre dudict an fut plantée une justice à deux pilliers, sur le chemin du village de Lezennes lez la ville de Lille, en une place nommée vulgairement la motte Thomas, et, le XIX<sup>e</sup> dudict mois et an, y furent pendus quatre hommes quy avoient estés pendus audict Lille par sentence du prévost des marescaux.

Le second jour de juin 1617 ont esté assises les premières pierres du second ragrandissement de la ville de Lille, près la grande batterie du jadis chasteau d'icelle.

Le XXII<sup>e</sup> de juillet 1618, les pères minimes ont fait leur entrée au refuge de Phalempin à Lille, attendant qu'ils auroient une église et couvent en ladicté ville.

Le XXVIII<sup>e</sup> de novembre dudict an fut vue, sur la ville de Lille et aux environ, une cornette flamboyante qu'on nommoit estoille à queue, laquelle at paru l'espace de cinq semaines.



Le XXX<sup>e</sup> de may 1619, jour du vénérable St Sacrement, les religieux de l'ordre St Augustin de la ville de Lille ont marchez, pour la première fois, à la procession.

Le XV<sup>e</sup> de may 1620 at esté bruslé le séminaire de St Pierre à Lille, sur les onze heures de nuit,

où fut aussy un estudiant bruslé y demeurant par ne savoir sauvé.

Le XIX<sup>e</sup> de mars 1621 ont esté assises les premières pierres de l'église des Carmes à Lille.

Le X<sup>e</sup> de juin dudict an, les pères minimes de Lille ont marchez, pour la première fois, à la procession du St Sacrement, ayans leur résidence au refuge de Phalempin comme dict est cy devant.

Le XXIII<sup>e</sup> de febvrier 1622 at esté décapité CRESPIEN, faiseur de louches, ayant homicidé un jeune homme dessoubz la porte de la rue de la Nef, le XXI<sup>e</sup> dudict mois, le corps duquel fut mis dans un luisseau et posé sur l'eschafault avecq un crucifix et deux chandailles pendant que l'on exécutoit ledict CRESPIEN.

Le X<sup>e</sup> d'octobre dudict an at esté bénite par messire Maximilien DE GAND dict Vilain, évesque de Tournay, l'église des Hibernois dans la ville de Lille.

Le XXVIII<sup>e</sup> desdicts mois et an, les pères minimes de la ville de Lille sont sorty du refuge de Phalempin où ils demeuroient et ont processionnellement marchez en leur maison et couvent scitué en la rue de la Barre dudict Lille.

Le X<sup>e</sup> de juillet 1623 fut achevée la lanterne estante au dessus de l'église St Maurice à Lille.

Le XV<sup>e</sup> d'aoust dudict an, les religieux nommez carmes deschaux sont sorty du refuge de l'abbaye de Loz et sont allez processionnellement demeurer dans leur couvent scitué au ragrandissement de la ville de Lille sur le rietz du jadis chasteau.

Le V<sup>e</sup> de décembre dudict an at passé par le fil de l'espée Jean

Laurent, bourgeteur, dans la ville de Lille, entre six et sept heures du soir, lequel ne fut emprisonné, ains conduit au supplice avecq plusieurs fallotz.

Le VIII<sup>e</sup> de décembre 1624, la plus grande partie du refuge de l'abbaye de Loz at esté bruslé entre dix et onze heures de nuict.

Le XXII<sup>e</sup> desdicts mois et an, la cloche des portes at esté sonnée à trois heures et demie après midy, à Lille, pour la crainte des ennemis françois.

Le XVII<sup>e</sup> de novembre 1623 at arrivé un grand feu aux Carmes, entre cinq à six heures du soir, à Lille.

Le XXII<sup>e</sup> desdicts mois et an, son alteze Infante d'Espagne at fait son entrée dans la ville de Lille.

Le X<sup>e</sup> de décembre 1630, les pauvres gens de la ville de Lille estans sans ouvrage ont commenchez à porter la terre de la batterie du rivage sur la plate forme derrière le couvent des Carmes, avecq des hottes, par ordonnance de messieurs du magistrat.

Le XXVI<sup>e</sup> de febvrier 1631, le duc DE BORGNONVILLE at fait son entrée de gouverneur dans la ville de Lille.

Le IX<sup>e</sup> de mars dudict an, la paix conclue et arrestée entre les Roys d'Espagne et d'Angleterre at esté publiée dans la ville de Lille.

Le XXII<sup>e</sup> de juin 1632, Adrien DOUCHET, sergent de la gouvernance de Lille, at esté estranglé à une attache, devant la maison eschevinale dudict Lille, dont deux cordes furent rompues le corps tomba sur l'eschafault.

Le XXIII<sup>e</sup> de novembre dudict an, Philippe DU BUISSON, prévost de campagne, at esté décapité à Lille.

Le VIII<sup>e</sup> d'aoust 1633, un sergent du bailliage de Lille, nommé POTTEAU, at esté homicidé par trois moudreux au fauxbourg de la Barre, ramenant un prisonnier.

Le XXX<sup>e</sup> de juillet 1636, le comte DE VERTAIN at fait son entrée de gouverneur dans la ville de Lille par la porte des Malades.

Le XXI<sup>e</sup> de novembre dudict an, le prince cardinal Ferdinand, frère du Roy d'Espagne, at fait son entrée dans la ville de Lille et at party d'icelle le XXIII<sup>e</sup> dudict mois.

Le XXV<sup>e</sup> de may 1638 est arrivé un grand feu aux Carmes de Lille, à minuict.

Le IIII<sup>e</sup> de febvrier 1639, Vallentine BEGHIN at esté homicidée d'un coup de cousteau receu en la gorge et sa mère fort blessée par Franchois DU FRESNE, boullenger, lequel fut prin prisonnier aux Récollects le mesme jour, et le lendemain eut le poing coupé et puis fut estranglé à une attache devant la maison eschevinale de Lille.

Le XXII<sup>e</sup> d'aoust dudict an on at démoly le pilory assis près la fontaine au chambge à Lille, y ayant esté posé l'espace de cent et quinze ans.

Le XXVII<sup>e</sup> de septembre dudict an, Mathieu ROUSSEL dict Juif des femmes at esgorgé deux de ses enfans, l'un au berceau eagé de quatorze mois et l'autre eagé de cinq ans, ce fait, le mesme jour s'est rendu prisonnier et le jour suivant eut le poing coupé et puis fut estranglé à une attache devant la maison eschevinale de Lille.

Le XXII<sup>e</sup> de mars 1640, le comte DU ROEUX at fait son entrée de gouverneur dans la ville de Lille par la porte des Malades.

Le XIII<sup>e</sup> de juin dudict an, les François ont mis le siège devant la ville d'Arras et le 10 d'aoust ensuivant fut rendue.

Le III<sup>e</sup> de juillet dudict an, Jean DE NOYELLES, porteur de bierre, at coupé la teste à l'enfant Nicolas POTTEAU demeurant au marché au lin à Lille, et puis la jetta avecq le corps sur la rue par la fenestre, le mesme jour fut constitué prisonnier et, le V<sup>e</sup> dudict mois, fut estranglé et bruslé.

Le XVIII<sup>e</sup> de may 1641, les François ont assiégé la ville d'Aire, laquelle fut rendue le XXVI<sup>e</sup> de juillet dudict an par composition .

Le XXXI<sup>e</sup> d'aoust dudict an, les Franchois ont venu aux environ de la ville de Lille et ont bruslé les fauxbourgs des Malades et de Nostre Dame, et le lendemain les moulins.

Le XI<sup>e</sup> de may 1642, la ville de La Bassée at esté reprinse par don Francisco DE MELOS sur les ennemis françois.

Le XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> de janvier 1643, les eaues ont esté sy haultes qu'elles ont monté sur la chaussée, au rivage de la ville de Lille, devant la chapelle de Nostre Dame d'Assistance.

Le XXI<sup>e</sup> dudict mois, une partie de la voutte du chœur de l'église collégiale St Pierre à Lille at rompue et tombé et y at eu un vicaire occis en chantant les

matines, nommé maistre Michel LE COCQ, laquelle voutte estante réparée et refectionnée, le reste des grandes vouttes ont esté faictes.

Le XX<sup>e</sup> de septembre 1644, Sébastien REMY at esté rompu sur une croix, devant la maison eschevinale de Lille, après avoir fait diverses volleries et meurtres.

Le premier de décembre dudict an, l'église des pères dominicquains de Lille at tombée et fendue entre cinq et six heures du soir.

Le XII<sup>e</sup> de septembre 1645, les ennemis françois soubz la conduite DE GAZION, marescal de France, ont donné un assaut fort furieux à la ville de Lille du costé de la porte St Pierre, mesme venu jusques à ladicte porte, lesquels furent à leur honte et confusion repoussez avecq grande perte de leur gens par les bourgeois de ladicte ville.

Le XXVIII<sup>e</sup> de febvrier 1646, Guillaume DE LAU at esté estranglé, puis jetté dans une chaudière d'eaue bouillante, dans la ville de Lille, pour avoir forgé des pistoles fausses aux armes et coing du Roy d'Espagne.

Le XI<sup>e</sup> de may 1647, l'archiduc Léopolde D'AUSTRICE at siégé la ville d'Armentières, laquelle fut rendue le XXX<sup>e</sup> dudict mois.

Le XVII<sup>e</sup> de juillet dudict an, la ville de Landrecy at esté rendue à l'obéissance du Roy d'Espagne, soubz la conduite dudict Archiduc.

Le XV<sup>e</sup> de décembre dudict an, maistre Andrieu HERRENG, officier des haultes œuvres, at esté homicidé dans sa maison et

l'homicide fut pendu le XX<sup>e</sup> dudict mois, dans la ville de Lille, par le serviteur dudict officier.

Le XXII<sup>e</sup> d'apvril 1648, la chairesse des Minimes à Lille at esté pendue, sur le marché dudict Lille, devant la maison eschevinale.

Le V<sup>e</sup> de juin dudict an, la paix accordée d'entre le roy Philippes IIII<sup>e</sup> d'Espagne et les estatz d'Hollande at esté publiée dans la ville de Lille.

Le XX<sup>e</sup> d'aoust dudict an, l'archiduc Leopolde at perdu la bataille contre les François sur les rietz de Loz.

Le XXI<sup>e</sup> d'octobre dudict an, la maison faisant le coing de la rue du Bois, du costé des prisons à Lille, at esté abbatue et bruslée de fond en comble par le feu savoir prins dans un tonneau de pouldre à canon, où furent tuez l'homme, la femme, trois enffans et la servante de ladicte maison, sur les noeuf heures avant midy.

Le XVII<sup>e</sup> de mars 1649, le moulin et trois maisons scituées audevant de l'abbeveroir de St Pierre, appartenantes à l'hospital Comtesse, ont esté bruslé.

Le VIII<sup>e</sup> de may dudict an, la ville d'Ipre at esté rendue à l'obéissance du roy d'Espagne, soubz la conduite de l'archiduc Léopolde.

Le XXVII<sup>e</sup> de septembre dudict an, maistre Jean BAVE, fils d'Arnould, prebstre, at meurtry sa niepce, fille de Simon BAVE, luy donnant seize coups de Cousteau ; le XXIII<sup>e</sup> de novembre ensuivant, ledict maistre Jean at esté dégradé et estranglé dans la cour des prisons de la ville de Lille.

# Observations sur Lille d'un médecin

**VIE ET MŒURS** Dans le Castelo-Lillois n°4 je vous avais déjà proposé un texte décrivant les mœurs et les conditions de vie à Lille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Voici une nouvelle description datée de 1766 (orthographe d'origine).

## OBSERVATIONS MÉMOIRE SUR LA SITUATION, L'AIR ET LES EAUX DE LA VILLE DE LILLE.

Par M. DESMILLEVILLE, Médecin de l'Hôpital royal & militaire de Saint-Louis de la même ville.



Extrait de : Recueil d'observations de médecins des hôpitaux militaires, tome 1  
A télécharger sur [Googlebooks](#)

### Situation de Lille

**L**ILLE, capitale de la Flandre françoise, est une grande ville fort belle, bien peuplée, & située au cinquante-unième degré de latitude, & au vingt-deuxième de longitude. La petite province où elle est située, est une châtelainie qui n'a guère plus de dix lieues communes de France, dans sa longueur du nord au midi, & pas plus de six dans sa plus grande largeur de l'orient à l'occident : elle est bornée au nord par la Lys, qui la sépare d'avec la Flandre Teutonique, elle confine au Tournésis & au Hainaut françois du côté de l'orient, & touche à l'Artois par l'occident & le midi ; la Scarpe fait presque ses bornes au midi, sa partie qui

est au nord-ouest, n'est pas éloignée de plus de douze lieues de la Manche & de l'Océan.

Ce pays est très-plat, on ne trouve dans toute son étendue que quelques petites montagnes; Lille est à peu près au milieu ; son sol domine à peine de soixante pieds sur la mer, quand ses eaux sont retirées ; son centre est assis sur un fond marécageux, & bâti en partie sur pilotis, & sur des canaux que l'industrie & le travail ont construits pour l'écoulement des eaux croupissantes, ce qui contribue à sa salubrité.

### Température de l'air

La ville de Lille est une de celles dont la construction présente un plus grand nombre de vues relatives à la santé de ses habitans : elle est d'une figure presque ovale ; ses rues bien percées & fort larges, ne laissent pas perdre un rayon de soleil depuis son lever jusqu'à son coucher; le matin & l'après-midi, les rues parallèles au petit diamètre de la ville, reçoivent les influences salutaires de cet astre bienfaisant ; & l'après-midi depuis trois heures

jusqu'au soir, celles qui sont dans le sens de son grand diamètre, reçoivent le même bienfait. Ses bâtimens sont réguliers & uniformes; quoique la plupart soient à deux étages, & qu'ils soient même assez élevés pour être à trois & à quatre; les rues sont si larges, qu'elles n'en sont pas ombragées ; le pavé placé en voûte, se termine par deux ruisseaux qui vont le long des maisons, un de chaque côté : dans les temps de pluie, ces ruisseaux se dégorgent presque de deux en deux

cents pas, dans des égouts & canaux souterrains: par ce moyen personne n'est incommodé des inondations qui nettoient la ville en peu de temps.

Les vents que nous ressentons le plus souvent, sont ceux du sud, du sud-ouest & de l'ouest; ils rendent souvent l'air humide & nous apportent de la pluie ; celui du nord tient le second rang, il nous amène du froid & même de la gelée & de la neige ; lorsque le temps est chargé, ce vent fait tomber des pluies qui durent souvent pendant deux & trois fois vingt-quatre heures sans interruption ; le vent du sud moins fréquent encore, nous amène le temps doux, la chaleur, & quelquefois de la pluie & du tonnerre; le vent d'est que nous ressentons le plus rarement de tous, est cependant celui que nous désirons le plus, car il nous procure constamment le beau temps & la santé.

Notre pays est un de ceux où les alternatives des saisons sont les moins marquées & les moins dangereuses, les solstices & les équinoxes même ne s'y

## Qualité des eaux

Notre ville reçoit différentes eaux dont on peut faire deux classes; les premières connues sous le nom de Haute Deûle, viennent de la Scarpe, par le canal de Douai à Lille & des marais. Ces eaux entrent dans la ville par différens endroits au sud-ouest ; & après l'avoir arrosée, ils en sortent au nord-est, par un seul canal qui forme la Basse Deûle, & va se jeter dans la Lys, à deux lieues de-là : ces eaux sans être potables, nous sont d'une très-grande utilité ; elles sont très-bonnes pour nos brasseurs de bière, nos blanchisseuses de linge & de fil & Particulièrement pour nos Teinturiers, Les Anglois conviennent qu'ils ne peuvent atteindre au même degré de perfection que nous dans les teintures en bleu & en écarlate, & c'est un objet important de notre commerce.

Le flux de ces eaux étant très lent, elles ne restent pas longtemps belles; elles ne peuvent

## Qualité du terroir

Les Naturels du pays profitent de l'heureuse disposition du terroir; à force de travail & d'engrais de toute espèce, ils l'obligent à leur fournir chaque année de riches dépouilles. Les environs de la ville, à l'exception de la plaine qui est au midi & qui domine un peu sur elle en s'en écartant, ressemblent en tout temps à un potager; le pays est entremêlé de vergers, d'avenues, de petits bois & de prairies ; l'industrie des

font point redouter : en général, le printemps est pluvieux & froid ; lorsque le vent n'est pas à la pluie, il gèle presque toutes les nuits, l'été est d'une chaleur supportable, il est rare que nous ayons un ciel pur & ouvert pendant plusieurs semaines ; de manière que si la chaleur se fait sentir avec vivacité, les orages tempèrent bien tôt avec rapidité l'air qu'ils rendent même quelquefois assez froid. Pendant l'automne le temps est assez serein & doux, jusqu'à la fin de novembre. Quant à l'hiver, il est généralement plus humide & pluvieux que sec ; les gelées & la neige commencent ordinairement vers la fin de décembre, & durent plus ou moins ; il s'élève aussi des brouillards dans le printemps, l'automne & l'hiver. On voit par tout ceci que la pluie & la fraîcheur sont les qualités qui dominant le plus dans notre atmosphère ; on a observé aussi, & c'est une chose certaine que la pluie nous est avantageuse ; si dans les temps chauds & secs il survient des maladies, elles disparaissent dès qu'il tombe de la pluie.

traverser une ville aussi grande & aussi remplie de manufactures de toute espèce, sans se charger promptement d'immondices; mais des moulins placés à propos en accélèrent le cours en tout temps, & préviennent bien des inconvéniens.

Outre ces canaux de la rivière, la ville, quoique située sur un fond marécageux, reçoit un grand nombre de sources. Dans la plupart des rues, il y a des pompes publiques ; il n'est pas de maison particulière qui nait la même commodité; & les eaux qu'elles fournissent sont la plupart de source : l'inspection & l'analyse démontrent qu'elles sont douces, légères & limpides ; leur usage prouve pareillement leur bonté : les bourgeois & la garnison en boivent sans en ressentir aucune incommodité. A tant de bienfaits, la Nature a encore ajouté une fontaine ferrugineuse qui est dans la citadelle.

habitans l'a disposé de manière qu'il ne craint jamais d'inondations, & il produit constamment les meilleurs blés, de l'orge propre à faire de bonne bière, de très beau lin, du colsa, dont on tire de l'huile à brûler & d'usage dans les manufactures; des fourrages de toute espèce, & tous les légumes & les fruits qu'on recueille en France. Les viandes, telles que le bœuf, le veau, le

mouton & la volaille sont de bonne qualité; le gibier de toute espèce abonde & n'est pas mauvais.

Les nourritures en maigre ne sont ni moins bonnes ni moins abondantes ; les ports de mer de Blankenberg, de Dunkerque & de Calais nous fournissent abondamment des cabélieux, de l'esturgeon, du saumon, des merlans, des soles, des limandes, des plies, de la raie, des écrevisses, des

## Tempérament des habitants

Les Lillois sont assez bien faits, d'une belle couleur, & d'une stature plutôt grande que petite : ils ne sont pas délicats comme ceux qui habitent les provinces méridionales de la France, ni aussi gras & épais que les Hollandois, mais musculeux ; communément ils vivent vieux, nous voyons souvent des vieillards de quatre-vingts ans aussi vigoureux qu'à soixante. Nos habitans sont d'une humeur gaie & affable, ils aiment le luxe dans leurs logemens & leurs meubles, les plaisirs, la bonne chère & la promenade ; il n'est guère de particuliers qui n'aient des jardins hors de la ville, pour y aller se délasser après midi pendant la belle saison: en se donnant aux plaisirs, ils conservent cependant de l'attachement pour le commerce, & en font un considérable dans toutes les

huitres, des moules, etc. La Scarpe, la Deûle & la Lys nous fournissent des carpes, des tanches, du brochet, de la lote, de l'anguille, des écrevisses & autres petits poissons moins recherchés.

Nous ferons remarquer en passant que l'air, l'eau & les fourrages de ce pays sont si bons pour les chevaux, que ceux qu'on amène ici des autres pays, deviennent si gras, qu'on ne les reconnoît plus.

parties du monde ; la garnison leur donne aussi du goût pour le service.

Le sexe est grand & bien fait ; ses évacuations périodiques lui viennent entre seize & dix-huit ans, & continuent à se faire avec régularité dans les femmes, qui par-là deviennent assez fécondes. On cite un serrurier qui a eu de trois femmes quatre-vingt-deux enfans, qui tous ont reçu le baptême. De nos jours un négociant en a eu quarante-deux de deux femmes: elles nourrissent ordinairement leurs enfans, & ce n'est pas assurément une des moindres causes du bon tempérament qu'on voit dans le commun de nos habitans.

## Régime des habitans



Banquet à Lille en 1729 (B.M.Lille)

Nous avons déjà insinué que les Lillois ne sont pas modérés sur le boire & le manger: le déjeuner de presque tout le monde, jusqu'aux enfans, est du thé, soit à l'eau, soit au lait, ou du beurre frais en tartine : la boisson familière du pays est la bière; mais on la fait

plus légère qu'autrefois, sur-tout depuis que le vin est devenu moins rare; du reste le régime est, comme dans les autres pays, différent suivant les conditions ; les plus riches habitent souvent leur campagne pendant l'été, & c'est le seul endroit où ils fassent de l'exercice le matin, car en ville ils s'occupent davantage de leur commerce & de leurs affaires domestiques. Dans l'hiver ils passent une partie des jours à des dîners aussi somptueux en gras & en maigre qu'ils sont longs, & après

lesquels le café & les liqueurs ne sont jamais épargnés: ils passent la soirée au jeu ou au spectacle, & cependant le souper est assez fort; il est vrai pourtant qu'il n'est pas long, car on n'aime ici, les femmes principalement, ni à veiller ni à prendre de l'exercice.

Les bourgeois se nourrissent bien, mais très frugalement dans le particulier, se contentant de bouilli & de rôti ; mais ils imitent assez volontiers les personnes du premier rang dans les repas qu'ils se donnent les uns aux autres : rien n'y est épargné ; la bière, le vin, le café & les liqueurs y sont pareillement servis : les femmes reprennent souvent du thé dans l'après-dîné, & partent le reste du jour dans leur ménage, tandis que leurs maris visitent leur jardin pendant l'été, ou passent la soirée à boire de la bière & du vin dans les cabarets pendant l'hiver ; pour leur souper, ils les font simplement, afin de se coucher de bonne heure.

Il sera bon d'observer que dans ces deux classes les mets, & surtout le poisson, dont on fait grand usage sont apprêtés avec beaucoup de beurre, souvent même on mange encore des tartines après dîner & après souper. On peut ajouter aussi que l'usage de la bière est beaucoup corrigé par celui du vin qu'on boit ici assez abondamment aux repas, & même hors des repas ; le goût général est absolument décidé pour les vins de Champagne, ceux de Bourgogne ne se servent que par extraordinaire.

L'ouvrier, & le pauvre qui n'est pas moins commun dans cette ville que dans les autres, est encore plus mal réglé dans sa façon de vivre & dans sa conduite : ils sont surtout mal logés, il y en a un grand nombre qui habitent des caves petites & souvent humides ; toute une famille y mange, y couche, & n'y respire par conséquent qu'un air infesté & malsain : aussi voyons-nous une grande différence entre les maladies du peuple & celles des gens aisés : le peuple néanmoins tire avantage de l'abondance qui règne en cette ville ; à dîner, il mange du porc salé ou autres viandes, ou des légumes, surtout des pommes de terre, des haricots, des pois. & souvent du poisson, quand son abondance ou son peu de fraîcheur le mettent à bas prix : le beurre & le fromage tiennent lieu de ces alimens chez ceux qui n'ont pas la faculté de se les

procurer ; tous mangent très souvent de la soupe de légumes ou de lait de beurre ; leur boisson ordinaire est de la petite bière : en général, le petit peuple est assez attaché à son travail pendant la semaine, mais il se dédommage le dimanche & le lundi, il devient ivrogne ces jours-là, les familles entières les passent au cabaret ; ces sortes de gens ne savent point faire aucune épargne, & restent toujours misérables.

Le régime de la garnison est à peu près le même que celui du petit bourgeois, à cela près que la conduite & les repas du soldat sont bien plus réglés. Il dîne à midi avec de la soupe & force légumes, le soir il fait son repas avec de la soupe & de la viande ; de débauche, il n'en fait qu'autant qu'il a de l'argent ; l'eau dont il fait sa boisson est bonne ; il est bien logé, couché & chauffé : d'ailleurs le grand air & l'exercice le garantissent de la plénitude, de sorte qu'on peut dire que s'il devient malade, c'est par une disposition particulière, ou par des causes communes, telles que les variations de l'air & des saisons.

Le père de la médecine dit dans son *Traité de aere, aquis & locis*, rempli de principes dont les habiles médecins ont lieu tous les jours dans leur pratique de reconnoître & d'admirer la certitude & l'usage, que les villes bien exposées au soleil & aux vents, & où l'on boit de bonnes eaux, sont bien moins sujetes aux vicissitudes des maladies : *Urbes quæ vernis & soli probe expositæ sunt & aquis probis utuntur, mutationes morbificas minus sentiunt*. Dans plusieurs autres endroits, il indique les causes générales de la santé, relativement à la diversité des pays ; les principes qu'il pose & ce que nous avons dit de la situation de l'air & des eaux de la ville de Lille, nous la représentent en général comme une ville fort saine ; & en effet, si nous ne sommes exempts d'aucune maladie du moins nous n'en avons point de particulières ; les maladies cependant présentent relativement à notre climat des particularités dignes d'attention.

## Maladies des habitans

Les changemens qui arrivent dans l'air, lorsque la nature s'écarte plus ou moins de sa marche ordinaire, suivant la différence des saisons & la diversité du climat, n'influent pas moins sur les hommes, que sur les autres animaux & les végétaux : on doit donc concevoir que l'air contribue de deux manières à l'ordre ou au dérangement de l'économie animale, ou en agissant immédiatement sur nos corps,

ou en communiquant aux végétaux & aux animaux dont les hommes se nourrissent des qualités salutaires ou malfaisantes. La constitution des corps animés répondant toujours à la nature du climat, on comprend aisément la raison pour laquelle les naturels du pays ne souffrent pas ici de l'humidité ordinaire ; aussi nos plus célèbres praticiens ont remarqué que ça été toujours pendant les longues sécheresses & à la suite des

longues & fortes gelées qu'ont paru les maladies les plus aiguës & les plus malignes qui aient infecté la ville & la province; & pour en donner des exemples frappans, il suffit de citer ce qui nous arriva dans les années 1740 & 1750 ; le grand hiver de 1740 donna lieu au développement de ces fièvres funestes qui le suivirent : on n'avoit point vu de mémoire d'homme la sécheresse poussée aussi loin qu'elle le fut dans le cours de 1750; la dysenterie épidémique qui ravagea les environs de Lille pendant l'automne de la même année en fut l'effet ; mais l'humidité de l'air, même celle qui est excessive, cause rarement des maladies aiguës dans cette ville ; elle donne néanmoins plus de prise aux causes capables de produire des maladies chroniques, telles que certaines affections catarrhales & rhumatismales.

Ces deux extrêmes donnent lieu à différentes maladies, suivant la différence des saisons. Dans le printemps, on voit des gens de tout âge & de tout état, attaqués de rhumatismes, de fluxions, de fièvres intermittentes printanières & de maux de gorge ; les étés secs & chauds produisent souvent des fièvres bilieuses, putrides & quelquefois inflammatoires ; l'automne, à la suite d'un pareil été, est le temps où les maladies sont les plus communes, surtout s'il ne pleut pas; mais quand elle est tempérée, les maladies ordinaires sont des cours de ventre & des fièvres intermittentes, qui dans des corps cacochymes & usés par la crapule, dégénèrent quelque-fois en hydropisie ; l'hiver donne des fièvres catarrhales & des fluxions de poitrine, qui dans des sujets faibles ou mal constitués, conduisent facilement à la phthisie, les rhumatismes même inflammatoires ont lieu surtout pendant la gelée; c'est aussi dans cette saison que les vieillards périssent le plus souvent.

La Nature, comme on voit, ne pouvoit avoir plus de bonté & de prévoyance qu'elle en a eu à procurer à notre pays ce qu'il y a de plus salubre pour la vie & la santé de l'homme, mais nos habitans n'ont point eu autant de modération dans l'usage des biens qu'ils ont reçus de cette mère sage & généreuse; on peut leur appliquer avec raison ce proverbe, *plures occidit gula quam gladius*, c'est cette cause en effet qu'on voit agir le plus généralement dans leurs maladies. Nous voyons assez fréquemment & dans toutes les saisons l'apoplexie attaquer ceux qui font des excès dans le boire & dans le manger ; les deux tiers même de ces maladies viennent d'indigestion, ce qui jette souvent les médecins dans des méprises qui conduisent ses malades au tombeau, lorsque dans ce cas ils prodiguent la saignée. On voit aussi souvent l'asthme attaquer les personnes des deux sexes à un

certain âge: les femmes, surtout celles qui sont grasses & sédentaires, l'éprouvent plus souvent vers quarante-cinq à cinquante ans. On conçoit que le peuple doit avoir ses maladies particulières ; on voit en effet ceux de cette classe bien plus attaqués que les autres du scorbut, de rhumatisme, & de fièvres continues putrides & vermineuses ; leurs enfans, surtout ceux qui logent dans des caves, sont mal sains; on en voit de rachitiques ; on voit aussi parmi eux des affections scrophuleuses, mais elles y sont infiniment plus rares qu'à la campagne & dans la Flandre Autrichienne : la vie sédentaire que mènent ses personnes du sexe, & l'abus qu'elles font du thé & du café les rendent très-sujettes aux vapeurs, à la cachexie & à la leucophlegmatie, surtout dans l'âge critique. On voit aussi des hommes tomber dans la dernière de ces maladies : l'excès qu'ils font des liqueurs spiritueuses & surtout de l'eau-de-vie, & même de la bière, les jette dans ce triste état: ils sont connus dans tout se pays sous le nom de *blasés*. On voit par tout ceci, qu'on ne peut pas dire absolument qu'il règne dans notre ville de véritable endémie ; la seule maladie dont on puisse soupçonner un germe dans ses habitans, est le scorbut, qui se manifeste amplement aux gencives; les boissons tièdes & la négligence à se nettoyer la bouche en favorisent les progrès, mais il est rare qu'on ait à traiter le scorbut confirmé chez les Bourgeois.

Quant à sa garnison le soldat paye souvent en y arrivant le tribut au climat, soit par un effet de la fatigue de sa marche, soit par le développement d'un germe morbifique qu'il a pris dans les provinces d'où il arrive ; mais dès que la garnison a prolongé son séjour en cette ville, le peu de malades qu'on y voit, démontrent combien le pays lui est salubre: en effet, depuis la paix de 1762, nous n'avons pas cessé d'avoir douze bataillons & huit escadrons de garnison, & cependant nous n'avons jamais vu depuis le nombre des fiévreux & autres malades sujets au médecin, excéder quatre-vingts, le plus souvent il est entre quarante & cinquante.

Les maladies auxquelles les soldats sont plus sujets, sont les fièvres printanières, qui le plus souvent sont quotidiennes, tierces ou doubles-tierces ; quand l'été est sec, il leur est aussi contraire qu'aux Bourgeois ; leurs fréquens exercices les échauffent beaucoup ; comme ils changent rarement de linge, l'humeur de la transpiration reflue souvent dans la masse des liqueurs, & pendant ce temps, ils sont sujets au sinoque simple & quelquefois putride, selon la disposition. L'automne est pour eux la saison la plus pernicieuse ; d'un côté les fruits, surtout les moins chers, qu'ils achètent, agissent sur les premières voies;

d'un autre côté, la saison dérange la transpiration, de là des cours de ventre de bile verte & compliqués de fièvre ; des fièvres intermittentes de toute espèce, & quelquefois des fièvres continues, putrides & vermineuses; l'hiver presque toujours froid, humide & accompagné de brouillard, comme nous l'avons dit leur occasionne des rhumes, des fluxions de poitrine, & souvent des rhumatismes; les gardes qu'ils montent, & les factions de nuit pour lesquelles ils sortent de leurs corps-de-garde souvent échauffés par un poêle, les exposent davantage aux impressions du temps, & les rendent aussi plus sujets que les bourgeois à ces dernières maladies. Les Cavaliers ne sont pas moins exposés aux affections de poitrine pendant l'hiver : en effet, après avoir été longtemps dans des écuries ou l'air est humide & chaud, ils sont souvent obligés de passer tout-à-coup à un air froid ; on conçoit aisément quel doit être l'effet d'un changement si subit; enfin, nous voyons peu de soldats scorbutiques, autres que ceux qui viennent des villes maritimes.



Crotteux sur faïence de Lille

Si le climat d'un pays, son sol & la façon de vivre de ses habitans donnent naissance à bien des maladies, la nature y pourvoit aussi en quelque manière, par des productions différentes qu'elle fait naître dans chaque contrée, & par un instinct particulier qu'elle inspire à ses habitans pour s'en préserver ; on voit ici une preuve de cette dernière circonstance. **Il n'y a peut-être pas de pays ou le**

**peuple aime plus à se purger;** au renouvellement du printemps & pendant l'été, on promène le petit lait dans nos rues, comme l'eau à Paris; tout le monde court aux fruits bien mûrs & aux légumes ; le scorbut trouve continuellement son principe & son correctif dans le régime de nos habitans, car si d'un côté ils en favorisent l'action par l'excès des liqueurs tièdes & autres abus, ils l'arrêtent d'un autre côté par leurs soupers qu'ils font ordinairement avec de l'oseille, du pourpier, des épinars, de la chicorée, du cerfeuil & du cresson ; ils mangent fréquemment de ce dernier végétal en salade pendant l'hiver, il est rare qu'ils consultent leurs médecins pour cette indisposition.

Il y auroit un moyen préservatif bien plus propre de garantir nos habitans de la plupart des maladies qui les attaquent, c'est la sobriété; mais il seroit bien difficile de contenir un peuple adonné à la bonne chère & qui se trouve dans l'abondance.

On pourrait aussi le mettre en garde contre les vicissitudes inévitables de notre atmosphère, par la propreté du corps, la manière de se vêtir, & le choix de quelques liqueurs appropriées. Le célèbre Boerhaave veut qu'on quitte tard les habits d'hiver, & qu'on les reprenne dès la fin de l'été. Les chemises de flanelle pourroient être d'une grande utilité pour se garantir des rhumatismes & des affections catarrhales ; on en trouve la preuve dans nos moines, qui portent presque tous de la laine ; on en voit très-peu ou point du tout attaqués de ces affections. Ceux qui ont assez de facultés pour se permettre l'usage du vin, sont exempts de certaines fièvres vermineuses qu'on voit régner dans le peuple: dans les étés chauds & secs, la bile a beaucoup de pente à s'exalter ; cela produit souvent des épidémies dans ce pays ; peut-être pourroit-on les prévenir par des boissons aigrettes & l'usage des bains froids; la garnison surtout, susceptible de discipline, en retireroit de grands avantages.

La propreté est une des premières causes de la santé, c'est ce qu'on a reconnu ici bien évidemment pendant un été chaud ; nous avons alors en garnison, un régiment Allemand, dont les soldats se baignoient deux fois la semaine dans la Haute-Deule ; nous avons dans notre hôpital moitié moins de malades de ce régiment, proportion gardée, que des autres régimens François.

Nous n'entrerons point dans la cure des maladies dont il a été question, nous nous contenterons de quelques observations sur les indications générales qu'elles présentent. La plupart

des maladies inflammatoires n'étant point essentielles dans nos malades, la saignée ne doit pas être multipliée; la saburre des premières voies & la suppression de transpiration en sont les causes les plus communes, ce sont elles aussi qui doivent fixer l'attention du médecin. Aussitôt qu'on a soulagé la douleur par quelques saignées, on doit en venir aux évacuans, tels que le tartre stibié, l'ipécacuanha, le sirop émétique, les aposèmes de chicorée, la casse, la manne, la rhubarbe & les tamarins ; & même quand les cas ne sont pas graves, on peut employer le séné, la poudre cornachine, les pilules cochées & les sirops purgatifs composés; c'est par cette raison que dans beaucoup de pleurésies & de péripneumonies, on se voit obligé de vider les premières voies par un vomitif, sans quoi ce foyer entretient la maladie, en retarde la guérison, & peut même la rendre mortelle.

Les fièvres bilieuses & putrides demandent aussi les mêmes secours, après avoir remédié à la plénitude du sang ; autrement il survient des selles sereuses & symptomatiques qui retardent la coction & la crise de l'humeur morbifique; les décodions d'orge, de riz & de corne de cerf, ne leur servent souvent que de nourriture. Quand la maladie est avancée, on est souvent obligé d'en venir aux épi-pastiques, tant pour réveiller le ton des solides, que pour faire révulsion à l'humeur morbifique qui se porte aux viscères. Ces remèdes contribuent même quelquefois à attirer des dépôts critiques aux endroits où on les applique; la décoction de quinquina venant au secours, perfectionne l'ouvrage comme fortifiant & antiseptique.

Les maladies chroniques demandent pareillement des remèdes qui répondent à leurs causes & aux tempéramens des malades ; les rhumatismes sont souvent opiniâtres à la fin de l'automne ; les inflammatoires exigent des saignées réitérées, des boissons délayantes & légèrement diaphorétiques ; les autres cèdent quelquefois aux décodions de bardane ou de squine, aux frictions avec le savon & l'esprit de vin, & à l'application de la flanelle sur le membre affligé; si la douleur est opiniâtre, on en vient aux emplâtres vésicatoires & aux ventouses: on est quelquefois obligé d'allier les anti-scorbutiques aux autres remèdes, selon la disposition des sujets; les bains tièdes & de vapeurs réussissent très bien dans l'une & l'autre espèce.

Les fièvres intermittentes printanières, cèdent souvent à une saignée préparatoire, au régime & aux jus d'herbes ; si elles résistent, nous évacuons & nous en venons au quinquina; la fièvre alors disparaît

ordinairement pour toujours : si elle revient, ce qui n'arrive qu'à ceux qui sont usés par la crapule, ou qui ont le foie altéré, nous employons alors l'émétique, nous insistons sur les évacuans ; & si l'opiniâreté nous contraint d'en venir au quinquina, nous l'allions aux purgatifs, tels que la rhubarbe, la poudre cornachine, & même les aloétiques.

Les fièvres intermittentes automnales sont plus opiniâtres ; leur traitement ne diffère guère de celui des précédentes, mais il faut être plus réservé sur l'usage des fébrifuges; il ne faut pas les donner trop tôt autrement le malade est sujet pendant l'hiver à des rechutes très-sérieuses : il reste dans les viscères des embarras qui dans des corps cacochymes mènent à la jaunisse, à l'asthme & à l'hydropisie. Les fébrifuges qui nous réussissent le mieux dans cette saison, sont les amers unis aux apéritifs ; je me sers avec succès dans l'hôpital militaire, & nous usons en ville avec le même avantage, d'un opiat composé de quinquina, *une once* des sels ammoniac & d'absinthe, *ana, un gros* ; & de tartre stibié, dix-huit grains : sa dose est à *d'un gros* qu'on prend trois fois le jour. Ce remède rend le ventre libre & fixe la fièvre très promptement; je n'ai jamais vu un troisième accès même de fièvre quarte, après son usage<sup>1</sup>.

Pour guérir la leucophlegmatie, nous employons les décoctions de racines apéritives, les fruits-d'alkekenge, les mille-pieds, le vin du Rhin, l'eau-de-vie de genièvre l'esprit de sel dulcifié. Dans l'hydropisie ascite, nous ajoutons à la décoction des racines apéritives, l'usage d'une poudre hydragogue faite avec le jalap, la scammonée, l'iris de Florence, les hermodactes, le turbith, le mechoacan & la crème de tartre; quelquefois, nous nous sommes très-bien trouvés du vin scillitique & de l'esprit de Mindereci. Nous, regardons, les hydropisies ascites qui sont entretenues par le déchirement des vaisseaux lymphatiques, & celles dans, lesquelles il survient aux malades des taches rouges formées par la dissolution du sang, comme absolument mortelles.

La phthisie confirmée, a ici le même sort que partout ailleurs ; nous remarquerons, cependant qu'on a quelquefois le bonheur d'en guérir quelques-unes, en rappelant à la peau; une humeur dartreuse, dont le reflux ou la métastase faisoit le principe de la maladie. Il est rare que dans ce pays on soit obligé de traiter l'apoplexie par des saignées abondantes du bras, du

---

<sup>1</sup> Nous devons la formule de cet opiat fébrifuge aux réflexions & à la pratique des médecins qui s'assemblent tous les jours à Lille pour se communiquer leurs observations, conférer ensemble, & faire des lectures des meilleurs auteurs.

pied & de la jugulaire, comme cela est nécessaire, lorsque cette maladie vient à *pletora vasorum*. En effet, la plupart de nos habitans ont la fibre lâche, & le flux hémorroïdal vient à Leur secours ; l'art même fait le provoquer; si la nature le refuse. Dans les grands mangeurs & dans ceux qui sont sujets aux vertiges, nous émétisons, nous fortifions, & souvent nous mettons en usage les vésicatoires & les sinapismes : les eaux de Spa achèvent le reste ; souvent les vieillards & les gens de cabinet n'ont besoin que d'être fortifiés, & on réussit en remplissant cette seule indication.

Après avoir employé les anti-histériques dans les accès de vapeurs, tels que les potions faites avec les eaux distillées de fleurs d'orange, de tilleul d'armoise ou de matricaire, les teintures de castor, de succin, le laudanum liquide, la liqueur minérale anodine &c. nous employons les gommés nervines, telles que l'aloës, la gomme ammoniac, le galbanum, l'opopanax, &c. & nous finissons la cure par l'usage des martiaux; le travail & beaucoup d'exercice.

Les écrouelleux qui ne sont pas en grand nombre dans notre ville, trouvent du soulagement & même leur guérison dans l'extrait de ciguë, selon l'exposé du généreux M. Stork.

**Observations faites par M. Desmilleville à l'Hôpital militaire de Lille, sur différentes especes de pleurésies qui ont régné pendant les mois de janvier & février 1763.**

Les maladies qui ont régné dans notre hôpital pendant le mois de janvier 1763, ont été des plus aiguës, & le nombre en étoit considérable ; souvent on nous amenoit des soldats à la descente de leur garde ; ils étoient dès lors fort accablés, se plaignoient d'un point vif au-dessus ou au-dessous de la mamelle, avec une douleur lourde qui entreprenoit tout le côté malade, depuis la clavicule jusqu'à la dernière des vraies côtes, ces accidens étoient bientôt suivis d'une fièvre des plus violentes & presque toujours accompagnes d'une toux vive & sèche qui le plus souvent saisoit jeter des crachats sanguinolens.

Ces symptômes étoient communs à tous ceux qu'on nous apportoit, mais dans quelques-uns le frisson avoit précédé le point de côté ; ceux-ci se plaignoient bientôt d'une barrure au front; ils avoient la langue chargée & jaune, le goût amer, des envies de vomir continuelles ; il survenoit ensuite des cours de ventre bilieux accompagnés de vers ; la douleur de côté que ces malades ressentoient, s'étendoit davantage vers l'hypocondre, mais elle étoit moins vive, & la fièvre moins forte. [...]



Les Magistrats recevant Louis XIV en 1680

# L'administration municipale de Lille

**LA LOI C'EST NOUS** Aussi appelée la Loi ou Magistrat, l'administration communale de Lille est composée de 25 à 39 membres qui sont nommés "vos seigneuries". La signification des titres de ses membres est parfois obscure, tentons d'y voir clair.

## - 12 échevins dont le premier est mayer (et le second cottereau).

Désignés tous les ans par le prince à la Toussaint, ne pouvaient être réélus sans laisser un délai de deux ans entre leurs deux élections mais pouvaient, entre temps, tenir un autre poste dans le Magistrat. Il leur était interdit d'être proche parent d'un autre échevin, prud'homme ou rewart. Ils ont le statut de juges.

Le mayer préside les audiences, détient la clef de l'armoire de la trésorerie et du petit coffre contenant le ponchon (mesure étalon, poinçon) et ouvre le courrier adressé au Magistrat.

Les échevins composent des commissions : prisée des grains et essais des pains, net des vins des hôpitaux, rivages, processions et marchés, visite des eaux, fours et cheminées, garde des portes de la ville (jusqu'en 1667), surveillance des librairies et imprimeries, collège des médecins, Minck (marché au poisson), visite aux détenus aux Bons Fils (libertins et imbéciles), contrôle des prisons, plantis (espaces verts), rietz et sieu (maladrerie et chandelles - suif), visite des ouvrages (incendie), matelas, messageries, brouteurs, logement des troupes... Ces qualifications diverses expliquent la variété des archives conservées à la mairie de Lille.

## - Un rewart

Terme issu du flamand *Rust-bewaerder* (gardien de la paix, traduit en latin par *Respector Amicitiae*). Sans grande autorité au regard des échevins, il reçoit ceux qui se présentent, recueille les voix au conclave et fait connaître le résultat du vote. En public il passe devant les échevins, détenait les clefs de la ville et donnait le mot de passe du guet. Il était le chef de la police urbaine. Il doit tenir les rues et canaux libres de circulation et peut infliger des amendes. Il donne son avis sur les travaux en ville, est à la tête des commissaires au logement (des troupes en particulier), de la lutte contre l'incendie, de l'éclairage, fait la police des bêtes aux foires, nomme les crieurs, les guetteurs du clocher de St Pierre et participe à la visite aux fours et cheminées.

## - Un conseil de 4 voir-jurés et 8 jurés.

Les voir-jurés interviennent pour des actes de juridiction volontaire (gracieuse) comme l'enregistrement de contrats, les contentieux se réglant devant les échevins.

Les jurés servent de conseil aux échevins n'ayant voix décisive que dans les affaires de police et de finance.

## Les officiers permanents :

### - 2 conseillers pensionnaires

Conseillers techniques du Magistrat en matière de droit, préparent les conclaves en soumettant des textes à voter.

### - Un procureur syndic

Secrétaire des affaires extérieures de la commune chargé en particulier du courrier et des archives.

### - Un greffier civil

### - Un greffier criminel

### - Un trésorier



**En dehors de la Loi :**

**- 8 prud'hommes ou huit hommes**

Chargés des finances et en particulier des impôts à répartir (la taille). Intégrés finalement à la Loi. Nommés par les curés des quatre plus anciennes paroisses de Lille chaque année. Ils contrôlent les dettes et charges de la ville.

**- 5 apaiseurs** chargés de la basse justice

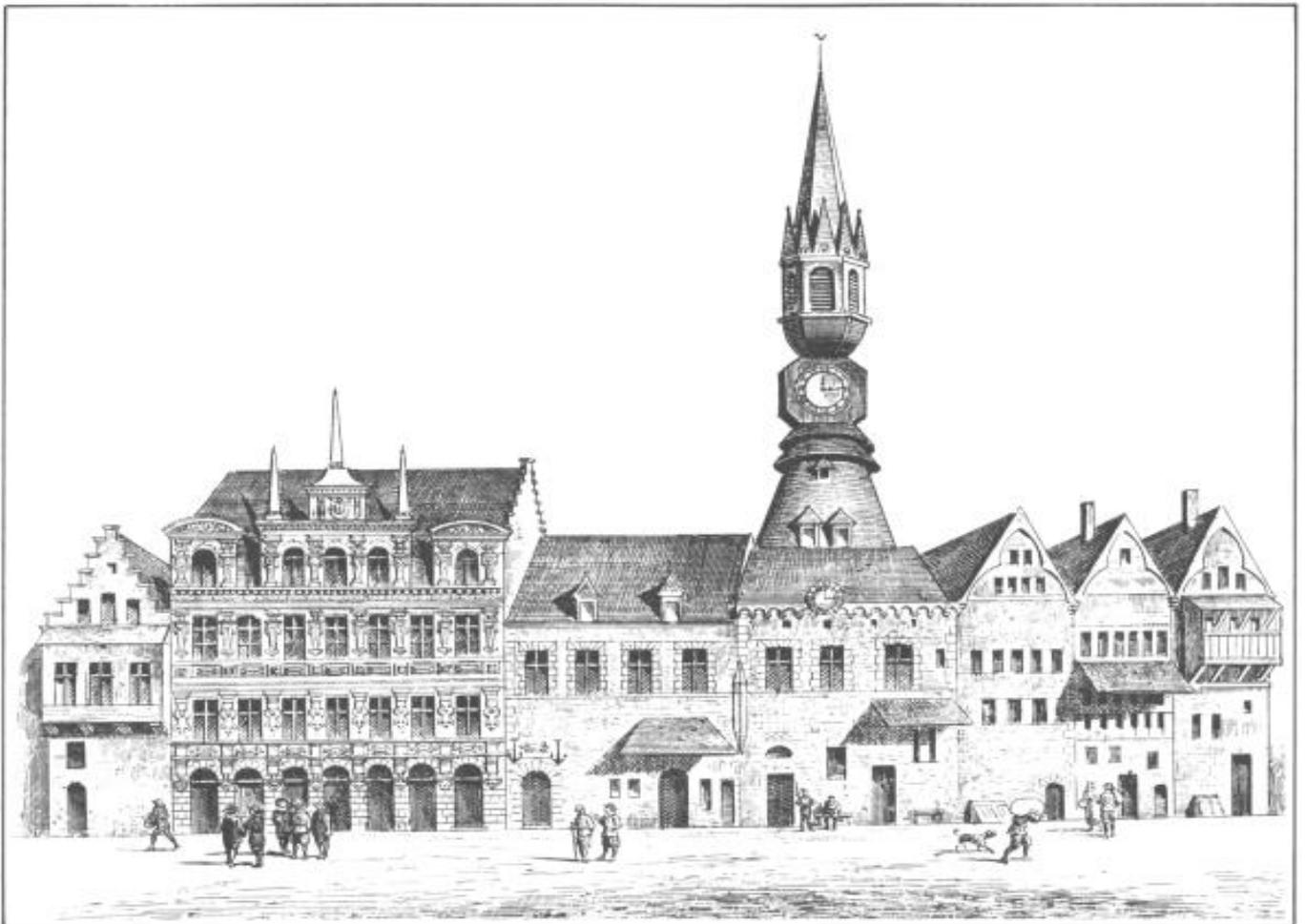
**- Un prévôt**

Qui représentait l'autorité du souverain. Publie les ordonnances du Magistrat, est entendu par lui concernant les affaires de police pour lesquelles il vote. Il appréhende les criminels à l'aide de ses sergents, visite les lieux dissolus et suspects. Juge d'instruction il mène, avec un greffier, les enquêtes et reçoit les témoignages, il semonce, conjure ou calenge. Il est aidé de commissaires de quartiers qui veillent à l'éclairage, contrôlent les étrangers, expulsent les mendiants et condamnent leurs logeurs, reçoivent les déclarations des cabaretiers, aubergistes et logeurs.

**- Les commissaires au renouvellement** qui se chargeaient du renouvellement des personnes choisies par le souverain (en dehors des échevins donc), le prévôt en fait partie.

Cf. *Histoire de Lille*, tome 1, Albert CROQUEZ, Ed. Raoust, Lille, 1935.

La Loi se réunissait en la halle et la justice s'y rendait dans une salle des plaids en façade. Sur la gravure ci-dessous nous voyons à gauche la nouvelle halle échevinale décorée (1593), à sa droite l'ancienne halle en deux bâtiments accolés avec horloge et, au milieu, le petit balcon pointu (*bretesque* qui ressemble ici à une ampoule médicamenteuse) où étaient proclamés les actes échevinaux. A l'arrière le beffroi de 1442. En 1664, l'ensemble des bâtiments de la halle sera vendu par lots en raison du déménagement au Rihour.



Construit en 1453 pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, le Rihour fut donc acheté en 1664 par le Magistrat au duc d'Arenberg sous réserve que différentes salles resteraient affectées à la gouvernance et au bailliage. La grande chapelle servait aux délibérations de la Loi.

# Résolutions du Magistrat

**DECISIONS** Le greffier du Magistrat de Lille transcrivait dans des registres les décisions prises. Ce type de document ne porte pas une dénomination très attractive mais recèle d'importantes informations historiques et généalogiques.

Tout d'abord ils contiennent les résolutions du Magistrat au sens classique du terme :

*Le XIX<sup>e</sup> de février XV<sup>c</sup> XLVIII fut conclu par échevins, conseil et huit hommes de la ville de Lille de faire le val et retenue d'eau que l'on prétend faire sur la rivière de la Deûle, de le faire a[...] du trau de retenue d'eau de Wambrechies en longueur de XIc IIIxx pieds et plutôt plus près que plus loin du dit trau et que le dit val se fera le plus tôt que faire se pourra.*

Ce qui est déjà intéressant pour l'histoire locale. Mais Jeannine DUQUESNE me signalait que ces registres contenaient également la liste des nouveaux bourgeois de Lille dont l'entrée était validée par les échevins. On n'y trouve donc pas les reliefs<sup>1</sup> de bourgeoisie mais les achats. Vous me direz qu'il existe d'autres registres consacrés aux achats et reliefs de bourgeoisie qui ont été dépouillés par Paul POVOAS<sup>2</sup>. Mais, d'une part il est toujours bon d'avoir plusieurs exemplaires contenant les mêmes informations parce que tout n'est pas toujours bien écrit, d'autre part les registres aux résolutions contiennent des informations supplémentaires à ceux des bourgeois.

J'ai donc consulté la liste des nouveaux bourgeois dans le registre du même nom et celle contenue dans le registre aux résolutions. Voici le résultat pour les achats du 4 janvier 1549<sup>3</sup>. En rouge les éléments n'apparaissant que dans le second registre (A.M.Lille 277 f°18 r°).

## Achats de bourgeoisie du 4 janvier 1549 :

- CARRETTE Anthoine, °Dermyn (*Bomy*) en Artois fils de feu Robert, marié avec Antoinette PLAISANT, dont Jacques, Anthoine, Francois, Ysabeau, Caterine et Jehenne.
- DE LE BIECQUE Loys, °Comines, célibataire fils de Beltremieu.
- DILLIES Nicollas, °Lambersart, célibataire fils de feu (*vivant*) Noël.
- GAMBET Grard, °Wazemmes lez Lille, *célibataire*, fils de Gilles.
- ROBBE Allexandre, °Saint-Andrieu, fils de feu Bertram, marié avec Elisabeth HACQUOUL, dont Sandrin, Jennin, Franchoise et Jenin.
- STIEN (*STEEN*) Philippe, °Comines, célibataire, fils de feu Guillaume.
- WAYMEL Loys °Lille, fils de feu Jean, marié avec Pélone MAHON, sans enfant.

Si certains personnages ayant acheté la bourgeoisie de Lille de 1508 à 1660<sup>3</sup> vous intéressent vous pouvez me demander la version des résolutions : [christophe@lillechatellenie.fr](mailto:christophe@lillechatellenie.fr)

<sup>1</sup> Lorsque le père était déjà bourgeois de Lille le fils ne faisait que relief (ou relever) de sa bourgeoisie, le plus souvent l'année de son mariage. Lorsque son père ne l'était pas il en faisait l'achat.

<sup>2</sup> La série monumentale de ce dépouillement n'est plus disponible à l'achat mais peut être consultée dans les différentes associations généalogiques ou sur genealo.net.

<sup>3</sup> Les registres de comptes contiennent également des informations complémentaires pour la même période 1547-1650.

# Meurtre du mayer une affaire de famille

**JUSTICE** Dans la "Brève description des choses les plus remarquées advenues tant en la ville de Lille qu'ailleurs" de cette revue, l'auteur signalait que le 25 octobre 1558, Charles de Nedoncel, escuyer, Sr de Havescamp, at esté bruslé vif, devant la maison eschevinalle de Lille, avecq un de ses valetz, pour avoir meurdry, le XVI<sup>e</sup> d'aoust dudict an, messire Jacques Rouzé, chevalier, Sr de Rabecque, son oncle, mayer dudict Lille.

Le procès du Sieur d'Havescamp et Vicoigne, fils de Georges et de Marguerite DE HABART, marié le 19/10/1556 à Lille avec Antoinette DE LE CANDELE fille de Guillaume Sg d'Herbamez, ainsi que celui de son serviteur sont relatés dans un registre des causes criminelles de la ville de Lille.

A.M.Lille 10813

f°82 v°



De **Charles DE NEDONCHEL écuyer, Sr de Havescamp** prisonnier qui la sied. Lequel combien qu'il se devist avoir maintenu, conduit et gouverné en choses vertueuses, afférentes à noblesse sans pratiquer ni faire actes y répugnant, ce néanmoins depuis qu'il a épousé Damoiselle Antoinette LE CANDELE nièce de Dame Anne THIEULAINÉ à présent veuve de Messire Jacques ROUSSE vivant chevalier, Sr de Rabecque et mayer de cette ville qui, en faveur de sa dite épouse, avait donné à la dite Antoinette auparavant ses mariages la terre et seigneur du dit Rabecque étant de bonne valeur et revenu à en jouir après le trépas du donateur suivant qu'il décédât sans enfants comme est advenu. Et que le dit feu Sr de

Rabecque eût élevé et nourri la dite Damoiselle jusqu'au dit mariage et depuis nourrit et traité en sa maison iceux Havescamp, sa femme et maisnies, le dit prisonnier a mu de mauvais et pervers courage pratiqué, sollicité, fait sollicité et donné charge et mandat à Antonio THIBAULT son serviteur domestique de chercher et trouver gens pour meurdrir et mettre à mort icelui Sr de Rabecque et même colloqué et sollicité aux dites fins avec plusieurs soudards à ce induis et venus vers lui et pour ce faire et accomplir promis et fait promettre grosses sommes par long espace de temps.

Mêmement la sainte semaine dernière le prisonnier a fait venir par son dit serviteur quatre soudards en cette ville pour tenir propos et donner indications à quoi les dits soudards n'ont, finalement, voulu entendre et se sont retirés. Le dit prisonnier continuant son mauvais courage a donné charge à son dit serviteur d'acheter de l'arsenic autrement appelée poudre de rat et sur ce que son dit serviteur lui en a apporté, le prisonnier après avoir enquis et trouvé que le dit serviteur était connu au lieu où il l'avait eu, a renvoyé le dit arsenic.

Lors de la (sainte) Madeleine dernière il a fait venir deux autres soudards du quartier de Saint Omer jusqu'à Lille et Marcq en Baroeul où son ménage se trouvait alors et où le Sr de Rabecque allait et venait hors temps d'affaires publiques de son office de mayer. Là il a colloqué plusieurs fois avec les soudards dont une fois auprès d'un champ avesti assez près du cabaret de "Valenciennes" entre Lille et Marcq, proche du lieu où le meurtre a été perpétré dans la ruelle du moulin qu'il leur a montrée, la plus commode lorsque le dit mayer va de Lille à Marcq. Il leur a promis 50 ducats ou écus d'or pour le tuer huit jours après et leur a remis de l'argent. Les dits soudards sont allés à Lille mais ne sont pas revenus.

La veille de St Laurent le dit prisonnier et son serviteur sont partis de Lille à cheval pour aller à Saint Omer où il a revu l'un des soudards non recouvrable mais son serviteur a parlé avec un autre avec qui il a fait affaire moyennant 100 écus après quoi ils sont tous revenus à Armentières le lendemain. Puis le lendemain leur a demandé de venir gîter près du dit Marcq, les vît le samedi pour leur dire que le Sr de Rabecque passerait le mardi pour retourner à Lille. Le lundi 15 août il est à nouveau allé les voir dans la ruelle pour les encourager à tuer.

Le mardi le serviteur et l'homme sont partis au point du jour avec pistolets ou arquebuses chacun. Ils ont guetté la sortie de chez lui du Sr de Rabecque seul sur un petit cheval et, par un autre chemin, sont allés l'attendre dans la dite ruelle couverte d'une haie empêchant le dit Sr de les voir. A son passage ils ont tiré de trait de poudre de pistolet ou arquebuse au chef (à la tête) dont il tomba de son cheval de sorte que le dit Sr termina tôt après sans confession et en la même heure, et lui fût ôtée la bourse qu'il avait attachée à ses chausses.



Après quoi le dit homme et serviteur se sont ensemble, en grande hâiveté, retirés et, par chemins détournés, se sont retrouvés au soir à Saint Omer. Incontinent le meurtre le prisonnier qui était à Marcq est venu assez près du lieu où se trouvait le corps sans vouloir entrer ni faire aucun devoir bien qu'on le lui ait demandé. Après quoi il est rentré à Lille et, sachant que les hommes étaient à Saint Omer, leur a envoyé un homme à cheval avec lettre pour son serviteur l'avertissant de se cacher chez son bailli et procureur Florentin MOREL où il est resté trois à quatre jours.

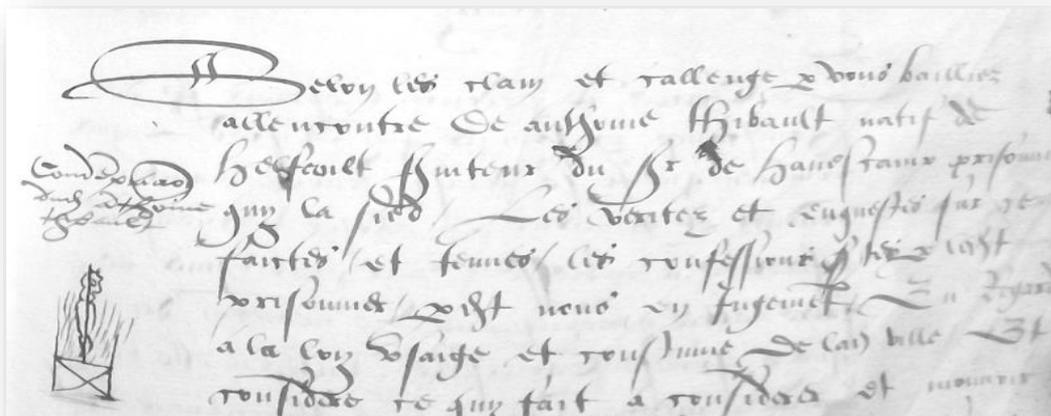
Condamné dès après dîner à être traîné sur une claye depuis les prisons jusqu'au-devant de la halle échevinale de Lille et illec sur un hourd soit lié à une estaque (poteau) et brûlé vif tant qu'il soit mort et, ce fait, le corps sera mené au Riez de La Madeleine et illec en lieu dûment mis et attaché à une estaque. 25 octobre 1558.

f°78 v° **Antoine THIBAUT natif d'Helfaut** (62), serviteur du Sr de Havescamp est allé chercher des soudards à Saint Omer, a participé aux conversations en vue de tuer le mayeur, est allé chez Jean LEMESRE, apothicaire à Lille acheter pour un gros d'arsenic qu'il a voulu rendre par un serviteur du cabaret du "Lion Noir" qui a refusé.

Est retourné en juillet à St Omer pour trouver d'autres soudards qui n'ont pu venir étant retenus par leurs capitaines à raison de ce que les Français étaient à Dunkerque et environs après quoi il est allé à Gravelines où était toute la gendarmerie pour y trouver un homme propice pour faire le dit meurtre et, finalement, après la défaite des Français aux environs de Gravelines, il a trouvé deux autres soudards qu'il a amené à Lille les entretenant en divers logis et cabarets.

Ce groupe ayant failli est allé avec son maître à Saint Omer en trouver un autre avec qui il est allé loger à Wambrechies proche de Marcq le vendredi puis sont partis à Ypres après avoir rencontré le Sr de Havescamp le samedi pour revenir à Marcq le lundi 15 août. Finalement a procédé au meurtre comme a été dit.

Condamné le 25 octobre 1558 à la même peine que son maître.



# Vagabonds et fainéants dérangent le bourgeois

**GENEURS** Ces personnages ne sont pas admis à Lille d'autant plus s'ils ne sont pas Lillois d'origine. Un registre conservé aux archives municipales de Lille établi la liste de ceux qui se font expulser ou sont invités à prendre un emploi, au besoin on leur en donnera un de force. J'ai relevé les non-Lillois mentionnés de 1724 à 1730, classés ici par ordre de lieu d'origine. Le détail peut être obtenu sur demande.

A.M.Lille 10878

*Nous rewart, mayeur, échevins, conseil et huit hommes le la ville de Lille.*

*Par notre ordonnance du 20 novembre dernier nous avons enjoint aux étrangers qui n'ont point obtenu notre permission de demeurer en cette ville, d'en sortir en dedans quinze jours à peine que le dit temps passé ils en seraient chassés et que s'ils y revenaient, ils seraient punis comme gens sans aveu et vagabonds et étant important de ne pas souffrir pareils étrangers en cette ville, d'empêcher la mendicité, fainéantise et oisiveté aux gens qui sont en état de travailler et leur procurer du travail, nous déclarons d'avoir rétabli dans la maison forte le grand moulin à moudre blé qui est présentement en état de travailler et d'occuper tous les fainéants et vagabonds tant de cette ville qu'étrangers, auquel effet nous avons établis des commissaires pour faire appréhender pareils fainéants et les faire conduire dans la dite maison forte pour y travailler et moudre les grains de la dite maison avec pouvoir et autorité de les y retenir à titre de correction ayant charge les sergents des pauvres de les arrêter et de les faire enfermer dans la maison forte pour ensuite les représenter à nos dits commissaires qui pourvoiront à leur travail et monture, et voulant notifier nos intentions à cet égard, nous avons défendu et défendons à toutes personnes étrangères et autres de mendier en cette ville, sous tel prétexte que ce puisse être à peine d'être appréhendées et d'être enfermées en la maison forte pour y travailler à moudre grains.*

*Voulant que les gens sans aveu, vagabonds et fainéants qui demeureront dans la fainéantise et oisiveté et sans travailler soient aussi appréhendés et conduits dans la maison forte pour y travailler.*

*Enjoignons aux sergents des pauvres de tenir la main bien exactement à la présente ordonnance, sans faveur ni dissimulation à telle peine que de raison.*

*Et pour que personne n'en ignore, la présente sera lue, publiée et affichée partout où besoin sera.*

*Fait en conclave la Loy assemblée le 10 de mars 1724 signé H.J. HERRENG. Publiée à son de trompe à la bretesque et par les carrefours de cette ville le 10 Mars 1724 par le soussigné sergent à verges d'échevins.*

*Signé P.A. LACOSTE*

**Abbeville** RIBUS Jean; **Aix** BRISBOIS Noël; **Amiens** CATHELIN Pierre, GERMAIN Jean Baptiste, TRUFAUX François Joseph, VISEUR François; **Anvers** BAYART Jean Baptiste, DANSET ou DANSEL Louis Paul, TAYART Jean Baptiste; **Armentières** DAMBRIN Louis François, DUBOIS Sylvestre François, DUBOIS Sylvestre François, WELEIN François Félix; **Arras** BAYART Adrien Joseph, DEBALENCOURT Henri Alexandre, DELEUSE Philippe François Antoine, DERANSART André Joseph, DORLEZ Jacques Joseph, GUIDOU Jacques François, LEPAGE Charles Antoine, RIGEL Bartholomé, SIROUX Jacques; **Ath** SAINT MOULIN Jean Baptiste, SIMONTIN Jean Baptiste; **Auvergne** BESON Jean; **Avelin** ISAAC Philippe François; **Avesnes** GOBLES Laurent; **Bailly Fasseu en Artois** PHALEMPIN Philippe; **Besançon**

DOMINIQUE François; **Béthune** DESCAMPS Louis; **Bondues** DUROT Henri Joseph; **Bouchain** MOREAUX Mathias Joseph; **Brest en Bretagne** BERTIGNAN Jean Baptiste, BIBERT Louis, GRENET François; **Bruges** VANDERBECQUE Antoine; **Bruxelles** LIEGEOIS Antoine, MATHIEU Bastien; **Calonne sur la Lys** DELASUI Jean; **Cambrai** DELAIR Jacques, DELAROISSE Robert, GILLIARD Jean, TONDEUR Toussaint; **Carmei en Bretagne** DANGER Jacques; **Charleville** NOISEZ Jean; **Chiviny en Franche Comté** PINTIN François; **Cléry lez Amiens** GAUDIERE François; **Cologne** DELASSUS Jean; **Colonfeu en Picardie** JUMEAU Jean; **Douai** BUCQUET Pierre François, DELECESE Louis Joseph, DUPONT Joseph, GERNEIN Hubert, HOCHIN Laurent, LOCQUIFIER Jean François Joseph, TESMAU Antoine Joseph, VANACKERE Antoine, WALLERS Antoine; **Dourge lez Douai** DUPONT Jean Baptiste; **Dunkerque** NULAN Nicolas; **Encour Franche Comté** HIVAN ou YVAN André; **Ennevelin ou Heneulin** EDDEBAUT Benoît; **Galone ou Herlande** DEFLINES Richard; **Gand** DUVIVIER François; **Gruson** BOUGIN Jean Antoine; **Hacq ou Ascq** MEURICE Josse; **Hermandy** BRIOT Pierre Denis; **Houplines** AERTS Henri, AERTS Henri; **Italie** MARTINO Pierre, SIPHAETO Antoine Marie; **Juif** PEIGNE Jacques Joseph; **La Chapelle lez Paris** DIEUX Claude; **La Rochelle** ALLARD Jean Baptiste; **Lessines** VISEUR Georges; **Leue** MONTICHEL Julien; **Liège** BAUDUIN Jean; **Linselles** DRUART Jean Baptiste; **Lorraine** MARCHAL Pierre; **Lyon** CHICOT François, PECOLET Jean; **Malines** LESCRIPTION Jean; **Mans sur Somme** LECOCCQ Jacques; **Maubeuge** MICHEL Mathias Joseph; **Merville** MALBUIANT Jean François; **Metz en Lorraine** DUSAUSOIT Antoine; **Moncheaux** COURTECUISSIE Toussaint; **Mons** DUSART Jean Joseph, LEBRUN Joseph; **Mons en Baroeul** CARPENTIER Jean Jacques Joseph; **Morne en Berry** MATHON François; **Namur** CREVECOEUR Manuel, SOMBERLA Chrétien Joseph; **Noyelles** MARCHAND François Joseph; **Orléans** BASIN Jacques; **Paris** CADET Claude, CHICOT Jean Baptiste, COCHOIT Pierre, CROCHE Jacques, DAIHE Jean Baptiste, DERETS Antoine Julien, DESSOEURS Joseph, ROUSSEL Charles; **Pèlerin** GARDIEN Bernard; **Péronne** LETELLIER Dominique; **Petit Saint Quentin en Terras** DRUART Gabriel; **Pont à Tressin** FOURNIER Claude Joseph; **Quesnoy** GUILBERT Jean Antoine, TINTE Jean Baptiste; **Quintiny lez Cambrai** COIN ou COISNE Jacques Jean; **Renaix** DELEVOYE Jean Baptiste; **Renty** BRANTY Frère Jacques; **Roncq** VADIAU Joachim; **Roubaix** LEPERS Augustin, MEURICE Adrien, ROUSSEL Pierre Paul; **Saint Amé** VANDENDRIESCHE Jean Baptiste Joseph; **Saint Florent** GUICHETTE Pierre; **Saint Géry** GODIN Jean Julien; **Saint Léger** HERRENG Jean Baptiste Joseph, HERRENG Jean Baptiste; **Saint Omer** BOUVART Jacques, DESFORCHES André Joseph, MARTIN Pierre Joseph; **Salon sur Somme** DUPREZ André; **Santes** DELEFORGE Marc, DELEFORGE Marc Antoine; **St Hubert de Boucheveny** MORY Jean; **St Pierre Menville lez Rouen** BALISSE Pierre; **Templeuve** HERBAUT Jean Baptiste; **Tiennes lez Aire** LECLERCQ Pierre Désiré; **Tourcoing** WARTEL Jean Dominique; **Tournai** BARGEBAN Henri Joseph, BARGIBAN Henri Joseph, BELIN Pierre Joseph, BELIN Pierre Joseph, BISMANN Maximilien Joseph, COEU Nicolas Joseph, DELEPORTE Pierre François, DESCREPEL Louis Joseph, DESFONTAINE Bruno Joseph, DEVAL Nicolas Joseph, FROMENT Jacques Philippe, GHAIL Joseph, LAIGNIAU Nicolas Joseph, LANGLET Pierre François, LELONG Philippe Joseph, LEPLAT Pierre François, MALLE Jacques Joseph, NOEL Jean Baptiste, QUENEUL Antoine Joseph, RICHARD Jean Baptiste; **Touraine** LECOMTE Pierre; **Turenne** BRANCOURT Pierre; **Valenciennes** CANONNE Toussaint, CORDIER Joseph, DELEMOTTE Jean Charles, GUILBERT Bernard Joseph, LADRIERE Jean François, LEMAY Adrien Joseph, MATHIEU Louis; **Vaucouleurs** VAUCOULEUR Jean Baptiste; **Warneton** LEFEBVRE Josse; **Wazemmes** BRASME Romain Joseph, BUISINE Antoine, CORPAIN ou COPAIN Jean Baptiste Joseph, POLLET Jean Baptiste.



# Homicides et blessures

## la vie en communauté

**SANG ET MEURTRE** Autre registre intéressant qui reprend toutes les déclarations d'homicides et blessures commis à Lille de 1613 à 1621. Ce n'est pas le compte-rendu de procès mais l'enregistrement de témoignages indiquant la parenté et l'âge des déclarants ce qui en fait un document très intéressant pour les généalogistes qui n'ont que peu d'informations à cette époque. Ces témoignages sont également importants pour les informations sur les mœurs lilloises qu'ils contiennent. Voici l'extrait des premiers actes du registre.

### A.M.Lille 10795

*Registre aux injonctions des homicides et blessures commençant le Xe de juing XVIc treize et finant le (blanc).*

10/06/1613

Jean TACQUET fils de feu Jean, tisserand de draps et foulon âgé de 40 ans, couché, malade

Nicolas DELETOMBE fils de la veuve Pasquier ACQUART et auparavant de maître Jean DELETOMBE

Jean DELECOEUILLERIE fils de feu Jacques dit "Tout ou rien", porteur au sac âgé de 65 ans

Antoine DIDIER fils de feu André, foulon âgé de 26 ans

Pierre OBRE fils de feu Pierre, cordier au faubourg Notre-Dame âgé de 40 ans

Pierre DUROT fils de Clément, peigneur de sayette âgé de 36 ans

TACQUET a accusé la dite veuve d'avoir dilapidé le bien de ses enfants mineurs de son second mari après quoi le dit DELETOMBE l'a frappé d'une happe.

20/07/1614

+ Louis DELAOUTRE, couturier, marié

Jean DESTREZ fils de Balthazar, savetier âgé de 24 ans

Antoine FOURNIER fils de Claude, futailier âgé de 23 ans

Antoine HERMEZ fils de feu Jean, charpentier rue de Courtrai âgé de 37 ans

Jean DESONDRE, filetier

Pierre ROGIER fils de feu Charles, charpentier âgé de 23 ans, blessé

Tué et blessé par des soldats.



12/03/1614

Paul DAVESNE fils de Laurent, couturier au faubourg de La Madeleine âgé de 21 ans, couché, malade puis mort

Mahieu MEURISSE fils d'une veuve au faubourg Desreigneaux, lustreur

Jean MARISSAL par erreur puis Jean VASTAN vendant brandevin et foulon au dit faubourg enfuit sur les franchises d'Haubourdin

Jean LECLERCQ fils de Jacques, sayeteur âgé de 19 ans

Hubert DELERUYELLE fils de feu Vincent, hôte au faubourg Desreigneaux âgé de 32 ans

Ghislain DELEPOUILLE fils de Louis, boucher au faubourg Desreigneaux âgé de 33 ans

Laurent DAVESNE fils de feu Jean, couturier au faubourg de Courtrai âgé de 48 ans, père du dit Paul Marguerite FROISSART femme du dit Laurent DAVESNE âgée de 45 ans  
Adrien CLOBOURSE fils de feu Philippe, hôte où pend l'enseigne "Comines" au faubourg de Courtrai âgé de 32 ans  
DAVESNE rentrant chez lui a été frappé d'un coup de couteau, le dit MEURISSE criant de le tuer au dit VASTAN.

06/08/1614

Philippe LEFEBVRE

Laurent FRAGIA fils d'Antoine Vicensio, docteur en médecine âgé de 33 ans

Nicolas RAMMANEGIA marchand

Jean DESRUILLES de la rue St Etienne adonné à la boisson

Philippe COUSIN fils de feu Nicolas, bourgeteur âgé de 33 ans

Jean REGNART fils de feu Jean, sayeteur âgé de 46 ans

DESRUILLES a insulté la femme de LEFEBVRE alors qu'il était à sa porte avec elle, il est renté et a pris son épée avec laquelle il a blessé le dit DESRUILLES à la tête et lui coupant un doigt étant encouragé par la foule.

07/08/1614

Thomas DUTHOIT fils de feu Jean sayeteur âgé de 45 ans, couché, malade

Jeanne DUPONT femme de Jean GHERLETTE entre deux portes de la Barre âgée de 41 ans

Pierre DUTHOIT fils de feu Pierre, sayeteur, neveu du dit Thomas, devenu soldat

Mahieu LAIGNEL fils de Philippe, sayeteur âgé de 24 ans

Thomas DUTHOIT s'est réfugié chez la dite DUPONT après être tombé blessé par le dit Pierre DUTHOIT, sur le petit enfant qu'elle avait avec elle.

04/09/1614

+ Gaspard CLICQUET revenant de la ducasse d'Hérrin

Pierre DELECOURT fils de feu Philippe, charton, serviteur de feu Gaspard CLICQUET, âgé de 62 ans

Pierre QUINTIN natif de Ronchin ayant demeuré chez Gaspard CLICQUET

Françoise MENGIER fille à marier de Nicaise, âgée de 22 ans

Pierre PHILIPPO fils de feu Jean, tisserand de toile et manouvrier âgé de 49 ans

Mahieu DUBUISSON fils de feu Jean, manouvrier chez le dit CLICQUET, âgé de 20 ans

CLICQUET a demandé à ses serviteurs et à QUINTIN de lier les waras sur les champs ce qu'il n'a pas fait mais est allé boire laissant les waras sous la pluie après quoi ils se sont disputés dans l'étable, le dit CLICQUET étant ivre. Puis vient un maçon de Seclin pour dormir au grenier qui trouvât le dit étendu sur le pas de la porte de l'étable, blessé à la poitrine et le dit QUINTIN en fuite.

12/09/1614

+ Jean DEGAND

Claude PARMENTIER fils de feu Philippe, hôte au "Saint Bertin" au faubourg de la Barre âgé de 38 ans

Pierre LALLIER procureur

Jacques MENGIER fils de Louis, charpentier âgé de 32 ans

Pierre ROGIER fils de feu Charles, charpentier chez Jacques MENGIER, âgé de 24 ans

Léonard BOLLET fils de feu Jean, tachetier au faubourg de la Barre âgé de 48 ans

Jean DUMONDIDIER

Betreumieux DEBRABANT

Pierre MUCQUIN, ouvrier

Charles LEROY



Jean WILLANNE

Melchior HENNEBO

DEGAND, après une soirée arrosée, a frappé un soldat du prévôt nommé Antoine dit Parmentier d'un coup de riuellé à quoi il a répondu en le menaçant de son épée puis le soldat parti et fut cherché de querelle pour quoi il le tua d'un coup d'épée mais le défunt eut le temps de se confesser à un Père Jésuite qui passait par là.

29/11/1614

+ Maître Antoine BONVOISIN grand clerc de l'hôpital Comtesse et sous-diacre

Maître Toussaint HENNEGRAVE fils de feu Martin, maître chirurgien et chirurgien pensionné à l'hôpital Comtesse âgé de 42 ans

Père Jacques FRANCHOIS chapelain de l'hôpital Comtesse

FRANCHOIS a donné un coup de couteau à BONVOISIN dont il se repend.

17/01/1615

+ Jean DELEMOTTE fils de Jean, charpentier, fils de Margot NICQUET

Marie DELEHAYE femme de maître Philippe FONDEUR, âgée de 34 ans

Simon MATON fils d'André, fournisseur chez Jacques JACQUEMON, âgé de 20 ans

Freminne DUMOLLIN veuve de François LEGRAND rue St Etienne âgée de 33 ans

Jacques TASSART fils de feu Pierre, cordonnier rue Desclinoise âgé de 45 ans

Jean HEUVIN fils de Philippe, âgé de 14 à 15 ans

Philippe HEUVIN fondeur de cloches

Michel MACAULT fils de feu Jean, natif de BOVIMY pays d'Artois, cabaretier demeurant avec la veuve Jean DELEZENNES, âgé de 20 ans

Jean CHARLART fils de feu Cornille, épicier âgé de 37 ans

Maître Jean VANHOVE fils de Pasquier, chirurgien âgé de 30 ans

Louis PERCOUL fils de feu Jean, bourgeois âgé de 35 ans

Jean MUISSART fils de feu Jean

Maître Pierre DUPONT docteur en médecine âgé de 61 ans

François REGNIER

Jean CHARLART apothicaire rue St Etienne

François VAAS chausseteur caché au couvent des frères mineurs blessé au bras

Betreumieux VANRIS

DELEMOTTE et un jeune homme (le dit VAAS) sont allés attendre le mari de la dite DELEHAYE chez elle en buvant, DELEMOTTE a demandé au jeune homme de lui prêter 24 sols mais il n'a pas pu les lui prêter, ils se sont disputés dans la rue ensuite, blessant le dit DELEMOTTE au ventre.

07/02/1615

Robert DELATTRE fils de feu Jean, conseiller de leurs altesses et général des monnaies âgé de 53 ans, couché, malade

Jacques LAGACHE fils de feu Jacques, orfèvre âgé de 30 ans

Danielle DUMOLIN femme de Clément DELEFOSSE notaire, âgée de 52 ans, belle-mère du dit LAGACHE

Gilles STENNE fils de feu Jean, orfèvre chez Jacques LAGACHE, âgé de 21 ans

Josse BAYART

Cornille REGNIER orfèvre près du Dauphin

Jude BOUCHERIE

Jacques GAIGNART ancien orfèvre, ivre, marié avec belle-mère

DELATTRE ayant été porter un calice chez REGNIER alla voir le messenger de Tournai chez BOUCHERIE, étant devant la porte GAIGNART l'a frappé par derrière d'un coup de couteau à l'épaule.

29/03/1615

+ Jean DELEVERE

Nicolas BARGHE

Nicolas RICQUIER fils de feu Jean, sayeteur âgé de 21 ans

Nicolas A LE BARBE fils de feu Betreumieux, sayeteur âgé de 21 ans

Pasquier DILLIES  
Noël DILLIES  
Germain STALLIN  
Jean GROSSIER le jeune  
Pierre NAVE  
Jean PIAT, cordonnier  
Des Flamands ont agressé des Wallons.

02/05/1615

Jean CROMBET fils de Jean, bourgeteur âgé de 25 ans, couché, malade  
Jean (blanc) bourgeteur chez PENNEL  
Jean BATAILLE fils de feu Jean, rassembleur de fiens rue de la Curie âgé de 40 ans  
Jeanne LOCQUIFIER veuve de Martin PORTEMON, buresse âgée de 64 ans  
Jean PATIN fils de feu Noël, tellier âgé de 24 ans  
Marie LOUANT  
CROMBET n'ayant trouvé sa femme chez lui le soir est allé la chercher, trouvant un homme se querellant avec la veuve Martin PORTEMON au coin de la rue du Bois Vert, le poursuivant, lui, d'un couteau et le blessant au bras.

25/06/1615

Thibaut DUBOIS fils de feu maître Michel, savetier âgé de 17 ans 15 jours, dans son lit, malade  
Avec Charlo âgé de 13 à 14 ans, Nicolas, Betreumieux et fouan (pas de noms précisés). A la suite d'une bagarre il reçu un coup de couteau aux reins.  
Ayant fait recherche a été trouvé que ce sont des garçons et vagabonds allant d'un côté et d'autre comme aussi le blessé étant le plus vieux.

06/07/1615

Robert LEGHIEZ fils de feu Robert, benneleur de Charles GREAULME caufourier, âgé de 23 ou 24 ans, couché, malade.  
Jean LOZIN fils de feu Claude, sayeteur âgé de 27 ans  
Mahieu COLLET fils de feu Thomas, chartier du dit GREAULME, âgé de 50 ans  
Mahieu COLLET  
(blanc) PATIN serviteur de maçon au faubourg des Malades  
PATIN battait sa femme qui avait eut la jambe brisée l'hiver dernier, qu'elle traîne encore dont LEGHIEZ pris la défense et reçu 4 coups de couteau au bas ventre, côté et dos.

07/08/1615

Philippe LONGHESPEE fils de François, bourgeteur natif de SANTES âgé de 22 ans, couché, malade  
A trouvé sur son chemin un homme tourmenté dont il s'est inquiété, lui répondant "je ne vous demande rien" puis l'a agressé d'un caillou jeté à la tête et continuant à le frapper à la tête.

12/09/1615

+ Jean GRANDEL cousin du dit ROUSSEL  
Jean ROUSSEL fils de feu Antoine, laboureur à BERQUEHEM âgé de 25 ans  
Nicolas CARPENTIER briqueteur et cordonnier au faubourg de La Madeleine  
Jean WATTRELOS fils de feu François, hôte au "Neuf Hesdin" faubourg St Pierre âgé de 36 ans  
Adrienne DESMARETZ femme du dit Jean WATTRELOS, âgée de 36 ans  
GRANDEL et ROUSSEL se promenaient au marché puis allèrent au cabaret de Marie SIRON où ils burent avec le dit CARPENTIER puis dans un autre cabaret buvant avec les bourleurs et mangeant molue, **faisant un pari sur la quantité de bière bu** pour quoi ils se sont disputés et le dit CARPENTIER a donné un coup de couteau au bas du dit GRANDEL dont il est mort.



# Sentences criminelles concernant des Lillois

**LES LILLOIS AUSSI** Dans un numéro spécial du Castelo-Lillois je vous avais présenté les sentences criminelles de la châtellenie de Lille. Il existe le même type de documents ne concernant que les Lillois, ce qui n'empêche pas les mentions de non-Lillois comme victimes ou comme coupables. Voici un résumé des informations d'intérêt généalogique, sans reprise des raisons de leurs comparutions pour les premiers procès. Le détail peut être obtenu sur demande.

## A.M.Lille 10813

### Sentences criminelles de la ville de Lille 1556-1561

(L'année commence après Pâques et non pas le 1<sup>er</sup> janvier)

Derrière le crochet j'ai indiqué les autres personnes citées dans l'acte

#### 1556

F°1r° - 7385 - Robert LEQUEUX dit Grand Robin ° **WARCOING** habitant **SAINT POL** allant à **BERLETTES**.

F°5 - 7387 - Pierchon DUMOLIN.

F°5v° - 7388 - Jeanne BOUTON ° **ENNETIERES EN WEPPE**.

F°6r° - 7388 - Gillette DUTHOIT dite Gyon femme d'Augustin LALL... ° **MEOIN** puis à **HAUBOURDIN** [Jean BELLEMAN de Lille.

F°6v° - 7389 - Jean CARPENTIER fils de feu Nicolas ° **ARMENTIERES**.

F°7r° - 7389 - Jean PREVOST ° **SAINT AMAND** lez **PAS EN ARTOIS**.

F°7r° - 7389 - Jacques DE BEAUGRAND dit Langèle fils de feu Antoine, charton ° Lille [Jean JACQUART de Lille.

#### 1557

F°8v° - 7391 - Jacques WAUCQUIER dit de Carvin ° **CARVIN** [Péronne DELEZENNES, Jean SEGON, Marie GOSSUIN fille de Mahieu, Liévin BARBIER.

F°11r° - 7393- Robert BELVAL ° **BERLES** lez **BERLETTES** à **SAINT POL**.

F°11v° - 7394 - Paul DE DEUXVILLES fils de Simon, tondeur de grandes forches.

F°12r° - 7394 - Catherine ANNE épouse de Laurent GABRIEL, Jeanne BONNEVIET veuve de Georges BABAT, Anne SAZANE épouse de Nicolas CAHEYE, Margne ANDROY, Victoire épouse GUINCO, Marguerite épouse CAIGNOLY, Hélène épouse MICHIEL, Marie Catherine femme de Torca MICHEL, Catherine COULET épouse d'Andria COURAN, Catherine BALITSA veuve Tranon COURAN et autres accoutrées en Egyptiennes.

F°12v° - 7395 - Jean DE HARDUIN dit Grand Quynot ° **BONDUES** [Maître Baude LEVASSEUR, Jean FLAMENT.

F°16r° - 7398 - Quenot DUQUESNE fils de Simon ° **TOURNAI**, sayeteur.

F°16v° - 7399 - Paul DE DEUXVILLE à tué Roger BAUWET il y a un an ½ opposé à Henri et Jacques BAUWET frères du défunt, Artus DELANNOY et Catherine DUPRET sa femme auparavant veuve du dit défunt.

F°18r° - 7400 - Cyprien LHERNOULD dit Daniel fils illégitime de feu Jean ° **WAMBRECHIES** [Jean THEVELIN fils de feu Jean, Mahieu LHERNOULD dit Daniel fils de feu Jean de **COMINES**, Pierre DEGRUISONS fils de feu Nicolas, Nicolas THEVELIN dit Collin, Jacques LALLEMAND, Jean BECQUART et Pierre LEMANNIER l'aîné.

F°20r° - 7403 - Jacquet DOBY dit Le Camu fils de feu ..., foulon de draps ° Porte des Raignaux [Jean DESMAZIERES et Pierchon MACHON.

F°23r° - 7505 - Antoine DUHEM fils de feu Antoine ° **MESSINES**, tisserand de draps.

F°23r° - 7405 - Pierre MARTIN fils de feu Antoine, ° **ARRAS**, sayeteur [Martin DESSAIGES.

F°23v° - 7406 - Martin DESSAIGES fils de feu Martin ° **ARRAS**, sayeteur.

F°26 r° - 7408 – Grard MARQUANT fils de feu Hellin a tué Antoine AUPATIN dit Lolo opposé Jean DUBOIS époux de Marguerite HOCHEPIED auparavant veuve du dit défunt, Antoine et François HOCHEPIED, Philippe LEFEBVRE, Jacques PLANQUETTE et Goes HAUST parents du dit défunt, tuteurs de ses enfants.

F°28r° - 7410 – Hubert DELEFORTRIE fils de feu Robert, foulon et Catherine DELEFORTRIE sa sœur.

F°28v° - 7411 – Paul VOLLANT ° Lille [Pasque VOLLANT veuve de Jean BOIEL sa tante, Jean VOLLANT, Jacques FLAMENT neveu de la dite veuve, Denise DUCHASTEL fille de feu Jacques, nièce de la dite veuve.

F°30r° - 7412 – Lucien BASELANCHE fils de feu Oste, tisserand de draps ° **DOUAI**.

F°30v° - 7413 – Grard DEBOULLONGNE sayeteur célibataire hors de la Porte des Malades.

F°32v° - 7415 – Jeanne MONNART veuve de Georges PANDO ° **NOYELLES** lez **AVESNES LE COMTE**.

F°32v° - 7415 – Martin CORDEWANNIER / CORDONNIER fils de feu Mathieu du faubourg des Raigaux.

F°33r° - 7415 – Marguerite ROBELINE? épouse de Thonin CHEPIN ° **NEUVILLE VITASSE**.

F°33v° - 7416 – Willot LUTUN fils de feu Tassin, orfèvre ° Lille [Jacquet DARMENTIERES.

F°35v° - 7418 – Jean SIRET fils de Michel de Lille a tué Gilles POISSONNIER.

F°35v° - 7418 – Arnould DELECLOCQUE ° **BOURBEREY?** Sur Canche, baillage d'**HESDIN**.

F°36r° - 7418 – Martin CORDONNIER ci-dessus a tué Martin PLANCQUE opposé à Jean et Vincent PLANCQUE, Jean et Mathieu ROUZEE tuteurs et curateurs des enfants du défunt.

F°37r° - 7419 – Marie WILLOMME épouse de Gilles TRAUWART.

F°37v° - 7420 – Jean SIRET (suite) opposé à Thomas POISSONNIER père et Guillaume POISSONNIER frère du dit défunt.

## 1558

F°40r° - 7422 – Mahieu LEPERS fils de feu Charles, sayeteur ° Lille [Hubert DELIOT de Lille.

F°41v° - 7424 – Jean MAHEL (suite) a tué Pierchon LEMESRE.

F°41v° - 7424 – Eloi DESPREZ de Lille, marchand drapier et bourgeois a tué Bauduin LEGILLON vivant lieutenant de bailli d'**ARMENTIERES** opposé à Demoiselle Catherine RIDDE sa veuve tutrice de ses enfants, Jean LEGILLON son fils aîné, Bauduin et Marquet LEGILLON deux autres de ses fils.

F°42v° - 7425 – Jean MAHIEL (suite) opposé à Nicolas LEMESRE père et Paul LEMESRE frère aîné du dit défunt.

F°43r° - 7425 – Frémin PIETON ° **TOURNAI**, mercier [Jacques DUGARDIN de Lille.

# Forçats à la chaîne

**JUSQU'A LA MORT** Toujours aux archives municipales de Lille il existe un registre de ceux d'entre eux qui sont décédés à la citadelle de 1778 à 1784 (A.M.Lille 15673). Ils sont originaires de Suisse et de Bouchain pour la plupart mais aussi de Lorraine, Evreux, Allemagne, Lyon, Paris, Bretagne, Corse, Artois, Port au Prince, l'île Bourbon ou des Etats-Unis.

Un seul d'entre eux est originaire de la châtellenie de Lille :

*n°537 du 06/01/1783 André Joseph DUPUIS forçat natif de **Sainghin en Weppes**, entré à l'hôpital le 11 novembre 1782.*

Je n'ai repéré, avec Carlos HERNANDEZ qui a effectué le dépouillement des registres paroissiaux de Sainghin, qu'un Paul André Joseph DUPUIS °13/11/1758 à Sainghin en Weppes de Jean Baptiste et Marie Rufine BOURBOTTE.



# Renvoyés sans punition du tribunal

**ECHAPÉE BELLE** Voici un registre assez simple donnant la liste de ceux qui furent renvoyés sans punition à l'issue de procès dont la raison n'est pas précisée, sauf la mention de "*pour les causes mentionnées en la dite liasse n°124 cote C*" mais sans que j'ai pu déterminer de quelle liasse il s'agissait. Ils sont généralement admonestés et renvoyés chez eux, au travail ou hors de la ville suivant les cas. L'intérêt de ce document est qu'il nous donne l'identité du fautif, de son père, son âge et sa commune d'origine qui n'est pas toujours celle de Lille. En voici des extraits sur une petite période.

A.M.Lille 10812 de 1604 à 1618

- 11/08/1616 Frédéric PAPHE fils de feu Gilles, âgé de 23 ans, sayeteur natif de **Mons** doit sortir de la ville après avoir été admonesté
- 26/08/1616 Etienne LEROY fils de Nicolas, natif de **Saint Amand**, gorlier âgé de 22 à 23 ans
- 26/08/1616 Henri JOSVENET fils de Melchior, natif de **Carnin**, sayeteur âgé de 22 ans
- 09/09/1616 Jean LORTHIOIR fils de Melchior, natif de **Tournai**, hautelisseur âgé de 17 à 18 ans
- 09/09/1616 Antoine MONNIER fils de feu Jacques, natif de Lille, filetier âgé de 15 ans doit se mettre à l'œuvre
- 10/09/1616 Simon HOUDOYE fils de feu Piat, natif de Lille, peigneur de sayette et serviteur de brasseur âgé de 18 ans doit se mettre à l'œuvre
- 12/09/1616 Charles LIEGOIS fils de Jean, natif de Lille, cordonnier âgé de 25 ans
- 20/09/1616 Jeanne DELECLEF femme de Jean BALLIN chapelier, âgée de 40 ans, native de **Béthune**
- 23/09/1616 Paul DELANNOY fils de Wallerand, natif de Lille, bourgeteur âgé de 40 ans
- 23/09/1616 Marguerite DELEBECQUE femme de Paul DELANNOY
- 07/10/1616 Marguerite SERRURIER veuve d'Urbain HUGO, native de **Douai** demeurant à La Madeleine âgée de 34 ans
- 08/10/1616 Jacques SMORS fils de feu Lambert, natif de **Louvain** âgé de 33 ans, brasseur
- 10/10/1616 Nicolas DELESPERRE fils de feu Melchior, natif de Lille âgé de 53 ans, hôte au "Lens en Artois"
- 11/10/1616 Adrien BOULLENGIER fils de feu Jean, natif de **Auxi Le Château**, marchand âgé de 50 ans
- 13/10/1616 Pierre LEGROUL fils de Nicolas, natif de Lille, maître des hautes œuvres âgé de 31 ans
- 10/11/1616 Pierre DUFLO fils de feu Melchior, natif de **Deùlémont**, charpentier âgé de 23 ans
- 22/11/1616 Valentin BACELE fils de feu Michel, natif de **Flers**, maréchal au dit lieu, âgé de 27 à 28 ans.



Le Dominiquin, Dieu admonestant Adam et Eve avant de les punir...

# Insensés et écouages

## folie et mort

**UNE HISTOIRE DE FOUS** Il existe un dossier dit d'écouages aux archives communales de Lille. Ce dossier comprend également les visites que font des médecins chez les sœurs de La Madeleine et au Bolwert (spécialisé dans les hommes et les furieux). Ces comptes-rendus de visites en avril, juillet, octobre et décembre sont datés du 25 octobre 1664 au 30 décembre 1666. Voici la liste des personnes enfermées. Je suis parti des présents lors de la première visite et j'ai ajouté les nouveaux arrivants. La date de la première visite les concernant est indiquée juste après leur nom. Les nouveaux commentaires les concernant sont indiqués entre parenthèses avec leur date de mention.

### A.M.Lille 808

*Rapport de cet an des personnes insensées et détenues et alimentées à la charge de Messeigneurs du Magistrat par Pierre LECONTE médecin.*

#### Aux sœurs de La Madeleine le 25<sup>e</sup> d'octobre 1664

- Marie Madeleine BONDRURE (12/1664) (elle a voulu dire son nom autrement) est venue passer peu de temps de l'hôpital et est légère
- Marguerite CHAPELET (12/1664) est venue depuis peu et dit qu'elle a eu des mauvaises **visions du diable**
- Jacqueline RABAU (10/1664) est sottre et insensée, elle laisse ses excréments dans son lit
- Catherine DAUSSI (10/1664) insensée
- Marie DELABARGE (10/1664) est légère, scrupuleuse et pleine de menutes (*sic*) (N'y est plus 12/1664)
- Philippotte LIEGEOIS (10/1664) est mauvaise et furieuse
- Adrienne DOMSIN (10/1664) est chartrière
- Hélène DELECAMBRE (10/1664) est **érotique ou sottre d'amour**
- Jeanne DEHAZE (10/1664) est insensée
- Marie ROLAND (10/1664) est insensée et asthmatique (Reste régulièrement huit jours sans boire ni manger 10/1665)
- Madeleine DUBAR (10/1664) est insensée et **se dit mère de Dieu**
- Barbe MERCER (10/1664) est furieuse
- Marie VANDENBOSC (10/1664) est furieuse
- Marie GUERIBALD (10/1664) est insensée
- Catherine POREE (04/1665) mauvaise
- Marie DAUSSI (04/1665) se porte mieux
- Catherine LESAFFRE (10/1665) veuve et légère d'esprit
- Marie BURIE (10/1665) légère d'esprit (N'est plus à la charge de Messeigneurs 04/1666)
- Marie GUIDÉ (07/1666) du Pont de Canteleu affligée de maladie caduque (Fort épileptique 10/1666)



- Jacqueline TANCHE (04/1666) insensée arrivée début avril 1666 venant de St Pierre
- Elisabeth HERBAU (10/1666) sottie
- Elisabeth COCHÉ (07/1665) légère
- Jeanne MARCHAND (12/1665) légère
- Catherine LESCOLIER (12/1665) furieuse
- Jacques HENNEBO (07/1666) mauvais (Fort épileptique -12/1666, est mort de cette maladie le 01/01/1667)

### Au Bolwert

- Philippe ROGER (10/1664) est furieux
- Nicolas FAROU (10/1664) est fort mauvais
- Antoine PASQUE (10/1664) est furieux (Dit mort au moment de la visite de juillet 1666)
- Henri FIEVÉ (10/1664) est innocent
- Jean BESQUU (BECUE) (10/1664) est fort mauvais
- Catherine BARBIEUX (10/1664) est fort mauvaise
- Antoine DUBOSQUÉ (12/1664) est insensé (Simple d'esprit 04/1665)
- Pierre DELEVOYE (12/1664) est furieux (Léger d'esprit 04/1665)
- Antoine POTTIER (07/1665) mauvais
- Pierre BOEL (12/1666) est songeur
- La veuve Antoine CHABOEST (10/1666) détenue pour autre chose que pour être insensée (Plus tard : sottie)
- Denise (12/1666) légère
- François DESCORNETS (04/1666) (Mentionné mort lors de la visite de juillet 1666).

Outre les quatre visites de cet an, le dit médecin les a visités lorsqu'ils ont été malades ou blessés comme aussi les prisonniers à charge de Messeigneurs, pour lesquels devoirs le dit médecin soussigné prétend lui être dû comme à ses prédécesseurs la somme de 30 florins.

-----

L'écouage est une visite judiciaire d'une rivière, d'un chemin ou ici d'un cadavre dont la mort n'est pas naturelle. Cet acte est réservé au bailliage, à la Gouvernance et aux seigneurs hauts-justiciers de la châtellenie. En voici quelques actes extraits de la liasse mentionnée ci-dessus :

*Nous soussignés médecin et chirurgien assermentés de cette ville de Lille ayant été appelés de la part de nos seigneurs du Magistrat pour, en leur présence, et de Monsieur de prévôt, visiter le corps de Jean Baptiste HULSE gisant mort en la rue Notre-Dame proche de la porte en la maison de la veuve DURETS. Attestons l'avoir trouvé ayant les os pariétaux, et principalement le gauche, tant au-dessus du temple (de la tempe) du même côté qu'au sommet de la tête enfoncé sur le cerveau avec quantité de sang épandu dessous l'os, tellement que par la dite effusion de sang dans le cerveau et par la dite compression d'icelui, est ensuivi la mort soudaine. Fait le 17 d'octobre 1664. Signé Pierre LECONTE et Jean DUMARETZ.*

*[...] le corps de l'enfant de Robert BARBIER, garçon d'environ 8 à 9 ans et l'avoir trouvé avec la face et le corps livide en divers endroits, la morve dans les narines et les mains et doigts crochus, comme s'ils tenaient quelque chose serré. En suite de quoi les soussignés déclarent le dit garçon avoir été suffoqué dans l'eau. 08/09/1664*

*[...] le corps de Wallerand CASTEL gisant mort en la maison qui tient à la porte de La Madeleine du côté droit en sortant par dedans la ville. Attestons l'avoir trouvé ayant l'échine au bas du dos disloquée avec interception de la moelle qui passe par dedans et les nerfs qui en proviennent. La dite dislocation située à l'endroit du ventre, lequel ayant ensuite ouvert, avons trouvé les parties contenues en icelui tellement écrasées qu'il en est sorti grande quantité de sang, tellement que nous jugeons les dites blessures lui avoir bientôt causé la mort. 28/07/1664.*

The image shows a handwritten signature in cursive, which reads "Jean du maréchal". To the left of the signature, there is a simple anatomical diagram of a human spine. The diagram consists of several vertical lines representing vertebrae, with arrows pointing to a specific area on the lower back, indicating the location of a dislocation or injury mentioned in the text.

*[...] le corps d'Hubert MAHIEU gisant mort à la porte de sa maison où pend pour enseigne "L'écu d'Artois". Attestons l'avoir trouvé ayant un coup à la mamelle gauche pénétrant au travers du cœur, lequel était percé presque au milieu, tirant devers la pointe. Duquel coup il est mort incontinent, tellement que le facteur est homicide. 18/02/1665*

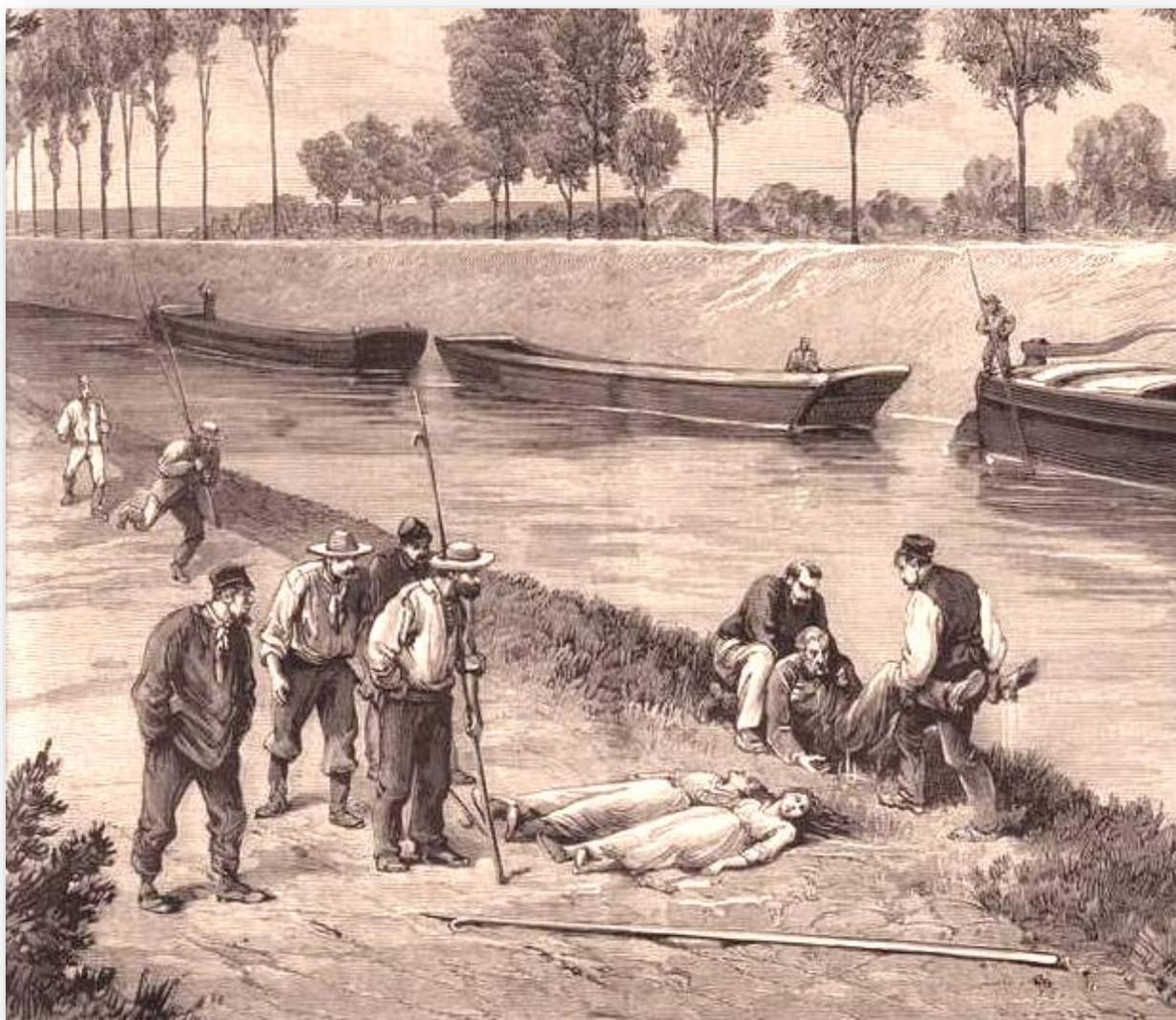
*[...] à l'entrée de l'âtre Ste Catherine du côté des Bonnes Filles, Catherine DELAHAYE âgée de vingt et deux ans ou environ, laquelle, après trois semaines de maladie, selon le rapport que sa mère nous en a fait, l'avons trouvée sans fièvre ni aucun caractère de peste, seulement une petite enflure au col du côté droit de peu de considération. 05/09/1665*

*[...] Catherine Jeanne BRIGOT fille de Nicolas, âgée de 2 ans ½ en laquelle avons trouvé les vertèbres du col fracturées et brisées, puis avons scié le crâne et avons trouvé du sang répandu dessous la dure mère du côté gauche. Laquelle fracture des dites vertèbres et sang répandu dessous la dure mère lui ont causé la mort. 13/09/1666*

*[...] rue de la Clef le corps de l'enfant de Pierre MORCOU, lequel avons trouvé suffoqué non tant pour avoir bu de l'eau (parce que son ventre n'était pas fort enflé) que pour avoir eu longtemps la tête en bas et peut-être le col tourné qui lui a empêché le libre usage de la respiration. 11/04/1671*

*[...] le corps de Jean Baptiste MARESCAUX lequel avons trouvé sans aucune marque de peste et, après avoir fait ouverture de l'estomac et du cœur, nous n'y avons rien vu que de naturel sans aucun soupçon de poison quoi qu'il n'ait été malade que sept à huit heures et que sa femme soit malade de la même maladie avec grande apparence que la mort s'ensuivra, ingérant fort à propos que si elle vient à mourir, d'en faire pareillement l'ouverture. 25/05/1675*

*Le Sr thomas ROUSSEL, docteur en médecine a visité le dit MARESCAUX et a trouvé qu'il est mort d'une espèce de poison et que sa femme semble être atteinte de pareil mal et qu'il a su à 15 jours que le fils du dit MARESCAUX est aussi mal, non sans soupçon de pareil maléfice. 25/05/1675*



# La femme de l'ennemi est une ennemie potentielle

**EN GUERRE** La châtellenie de Lille a changé plusieurs fois de souverains. Nous voici en 1676, les Espagnols ont laissé la place aux Français depuis 1668 mais certaines familles tiennent encore avec celui qui est devenu l'ennemi. Il est temps de purger Lille de tous les espions, et en l'occurrence, des espionnes potentielles.



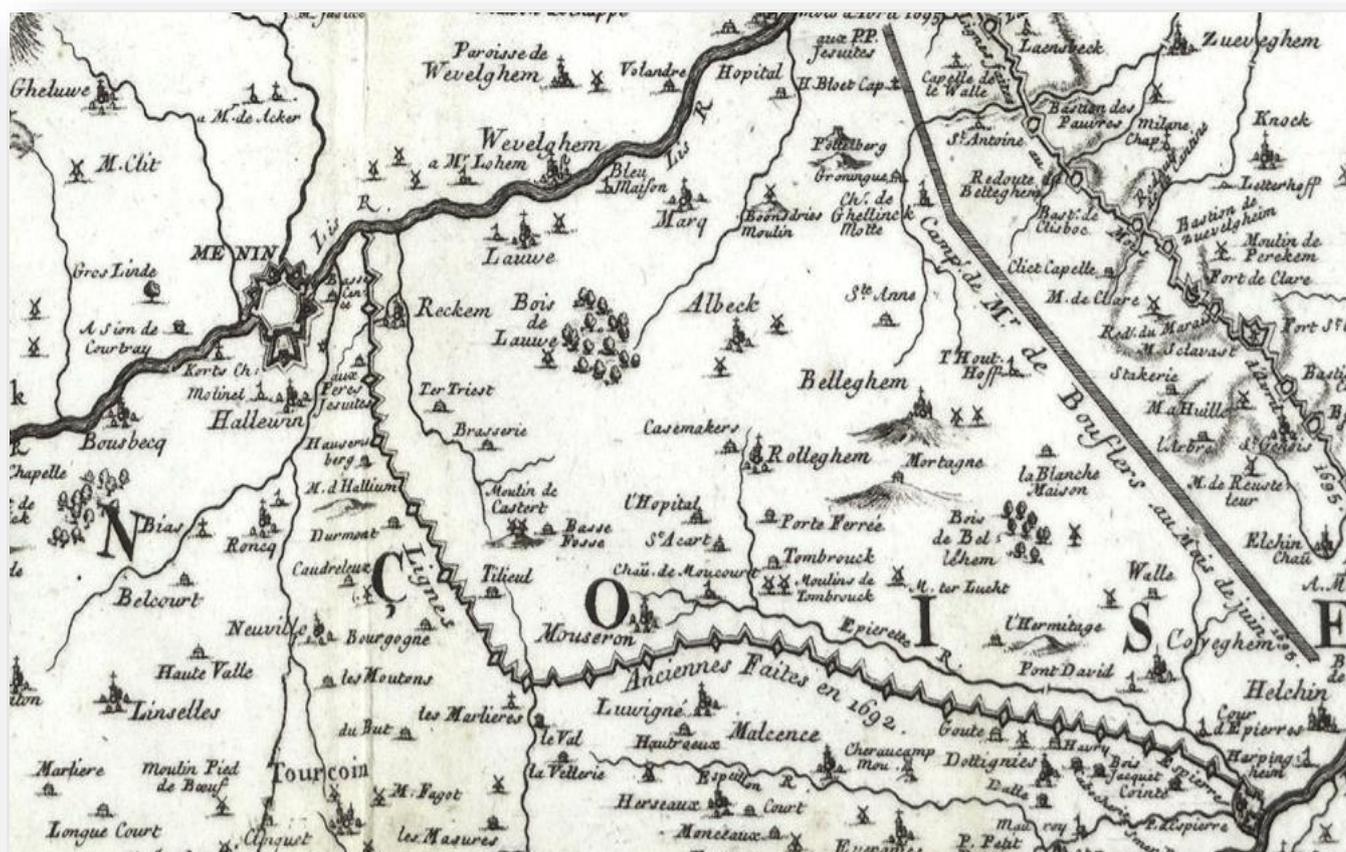
A MAIESTE ayant esté bien informée, Que dans les Terres de son obeïffance en Flandre, Artois, Haynaut & Frontieres desdits País, il y a plusieurs Femmes dont les Maris sont au service des Ennemis de cet Etat, esquelles y ont éably & font leur demeure actuelle; Et Sa Majesté jugeant important à son service de ne les y pas souffrir plus long-temps, pour le prejudice qu'il en pourroit receuoir. Sa Majesté Ordonne & enjoint tres-expressément à toutes les Femmes qui sont demeurantes dans l'étenduë desdits Pays de Flandres, Artois, Haynaut & autres des Pays-bas de l'obeïffance de Sa Majesté, dont les Maris sont au service du Roy Catholique, ou de ses Alliés, d'en sortir vn mois après la publication de la Presente, à Peine de prison, & de razement des chasteaux, Maisons & Bois qui se trouueront leur appartenir. Ordonne pour cette fin Sa Majesté aux Mayeurs, Eschevins & Gens de Loy des Villes & lieux desdits Pays, de faire vne perquisition exacte desdites Femmes, & de les faire sortir desdites Villes et lieux dans le susdit temps, à peine d'en répondre en leurs propres & priués noms. Mande & Ordonne Sa Majesté aux Gouverneurs des Villes & Places desdits Pays de Flandres, Artois, Haynaut & Frontieres d'iceux : comme aussi aux Intendans de la Iustice, Police & Finances esdits Pays, de tenir la main chacun à son égard, à l'exécution de la presente, laquelle Sa Majesté veut estre leuë, publiée & affichée esdites Villes & lieux, & par tout ailleurs que besoin fera, afin qu'aucun n'en pretende cause d'ignorance.

FAIT à Versailles le vingt-neuvième iour de Septembre 1676.

Signé LOVIS; Et plus-bas, LE TELLIER.

## A.M.Lille 11076

- Marie CASTRECQ rue d'Angleterre séparée depuis 18 ans de BEAUMONT
- Marie GODRON place aux Oignons épouse de Joseph GRY soldat de Don Fernand
- Marie CATINE au Puis Doré épouse de Florent BONVIN est sans nouvelles de lui depuis 8 mois, ne sait pas s'il est soldat
- Marie JOVE rue des Capucins épouse de Jean HARDUIN ne sait pas où il est
- Anne DESFOSES depuis 30 ans à Lille n'a plus de nouvelles de son mari depuis 8 ans, le croit mort
- Madeleine DANSECOTTE rue des Patiniers, son mari est absent depuis 2-3 ans, sans nouvelles
- La femme Martin HACHIN abandonnée avec un enfant, son mari est prisonnier ayant pris parti de la France
- La femme Maximilien DAUCHY abandonnée depuis longtemps sans nouvelle (Note : est revenu à Lille le 27/10/1676)
- Marie HURE rue du Bourdeau abandonnée avec 5 enfants, sans nouvelles depuis 9 ans
- Marie NOIRE abandonnée depuis 3 ou 4 ans sans nouvelles
- La femme Chrétien DURIETS qui est à Bruges au service du roi catholique
- La femme Jacques DUPONT chez Joseph BIGOT rue des Malades
- Catherine GAULOF cour Notre-Dame
- La femme Nicolas DEBRAY chez Georges LECLERCQ rue de Poix dont le mari est au service de l'Espagne
- Marie FINART rue St Nicaise avec 8 enfants épouse de Frédéric BALLET abandonnée depuis 2 ans
- La fille de la veuve DEMMELY rue du Cour Debout, on dit que son mari est soldat espagnol.



Ligne de fortification française réalisée en 1692 lors de la guerre de succession d'Espagne

# Déclaration des armes possédées par des particuliers

**PAR LES ARMES** En 1673 le gouverneur de Lille fit demander de faire l'inventaire de toutes les armes possédées par des particuliers : épées, hallebardes, mousquets...

**L**e Magistrat de Lille fit donc enquête qui tient sur une série de petits papiers. L'identité des déclarants n'est pas toujours très précise : pas de prénom, "le sieur de...", mais cette enquête nous permet d'avoir une photographie de l'armement des Lillois. Bien sur les couteaux de poche, si souvent cités dans les procès, ne sont pas pris en compte ici ni l'armement des professionnels de la guerre. On trouve toutefois, au côté des nobles et des sergents, des armuriers faisant parfois également office de serruriers. Suit la liste des personnes citées (compléments d'information sur demande).

## A.M.Lille 11075

A LA TRUYE de la Grande Haye Jean Baptiste; ACHIEN Jacques; ACLO Antoine; ANSELIS Jean; BACLAN Piat; BAYART Bruno; BLANCQUART Jacques; BOUTRY Jean Baptiste; BRIDOU; CAMBIER Pierre; CARDON Jacques; CASTELAIN J.; CHEVALIER d'Esclaire Martin; CLICQUE Jean Baptiste; CORSIN Georges; COULLET François; DAUCHY Jean; DE BAUDEQUIN d'Allincourt Charles; DE BELOY Sieur; DE BOURGOGNE François; DE BOURNONVILLE Alexandre; DE BRIGODE La veuve Nicolas; DE BRIGODE Louis; DE BROIDE d'Aveskerque Pontus François; DE BROIDE de Beaufremetz Henri; DE COSTA; DE CROIX dame du Carnoy M.M.; DE CROIX de Drumet Jean; DE FIENNES Léandre; DE FOURMESTRAUX de Haurincourt Pierre ; DE FOURMESTRAUX de la Vallée Nicolas François; DE FOURMESTRAUX du Canteleu Paul; DE GERMANE M.; DE HAYNIN de Calbreucq Jean Baptiste; DE HERICOURT de Beaumais Lamoral; DE HOCRON Sieur; DE JACI; DE LA BASECQUE Sieur; DE LANNOY du Chastel La veuve du Sieur; DE MAGNICOURT J.; DE MALBAU; DE PRESEAU; DE PREUDHOMME Jean; DE THIEULAINE du Fermont; DE TRAMECOURT de Nielle Marie; DE VALDENCOURT Sieur; DE VARICK; DE WOERDEN; DEBUUS de Sailly M. Philippe; DELAFORGE Albert; DELAGRANGE Joseph; DELAGRANGE Paul Maximilien; DELANNOY des Prez Jean Baptiste; DELAPORTE Pierre; DELARIVIERE de Wevelberghe Philippe François; DELATTRE Gaspard; DELAVALLEE Sieur; DELEBURE Nicolas; DEMADRE Antoine; DEMANDE Jean; DENOULLY Jacques; DESEMERPONT M.; DESSE Pierre; DEWITTE Robert; D'HANGOUART baron d'Avelin Sieur; DRINCAM D.F.; DU BELLOY M.; DU CHAMBGE; DU CHASTILLON Sieur; DUBORON Philippe; DUBOSQUEL des Planques Jean Baptiste François; DUBOSQUIEL François; DUCOUROUBLE Gilles Ferdinand; DUCROCQ Jean; DUFOREST Jacques; DUFOREST Jean; DUFOREST Jean Baptiste; DUFOREST Pierre; DUHOT du Bauwe François; DUJARDIN Jean; DUPREZ Jean; DURETZ; DUTHOIT; FAUCONNIER Demoiselle; FLAMENT Charles; FREMAUT A.; GILLEMANT Jean; GINAITE(?) Jean; GLORIAN Michel; GONTHIER Alexis; GRASSIS Louis; GRASSIS N.; HACQUE Jean; HECKMAN Josse; HENNION Piat; HERRENG Marc; HERRENG Marc; HESPEL Anselme; HESPEL de Renty Josse; HUBERT Jacques; HUBERT de Torcheville Antoine; HUBERT du Perroy Paul; HUMEZ Jacques; IMBERT Albert; IMBERT de la Mairie Robert; IMBERT de la Phalecque Nicolas; IMBERT de l'Espierre Martin; IMBERT du Mouton Adrien; KESSEL de Milleville; LABBE Jean Baptiste; LACOMBLE Jean Pierre; LAUDE de Waterleet J.; LE FRANCOIS Mathias Louis; LE FRANCOIS de Nielle Jacques; LE GILLEMANT Adrien; LE PIPPRE Simon; LE PIPPRE de Valempez Antoine; LE PREVOST Ferdinand; LECOMTE; LEFEBVRE dit Delattre Alexandre Fleuris; LEFEBVRE dit Delattre Charles François; LEGAY; LESCROART Michel; LESECC Jean; LIBOT (LIBERT?); LOHIER Nicolas; LOHITZ Nicolas; MARCHAND Toussaint; MARESCAUX Jean; MARTIN Pierre Félix; MAU Antoine; MAU Hugues; MES Pierre; MES de Bouille Sieur; MES d'Orisart Michel; MESSEAN Charles; MOURUE Jean; NOVINAN(?) Pierre; OBERT de Noyelles Jean Baptiste; OBERT du Breucq François; PELLE Jean; PONSELDE Josse; PORTON (PORTOIS?) Jacques; POULLE Jean; POULLET Jacques; SALEMBIER; SCHARELINCK Elisabeth; SEGARD Jean; SEGARD Jean; TOBO Jean; VAN BROUELENT(?) Brout; VANDERBECKEN Pierre; VANDERHAER Blansair; VANDERMAER; VANMERRE(?) Adrien; VANTHIENNEN Nicolas; VANTHIENNEN Nicolas; VANVLUETEN Jacques; VILLAIN Antoine; WARESQUIEL François; WARLOP de Beltbecque.

# Enfants trouvés à la charge de la bourse des pauvres

**PERDUS** Dans une série de registres des enfants trouvés et abandonnés en la ville de Lille, on trouve non seulement des enfants mais aussi des *insensés, bâtards et autres nourris et entretenus à la charge de la dite ville*. Allons consulter quelques pages du premier registre tenu par François PARENT.

A.M.Lille 16009 de 1617 (à 1650 n°16011)

*Extrait du registre aux conclusions bourgeois reposant sous échevins de la ville de Lille :*

*Les enfants orphelins procédés de mariage légitime, personnes insensées ou débiles d'entendement natives de la ville, pauvres personnes chartrières, aveugles et débiles natives de cette ville, dont convient acheter leur table seront à charge de la bourse des pauvres.*

*Et au regard des enfants bâtards, d'étrangers abandonnés en cette ville, natifs de cette ville abandonnés de père et mère soit à cause de bannissement, déchus ou autrement, personnes insensées ou débiles d'entendement étrangères et natives de cette ville, personnes chartrières, aveugles et débiles étrangères ou natives de cette ville, soldats étrangers, estropiés ou débiles envoyés par leq[...] ou autrement demeureront à la charge de la ville.*

*Fait le 16 février 1508.*

On y trouve mentionnées, les unes au-dessus des autres, les personnes ayant pris en charge chaque personne, les dates des paiements, les linges fournis : corsets, chemises, baiettes, chausses... ainsi que la date de décès des personnes. En voici des extraits :

Jean DUROT, sergent des pauvres a pris en garde et gouverne le 10/01/1617 **Péronne DELEBARRE** enfant abandonné de Jean DELEBARRE, soyeur d'aix et de Jeanne LEFEBVRE ses parents moyennant 42 livres parisis l'an.  
Payé du 10/01/1617 au 10/01/1621 date à laquelle la bourse des pauvres est déchargée.

19/09/1622 La femme Guy RICHARD dehors la Porte de St Pierre a pris en garde **Guillaume DEROUBAIX** fils abandonné de Jean et de feu Marguerite GOTRAN **s'étant retirés de cette ville pour homicide** moyennant 48 livres par an.  
02/03/1626 François DEFAUCOMPRET charpentier rue de la Barre a pris l'enfant pour lui apprendre le métier de charpentier deux ans.  
Payé jusqu'au 02/03/1627.

28/06/1617 La femme Georges DAMBRE de **Marquette** a pris en garde **Pierre** enfant trouvé au marché de l'estrain moyennant 60 livres par an.  
Déchargée le 28/03/1627.

22/10/1622 La femme Noël CATTOIRE demeurant derrière les 17 pauvres a pris en garde **Jean SIX** fils **bâtard** de Jean et de Madeleine DELESPAU fille à marier moyennant 72 livres par an.  
+ Le dit enfant est terminé le 01/11/1623.

09/01/1617 Etienne LEMESRE sayeteur au Jardin de l'Arbalète a pris en garde Catherine TAVERNIERE fille de Jacques et de feu Catherine GAMANS abandonnée de son père moyennant 48 livres par an.

28/11/1622 La femme François POISSONNIER a pris la fillette un an.  
28/11/1624 déchargée.

28/11/1622 Nicolas LEGROUL, sergent des pauvres a pris en garde **Bonne POUILLE** fille abandonnée de Bauduin étant **soldat** moyennant 54 livres par an.  
15/06/1623 La dite fille a été **rendue à son père**.

03/01/1617 Philippe LOUVARD couturier à **Marcq en Baroeul** a pris en garde **Marie DUCHAPEAU VERT** trouvée abandonnée en la **maison du Chapeau Vert** à Lille moyennant 28 livres par an.  
03/07/1620 déchargée.

09/12/1622 La femme Pierre SAUVAIGE hors de la Porte des Reigneaux a pris en garde **Marguerite AGACHE** fille de feu Hugues et de feue (blanc) native du dit faubourg, baptisée à **Fives** moyennant 48 livres par an.

16/06/1626 La veuve Bon ROUSSEAU demeurant au château a pris la dite fille. Payé jusqu'au 09/03/1625.

26/06/1617 La femme Jean CARDON demeurant Au Coq d'Inde a pris en garde **Thonnette ROZEAU** fille de feu Jean et de Jeanne GAILLARD terminés à **Ostende** moyennant 72 livres par an **à raison de sa maladie**.

26/06/1618 La femme Mahieu DEGHESTEN sayeteur rue St Sauveur l'a prise en garde.

12/11/1618 La femme Claude LESOMBRE en la court des Au près l'a prise en garde.

12/11/1628 Payé à Jean LEROY chirurgien.

22/09/1619 La dite fillette est terminée.

15/12/1622 Jacques GLORIAN d'**Ennetières en Weppes** a pris en garde **Charles DUPILLIER** enfant trouvé près **le pilier St Roch** en l'église St Etienne ayant été bachiné avant cette ville moyennant 78 livres par an.

Payé un voyage à Bailleul.

Payé jusqu'au 15/03/1627.

24/12/1622 Jean BEHAGHE tenant le bollewecque de la Porte St Pierre a pris en garde **Catherine DUTHOIT femme de Jean CORYUELLE(?)** étrangère, **débile d'entendement** moyennant 14 sols par jour.  
Payé jusqu'au 30/03/1623.

05/05/1614 (Jean DUHAMEL - rayé) (Maximilien - rayé) Jacques LECAT serviteur des échevins a pris en garde **François DUTHOIT innocent** ayant demeuré chez les enfants orphelins de la Grange moyennant 180 livres par an.

Payé jusqu'au 05/05/1627 - voir la suite sur le nouveau livre.

09/01/1617 La femme Pierre LECLERCQ de **Flers** a pris en garde **Etienne** enfant trouvé près de la hobette où se paye l'impôt des grains sur le marché de Lille moyennant 60 livres par an.

08/01/1618 Jean QUENNOMME bourgeteur rue du Cacquet a pris en garde l'enfant et **lui apprend le métier de bourrelier** en 1619.

01/01/1622 Déchargée.

26/10/1606 Jean (PARISIS - rayé) BEHAGLE tenant le bollewercq St Pierre a pris en garde **Henri** (blanc) natif des environs de **Bois Le duc, débile d'entendement** moyennant 7 patars, ses parents devant venir le chercher. Payé jusqu'au 30/11/1625.

06/02/1617 Claude SEROUL rue St Anne a pris en garde **Marguerite DELETAILLE** fille de feu Morand natif de Lille **abandonnée de Catherine HERBAU sa mère** qui s'est retiré en cette ville moyennant 42 livres par an.

01/11/1617 Pierre GRIGOLLE a pris en charge.

12/01/1618 Jacques BAILLY bourgeteur rue Ste Anne a pris en charge. 12/01/1620 Déchargée.

16/01/1623 Paul BULTELE rue St Etienne a pris en garde **Catherine GROUSILLIERS** fille abandonnée de Pierre, maître bourgeteur natif d'**Arras** et de feue Marie CARPENTIER native de Lille moyennant 60 livres par an.  
Payé jusqu'au 03/05/1627.

14/11/1616 Thomas DESPREZ vieswarier rue du Noir Moreau a pris en garde **Lamberte MOTTE** fille abandonnée de Jean MOTTE bourgeteur en la court Noiret retiré de cette ville avec sa femme moyennant 36 livres par an. Payé jusqu'au 14/11/1619.

20/02/1623 La femme Gilles FATOU bourgeteur au Ponchelet a pris en garde **Pierre GROUSILLIERS** fils abandonné de Pierre, maître bourgeteur moyennant 48 livres par an.

24/11/1628 Jacques POLLET savetier rue des Sahuteaux a pris l'enfant pour lui apprendre son métier deux ans. Payé jusqu'au 24/02/1627.

06/09/1617 Jeanne DUBUS jeune fille non mariée rue des Bouchers a pris en garde **Péronne DUBUS sa nièce** fille de feu Guillaume, étrangère mise en charge en 1612 moyennant 72 livres par an.

06/09/1621 Déchargée.

20/09/1617 La femme Jean DUTHOIT d'**Ennetières en Weppes** a pris en garde **Françoise LECOCCQ** fille abandonnée de maître Pierre LECOCCQ bas-coutre naguère à l'église Notre-Dame de Hal et de feue Jeanne RAPPE moyennant 60 livres par an.

# Chirurgiens en apprentissage

**EXAMENS** Les archives municipales de Lille contiennent de nombreux registres de corps de métiers ayant exercés leur art à Lille et commençant souvent au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je m'arrêterai ici sur celui des examens des aspirants à la maîtrise de chirurgie.

Ce registre, dont voici le dépouillement intégral, concerne la période 1714-1770 et commence par le règlement régissant l'admission dans ce corps de métier (ou *stil*). Les examens (payants) sont au nombre de quatre en 1714 et passent à six en 1750. Ils sont entièrement théoriques et se passent à l'hôtel de ville. Toutefois on nous parle de la réalisation d'un "chef d'œuvre" comme dans toute maîtrise mais, malheureusement, sans nous préciser de quel "chef d'œuvre" il peut bien s'agir...

Certains échouent, abandonnent mais la plupart d'entre eux sont admis et prêtent le serment qui consistait à promettre de garder les droits du corps, le secret des cures qui viendront en leurs mains et que quand arrivera une cure périlleuse et dangereuse ils prendront conseil de confrères. Toutefois il arrive que certains échappent à ces examens soit en raison d'états de services qui peuvent en tenir lieu : "*Si on visitait les registres de cette communauté, on trouverait une infinité d'exemples de sujets qui ont été reçus maîtres quoi qu'ils n'eussent point rempli les formalités et les temps prescrits par vos statuts, auxquels, Messieurs, il vous est toujours libre d'apporter des changements suivant les circonstances*", soit pour des raisons financières comme ce candidat qui a acheté toutes les charges d'inspecteurs et contrôleurs du corps de chirurgie créées par édit en 1745 et qui est "donc" dispensé d'examens...



**Nous rewart, mayeur, échevins, conseil et huit hommes de la ville de Lille.**

Les maîtres du corps de l'art de chirurgie nous ayant représenté que nos prédécesseurs leurs avaient accordé en l'an 1652 un règlement pour leur corps qui n'avait pas été entièrement suivi, et nous ayant requis pour le bien public d'y faire quelque changement et augmentation, nous avons fait examiner le tout par les commissaires que nous avons nommés et le conseil de cette ville et sur le rapport nous avons ordonné et statué, ordonnons et statuons les ponts et articles qui suivent :

1- Les aspirants à la maîtrise de chirurgie de cette ville seront examinés par le doyen, les maîtres du corps et quatre suppôts, suivant l'ancien usage comme il se pratique dans les autres villes voisines, et dans le corps des apothicaires de cette ville. Lesquels quatre suppôts seront nommés par les quatre maîtres, lesquels auront voix délibérative en l'examen et réception des aspirants qui, avant d'être reçus maîtres, devront avoir satisfait à l'examen et à ce qui suit en la manière accoutumée.

2- L'aspirant fera convoqué l'assemblée pour subir l'examen qui se fera, à quatre fois différentes, savoir la première sur la tentative au principe de la chirurgie et l'ostéologie, la deuxième sur la connaissance générale de l'anatomie, la troisième sur les maladies et curation d'icelles, la quatrième sur les opérations de leurs bandages.

3- Quand l'aspirant aura été reçu à maîtrise, il prêtera le serment entre les mains de nos collègues en échevinage préposés à la police de leur corps en présence des maîtres et jurés, de bien et fidèlement exercer l'art de chirurgie et sera tenu de prendre lettres de maîtrise pour lesquelles il payera trois florins.

4- Il sera payé par chacun des aspirants à la maîtrise, pour chaque assemblée à convocation concernant les examens à nos commissaires et aux maîtres et suppôts chacun deux florins et à la chapelle vingt quatre florins, et les fils de maîtres ne payeront que six florins à l'ordinaire.

5- Défenses à tous garçons de quitter leurs maîtres pour entrer dans une autre boutique sans congé et permission par écrit et aux maîtres de ne les recevoir chez eux qu'après avoir demeuré six mois hors de cette ville à peine de cinquante livres d'amende contre les contrevenants, applicable la moitié à la bourse commune des pauvres et l'autre moitié à la chapelle.

6- Les maîtres et veuves des maîtres à compter du jour de la publication du présent règlement devront tenir leurs boutiques ouvertes, sans pouvoir faire aucune société ni remise de leurs privilèges, tenant leurs garçons chez eux domestiquement à leur table selon l'ancien usage à péril de la même amende applicable comme dessus.

7- Défenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient d'exercer l'art de chirurgie et de faire aucune opération ni même administrer aucun remèdes concernant l'art, sans au préalable avoir subit les examens et fait chef d'œuvre à peine de la même amende, et en cas de récidive de celle de cent livres applicable comme dessus.

8- Défendons pareillement à toutes personnes indistinctement d'exercer la barberie dans cette ville, taille et banlieue à l'exception des chirurgiens et barbiers perruquiers à peine de la perte des bassins et ustensiles et de cinquante livres d'amende et en cas de récidive de cent livres applicable comme dessus.

9- Les opérateurs à qui nous permettrons de tenir théâtre ou fixeront un temps pour exercer la chirurgie, seront obligés de subir l'examen sur leurs opérations, à payer auxdits doyens et jurés chacun quarante patars et six florins pour la chapelle.

10- Ceux qui feront assembler lesdits jurés payeront à chacun d'iceux un demi-écu pour le droit de se trouver en chambre.

11- Voulons au surplus que les lettres du dit corps et les ordonnances par nous édictées pour autant que les articles ci-dessus n'y seront point contraires, soient exécutées selon leur forme et teneur. Et pour que personne n'en ignore le présent règlement sera publié et affiché par tout où besoin sera. Fait au conclave la Loi assemblée le neuf octobre 1714. Signé C. DAMIENS.

En 1716 sont présents : Jacques Ermenegilde CARPENTIER, Ignace BARLET et Robert François DOUCHET médecins, Philippe DUPUIS doyen, François GUFFROY, Charles VANDEVIVRE, Philippe Hubert MARCHE, Claude Louis SAUVAGE, Adrien ALEXANDRE et Louis CLETON chirurgiens jurés.

Monsieur GOUDEMAM, vous êtes prié de vous rendre mercredi prochain le 25 courant à l'hôtel de ville à 2h après midi pour un troisième examen de l'art de la chirurgie. Signé Louis Joseph BARCKRE.

Adrien	ALEXANDRE	1721	De Lille. Admis.
Adrien Joseph	ALEXANDRE	1744-47	Petit-fils de M <sup>e</sup> Adrien ALEXANDRE. Recalé au 2 <sup>ème</sup> examen. Admis.
Philippe Joseph	ARNOULD	1762-65	Admis
Jean Joseph	ARNOULD	1738-39	Recalé aux 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> examens. Admis.
Jacques	BARBIER	1720	Recalé au 1 <sup>er</sup> examen. Ne va pas plus loin.
Jean	BARBIER	1716-17	Du 2 <sup>ème</sup> au 4 <sup>ème</sup> examen. Admis.
Paul	BLOCQ	1746	De Lille. A acheté les huit charges d'inspecteurs et contrôleurs du corps de chirurgie créées par édit de sa majesté en février 1745 que le dit corps veut racheter <b>l'admettant au dit corps sans examen à la condition du rachat</b> par rente de 2128 livres.
Pierre Joseph	BOUCHER	1745	Démonstrateur en anatomie et chirurgie admis à siéger aux examens.
François Elie	BRULOIS	1749-51	Admis
Thomas	CRETON	1720-21	De <b>La Bassée</b> . Recalé au 2 <sup>ème</sup> examen. Reçu.
Pierre Joseph	DAMBRE	1716	De Lille, fils de Denis aussi maître chirurgien. Admis. Lettre du 20/10/1716 concernant la réception de Pierre Joseph DAMBRE fils de Denis, natif de Lille comme maître chirurgien avec note en marge : " <i>Mémoire pour ceux qui dressent les lettres de se souvenir que maître CARPENTIER est médecin seul en charge et que, par conséquent, il doit être mis avant tous autres médecins et non pas après</i> ".
Constantin	DAUCHY	1755-56	Admis
Léonard	DECHASTERRE	1747	Admis
Jean François	DELESCLUSE	1722-23	Admis
Servais	DENOYELLES	1766	Recalé au 1 <sup>er</sup> examen, ne va pas plus loin.
François Joseph	DUBOIS	1723-25	Recalé à son 1 <sup>er</sup> examen. Admis.
Nicolas Joseph	DUHAMEL	1754	Recalé au 1 <sup>er</sup> examen. Ne va pas plus loin.
Denis Louis Joseph	DUPONT	1760	Admis
Pierre François	DUPUIS	1745-47	De <b>Willems</b> . Ne va pas plus loin que le 2 <sup>ème</sup> examen. Lettre du 16/09/1745 A Messieurs les rewart, mayeur, échevins, conseil et Huit Hommes de la ville de Lille, Supplie très humblement Pierre François DUPUIS natif de Willems châtellenie de Lille demeurant en cette ville de Lille âgé de 26 ans. Disant que depuis et compris l'année 1735 il a exercé et pratiqué l'art de chirurgien sous différents maître, dans différents hôpitaux et sous un professeur en anatomie, qu'il a commencé dès sa plus tendre jeunesse chez son père qui, après avoir été quelque temps à la suite du chirurgien major du régiment Royal Cravatte, a été reçu maître chirurgien et s'est établi au dit Willems. Que depuis en 1735,



OUS REWART,  
MAYEUR, ESCHEVINS, CONSEIL,  
ET HUIT HOMMES DE LA VILLE DE LILLE.

Nous avons commis le Sr. Boucher, Licencié en Médecine & Associé à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, demeurant en cette Ville, pour démontrer l'Anatomie & donner des Leçons de Chirurgie, afin d'avoir dans la suite de bons Chirurgiens expérimentez & verbez dans l'Art de Chirurgie, & Nous avons crû que les Apprentifs & Garçons Chirurgiens feroient portez d'eux mêmes à aller prendre les Leçons dudit Sr. Boucher, Nous voyons cependant qu'il y en a très-peu, & étant important que cette Ecole, si utile & si nécessaire au Public, soit fréquenté par ledits Apprentifs & Garçons Chirurgiens, Nous AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS aufdits Apprentifs & Garçons Chirurgiens, de se rendre à l'Hôtel de Ville au lieu designé à cet effet, pour y prendre au moins une des deux leçons que ledit Sr. Boucher donnera chaque semaine pendant l'Esté, à peine qu'ils ne seront point admis à la Maîtrise, à l'expiration de leur apprentissage; mais quand il fera des Démonstrations sur le Corps humain, ledits Garçons & Apprentifs seront tenus d'y assister tous les jours, sous la même peine.

Ceux qui viendront demie heure après les Leçons commencées, feront censez absens.

Pour que ledit Sr. Boucher soit informé des Apprentifs, Nous avons Défendu & Défendons aux Maîtres du Corps des Chirurgiens, de mettre sur le Registre aucun Apprentif, sans au préalable en avoir fait part audit Sr. Boucher par le Valet de leur Corps, & de recevoir à l'examen aucun Apprentif, ayant fait son terme, sans être garni de son Certificat, contenant qu'il a pris ledites leçons, à peine de six florins d'amende à la charge defdits Maîtres, & nullité defdites receptions.

Pour que les choses se fassent dans l'ordre, ledit Sr. Boucher fera un Catalogue de tous ledits Garçons & Apprentifs, auquel effet chaque Maître sera tenu de lui donner une déclaration des noms & surnoms defdits Garçons & Apprentifs, en dedans huitaine pour toute préfixion, à peine d'y être contraint.

Et pour que personne n'en ignore, la présente Ordonnance sera lûe, publiée & affichée par tout où besoin sera.

Fait en Conclave le quatre Novembre mil sept cens quarante. Signé, HERRENG.

Publiée à son de Trompe à la Brevesque & par les Carrefours de cette Ville de Lille, le 4. Novembre 1740. par le soussigné Huissier à Verges d'Eschevins de cettedite Ville, Signé H. FAUCQEMBERG.

pendant cinq ans, il a travaillé de son art chez maître VINCENT, chirurgien juré et pensionné, suivant son certificat ci-joint. Que depuis il a travaillé et fait les cours concernant l'anatomie pendant les années 1741 et 1742 chez maître VERDIER, chirurgien juré de Paris et démonstrateur royal en anatomie suivant son certificat ci-joint. Qu'ensuite il a travaillé à l'hôpital général de Saint Louis de la Salpêtrière en la dite ville sous les ordres de Monsieur VEYRET, maître chirurgien, ainsi qu'il conste de son certificat ci-joint chez lequel il a fait les cours concernant la connaissance des muscles, des vaisseaux sanguins et nerveux. Qu'il s'y est appliqué aux véritables usages et situations de chaque viscère, et que la théorie des opérations lui ayant été démontrée, il les a mises en usage et en exécution en différentes méthodes sur plusieurs cadavres à l'approbation du dit VEYRET. Et enfin de là il est revenu à Lille travailler sous maître GUFFROY, chirurgien juré, sur le registre d'apprentissage et en a payé les droits, où il est resté deux ans et d'où il n'est sorti qu'à l'occasion des différents hôpitaux établis en cette ville pour traiter les blessés à la **bataille de FONTENOY**, dans lesquels il a rempli les fonctions de chirurgien dans les pansements avec l'assiduité, la dextérité, le zèle et l'attention que demande une profession aussi délicate, ainsi qu'il le justifie par le certificat ci-joint du sieur DAVANT, chirurgien major, et du Sr CHAMPAGNE, inspecteur des hôpitaux du roi. Cependant, nonobstant tout le temps ci-dessus qu'il a employé à exercer le dit art, **il n'a fait l'apprentissage que de deux ans, tandis que vos statuts, Messieurs, en demande trois, mais il semble que les services fructueux ci-dessus qu'il a rendus au public devront suppléer, et au-delà, à l'année d'apprentissage qui lui manque.** Qu'il n'est pas nouveau à l'égard du dit art de faire des grâces sur le fait de l'apprentissage et des examens en faveur de la capacité. Le Sr COURBE a été exempté de subir tous les examens requis par les statuts, le Sr LAMBERT n'a pas rempli en boutique en cette ville les trois années d'apprentissage, on lui a fait valoir le temps qu'il a travaillé dans les hôpitaux pour le service du roi, et ils ont tous deux été admis dans la maîtrise en la communauté des chirurgiens de cette ville. Si on visitait les registres de cette communauté, on trouverait une infinité d'exemples de

**sujets qui ont été reçus maîtres quoi qu'ils n'eussent point rempli les formalités et les temps prescrits par vos statuts, auxquels, Messieurs, il vous est toujours libre d'apporter des changements suivant les circonstances.** C'est pourquoi le suppliant a recours à votre autorité.

Lettre suivie du soutien des dits rewart etc.

Gilles	FLAHAUT	1717	Admis
Pierre François	FLOREZ	1736-37	Fils de François. Recalé au 3 <sup>ème</sup> examen. Admis.
Pierre Ignace	GUENE	1720-21	De Lille fils de Pierre. Admis.
Charles Joseph	GUFFROY	1749-50	Admis
Philippe Joseph	GUFFROY	1721-25	Fils de Jean François. Admis.
Pierre Joseph	GUILLIOU	1734	Ne va pas plus loin que le 1 <sup>er</sup> examen.
Nicolas	ISABEAU	1734-41	Admis
Nicolas	LABBE	1739-42	Fils de Jean. Recalé aux 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> examens. Admis.
Antoine	LABUSSIÈRE	1747	Admis
Mathieu Philippe	LAMBART	1746-47	Admis
Pierre	LAURENT	1719	De <b>Guise</b> . Admis.
Jean François	LEMAITRE	1768-69	Admis
Pierre François Joseph	LEROUX	1724	Recalé à son 1 <sup>er</sup> examen. Au second passage " <i>Sera réexaminé sur les principes de l'ostéologie à raison qu'il n'a point entièrement satisfait aux questions</i> ". Ne va pas plus loin.
Charles Antoine	LESCO	1736	Admis
Pierre Joseph	MANNIER	1740	De Lille. Sera réexaminé sur les matières du troisième examen. Admis.
Nicolas	MARCHAND	1767-68	Admis
Michel François	MARSEL	1716	4 <sup>ème</sup> examen. Admis.
Martin	MAYRON	1720	De <b>Reims</b> , fils d'André. Admis.
Pierre François	MICHEL	1720-21	Fils de Bauduin. Admis.
Antoine Philippe	PIONNIER	1742-43	Neveu de maître Adrien ALEXANDRE. Doit fournir certificat de cours et peut tenir boutique 4 mois. Admis.
Charles Albert Joseph	PIONNIER	1764	Admis
Noël Alexandre	PIONNIER	1750-53	Devra passer 6 examens suivant l'ordonnance du magistrat. Recalé au 4 <sup>ème</sup> examen. Doit répéter son 5 <sup>ème</sup> examen lors du 6 <sup>ème</sup> . Admis.
Philippe	PIONNIER	1719-20	De Lille, fils de Charles. Recalé à son 2 <sup>ème</sup> examen puis au 3 <sup>ème</sup> . Admis.
Eugène Joseph	POISSONNIER	1753	Ne va pas plus loin que le 1 <sup>er</sup> examen.
Laurent Lambert	PREVOST	1748	A en partie satisfait à son 3 <sup>ème</sup> examen. Ne va pas plus loin.
Laurent Lambert	PREVOST	1749	Admis
François Joseph	QUITTE	1761-62	Admis
Jean Baptiste Joseph	RAOUST	1749-51	Admis
Louis François	ROBERT	1743	De Lille. Admis.
Sieur	SAINTLAIME	1766-67	Recalé à ses 3 premiers examens, ne va pas plus loin.
Ignace	THERY	1723-24	D' <b>Armentières</b> , fils de Jacques. Admis.
Mathias Joseph	TILLEMANT	1769-70	Admis
Eustache	VANDENDRIESCHE	1739-46	Fils de Philippe. Admis.
Augustin François	VANDERGRACHT	1745	De <b>Gand</b> . 1 seul examen. Admis.

Lettre du 11/12/1744 Supplie très humblement Augustin François VANDERGRACHT natif de la ville de Gand, âgé de 26 ans, disant depuis son bas-âge il se serait, sans distraction, toujours attaché pour parvenir à la maîtrise de chirurgie, ayant fait son apprentissage en la dite ville de Gand. J'ai passé 25 mois sous le Sr DUPONT, chirurgien juré aux rapports de la ville, cité de **Tournai** et Tournaisis comme premier garçon chez le Sr THERY, chirurgien juré de cette ville, de l'hôpital Comtesse, celui de Ganthois, du bailliage et des pauvres de la paroisse de St Etienne comme il apparait des témoignages des dits DUPONT et THERY, du Sr BOUCHER, chirurgien associé à l'académie royale de chirurgie de **Paris**, pensionnaire de cette ville de Madame Comtesse et du Sr IMBERT du dit hôpital. L'espace de trois ans comme chirurgien dans l'hôpital royal de la ville de **Rocroy** selon les certificats du Sr DELAFOSSE, premier chirurgien de la reine, inspecteur des hôpitaux militaires, du Sr GARAND, commissaire provincial de la frontière de Champagne et des maire, échevins et syndic du dit Rocroy et finalement pendant huit mois dans les hôpitaux militaires de cette ville sous le Sr PLANCQUE, chirurgien major des dits hôpitaux... Admis le 11/02/1745.

Guillaume Constantin Allard	VANDERKEIRE VANHOVE	1761-65 1719-21
Claude Joseph	VINCENT	1731-34
Jacques François	VINCENT	1741-43
Arnould François Joseph	WAROCQUIER	1752

Admis  
Recalé au 1<sup>er</sup> examen, doit fermer boutique.  
Admis.  
Admis  
Fils de Jacques. Admis.  
Recalé au 1<sup>er</sup> examen. Admis.



# Les chaudronniers en corps

**CONTRE LES AUVERGNATS** Parmi les corporations professionnelles lilloises nous allons jeter un œil sur celle des chaudronniers. Ses membres sont peu nombreux mais organisés en corporation chargée de défendre leurs droits, d'être représentés officiellement, notamment dans les processions et, idéalement, de maintenir la solidarité entre eux.

**L**es bourgoteurs et sayeteurs composent les plus grandes corporations à Lille. Chacune doit présenter son "bilan annuel" au Magistrat qui doit approuver celui-ci ainsi que toutes les nominations. Les archives des corporations sont conservées aux archives municipales principalement depuis la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La cotisation annuelle, les frais d'entrée et d'apprentissage permettent au corps de métier de défrayer les personnes mandatées auprès des autorités, d'embellir la chapelle qui est dédiée à leur saint patron dans une église de Lille et de participer aux fêtes officielles<sup>1</sup>.

Des droits à défendre tout d'abord contre les non-Lillois qui vendent les mêmes produits qu'eux comme les Auvergnats dont il sera question plus loin, mais aussi contre les autres corporations exerçant des activités proches et risquant d'empiéter sur celles d'un autre corps. Commençons par examiner un livre de compte qui fait état des forces vives, des dépenses et d'une partie du règlement impliquant parfois des amendes. Puis nous verrons un registre retraçant les demandes faites par les chaudronniers au Magistrat et les réponses de celui-ci.



Procession des corporations à Lille portant leurs torces – Musée de l'hospice Comtesse

<sup>1</sup> Concernant les confréries voyez *Vivre à Lille sous l'Ancien Régime*, Philippe Cuiquet, Perrin, 1999 p166 ss.

**Compte des chaudronniers, présenté par André DUBOIS et Joachim LESCROART devant les échevins de Lille le 10/05/1760 depuis la St Eloi 1758 jusqu'à la St Eloi 1759.**

Nom et surnoms des suppôts avec le nombre des ouvriers :

Guillaume MAZINGHIN, doyen	3	Antoine Joseph PETIT	0
La veuve Pierre François ISENGRIN	1	Pierre Joseph GAU	0
François Joseph Vincent FAUCOMPRESZ	0	Charles DANIEL	2
Pierre Joseph BONTE	5	Isidore ISENGRIN	0
Robert François MORTREUX	3	Etienne François GODIN	0
Nicolas François HOLLEBECQ	0	Vincent Joseph LESTREE (plus loin DESTREZ)	0
Antoine François BRIXY	2	Gaspard Joseph POUPART	0
Nicolas Joseph DUFOREST	2	André Joseph DUBOIS	1
Joachim Joseph LESCROART	1	Ambroise Joseph GHEST	0
La veuve FONTAINE	1	Pierre François BONTE	1
Joseph LEFEBVRE	0	Pierre François Joseph MAZINGHIEN	0
Ignace GODIN	0	Antoine Joseph LEROY	0
Louis DELEMOTTE	1	<b>Total</b>	<b>48</b>

Election des nouveaux maîtres : Antoine Joseph BRIXY et Nicolas DUFOREST.

Recette pour les apprentis : 12 livres d'Albert Joseph PITART.

Une amende est prévue pour les suppôts n'ayant pas accompagné leurs torces lors des processions ou pour n'être pas comparus lors des messes de St Eloi et des obits.

Dans les dépenses : les gages du valet, audit pour avoir paré la chapelle et un chapeau offert tous les deux ans, la cire, les porteurs des torches lors des processions, les invitations faites par les maîtres aux suppôts pour les

processions, messes de St Eloi d'été et d'hiver, le déjeuner des maîtres, le transport du **coffre de la confrérie**, les rentes viagères à Louise DUBELLOU et Rose Angélique DELEZENNES.



Coffre de confrérie lilloise dans lequel on conservait les papiers importants

#### A.M.Lille 647

#### Demandes diverses adressées par le corps des chaudronniers au Magistrat de Lille

1757 – Demande du corps : Pendant la foire des Auvergnats viennent réparer des chaudrons en passant proposer leurs services de maison en maison et en profitent pour proposer de réparer les chaudrons. Les échevins leur interdisent de réparer ce que les chaudronniers lillois produisent.

1758 – Demande du corps : Les Auvergnats passent toujours de maison en maison, soit disant pour demander s'il y a de la faïence à raccommoder, des fourchettes à blanchir ou des pots à couvrir pour le pas enfreindre l'ordonnance de 1757 mais vendent toujours leur production bon marché en rognant sur la matière. Par ailleurs ils ont les outils chez eux pour faire des travaux de chaudronnerie. Les échevins leur interdisent de posséder ces outils à Lille et d'aller de maison en maison pour ne proposer leur production qu'étalée sur le marché sous peine d'interdire à tous les Auvergnats de passer de maison en maison même pour réparer les parasols ou nettoyer les cheminées.

Voici un extrait savoureux de la demande :

*"Ces considérations méritent l'attention la plus sérieuse des juges policiers qui ont donné à la ville la splendeur et l'éclat du commerce dans les différentes branches des arts et métiers desquels ils ont la police, que par la sage et prudente disposition des différents statuts qui règlent l'harmonie sociale et renferment chaque citoyen dans les justes bornes de sa profession qu'il s'est choisie et qu'il s'est procuré par la maîtrise dans un corps.*

*C'est, en un mot, cet esprit d'harmonie qui vivifie la sagesse de vos ordonnances par lesquelles l'abus est référé suivant et proportionnellement aux circonstances des temps. C'est, disons-nous, cet esprit qui a rédigé cet ordre et qui règne dans le commerce. Le recueil de vos ordonnances est un monument sensible des précautions de prévoyances et du zèle de vos Seigneuries à frapper contre l'abus partout où il s'élève".*

Comme disait un certain Jean de la FONTAINE : *"Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute"...*

1776 – Jean Baptiste BECOURT natif d'**Arras** demande l'autorisation de s'établir à Lille pour fabriquer des lanternes à réverbères sans avoir besoin d'acquérir la maîtrise de chaudronnier ni de serrurier. Les échevins l'accordent pour peu qu'il reste à cette seule production.

1781 – Le corps doit fournir un homme pour le service de sa majesté au 4<sup>ème</sup> bataillon du régiment provincial alors qu'il a peu de ressources et guère plus de 9 à 10 suppôts, les autres maîtres n'ayant pas d'ouvriers. Les échevins leur accordent de s'allier avec d'autres petits corps et de créer une rente de 400 florins destinée à l'entretien du dit soldat.

1781 – Vincent DESTREZ et Louis BONTE, maîtres, disent que Guillaume LAURÉ, clerc (plus loin *valet*) de leur corps est fort âgé, infirme et hors d'état de remplir ses fonctions et proposent à sa place Isidore ISENGRIN, fils de franc-maître qui lui laisse ses gages sa vie durant. Les échevins s'y opposent et demandent d'attendre la mort ou la démission du valet actuel.

1782 – Réponse du corps : *"C'est, pour les suppliants, pis que si le valet était mort car le corps doit souffrir de l'incapacité et de la mauvaise opiniâtre de cet homme qui avait accepté oralement de démissionner mais refuse de l'écrire et qui ne remplis plus aucun de ses devoirs. Il ne doit point s'obstiner à garder une place dont il lui est impossible d'acquitter les fonctions, de sorte que, soit pour les affaires du corps, soit pour la décence des cérémonies qui le concernent, tout est en souffrance par rapport à lui".* Les échevins refusent à nouveau.

1785 – Jean Baptiste Joseph PIETIN fils de Pierre et de Thérèse BERNARD, élevé à la charge de la Charité Générale et ayant, par le fait, droit des privilèges, exemptions et prérogatives accordés le Magistrat demande à ce que le corps des chaudronniers soit contraint de l'accepter sans production du chef d'œuvre qu'il lui demande alors qu'ailleurs on ne demande aux dits élèves de la dite Charité Générale qu'une bagatelle. Les échevins lui demandent de payer la journée de siège aux maîtres et valets du corps et confirme qu'il ne doit rien payer pour y être admis.

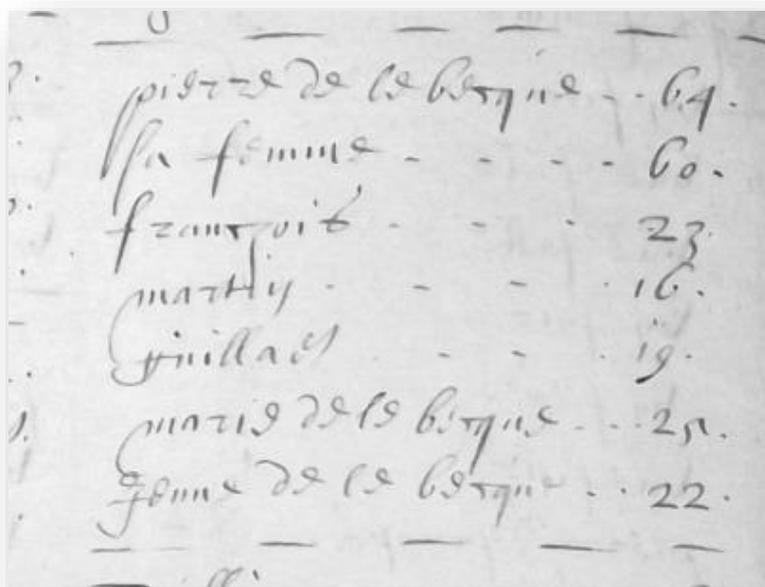
Réponse du demandeur qui craint qu'ayant refusé les 20 florins de régle pour entrer dans le corps comme c'est son droit, les maîtres ne fassent obstacle à la réalisation de son chef d'œuvre en jetant l'étain ou le cuivre qui doit servir à souder son œuvre dans le feu ce qui aura pour effet de le rendre fragile d'autant qu'ils sont jaloux parce que les  $\frac{3}{4}$  d'entre eux sont incapables de le faire tel chef d'œuvre. Par ailleurs il faut deux forges et une seule existe. Il demande à pouvoir réaliser son chef-d'œuvre chez le Sr DANIEL, chaudronnier rue des Récollets pour qu'il soit présent et garant lorsqu'il le réalisera. Les échevins le lui accordent.



# Dénombrements ancêtres des recensements

**COMPTÉS** Les recensements ne datent pas d'hier, déjà les évangiles nous racontent que Marie et Joseph allaient se faire recenser à Bethleem, d'où Joseph était originaire, lorsque Marie accoucha. A défaut de nous rattacher à ceux qui furent recensés à cette époque là, nous pouvons consulter des versions plus récentes et davantage régionales.

Les premiers documents connus dans notre secteur sont les "*Enquêtes fiscales de la Flandre Wallonne*" établies en 1449, 1485, 1491, 1498, 1505, 1544 et 1549<sup>1</sup>. Comme leur titre l'indique il s'agit initialement d'une démarche fiscale. Les impôts sont répartis dans les communes de Flandre Wallonne et... déjà à l'époque... chacun trouvait qu'il méritait des dégrèvements, que son voisin payait moins d'impôt que lui et que l'administration ne prenait pas en compte les difficultés du temps. Il s'agit donc d'ajuster l'impôt (et non de le diminuer...) en posant des questions aux notables : combien avez-vous payé de taille l'année précédente, le nombre de personnes la payant, en étant exemptées, les pauvres, l'augmentation ou diminution de la population, s'ils s'appauvrissent ou s'enrichissent, la valeur des terres en bail et en vente, ce qu'ils savent de l'imposition des communes voisines, s'ils se plaignent de l'impôt... (!) On en reste donc à une enquête ne concernant qu'une partie de la population et encore est-elle globalisée sauf quelques plus riches dont le montant de l'impôt est précisé. On y parle de "maisnie" ou de "feux" donc de personnes vivant sous le même toit, domestiques compris, sans trop de détail.



Mais tous les recensements n'ont pas un but fiscal, certains ont pour but de trouver des bras pour construire ou réparer les routes et toutes les infrastructures nécessaires au commerce et à la guerre ou, plus simplement, pour trouver des hommes en capacité de porter les armes. C'est ainsi qu'en 1677 les gens de Loi de Lambersart sont priés d'envoyer rapidement un recensement à l'intendant. Maison par maison, on détaille les membres de la famille, indiquant leur âge mais les domestiques (et les épouses...) ne sont pas dénommés.

Recensement de Lambersart – Autour d'un même feu – A.D.59 E 1448

<sup>1</sup> Publiées par la Commission Historique du Nord.

**L**E MARQUIS DE HUMIERES MARESCHAL DE France, Capitaine des cent Gentils-Hommes de la Maison du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté dans la Province de Flandres, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Lille, General de ses Armées.

**B**Ailly & Gens de Loy de *Lamberfort*  
Comme il importe pour le Service de Sa Majesté de sçavoir le peuple qu'il y a sous nostre Gouvernement de Lille, vous aurez à faire incessamment une exacte recherche & diligente perquisition du Peuple qu'il est en vostre District sous nostre Gouvernement, de tout tel âge ou sexe qu'il soit, de declarer le nombre des communiens, & en outre specifier le nombre de ceux qui se trouvent capables de porter les armes; comme aussi de nous informer du nombre de Feux qui sont dans le Village, des qualitez des Personnes qui y demeurent, Ecclesiastiques, Nobles ou Roturiers, & à qui le Village appartient, & d'envoyer une relation endedans huit jours de la reception de cette au plus tard, au Greffier de la Gouvernance de Lille, sous peine de vingt florins d'amende, à payer en vostre propre & privé nom. Fait à Lille ce 21. de Septembre 1677.  
Estoit signé HUMIERES. Et plus bas par MONSEIGNEUR. E. CASTELLAIN.

*Port dix patars.*

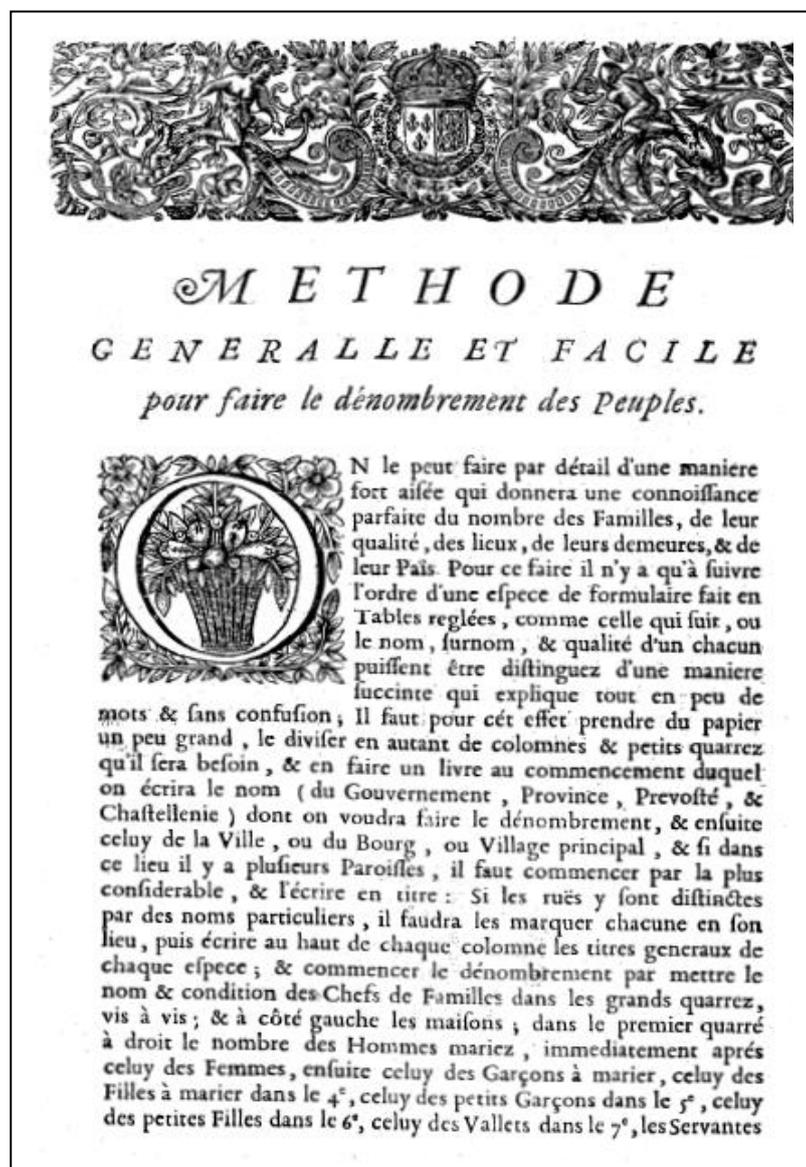


La première grande enquête statistique digne de ce nom est celle que Colbert confie aux intendants en 1664 dans l'ensemble des provinces du royaume. Ceux-ci doivent lui fournir un état de la noblesse et du clergé, une description des provinces et des villes et de leurs activités économiques afin de permettre le développement de « *toutes les choses utiles au roi comme au peuple* » mais peu de rapports des intendants sont parvenus jusqu'à nous. D'ailleurs, à l'époque, une grande partie du Nord n'était pas encore française.

Vauban insiste sur le recensement des peuples :

« sans un recensement répété tous les ans une fois, ou du moins tous les deux ou trois, on ne peut savoir précisément le nombre de sujets, l'état au vrai de leur richesse et pauvreté, ce qu'ils font, de quoi ils vivent, et quel en est le commerce et les emplois, s'ils sont bien ou mal, à quoi les pays sont propres, ce qu'il y a de bon ou de mauvais, quelle en est la qualité ou fertilité, jusques aux valeurs et rapports des terres ; ce que le royaume nourrit d'habitans de son cru, et qu'il en pourrait nourrir sans l'assistance de ses voisins s'il était dans le meilleur état où on le puisse mettre, quels sont les arts et métiers les plus en usage aux habitans, ceux dont ils pourraient ajouter sans préjudicier à ceux des provinces voisines. »

En 1676 et en 1680 Vauban, qui gouverne Valenciennes, fait procéder au dénombrement des hommes, des femmes, des garçons, des filles, des valets, des servantes et des étrangers de cette ville. Sa méthode sera reprise à Douai (1682), Dunkerque, Gravelines, Ypres, Bergues, Furnes, Bourbourg, à nouveau à Valenciennes puis Dunkerque (1686). Vauban abandonne le concept flou de "feu" qui regroupait un nombre aléatoire de personnes autour d'un même feu (le foyer). Le dénombrement est maintenant nominatif, conduit maison par maison, incluant tous les habitants.



En 1686, Vauban, propose sa *Méthode générale et facile pour le dénombrement des peuples*. Il s'agit de répartir les maisons de chaque ville, bourg ou village en petits groupes et de les confier à un responsable local chargé de tenir un registre des maisons et des individus qui les habitent. Chaque agent recenseur note sur un tableau les renseignements qu'il a recueillis par groupes de maisons ou rues puis rassemble les tableaux en un livre. Le premier tableau doit comporter le nom de la paroisse, de la rue. Chaque famille est ensuite inscrite avec les noms et qualités du chef de famille, sa profession, les noms et qualités des occupants de la maison pour chaque famille qui y habite. Vauban, qui fut aussi gouverneur de Lille, demande aux intendants de lui envoyer des mémoires statistiques sur leur généralité. Mais peu de rapports sont connus : bailliage de Tournai, Lille (1686-1688), prévôté de Valenciennes, ville et prévôté de Valenciennes (1693), Dunkerque (1695), Flandre occidentale (1696), Bailleul (1697), Ypres (1698) et concernent donc les grandes villes.

En 1693 c'est la disette, le pouvoir royal ordonne la visite des blés dans les magasins des villes et lieux du royaume. Pour justifier la présence des quantités de grains, il était logique de connaître le

nombre des habitants d'où un nouveau recensement. En 1694-1695, la création d'un nouvel impôt, la capitation donne lieu à un dénombrement général du royaume dont il ne reste pas beaucoup de traces.

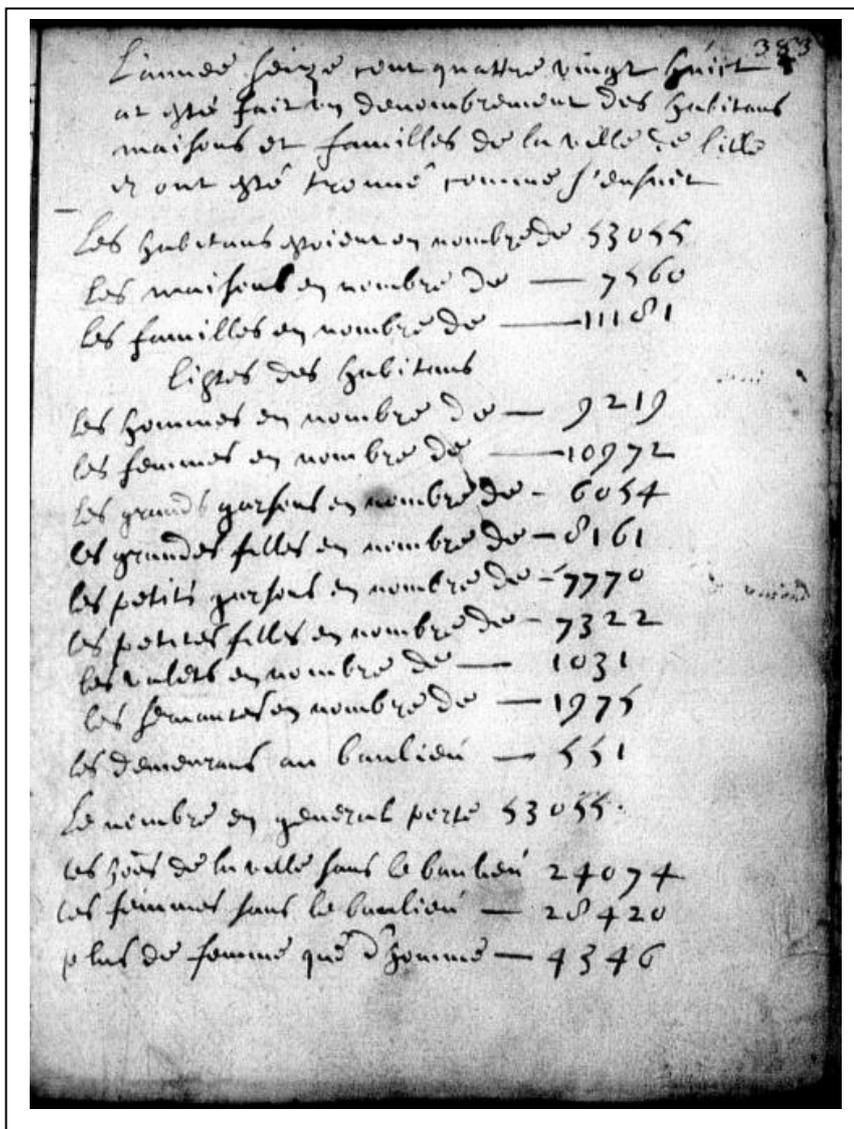
Exemple d'une maison à Saint Sauveur dans le recensement de Lille en 1686-1688 :

Vincent DUBAR 38 ans, peigneur, né à **Lys lez Lannoy** et à Lille depuis 17 ans. Sa femme Marguerite DUFERMONT née à Lille.

Chambre de devant occupée par Marie HERREN, 68 ans, filoire née à **Seclin** et à Lille depuis 14 ans, veuve de Pierre LECLERCQ né en **Hainaut**, leurs filles Marie Jeanne, tricotoire et Elisabeth, dentelière nées à Lille et son neveu Jacques André HERREN, 28 ans, charpentier né à **Esquermes** et à Lille depuis 17 ans.

La chambre de derrière occupée par Françoise LECOMTE, 70 ans, lavandière née à **La Bassée** et à Lille depuis 40 ans.

En consultant le recensement de la paroisse de La Madeleine, paroisse se trouvant sur le quai de Waux où se chargeaient et se déchargeaient les marchandises sur la Deûle, on peut constater que les maisons sont souvent peuplées de plusieurs familles, dont beaucoup, pourtant pas forcément très aisées, ont des domestiques. Certaines maisons accueillent des personnes venant d'un village en particulier sans qu'il y ait de lien de parenté signalé entre elles. Moins glorieuses les mentions de plusieurs "femme abandonnée de son mari" ou même de "marqué de la fleur de lys", autrement dit condamnés pour vol, mendicité, prostitution ou aux galères.



Ces familles viennent principalement de la châtellenie de Lille. Comines et Armentières étant les villes les plus souvent citées comme lieux de naissance, probablement parce que ce sont des citées bordées par la Lys dans laquelle se jette la Deûle. Plus de 80 autres communes de la châtellenie sont mentionnées dont Tourcoing, Marcq en Baroeul, Houplines, Fives sont les plus pourvoyeuses de population ne serait-ce que parce que leur population est déjà importante. On notera également que les domestiques sont parfois des parents "montés à la capitale".

La région de Dunkerque à Nieppe n'est pas absente ni le Hainaut français pas plus que l'Artois. Ce qui constitue la Belgique aujourd'hui fournit également de nombreux Lillois : plus de 130 de la partie flamande, plus de 80 de Wallonie de la proche frontière jusqu'à Liège en passant par Bruxelles.

On y trouve aussi 7 Italiens, 5 Hollandais, 2 Allemands, 2 Espagnols, 1 Luxembourgeois. Dans cette paroisse on peut estimer la population non originaire de Lille à un cinquième de l'ensemble.

Lors du recensement de Lille en 1686-1688, les valets ne sont pas comptés comme des hommes et les servantes ne sont pas comptées comme des femmes mais à part constituant ainsi un troisième et un quatrième sexes.

Dénombrement de la population de Lille en 1688 porté à la fin de l'année 1679 sur le registre des baptêmes de la St-Etienne :

*L'année seize cent quatre vingt huit at este fait un denombrement des habitants maisons et familles de la ville de lille et ont este trouve comme s'ensuit :*

les habitants estoient en nombre de	53 055
les maisons du nombre de	7 560
les familles du nombre de	11 181

Liste des habitants

les hommes du nombre de	9 219
les femmes du nombre de	10 972
les grands garçons du nombre de	6 054
les grandes filles du nombre de	8 161
les petits garçons du nombre de	7 770
les petites filles du nombre de	7 322
les valets du nombre de	1 031
les servantes du nombre de	1 975
les demeurants au banlieue	551
le nombre en general porté	53 055
les hommes de le ville sans le banlieu	24 074
les femmes sans le banlieu	28 420
plus de femmes que d'hommes	4 346



Vous trouverez dans la série des **Travaux et Etudes Généalogiques** publiés par le GGRN les dénombrements des paroisses de Lille en 1686-88 parfois complétés par ceux de 1677 et 1694 par Roger LÉBOUCQ :

- La Madeleine AM 002
- Saint Etienne AM 091
- Saint Maurice AM 203
- Saint Pierre NS 341
- Saint Sauveur NS 241
- Sainte Catherine et saint André AM 217

Mais aussi :

- Loos lez Lille TEG 050
- Frasnoy et Gommegnies en 1724 TEG 035

**Dans la revue "Nord Généalogie" :**

- Espières en 1672 n°75 page 362
- Lambersart en 1677 n°128 page 242
- Mouvaux en 1792 n°101 page 518

Habitants des terres tenues du Tournais en 1673 :

- Lille, Douai et Orchies, généralités n°126 page 37
- Camphin en Pévèle en 1673 n°121 page 193 et 122 page 250
- Herseaux n°125 page 513
- Lezennes n°130 page 442
- Lys lez Lannoy en 1673 n°123 page 318
- Marcq en Baroeul et Marquette n°127 page 106
- Saille lez Lannoy n°124 page 346
- Toufflers n°119 page 553
- Wazemmes et Esquermes n°126 page 22

# Recensement de La Madeleine

## les Lillois sont des étrangers

**DES PREUVES** Suite à l'article précédent, voici le relevé des personnes non originaires de Lille y résidant signalées lors du recensement de la paroisse de La Madeleine en 1686 d'après le dépouillement de Roger Leboucq.

### Allemagne

**Armestat** Monsieur ULER de Gleiberg, SCOENDRAT Jean.

### Belgique francophone

**Ath** SENEPART Sarah, ISABEAU Marguerite, DELEUSE Henri, DEBOCQ Marie Jeanne, **Aux lez Tournai** MEURICE Antoine, **Bruxelles** JACOB Jeanne, DAUSSY Barbe, CREHAU Anne Madeleine, SOIGNANS Nicolas, JACOPS Anne, LOBRY Jeanne Marguerite, POULAIN Marie Agnès, VERMANT François, PANNEMACK Marie, DEPANNEMAIRE François, VANDERVOORD Jean, VANCRANE Jean, LENIS Enrad, PIERRE Gilles, VANDERBECQ Jean François, VANDREKALLE Bénédictin, LECLERCQ Pierre, VANLENDAR François, BOUVRY Etienne, BOSENTE Philippe, VANHUYS Guillaume, DINS François, JOLY Jeanne, VANDRENEILLE Antoine, **Croix lez Binche** MARLIERE Jeanne, **Esplechin** DELETROYE Jean Baptiste, **Fleurus** ALBERT Anne, ALBERT Michel, **Harnen lez Mons** MATHIEU Claude, **Lain lez Ath** LECLERCQ Charles, LECLERCQ Marie, **Lessines** FAUCONNIER Anne, **Liège** SARTO Marie, EMENS Pasquier, **Marcinelle** CHAUSSETEUR Marguerite, **Mons** BROYER Joseph, **Mont Saint Eloi** HOUZET Marie, **Mortagne lez Tournai** BLAYE Jérôme, **Mouscron** DELERUE Elisabeth, DELEBECQUE Jean, **Néchin Ennechin** MATHON Charles, MATHON Marie, **Orcq** CORMON Achard, **Orseval** PREUDHOMME Charles, **Pays de Liège** DUBOIS Barbe, GIMEL Pierre, **Rongy** COMON Jean Baptiste, **Rumes** CASTELAIN Nicolas, **Saint Hubert** DELEFOSSE Bartholomé, **Stain lez Namur** ALLO Isabelle Thérèse, **Templeuve en D.** DUPUIS Marie, **Tournai** INGELBERT Antoine, BRUSE Denis, DUMORTIER Simon Charles, THOMAS Catherine, COUVREUR Gilles, TASSART Antoinette, DESLION Catherine, VANDERVELDE Marie Barbe, VANDERVELDE Marie Marguerite, POULAIN Denis, MEURICE Marie Jeanne, CAMBIER Jean Baptiste, PONTY Jean Joseph, LEBLANC Marie Claire, MORBECQ Françoise, GAUFFE Gabrielle, VERMANT Marie Marguerite, COURTIN Antoine, SIRE Agathe, DELETOMBE Jacques, THERY André, PAISA Yolande, LEDUC Pierre, DESROUSSEAUX Aldegonde, LECLERCQ Jeanne Marguerite, CUVELIER Marie, **Warcoing** DESPLECHIN Marie Jeanne.

### Belgique néerlandophone

**Anderlecht** LEMOINE Jean Baptiste, **Anvers** BAELTUS Jean Baptiste, CROCQ Jean, PAYELLE Thomas, **Audenarde** CHRETIEN Suzanne, LIEBART Marie, COMON Charles, LISON Adrien, DEBOCQ Josse, **Bruges** VANBERGHEN Angélique, VANBERGHEN Bartholomé, VANBERGHEN Marie, MELLART Marie Anne, MELLART Agnès, DEQUESNES François, DESTREZ Marie, ROSEAU Luc, FRIQUELO Catherine, VELGHE Jean, DELANNOY Marie, LUSTE Elisabeth, VANOSTE Jacques, BARDELOS Toussaint, DEMACQ Richard, SAINTJEAN Anne, **Cavecoq lez Courtrai** SALEMBIER Elisabeth, **Courtrai** SERGENT Marie, MAREN Jean, PARIS Jean Claude, VANHOUGEM Josse, MESCART Josse, VANEST Pierre, VANDREBECQ Jeanne, PAUL Catherine, DENIS Jeanne, MASSEAU Marie, VANDENBERGHE Emerentienne, VANLILLE Anne, COULOMBIER Elisabeth, COULOMBIER Anne Thérèse, CARDON Jeanne, CRESTANS Laurence, RENES Jacques, MESSEAU Adrienne, **Dadizele** VANDERBECQUE Pierre, LERNOULD Pierre, **Deinze** DEWAGUENER Anne, Gand SERGENT Nicolas, DUCROT Claude, BOIDIN Marguerite Françoise, SCURMANE Josse, DRUYER Laurent, LECLERCQ Pierre, BRYSPERT Pierre, DEMEYERE Guillaume, NAYT Jean, PENNEMAN Marie Thérèse, NAYT Liévine, SUECOTTE Pétronille, LEFEBVRE Jean, LEROY Laurent, VALOISE Jeanne, VANCROMBREUCQUE Marie, CLINCQUART Thomas, ANTOIN Marie Anne, **Dixmude** DONSE Jacques, VERMANT

Pierre, **Harelbeke** DEVELDRE Charles, VANDERBECQUE Jean, BONTE Jacques, BONTE Catherine, DEMETTRE Jeanne, **Houtem** LEROY Antoinette, Humbecq BOMBECQUE ..., **Ingelmunster** VANDENBERGHE Jeanne, **Izegem** WOLCQUART Madeleine, BARRE Jeanne, **Larne lez Termonde** DIMORSCALKE Cornille, **Lauwe** COMERE Jean Baptiste, **Lendeledé en Flandre** BESTOINNE Roger, BOSCHU Jacques, FOURNIER Jean, **Louvain** MARSIN Cornille, CRETAN Arnould, PORION Catherine, **Malines** LEVRE Marguerite, DELORIER Marie, PLOUVIER Jeanne, DELORIES Liévin, LEFFONTAINE Marguerite, Menin BAES Jeanne, DUPONT Bastien, COUTEAUX veuve, GRAVE Etienne, DECROIX Isabelle, CARAMARICHE Marie Madeleine, BARBE Marie, DUPONT Jossine, BEGHIN Marguerite, BEGHIN Jean, BAUDUIN Michelle, GALANT Marie Elisabeth, **Messines** MASSEAU Maillard, **Neuve Eglise** LEGRAIN Catherine, **Nieuport** COUTURIER Louise, **Nivelles** GERARD Rémy, DEMMERY Nicolas, GAUTHIER Marie Anne, **Poperinge** LAMBERT Jacquemine, VANDRIESCHE Catherine, WATTRELET Endrick, **Roulers** SQUELLE Pierre, VERSKANE Pierre, WINCQ Catherine, **Tilt lez Gand** DEPAUX Antoine, **Titre lez Courtrai** JACOBS Tobie, **Westouter** DECUYPERE Thérèse, **Ypres** OUDIN Marie Catherine, HENSAM Philippe Albert, DANEL Marguerite, MACQUEBECQ Ghislain, GHEMART Catherine, DUBOIS Nicolas, BOERMAN Nicolas, LAURY Nicolas, DUPIRE Tobias, LETTEN Adrienne, MONTY Elisabeth, BRASME Pétronille, CAMSINS Barbe Françoise, PARME Jeanne Barbe, **Zwevegem** CORNETTE Jean Baptiste.

## Châtellenie de Lille

**Annappes** DEMOUVAUX Philippe, HOURS Françoise, LIENART Michelle, LANDRIEU Louis, LANDRIEU Michel, MATHON Jacques, **Annœullin** DESTREZ Jean, **Anstaing** DESTRIEZ Jean, **Armentières** DASSONVILLE Gilles, MESUROIS Marie, LAMBIN Marie Catherine, BOIDIN Jacqueline, LECLERCQ Pierre, BOIDIN Catherine, DATH Marie, HUCQUEBART Véronique, DANNE Elisabeth, MARTIN Philippe, LEPIPRE Catherine, CATION Marie Jacqueline, BOUCHERY Marie Françoise, DEMONCHEAUX Marie Jeanne, MORONVAL Albert, TANCYR Elisabeth, DENGREMONT Jean, MORONVAL Antoine François, CAULLET Jean, CAULLET Marie Anne, DESMATHIEU Joseph, LEMOINE Marie Jacqueline, ERNOULD Marie Françoise, PARENT Pierre, WELLECOMME Jean François, DACHE Marie, LEGROUX Elisabeth, WICART Jean, **Ascq ou Ach** HACHE Jeanne Claire, ALAVIGNE Marie Marguerite, LEMESRE Jean, MULLIER Michelle, **Aubers** HENNION Marguerite, LELEU Pierre, **Bachy** DEHANNAY François, MARTINACHE Marie, MARTINACHE Anne, **Baisieux** DELATTRE Marie Anne, LABY Guillemette, CHAUSSETEUR Marie Jeanne, DEFOURMESTRAUX François Ghislain, DEFOURMESTRAUX Marie, DEFOURMESTRAUX Antoinette, **Bas Warneton** GHESQUIERE Jeanne, LEWILLE Catherine, LEWILLE Françoise, **Bauvin Provin** MENU Martin, LEMENU Charles, **Bondues** LIBERT Antoinette, ROUSSEL Georges, LIBERT Gérard, LAGARDE Marie, VIENNE Marie Madeleine, DELERUE Marguerite, LIBERT Noël, MALBESINNE Jeanne, MALBESIN Marguerite, **Bourghelles** LECLERCQ Martin, HERBAUT Marie Françoise, **Bouvines** ROGIER Martin, **Camphin en P.** DECALONNE Pierre, **Capelle en P.** WATTEAU Marguerite, DUBURCQ Marie, CATHELIN Anne, **Capinghem** DUPONT Jean, **Chéreng** DELANNOY Marie Thérèse, **Comines** VERAERMAN Marie, VILLAIN Jacqueline, ITWERT Marie Françoise, VILLAIN Jeanne, LECOCQ Marie, DEGROOTE Alexandre, BEGHIN Jeanne, FLAMENT Guillaume, DEHINNE Françoise, DUPONT Jeanne, LEROY Jacques, MAJORIBANCQ Elisabeth, DIAUNE Elisabeth, FOLLET François, DEGROUX Philippe Louis, DECHERF Marie Robertine, BROULLE Marie, DELEVOYE Marie Catherine, LESCHEVIN André, BONTE Marguerite, ANTEPOULE François, VANDAMME Jeanne, SERRUS Antoine, DEHINNE Anne, LECOMTE Marie, DEWALLE Catherine, BOUTRY Betreumieux, VANDAMME Jean, VANDAMME Pierre François, VANDAMME Bauduin, LECOMTE Marguerite, GRINCOURT Marie, LECOMTE Jeanne, DELVAL Marie, DEFLEURBAIX Catherine, HERRENG Jeanne, LEROY Jeanne, VENIN Noël, CORAT Marie Jacqueline, BALEN Marguerite, BALEN Marie, BOLIN Marguerite, BEGHIN Jean, WAGNON Marguerite, CASTEL Catherine, WALLECAMPS Jeanne, WALLECAMPS Marie Madeleine, LEMESRE Anne, RENAUT Marie Jeanne, SERRUS Pasquier, HURBRANT François, DEMAY ou LEMAY Marie, DUPONT Simon, DUPONT Charles, DUPONT Jean, VILAIN Jacqueline, SEYS Charles, LECOMTE Théodore, HUBERT Jeanne, CORRAT Charles, MENU Catherine, FLEURBAIX Marie, VANDAMME Marie Anne, BILLAUT Marie Elisabeth, THON Jeanne, BEAUSSART Jeanne, BEAUSSART Elisabeth, DEGRAVE Jean, **Croix** LECOMTE Jeanne, **Cysoing** MALLE Jacques, DESPREZ Pierre, LOQUIFIER Anne, LESEULTE Martin, DESMONT Marie, **Deûlémont** LAURAIN Ursule, LAMERAND Jacques, Emmerin MORTREUL Marguerite, MILLESCAMPS Chrétienne, LECLERCQ Jean, WALLARD Josse, WALLARD Catherine, **Englos** MONTAGNE François, **Ennetières** HORRENG Jean, **Ennetières en W.** DATHIS Jean Baptiste, **Ennevelin** LEMOINE Pierre, THIERRY Pétronille, CARRE Louis, DURAND Floris, BADOU Noël, **Erquinghem** HENNART Jean, **Erquinghem Lys** SEGARD Marguerite, **Escobecque** DERACHES Martine, **Esquermes** HERRENG Isabeau, DOUTRELIGNE Nicolas, DELAIENS François, MASSENGHIEN Mathieu, LHERBIER Elisabeth, CORNILLE Marguerite, **Fâches** SAVREUX Louis, **Fives** DUTHOIT Catherine, MAHIEU Gilles, DESTRIEZ Marie Jacqueline, DESTRIEZ François Joseph, ROUSSEL Jacques, LEROY Liévin, LEROUGE Pétronille, DESOBRY

Jeanne, DUBEAUREPAIRE Jeanne, DELESALLE Noël, CAUDRELIER Adrien, HOUZET Jean, HOUZET Philippe, HOUZET Marie Joseph, HOUZET Jeanne, HOUZET Antoinette, DESOBRY Noël, GRIMBEAU Catherine, GRIMBEAU Marie, DUPUIS Marguerite, DELEDICQUE Venant, LEPLAT Daniel, LELEU Isabeau, DESCAMPS Pierre, CORNILLE Pierre, **Flers** BOUTEMY Henri, MASQUELIER Toussaint, MASQUELIER Marie Françoise, MASQUELIER Catherine, BRUNIN Claude, BROUTIN Marie, PILLOT Michel, DUBART Elisabeth, RICQUIER Marie, **Forest** ROUSSART Françoise, **Fournes** LEROY Antoinette, LORTHIOIR Catherine, **Frelinghien** DUCROT Marie, DESRUMAUX Marie Anne, CATEL Jean Baptiste, BUCHOU ou BOUCHE Marie Madeleine, MALLE Béatrice, **Fretin** THERY Jeanne, **Fromelles** DELOBEL Marie Catherine, **Gondécourt** COIGNIES ou LOIGNIES Jean, MARCHAND Bruno, WAUQUIER Antoine, **Hallennes** BRASSART Charles, **Halluin** STELANDRE Amand, GOBERT Pierre, VIENNE Balthazar, DEMAY ou LEMAY Jean, **Hantay** CARPENTIER Hugues, **Haubourdin** HERRENG Marie, DENGLOS Marie Anne, BECQUET Antoine, WATTRELOS Elisabeth, CARPENTIER Jean, CASIER Marie Anne, COUSIN Jean, ROSE Jossine, DENGLOS Marie Madeleine, **Hellemmes** COTTIGNIES Marie, LEMOINE Pierre, **Hem** LEZAIRE ou DEZER Jean, DELERUE Antoinette, DELEBART Marie, Herlies LEFRANCQ Antoine, LEFRANCQ Claire, DUBOIS Antoine, LEFRANCQ Maximilien, DEBARGE Antoinette, **Houplin** CARPENTIER Antoinette, MAILLARD Thomas, FRERE Pierre, FACON Piat, CARPENTIER Gilles, LECLERCQ Jean Baptiste, **Houplines** LECLERCQ François, CANDELLE Catherine, CARON Marie Catherine, DUMOULIN Denis, MONTIGNIES Jeanne, DUMOULIN Marie Catherine, MARLIERE Guillaume, BETTIGNIES Jean François, DASSONVILLE Marie, DUSSART Thomas, CARPENTIER Philippe, THELLIER Jacques, DESQUIENS ou DESCHIN Marie, WICQUART Marie Jeanne, CUVELIER Joseph, THOMAS Jeanne, BETTIGNIES Florent, MOREL Pierre, **La Bassée** CALIE Marie, PICQUE Jeanne, LESTIENNE Jean, WUART Jean, CARRE Antoine, **La Madeleine** NOULET Marie, DELEMOTTE André, WINCQ Simon, CARON Pierre, **Lambersart** BUNNE Marie Anne, CORNILLE Louis, COUROUBLE Elisabeth, COUROUBLE Marie, BOIDIN Françoise, VANBELLE Marie Claire, COUROUBLE Pierre, ADAM Catherine, DESCAMPS Gilles, SIX Pasquier, DILLIES Barbe, PRINGUE Marie Marguerite, CORNILLE François, **Lannoy** ALAVIGNE Antoine, DELEZENNES Jeanne, HECQUEMAN Jeanne Marguerite, BACELAN Claire, GAVEL Michel, LEFEBVRE Marie Catherine, MONTAGNE Philippotte, Leers DELAHAYE Monique, **Lezennes** BREUNAY Michel, CAVEZ Pierre, BRUNIN Jean, **Linselles** SUING Françoise, DETOUTLEMONDE Gilles, DUHAMEL Cornille, DUHAMEL Catherine, BOUSMART Elisabeth, HECQUETTE Guillaume, **Lomme** LEMESRE Jean Baptiste, DESPLANCQUES Anne, POLLET Adrien, **Lompret** PONCEAU Catherine, MARESCAUX Jacqueline, DUPLOUY Antoine, BECQUET Jean, BECQUET Jean, **Loos** HAZE Robert, COUSIN Catherine, **Louvil** WACQUIER Marie, **Marcq en B.** FRANCHOMME Elisabeth, LIENART Etienne, DESOBRY Jeanne, CORNILLE Louis, COLPART Melchior, DUTHOIT Jeanne, BOURET Jacques, PREVOST Marie Catherine, ROUZET Jeanne, DESTRIEZ Angélique, DESTRIEZ Catherine, DESTRIEZ Marie Anne, DESTRIEZ Michel, DESTRIEZ Jean, DESTRIEZ Marie Thérèse, DELESALLE Marguerite, DAEL Marie, WILLIAN Jeanne, PETIT Marie, FLAMENT Antoinette, COTTIGNIES Jacques, CORNILLE Marie Madeleine, PROUVOST Jacques, ROGER Marie, DESBONNETS Catherine, LEPERS Hubert, LEPERS Pierre, CRESPE Antoine, DELEMOTTE Pierre, DESQUIENS Paul, LONNART Marie, LECLERCQ Pétronille, LECLERC Gabrielle, COTTIGNIES Thérèse, CORNILLE Jacques, ROUSSEL Marie Catherine, ROUSSEL Gilbert, ROUSSEL Jean Baptiste, DELESALLE Noël, DELESALLE Arnould, CALAU Claire, CORNILLE Anne, **Marquette** LAVINNE Michel, DELAHOUTRE Martin, DELEFORTRIE Jean, LECLERCQ Jacques, LERNOULD Jean François, STRADE Jeanne, NOTTEBART Philippe, DESCAMPS Françoise, LEPLAT Noëlle, VIGNAGE Anne, DUVINAGE Pierre, PORTIER Toussaint, PROUVOST Jean, **Marquillies** VIART Félix, BRUNEAU Jacques, CARTON François, **Mons en B.** HOUZET Barbe, DELEDICQUE Martin, DELEDICQUE Michel, DUQUESNE Marie, **Mons en P.** MANIER Antoine, **Neuville en F.** DESBULEUX Dominique, MALFAIT Marie, DHALLUIN Marie, **Noyelles** DESRUELLES Marie, **Phalempin** LEGROUX Madeleine, **Pont à Bouvines** MAHIEU Marie Anne, BONVIN Pierre Crépin, **Provin** LAIGNEL Alexandre, **Quesnoy sur D.** REMY Catherine, BLONDEL Françoise, LOUAGE Jean, DHALLUIN Pierre, DHALLUIN Wallerand, PIONNIER Elisabeth, LESAGE Agnès, **Radinghem** CARLIER Jean, BAUDUIN Bauduin, BAUDUIN Jean Marin, BAUDUIN Antoine, BAUDUIN Mathias, CHARLE Claudine, **Ronchin** DUBOIS Marie Catherine, **Roubaix** LECOMTE Jeanne Albertine, LECOMTE Marie Barbe, DELESPAUL Pierre, BAUDON Marie Françoise, BOSSUT Gilbert, CUELLE Noël, DELEPLANCQUE Catherine, DELESPAUL Jeanne, CATEL ou CASTEL Hélène, **Sailly** VINCENT Marguerite, **Sainghin** DUHEM Etienne, LECOCC Anne, MARESCAUX Marie Jeanne, DUBOIS Marie Anne, POLLET Philippe, POLLET Nicolas, **Sainghin en M.** LECOCC Albert, WARESQUEL Marguerite, **Santes** CARLIER Marie, **Seclin** PARSYS Nicolas, DUBOCAGE Catherine, MASURE Anne, FOUCQUE Jeanne, LUCHER Hippolyte, BECQUET Pierre, BECQUET Bernard, CARLIER Jean, **Sequedin** DELAHAYE Marie, **Templemars** MOREL Anne, **Templeuve** GAUQUIER Gérard, PIETIN Jean, DUPETIT Simon, LESCATOIRE Jean, LECLERCQ Denis, **Templeuve en P.** HERBAUT Jean, Thumeries POLLET Marguerite, **Tourcoing** FERRET Marie, DESRUMAUX Jacques, DESTAILLEURS Marie, BASECQ Charles, HOLLEBECQUE Jacques, DUBURCQ Pierre, DELEPORTE Philippe, DUJARDIN Catherine, TIBERGHIE Marie, DUPIRE Marie Jeanne, FLIPO Marie, PIAT

Léon, DESROUSSEAUX Pierre, DESROUSSEAUX Jacques, FARVACQ Catherine, MASUREL Jacqueline, PHALEMPIN Philippe, MASUREL Pierre Nicolas, HOLLEBECQUE Jean, VILAIN Noël, HONORE Gilles, DESROUSSEAUX Jérôme, DELANNOY Marie Madeleine, WELLECOMME Guillaume, RENARD Vincent, PHALEMPIN Jacques, PHALEMPIN Gilbert, COPPART Eloi, HOLLEBECQUE Jean, SAUVAGE Catherine, DELEPORTE Jacques, SELOSSE Marie Jeanne, DESURMONT Jean Baptiste, TIBERGHIE Marie Barbe, PIAT Anne, DELAHAYE Antoine, DESSAUVAGE Pierre, DESSAUVAGE Jean Baptiste, DESSAUVAGE Jacques, DELAHAYE Hubert, DELESCLUSE Jean, GROILLON Jacques, PLANCQUE Marie, TIBERGHIE Robert, MOUTON Josse, MONTAGNE Jacques, BOURGOIS François, CLARICE Jacques, DELERUE Marie Madeleine, **Verlinghem** CORNILLE Pierre, CAULIER Mathias, VENAGE Jacques, VENAGE Honoré, VENAGE Antoine, VENAGE Noël, LIENART Jacques, **Wambrechies** VADER Bauduin, DIEUGARDE Marguerite, HORRENG Barbe, MASUREL Marie, MASUREL Gilles, MASUREL Claude, LELEU Marie Pétronille, FACON Catherine, CREDEZ Arnould, CREDEZ Anne Jeanne, ISAAC Jeanne, OUVRY Jean, HERBAUT Michelle, VANDAMME Marie Jeanne, VANDAMME Marguerite, MEURILLON Marie, DELEBARRE Jean, DESCAMPS Cécile, LECLERCQ Jeanne, ROUSSEL Pierre, DELERUE Michelle, DUTHOIT Marie, MEURILLON Jean, MEURILLON Marie Jeanne, MEURILLON Michelle, MEURILLON Marguerite, **Warneton** HAYON Marie Jeanne, COMERE Elisabeth, MEURICE Marie Jeanne, VILAIN Marie Barbe, LORIDAN Michel, DAIRE Robert, LEBON Jean, NUTTE Marie Jeanne, DOURLIN Georges, DOURLIN Joseph, BECQUART femme, SETTE Marie, DELAHAYE Jacqueline, **Wasquehal** LEPERS Toussaint, **Wattignies** PROTIN Anne, DENNEULIN Marie, **Wattrelos** PARENT Hugues, PIAT Pierre, **Wavrin** DARTOIS Jeanne Dorothée, GLORIAN Marie Françoise, **Wazemmes** LEMETTRE Robert, CARETTE Laurent, SELAUNE Michel, MAHIEU Marie, DELANEUVEMAISSON Michelle, THIEFFRIES Marie, GHESQUIERE Jean, CALCAN Claude, PINTENY Jérôme, GUILLUY Pasque, BOUTEMY Louis, BOULANGER Michel, **Wervicq** BULTEL Jean, BLIECQ ..., GALERE Marie, DELILLE Louis, VANDECNOCC Catherine, Willems DELETOMBE Anne, DEFFRENNES Madeleine.

## Espagne

**Andalousie** DELOUCQ Andris, **Corby** DAMIEN Marie Jeanne, **Espagne** MILAN Ferdinand.

## Reste de la France

**Abbeville** CORDIER Jean, FONTAINE Jean, Amiens ROBLE Martin, **Anjou** THIBAUT Marie, **Aurnat? lez Amiens** FOURNIER Madeleine, **Basse Bretagne** PLANTAIS Jean Baptiste, **Belgarde en Bourgogne** DOMY Pierre, **Belloy en Picardie** DACHE Marie, **Benne vers Paris** DELANNOY Nicolas, **Bourgogne** CARNETERRE Jean, **Bretagne** LECHANTOUX Jean, GARDROY Gilles, **Champagne** DUROLLE Monsieur, **Chartres** BELTEM Martin, BELTEM Claude Marguerite, **Compiègne** BILLY Joseph, **Dieppe** DETHEROUDE David, DUCANCHE Jean, MARTIN Jean, **Fontette en Champagne** LEMASSE Jeanne, **Lorraine** PREUDHOMME Noël, **Montpellier** COMMELERA Jean, **Normandie** DESMARETZ Louis, **Paris** VANDAMME Jean, DESMARE Claude, BARBE Pierre, PARCQ Toussaint, **Poitou** PARIS René, **Pontoise** DAMIEN Philippe, **Rouen** DELACAMPAGNE Jacques, **Savoie** JOFRE Charles, **Sour en Châtelet** BASSART Marie, **St Denis de Ga Normandie** LEMERCIER Gabrielle, **St Marcq en Normandie** BIGOTIER André, **Ste Marie au Mont Normandie** BOISFONTAINE Pierre Trubert.

## Pays-Bas

**Hercdens en Gueldre** WAYMEL Anne Adrienne, **Hollande** DELECOURT Marguerite, **La Haye** PORTIER Marie, **Leiden** DELECOURT Adrienne, **Stevessoire? lez Maastricht** BILLART Elisabeth.

## Italie

SIMONE Jean Baptiste, CAMPAGNOL Jean Baptiste, **Locarnes lez Milan** FRANCON François, **Milan** HARDY Rose, MARQUOIT Bartholomé, **Rome** MOREL Dominique, **Vérone pays de Venin** MOLINAR André.

**Luxembourg** LELOUCQ Anne.

## Nord de Lille

**Bailleul** BERTHE Suzanne, **Bergues** VICART Antoine, **Berquin** DERASIE Marie Cornélie, **Bertem** PARENT Jean Michel, **Boeschepe** PARENT Mathieu, PARENT Mathieu, **Bourbourg** CRUELLE Marie, PARIN Marie Barbe, **Dunkerque** COMMELERA Honoré, **Estaires** DELERUE Marie, SERGENT Jean, BERNARD Antoine, DUMOULIN Marie, CREVICE Jean, STREUPE Marie Ghislaine, MARLIERE Marie Jeanne, VISAGE Marie Philippe, DESRUELLES Antoinette, MOREAU Antoinette, **Gravelines** LAIGNEL Noëlle, **Haverskerque** LORIDAN Michel, **Hazebrouck**

DEBECQUE Catherine, **Hondschoote** BRUE Marie Jeanne, **Merville** DENARD Josse, LEBON Marie Catherine, BARBIER Marie, NIMOTTE Jeanne Marguerite, CHAVATTE Marie Hélène, DULAURIER Marie Louise, GALANT Jean Baptiste, **Nieppe** PARENT Marie Anne, **Aire sur la Lys** DESCAMPS Anne, VERTMET Antoine, DELAPIERRE Joseph, PETIT Anne Thérèse, PILLOT Claudine, NEUFVILLE Simon, DUPONCHELLE Etienne, DUPONCHELLE Marie Marguerite, MARCIER Toussaint, THIBAUT Philippe, **Arras** PERNOIS Dominique, DESALLY Jean, LEFEBVRE Pierre, LEHAYE Marie, BIGOTIER Marie Barbe.

## Pas-de-Calais

**Artois** LOBIDE Augustin, BOUVET Marie Anne, CALLIE Philippe, LEFEBVRE Marguerite, BREUVART Marie, DUSAUTOY Marie, DARRAS Jeanne, LEROUX Barbe, VILLAIN François, MARTIN Anne, BOUTRY Antoinette, **Aubercourt** BECQUERELLE Isabeau, **Ayse lez Arras** LALAR Marguerite, **Bavincourt en Artois** SOYEUR Jacques, **Beaufort lez St Pol** BRASSART Martin, **Bethensart** SOYER Suzanne, **Béthune** LORIDAN Marie Françoise, LAIGNEL Marguerite, VUILLEFROY Antoine, ROLLE Elisabeth, LEROUGE Marie Jeanne, CARON Marc, PAYELLE Pierre, **Billy Berclau** DELANNOY Jean, LOMBART Catherine, **Bonnier en Artois** DEMELY Françoise, **Buirobol en Artois** DIGEAUX Catherine, **Calais** DELATTRE Anne, LEMESRE Pierre, **Carvin** MORTREUX Guillaume, **Cocque en Artois** LEFEBVRE Philippotte, **Courrières** BAILLON François, **Detru? en Artois** LALLOY Jacques, **Esquerdes lez St Omer** PAYELLE Péronne, **Fiene en Artois** LEGAY Piat, **Frévent** FONTAINE Jean, MOREL Julienne, FONTAINE Charles François, LEFENVRE Catherine, **Furnes** SAYE Anne Louise, MARINIER Marie Françoise, **Givenchy** DAVID Pierre, **Gouy** DUBREUCQ Adrien, **Guise en Artois** REGNAUD Bernard, **Hennin Lietard** DUE Marguerite, **Hesdin** BARTIER ou CHARTREL Jean, **Hot lez Saint Pol** CAPRON Philippe, **Houdain lez Béthune** LESAGE Catherine, **La Gorgue** LEBON Marguerite, LORIDAN Pierre, DOURLIN Jean, LECOMTE Catherine, PREUDHOMME Jeanne, **Laventie** BIENNE? Pierre, **Lens** VISEUR Jacqueline, CARBON Robert, LEMOINE Catherine, TRIPE Louis, **Lillers** DEFRANCE Barbe, DAUSSY Philippe, **Lorgies** DESMONS François, **Magel? en Artois** GRIMBEL Robert, **Nen en Artois** ROUSSEL Antoine, **Noeux en Artois** LALAIN Grégoire, **Noyelles Vion pays d'Artois** HAUTECOEUR Jean, FATOU Marie, **Penin en Artois** CUVELIER Pierre, **Pernes** BOUCHER Michel, **Pont à Vendin** BRUNE Marie, **Près de Béthune** ADOUCE Jean Baptiste, OLIVIER Barthélemy, **Quinchy lez La Bassée** ROBLIN Paul, **Roussaville en Artois** LOMBART Pierre, **Saint Omer** JEROME Pierre, **Saint Venant** DELEMARE Marie, LORIDAN Marie Marguerite, RAYMOND Eloi, RAYMOND Marguerite, VERNIER Nicole, MAYOLLE Georges, MAYOLLE Marie Jeanne, **Taignue Tainquette lez Arras** BOUVETTE Antoinette, **Zebeville lez Hesdin** FICHEAU Ghislaine.

## Sud de Lille

**Abcon** DELECAMBRE Jeanne, DELECAMBRE Marguerite, **Avesnes** BOURGOIGNE Anne, DELEUSE Marguerite, DELEUSE Henri, DELEUSE Thérèse, **Avesnes le Comte** CORNILLE Philippe François, DELEMOTTE Anne, **Bouchain** RONDEAU Jean, **Bousy lez Landrecies** DERYNE Jean, **Bouvignies** GODIN Pétronille, **Cambrai** LANGON Marie Madeleine, LUTIN Marie Jeanne, DEVILLERS Marie Florence, DESPERSIN ..., LEGRAND Marie Marguerite, Condé COMMELERA Marie Jeanne, **Douai** MOREL Anne, LEMESRE Madeleine, PRONNIER Marie, DUPLOUVINAGE Adrienne, VASSEUR Jacques, CHARON Marie Anne, DELIEBOIS Marie Catherine, LARY Catherine, DEVOS Jeanne Françoise, BISSE Sainte, CHEVALIER Anne, DOLNARA Thérèse, WELLECOMME Pierre Philippe, BAJEUX ou BAISIEUX Jean, OVERSIN Michelle, SAUVE Jean, **Escaillon** LEFEBVRE Toussaint, **Esvin lez Bouchain** BERTIN Jacques, **Hainaut** BOUTE Jean, **Hocques en Hainaut** MARINE Marie Anne, **Le Quesnoy** DEVIN ou DOUVIN Catherine, **Longueville en Hainaut** DUQUESNE Anne, **Marchiennes** PARENT Antoinette, **Neuville St Vaast** CRESTE Marguerite, **Nomain** LAMBELIN Marie, CARPENTIER Guillaume, **Oby lez Douai** POTTIER Charles, **Onrechin lez Bouchain** JONGLE Eloi, **Orchies** DEMINET Marie Marguerite, DUQUESNOY Pasque, LEQUEUX Druon, QUERKAN Jean, LEQUIEN Pierre, **Pécin lez Bouchain** DELESAX Jeanne, **Près de Condé** AGLANDE Quentine, **Rumegies** WACQUE Marie Jeanne, **Saint Amand** DELEPLANCQUE Jeanne Claire, Somain DUPIRE Anne, **Tri lez Valenciennes** POLLET Jacques, **Valenciennes** DELECOURT Jacques, SENEZ Pierre, LEMESRE Mathieu, GODEFROID Jean François, DUFAY Claudine, MICHEL Jacques, DESJARDIN Marie Valentine, GROMER Marie Elisabeth, DELECOURT Elisabeth, GENIN Louise, VANDREBILLE Luce, DELHAYE Marie, LECLERCQ Pierre, LECLERCQ Marie Claude, **Wazières** LEGRAND Marie.

## Amusant

Marguerite **DELAU**, veuve de Nicolas **LESECQ** (A.M.Lille 11862)

# Attirés par les feux de la ville à St André

**ETRANGERS** Que ce soit pour des raisons professionnelles, de guerre ou de convenance, les habitants du Plat Pays et au-delà ont toujours été attirés par les grandes villes fortifiées comme l'était Lille. Dans les registres paroissiaux de la paroisse saint André on en retrouve quelques uns mentionnés.

**J**e vous rappelle que cette période est celle d'une guerre terrible entre l'Espagne et la France. Les Français ayant pris de nombreuses villes d'Artois, cela explique que l'on retrouve à Lille une population originaire de cette région, mais aussi de Verlinghem et Marquette qui ont été dévastées (Cf. Castelo-Lillois n°13, mars 2014).

## BAPTEMES

Le premier chiffre est celui de la vue qui peut être obtenue en cliquant [ICI](#).

- 135-26/08/1621 Catherine VERDIERE de Jean et Catherine DUWALT de **Marquette**  
154-19/01/1623 Marie DESROUSELLE d'Antoine et d'Antoinette DELEFORTRIE de **Marquette**  
211-08/06/1634 Marie LEMAHIEU de Pierre, demeurant à **Wambrechies** et de Marie HOLLEBECQUE  
214-29/11/1634 Marie DUJARDIN de feu Jean et de Jeanne LECLERCQ du village de **Lys lez Lannoy**  
215-15/01/1635 Liévin RIMBAU illégitime de Pierre de **Marcq en Baroeul** et de Marie DENEUVILLE venant du faubourg d'**Arras**  
218-02/08/1635 Pierre HACHIN de Jean, soldat et de Françoise LAGAICE sa femme de **Verlinghem**  
244-04/01/1643 Anne CRETE de Pierre de **Boubers** proche **Saint Pol** et Jeanne PATOU  
244-12/01/1643 Marie Anne DUMEZ de David de **Bauvin** et Anne DUQUESNE  
245-16/01/1643 André DELANNOY de Jean de **Bonnier** proche d'**Hesdin** et Marie ROUSE  
245-01/02/1643 André BRAIEL de Jean proche d'**Hesdin** et Catherine DELANDRE  
245-16/02/1643 Marie Héléne DOLEZ de Jacques de la Ler... d'**Hesdin** et Héléne DESBAIN  
245-04/05/1643 Jeanne Anne HAYON de Thomas d'**Ablain** et Marie VILERS  
245-05/05/1643 Jean Baptiste FLAMENT de François de **Givenchy le Noble** et Ghislaine GNEUIL  
245-03/07/1643 Pierre BRAIEUR de Vincent de **Mager** proche de **Saint Pol** et Pasquette SAB  
246-30/07/1643 Antoine FLAMENT de Romain de **Lens** et de Jeanne RICHARD  
246-08/08/1643 Christophe MOUTON d'Antoine de **Moncheaux** proche **Saint Pol** et Anne BLANCHAMP  
246-27/08/1643 Elisabeth DELECAMBRE de Jacques d'**Armentières** et de Barbe LOLIEU  
246-12/10/1643 Jean CORNILLE de Jean de **Marquette** et Antoinette FONTAINE  
246-23/11/1643 Jacques DUBOIS de Laurent de **Courcelles** et Anne MAVIE  
246-27/12/1643 Marie Jeanne MALBRANCQ de François de **Beaucamps** et Madeleine DEHENNIN  
246-30/12/1643 Maximilien DANIEL d'Antoine de BERESPY proche d'**Hesdin** et Ghislaine DEMANNR  
246-18/01/1644 Olivier et François KARTON de feu Jean de **Tilloy les Mofflaine** proche d'**Arras** et Barbe BEHOUR  
247-02/02/1644 Jacques DELOMME fils de Jean de **Béthonsart** proche d'**Arras** et de Marguerite LANDRY  
247-11/02/1644 Elisabeth DEBEUVRIE d'Hermès de **Valenciennes** et Marie WAROGUE  
247-07/03/1644 Pierre CAULIE de Ghislain d'**Anne** vers la ville d'**Aire** et Marie RENARD  
247-08/03/1644 Bauduin TILOY de Daniel de **Couchy** proche **Saint Pol** et Nicole BETTENCOURT  
247-18/03/1644 Marie CRETON de Philippe d'**Ise** proche d'**Avesnes le Comte** et Martine (blanc)  
247-06/04/1644 Ghislain BRANCQ de Pierre de **Riencourt** en Artois et Madeleine BALINNE  
247-04/05/1644 Louis PECQUEU de Pierre de **Givenchy** proche de **Lens** et Anne MARCON

247-11/05/1644 Philippe LANDRI de Jean fils de feu Jean de **Hetru** proche **Saint Pol** et Marie GRARE fille de feu Michel d'Anuin.

247-16/08/1644 Marie DUCRO illégitime de Gaspard natif de **Cambrai** et de Jeanne MAS

248-08/11/1644 Pierre DESTRAD de Jacques et Marie DELESPIERE venus de **Marquette**

252-30/08/1649 Marie Madeleine DELECOURT de Jean natif du village d'Eneulin (**Annœullin/Ennevelin?**) et Catherine PRUISLE(?)

253-05/03/1650 Jean FACON fils de Philippe et Jeanne CARETTE de **Marquette** "à raison du temps"

253-27/04/1650 Marie Anne DUFLO illégitime d'Augustin soldat en garnison à **Quesnoy** et Jeanne DUREUX jeune fille accouchée en la cense du Metz

250-31/01/1646 Jacques DELEMOTTE de Mathieu de **Salomé** et Elisabeth LAURENT

250-07/04/1646 Marguerite CORNILLE fille de Jean natif de **Marquette** et Antoinette FONTAINE

254-09/07/1651 Pierre CAU fils de Jean et Marie ROUSEAU de **Marquette**

256-25/04/1654 Françoise et Antoinette BASSE de Mathieu et Marie BOUTRY de **Verlinghem**

257-21/11/1654 Evrard LEFEBVRE d'Evrard et Jeanne DESCAMPS de **Verlinghem**

258-20/04/1656 Georges ROUSSEL de Pierre et Marie DESCAMPS de **Verlinghem**

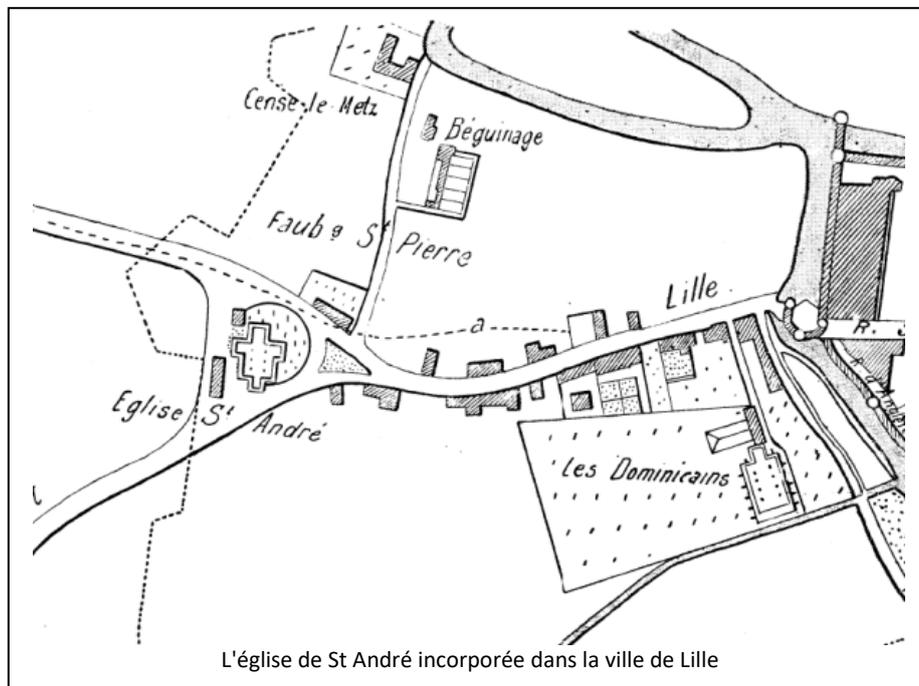
258-20/04/1656 Marie Elisabeth WARTEL de Jean et Anne DUBURG de **Nomain**

259-20/12/1657 Michelle PROUVOST d'Antoine et Michelle REGNAU de **Verlinghem**

## Qu'en termes galants ces choses là sont dites !

Toujours dans les registres de Saint André.

31/10/1629 furent baptisés **deux enfants d'une portée** le 1<sup>er</sup> s'appelle François fils de Philippe DUMEZ et sa femme Jeanne LEROY, le parrain François MILLESCAMPS, tisserand, la marraine Marguerite DUMEIGE femme d'Arnould OUDART, le 2<sup>ème</sup> est appelé Jean, parrain Jean MONTAIGNE père (sic) de la dite, la marraine Jeanne CARTON femme de Jacques VAS tisserand de draps.



26/09/1635 fut baptisé Joseph fils d'Antoine DELEMARLIERE et de Jeanne DELOBEL sa femme, le parrain François GERARD fils de François de Saint Sauveur, la marraine Marie DUVAL femme de Jean CLARISSE. Le **2<sup>ème</sup> enfant d'une ventrée** fut baptisé le dit jour et son nom Jeanne, le parrain Thomas DUPONT fils de feu Jacques, la marraine Jeanne BOITTELE jeune fille de La Madeleine.

# Déclaration des noms juifs sur ordre de Napoléon



**Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin ; sur le rapport de notre ministre de l'intérieur ; notre Conseil d'Etat entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :**

ART. 1<sup>er</sup>.

Ceux des sujets de notre Empire qui suivent le culte hébraïque, et qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu de nom de famille et de prénom fixes, seront tenus d'en adopter dans les trois mois de la publication de notre présent décret, et d'en faire la déclaration par-devant l'officier de l'état civil de la commune où ils sont domiciliés.

ART. 2

Les Juifs étrangers qui viendraient habiter dans l'Empire, et qui seraient dans le cas prévu par l'article 1er seront tenus de remplir la même formalité dans les trois mois qui suivront leur entrée en France.

ART. 3

Ne seront point admis comme noms de famille, aucun nom tiré de l'Ancien-Testament, ni aucun nom de ville. Pourront être pris comme prénoms, ceux autorisés par la loi du 11 germinal an XI.

ART. 4

Les consistoires, en faisant le relevé des Juifs de leur communauté, seront tenus de vérifier et de faire connaître à l'autorité s'ils ont individuellement rempli les conditions prescrites par les articles précédents.

Ils seront également tenus de surveiller et de faire connaître à l'autorité ceux des Juifs de leur communauté qui auraient changé de nom sans s'être conformés aux dispositions de la susdite loi du 11 germinal an XI.

ART. 5

Seront exceptés des dispositions de notre présent décret, les Juifs de nos États, ou les Juifs étrangers qui viendraient s'y établir, lorsqu'ils auront des noms et prénoms connus et qu'ils ont constamment portés, encore que lesdits noms et prénoms soient tirés de l'Ancien-Testament ou des villes qu'ils ont habitées.

ART. 6

Les Juifs mentionnés à l'article précédent, et qui voudront conserver leurs noms et prénoms, seront néanmoins tenus d'en faire la déclaration ; savoir : les Juifs de nos États, par-devant la mairie de la commune où ils sont domicilié; et les Juifs étrangers, par-devant celle où ils se proposeront de fixer leur domicile; le tout dans le délai porté en l'article 1er.

ART. 7

Les Juifs qui n'auraient pas rempli les formalités prescrites par le présent décret, et dans les délais y portés, seront renvoyés du territoire de l'Empire : à l'égard de ceux qui, dans quelque acte public ou quelque obligation privée, auraient changé de nom arbitrairement et sans s'être conformés aux dispositions de la loi du 11 germinal, ils seront punis conformément aux lois, et même comme faussaires, suivant l'exigence des cas.

ART. 8

Notre grand-juge ministre de la justice, et nos ministres de l'intérieur et des cultes, sont chargé, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret.

A Bayonne, le 20 juillet 1808. Signé NAPOLÉON. Par l'Empereur : Le Ministre Secrétaire d'état, signé Hugues B. Maret

## A.M.Lille 17371

Le présent registre contenant vingt feuillets a été coté et paraphé en tous ses feuillets par nous, président du tribunal de première instance séant à Lille pour servir à recevoir la déclaration des Juifs Français qui prendront des prénoms fixes et des noms de famille en exécution du décret impérial du vingt juillet dernier. A Lille le 21 septembre 1808. Signé H. FAUVEL

L'an dix huit cent huit, le vingt et unième septembre pardevant nous maire de la commune de Lille, département du Nord, s'est présenté Bernard LEVY qui a déclaré prendre le nom de LAURIER pour nom de famille et pour prénom celui de Bernard et a déclaré ne savoir signer.

- Jacob Caïn devient Jacob VAZ
- Israël Mayer - Mayer DUFRENE
- Isaac Emond - Emond BLOC
- Abraham Simon - Abraham Simon COTIER
- Abraham Bernard - Abraham MASSE
- Salomon Lévi - Salomon Lévi BROCC
- Elias Jacob - Elias Jacob DEMEN
- Moïse Van Oven - Moïse VAN OVEN par sa femme
- Joseph Eperhem - Joseph DEJUNG
- Elie Landau - Elie LANDAU par sa femme
- David Picard - David PICARD
- Jacob Treifons - Jacob TREIFONS
- Gaspard Dreyfus - Gaspard DREYFUS
- Joseph Israël - Joseph DUFRENE
- Jacob Cerf Euin - Jacob CERF
- Jacob Salomon - Jacob Salomon NEYMAN
- Alexandre Weille - Alexandre WEILLE
- Salomon Salomon - Salomon NEYMAN
- Isaac Jonas - Isaac Jonas DEMEN
- Mayer Treifons - Mayer TREIFONS
- Philippe Dreyfus - Philippe DREYFUS
- Gaffre Simon - Simon GAFFRE
- Henri Cohen - Henri MAS
- Bernard Hemon - Bernard PLOH
- Angélu Hasard Hertog - Angélu Hasard HERTOGE
- Joseph Lecerf - Joseph LECERF
- Simon Coine (Cohen) - Simon CASTOR
- Simon Caen - Simon OURY
- Abraham Aron Sauphar - Abraham Aron SAUPHAR
- Henri Coine (Cohen) - Henri CASTOR
- Isaac Joseph LEVI - Joseph LERVILLES
- Mayer Joseph - Joseph MAYEN
- Lion Caïn - Caïn LIONDOLPHE
- Rachel Block veuve de Jean Philippe pour sa fille née à Rotterdam le 20/05/1793 - Rose DUFRENE
- Rachel Block sus dite pour son fils né à Rotterdam le 09/04/1799 - Jean Philippe DUFRENE
- Rachel Block sus dite pour sa fille née à Rotterdam le 07/05/1801 - Julie DUFRENE
- Rachel Block sus dite pour sa fille née à Rotterdam le 23/09/1802 - Antoinette DUFRENE
- Rachel Block sus dite pour son fils né à Londres le 25/12/1804 - Henri DUFRENE
- Jacob Salomon pour Jonas Salomon son frère absent - Jonas Salomon NEYMAN
- Emmanuel Isaac - Emmanuel BLOC
- Clément ploque - Clément PLOGUE
- Isaac Berguer - Isaac BERNO
- Cerf Simon - Cerf BRASSART
- Isaac Aron - Isaac DEJUNG
- Jacob Trenelle - Jacob TRENELLE
- Salomon Vahl - Salomon VAHL
- Lazard Isaac - Isaac MAY
- Isaac Picard - Isaac PICARD
- Mayer Lévy - Mayer LEVY
- Emmanuel Lévy - Emmanuel LEVY (signature ci-dessus)
- David Lévy - Lévy DAVID
- Aron Léon - Aron LEON (53 personnes)

ישראל ברוך

Clos et arrêté par nous adjoint au maire de Lille faisant les fonctions d'officier de l'état-civil le trente un décembre dix huit cent huit. Signé Ange PETERINCK ad.

Voyez aussi :

- <http://www.napoleon.org>
- [http://ngi.vjf.cnrs.fr/BdeD/consistoire/consist\\_ville.php](http://ngi.vjf.cnrs.fr/BdeD/consistoire/consist_ville.php) en choisissant "Lille".

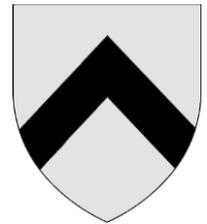


# M<sup>e</sup> Jacques Waresquiel

## Notaire Lillois originaire de Lezennes

**NOTARIAT** Jacques WARESQUIEL est un notaire Lillois dont les archives ont été conservées de 1586 à 1649. Le dépouillement de ces documents nous permet de retrouver de nombreuses relations familiales avec lui.

**S**euls 340 documents établis par ce notaire ont été retrouvés et ont été déposés aux archives départementales du Nord. Il faut dire qu'il cumulait cette fonction avec celle de receveur qui lui procurait un revenu suffisant pour ne pas avoir besoin d'être un notaire très productif. Toutefois je sais qu'au moins un acte, mentionné par ailleurs, a été établi devant lui mais qu'il n'en reste pas de copie à Lille. Certains sont en double. Une seule référence pour toutes ces années : 2 E 3 / 4168.



Signalons quelques actes intéressants : en 1626 l'acte de garantie pour l'établissement à **Douai** de huit religieuses du monastère de Notre-Dame de Miséricorde de l'Ordre Madame **Ste Brigitte** à Lille. En 1621 le testament d'une malade aidée par une femme aussi malade qu'elle. L'établissement en 1610 d'un accord entre les jeunes gens de **Lezennes** (dont un certain Mathias WARESQUIEL) et ceux d'**Hellemmes** qui les menace d'amende s'ils se battent à nouveau. En 1606 un accord financier en prévision d'un divorce. Un accord en 1598 entre le Sr VILLAIN et les habitants de **Forest** pour passer les écluses. En 1586 un témoignage sur la prééminence du Sr de **Watou** dans l'église du dit lieu. Les comparants viennent de tous les secteurs de la châtellenie de Lille.

### Notaire pendant 63 ans !

Paul DENIS DU PEAGE a étudié cette famille ou, plutôt, ces familles WARESQUIEL<sup>1</sup> : "*Famille originaire de Lezennes où, à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, existaient plusieurs branches distinctes dont nous citerons quelques-unes ci-après*". Pas si distinctes que cela comme nous le verrons plus loin. Parmi ces familles la "*Branche devenue noble*" qui commence avec notre Jacques fils de feu Grégoire, bourgeois de Lille en octobre 1591 qui meurt, nous dit DENIS DU PEAGE, "*le 26 avril 165., à quatre-vingt-dix-neuf ans*". Je ne sais pas d'où lui vient cette précision mais, effectivement il décède entre août 1649 et 1652 ayant eut des enfants depuis 1580 au moins. "*Epoux de Charlotte CARETTE*

*puis de Marguerite DECROIX dont le service funèbre fut célébré le 27 mai 1599*", là non plus, pas de précision de sources. L'un des documents nous parle de Marguerite DESPLANCQUES son épouse et non pas DECROIX ! Il serait donc né vers 1553 étant natif de Lezennes comme l'indique son acte d'achat de la bourgeoisie.

### Un notaire familial

La quasi-totalité des actes concernent sa famille proche, ses enfants à titre privé ou agissant en qualité de receveurs, de procureurs ou de marchands. Aucune mention des familles CARETTE ou DECROIX citées ci-dessus. Par contre les DUGARDIN sont nombreux. On voit d'ailleurs que Catherine DUGARDIN, qui a été épousée par son fils Jacques dit "le jeune", était déjà passée devant son futur beau-père alors qu'elle était encore mineure. Des parents plus éloignés sont mentionnés comme les CORDONNIER (ou CORDEWANNIER), les CASTILLON, POUILLE, WILLOT dit de Pernes, GRENU... Il semble finir sa carrière dans la paroisse St Sauveur.

### De l'utilité des papiers sans importance

Parmi ses papiers on trouve, au verso, le morceau d'une lettre qu'il écrivit aux receveurs des pauvres : "*Entendu que estant ladite amende adjudée je desirois que Messieurs les ministres généraux de la dite bourse feroient fournir par leur receveur à Jeanne WARESQUIEL veuve de Philippe DE HOUPELINES, ma nièce, charrière huit livres parisis chacun mois après sa vie durant pour subvenir à ses nécessités ne pouvant*

<sup>1</sup> Recueil de généalogies lilloises Tome IV, 1908, p. 1675ss (Téléchargeable sur Gallica.bnf.fr).

*gagner sa vie...*". Cette nièce est charrière, c'es-à-dire impotente. Seulement le terme "nièce" peut avoir deux sens. Le premier est celui qu'on lui donne aujourd'hui et l'autre celui de "petite-fille". Elle peut donc être sa nièce ou sa petite-fille. En fait le couple DEHOUPINES-WARESQUIEL s'est marié en 1595, il est

donc impossible qu'elle soit sa petite-fille. On sait qu'elle est la fille d'Hugues WARESQUIEL et de Jeanne DUCASTILLON. On peut donc en déduire qu'Hugues et le frère de Jacques alors que DENIS DU PEAGE en fait deux branches qu'il n'a pas pu relier.

## De Lezennes à Avelin

Hugues WARESQUIEL, laboureur à Has (Avelin) en 1585 a eut plusieurs enfants avec Jeanne DUCASTILLON :

- Jean laboureur à Avelin en 1622, épouse par contrat de mariage du 09/07/1609<sup>1</sup> devant son oncle Jacques WARESQUIEL, Marie DESMONS dont les parents sont laboureurs à Has.
- "*une fille*" dit DENIS DU PEAGE dont nous savons maintenant qu'elle se prénomme Jeanne<sup>2</sup> qui épouse en 1595 Philippe DEHOUPINES laboureur à Has.
- Martin laboureur, sayeteur à Lezennes qui épouse par contrat de mariage du 07/07/1622<sup>3</sup> Isabeau DASSONNEVILLE veuve de Jacques WILLANT, il est alors assisté de Jacques WARESQUIEL.
- Jean le cadet vivant en 1609.

Les DUCASTILLON sont d'Ennetières lez Avelin. Jean et Betreumine DEHAYNE (elle est de Chemy) ont eut : Jeanne épouse d'Hugues WARESQUIEL, Jean x1592 Isabeau (?), Martin x1593 Antoinette LETHIERRY (de Fretin), Antoine x1595 Clémence CABY (d'Ennetières) et deux autres filles mariées l'une avec Adrien LETHIERRY et l'autre avec Allard LEMESRE.

## Les DUGARDIN

Jacques WARESQUIEL le jeune épouse donc Catherine DUGARDIN. Les différents actes conservés permettent d'en retracer l'ascendance :

Jean DUGARDIN +1551/

- Simon DUGARDIN °**Seclin**, bourgeois de Lille, célibataire, en 1551, +1573/1580
  - x Marie DELEFORTRIE +1580/
- - Jean DUGARDIN Bg en 1573, +1605/1606, achète la Sgrie du Marais Rentis de Landas à **Templeuve en Pévèle**.
  - x (?)
  - xx Marie WARESQUIEL
  - xxx Marie LAIGNEL +1620/ (sœur de Catherine épouse de Vincent LETHIERRY de **Bondues**)
- - - Jean DUGARDIN marchand de garance +1617/1619
  - x Claire GRENU +1628/
- - - - François +1639/ marchand
- - - - Liévin +1631/
- - - - Catherine x1625 Jacques WARESQUIEL le jeune, reçoit de sa femme une ferme à **Frelinghien**
- - - - Agnès +/1638
  - x Jacques WILLOT dit de Pernes, Bg en 1619
- - - - Marie
  - x1619/1620 Jacques LETONDEUR ° **Braine le Comte**, Bg en 1619, marchand à **Anvers**
- - - Liévin marchand de garance +1626/1629, Bg en 1606
  - x Marie POUILLE
- - - Simone +1631/
  - x François POUILLE +/1631, Bg en 1605
- - - Firmin +1620/

<sup>1</sup> En non pas 1600 comme l'indique Paul DENIS DU PEAGE.

<sup>2</sup> 2 B 11 / 1 n°117 en 1602.

<sup>3</sup> 2 E 3 / 3872 acte 149.

## Les enfants de Jacques

### *Du premier lit :*

- Simone x1584/1599 François CORDONNIER, Bg en 1592 (donc année probable de leur mariage)
- - Josse CORDONNIER
- Jean + avant décembre 1599
- Charles °13/02/1580 St Maurice, Bg en 1599, tondeur de grandes forches, + entre novembre 1613 et janvier 1614, contrat de mariage du 20/12/1599 avec Catherine AUX CAUCHES (à **Douai** en 1626)
- - François licencier es droits, receveur, Sr de Mesgaland, Bg en 1637, x13/01/1637 St Etienne Jacqueline CARDON fille du Sr de Lannoy
- - - François conseiller, secrétaire du roi, écuyer, Sr de Mesgaland +21/06/1727 St André x 07/11/1684 St Pierre Marie Catherine dite Thérèse VALAER fille du Sr de Berghendal
- - Charlotte religieuse à **Wevelgem**
- Marie °../10/1584 St Maurice
- Philippe °../11/1586 St Maurice

### *Du second lit :*

- Jacques Bg en 1626 x08/05/1625 St Etienne Catherine DUGARDIN d'où :
- - Marie Madeleine °20/02/1626 St Etienne
- - Claire °1628, +18/02/1714 St Sauveur x Charles CAILLET
- - Martin Sr des Caudreliers + mai 1712

## Dépouillement intégral des actes passés devant Jacques WARESQUIEL

2 E 3 / 4168 de 1586 à 1649

Ces documents ont été numérisés par les archives départementales du Nord et se trouvent sur les ordinateurs en salle de lecture. Ils ne sont donc plus communicables au format papier. Pour les retrouver sur les ordinateurs il suffit de repérer la référence de photo ci-dessous.

2 E 3 / 4168 acte 1 du 12/03/1649 - Photo 0011

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquièrre commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille après l'avis de Jacques WARESQUIEL le jeune, receveur du dit hôpital, baillent à Antoine LAGACE laboureur à **MONS EN BAROEUL** un bonnier de labour vers le buisson de Walencamp.

2 E 3 / 4168 acte 2 du 12/03/1649 - Photo 0013

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquièrre commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Hughes WANCQUE et Florent BECQUE laboureurs à **FIVES** un bonnier à Espignies près du Buisson de Walencamp.

2 E 3 / 4168 acte 3 du 09/06/1648 - Photo 0015

Damoiselle Marguerite FROIDIRE veuve de Guillaume CASTELAIN et Jacques WARESQUIEL le jeune de Lille baillent à Bon MARCHANT et Anne DEFIVES sa femme laboureurs à **GONDECOURT** 7 cens de labour nommés "Le francq Mez" à **GONDECOURT** avec Nicolas BRESOU tistrant et hôte à Lille leur caution.

2 E 3 / 4168 acte 4 du 13/11/1648 - Photo 0016

Jacques WARESQUIEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille baille à Piat BERNARD laboureur à **RONCHIN** et Agnès DEHARNE sa femme un bonnier de labour à RONCHIN.

2 E 3 / 4168 acte 5 du 10/01/1648 - Photo 0017

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquièrre commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Jean DEROUWAY fils de feu Noël, et Marie DESPATURES sa femme laboureurs à **LA MADELEINE** 8 cens 1/2 de jardin à LA MADELEINE.

2 E 3 / 4168 acte 6 du 03/12/1647 - Photo 0018

Damoiselles Jeanne, Thérèse et Anne Claire LETONDEUR pour elles et au nom d'Adrienne LETONDEUR leur sœur tous enfants et héritiers de feu Jacques et de feu Marie DUGARDIN baillent à Antoine WATRELOS brasseur à **HAUBOURDIN** 1/2 bonnier à HAUBOURDIN. Témoin Jacques WARESQUIEL fils du dit notaire.

2 E 3 / 4168 acte 7 du 04/05/1647 - Photo 0019  
Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Chrétienne WAGON veuve de Guillaume DUPIED une maison rue des frères Capucins à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 8 du 07/06/1647 - Photo 0020  
Jeanne WAUCQUIER veuve de Mathieu HEDDEBAUT d'Hellin paroisse d'**ENNEVELIN** doit à maître Josse HESPEL époux de Damoiselle Michelle DUGARDIN, propriétaire de la moitié du fief des Marez Landas et à Jacques WARESQUIEL le jeune, receveur des enfants de Jean LECHERF qu'il eut de Damoiselle Marie DUGARDIN à qui appartient l'autre moitié, la somme de 93 livres 10 sols parisis pour arriérage de rentes seigneuriales pour 4 cens de pré appartenant à la veuve Guillaume DEBRAY depuis mi-mars 1646 à payer en deux fois. Témoins Olivier PASQUIER et Gilles DESTRAIFAX de **TEMPLEUVE EN PEVELE**.

2 E 3 / 4168 acte 9 du 17/05/1647 - Photo 0021  
Jacques WARESQUIEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille baille à nouveau à Jean LECLERCQ et Martine VERDIERE sa femme laboureurs à **ANNAPPES** une maison sur 9 cens à ANNAPPES.

2 E 3 / 4168 acte 10 du 04/05/1647 - Photo 0022  
Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Adrien CAULIER de Lille 10 cens 1 quartier de labour que tenait Denis PLANCQUE à **ESQUERMES**. Témoins Josse et Michel DESMONS de Has (**AVELIN**).



2 E 3 / 4168 acte 11 du 06/05/1647 - Photo 0023  
Jacques WARESQUIEL fils de Jacques, bourgeois et receveur à Lille baille à Pierre et Philippe BARAT père et fils et Catherine DUHU, sa femme de Lille une maison rue du Molinel à Lille.

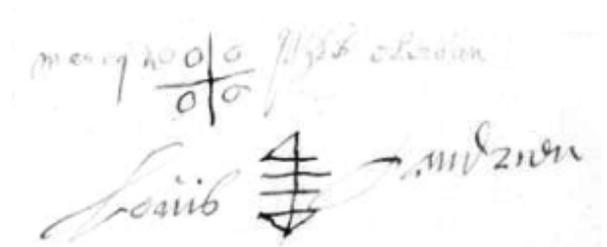
2 E 3 / 4168 acte 12 du 04/05/1647 - Photo 0024  
Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Hugues WANQUET

laboureur à **FIVES** 13 cens 1/2 de labour à Frifontaine paroisse de **LA MADELEINE**.

2 E 3 / 4168 acte 13 du 18/05/1649 - Photo 0025  
Jean DUGARDIN fort de Jacques WARESQUIEL le jeune, époux de Damoiselle Catherine DUGARDIN, bourgeois de Lille, les dits DUGARDIN frère et sœur, neveu et nièce collatéraux et héritiers de feu Martin DEMONS qui fut cousin germain et héritier par bénéfice d'inventaire de feu Antoine DECROIX baillent à Jean DUTHOIT fils de feu Pasquier, Madeleine épiciier à Lille une maison rue du Cerf à Lille dans laquelle il doit construire une cave à voute.

2 E 3 / 4168 acte 14 du 20/02/1647 - Photo 0026  
Jean DUGARDIN, Jacques WILLOT dit de Pernes et Jacques WARESQUIEL le jeune tous bourgeois de Lille, curateurs des personne et bien de Martin DEMONS leur oncle aussi présent baillent à nouveau à Henri PASQUIER sergent de la prévôté de Lille 4 cens de pré es Marais de Landas à **TEMPLEUVE EN PEVELE**. Témoins Louis LALOE meunier à **FLERS** et Liévin WARESQUIEL neveu du notaire.

2 E 3 / 4168 acte 15 du 12/02/1647 - Photo 0027  
Jacques WARESQUIEL le jeune bourgeois et receveur à Lille baille à Philippe CLERBAU et Marie LEFOUCRE sa femme laboureurs à **ANNAPPES** 7 cens de labour à ANNAPPES. Témoin Liévin WARESQUIEL fils du bailleur.



2 E 3 / 4168 acte 16 du 11/02/1647 - Photo 0028  
Jacques WARESQUIEL le jeune, receveur de François DU BOSQUEL écuyer, Sr des Stradin, Froisardrie etc. de Lille baille à Charles CHUFAR vieswarier à Lille une maison rue St Génois à Lille occupée par Jean PICAVET qui est son caution.

2 E 3 / 4168 acte 17 du 03/12/1648 - Photo 0029  
Jean DUGARDIN et Jacques WARESQUIEL le jeune de Lille héritiers de feu Martin DEMONS leur oncle qui fut cousin germain et héritier de feu Antoine DECROIX fils de feu Antoine, vivant bourgeois de Lille baillent à Jossaine MOREL veuve d'Antoine HONNARD de **FLEURBAIX** une ferme sur 12 cens et diverses terres à FLEURBAIX. Témoin Pierre MOREL laboureur à **PREMESQUES** et Guillaume LENGAR laboureur à **LA BOUTILLERIE**.

2 E 3 / 4168 acte 18 du 11/09/1646 - Photo 0033

Jacques WARESQUIEL fils de Jacques, bourgeois et receveur à Lille baille à Amand HENRY fils de feu Chrétien, savetier à Lille une maison place aux Oignons à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 19 du 09/05/1646 - Photo 0034

Jacques WARESQUIEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille baille à nouveau à Jeanne DUTHOIT veuve de Simon WARESQUIEL et à ses enfants, labourière à **LEZENNES** 9 cens de labour à LEZENNES.

2 E 3 / 4168 acte 20 du 08/05/1646 - Photo 0035

Monsieur François DUGARDIN prêtre, frère germain et héritier de feu Liévin DUGARDIN mort non marié à DUNKERQUE le 24 janvier 1644, Jean DUGARDIN, Damoiselle Marie DUGARDIN veuve de Jacques LETONDEUR, Jacques WARESQUIEL le jeune et Damoiselle Catherine DUGARDIN sa femme, tous de Lille, les dits Jean, Marie et Catherine DUGARDIN frère et sœurs consanguins et héritiers du dit feu Liévin vendent à Damoiselle Claire GRENU veuve de Jean DUGARDIN la moitié faisant 800 livres d'une lettre de rente de 1632 obligeant Pierre BROUCKERE fils de feu Melchior, bailli de **MOORSLEDE** demeurant à **MENIN** et Jean LEMESRE fils de Mathieu, laboureur et marchand à **TEMPLEUVE EN PEVELE** et maintenant à Lille à cause du parfurnissement à elle du par ledit feu Liévin son fils.

2 E 3 / 4168 acte 21 du 02/05/1646 - Photo 0036

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Martin CROMBEQUE(?) boulanger à Lille une maison rue du Molinel à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 22 du 16/05/1645 - Photo 0037

Jacques WILLOT dit de Pernes, Jacques WARESQUIEL et Jean DUGARDIN curateurs de Martin DEMONS fils de feu Nicolas de Lille baillent à Mathieu BONNIER fils de feu Mathieu, et Catherine CASTELAIN sa femme de **TEMPLEUVE EN PEVELE** la "Cense du Maresquiel" à TEMPLEUVE EN PEVELE sur 13 bonniers 3 cens 1/2.

2 E 3 / 4168 acte 23 du 28/06/1645 - Photo 0040

Jeanne, Adrienne et Marie LETOUNDEUR sœurs non mariées, filles de feu Jacques vivant marchand à Lille fortes de Thérèse et Anne Claire LETONDEUR leurs sœurs en bas-âge nomment procuratrice spéciale Damoiselle Marie DUGARDIN veuve du dit Jacques LETONDEUR leur mère à Lille pour traiter avec leurs oncles et parents, héritiers de feu Damoiselle Jeanne

FRANQUE veuve de Jean LETONDEUR leur grand-mère.

2 E 3 / 4168 acte 24 du 14/06/1645 - Photo 0041

Jacques WARESQUIEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille baille à Jean DARRAS fils de feu Allard, laboureur à **TEMPLEUVE EN PEVELE** 2 cens de labour au dit lieu. Témoins Vincent WATRELOS et Louis LANDRIEU de Lille.



2 E 3 / 4168 acte 25 du 07/04/1645 - Photo 0042

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Georges LAMBELIN laboureur à **FIVES** 3 bonniers 9 cens 15 grandes verges de labour à FIVES restant de 3 bonniers 14 cens à cause des fossés.

2 E 3 / 4168 acte 26 du 11/03/1645 - Photo 0043

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Jacques DUBAR de Lille une maison rue des Malades à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 27 du 08/04/1645 - Photo 0044

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Pierre WATRELO charpentier et Luc DEVENDEVILLE maréchal à **TEMPLEMARS** 6 bonniers 11 cens de labour à TEMPLEMARS.

2 E 3 / 4168 acte 28 du 08/04/1645 - Photo 0046

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Pierre MULIER fils de feu Jean de **TEMPLEMARS** 3 bonniers 6 cens 3 quartrons de labour.

(Signatures photos 47)

2 E 3 / 4168 acte 29 11/03/1645 - Photo 0048

Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Josse DESPINOY laboureur à **FIVES** 8 cens 2/3 de cent de labour restant

de 2/3 d'un bonnier à raison de 2 cens de terre en arrentement où son érigés **deux moulins à tordre huile**.

2 E 3 / 4168 acte 30 du 11/03/1645 - Photo 0049  
Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Antoinette LAMIRAN veuve d'Antoine DUBAR, labourière à **FLERS** 31 cens de labour à FLERS.

2 E 3 / 4168 acte 31 du 11/03/1645 - Photo 0050  
Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Jean DELECROIX labourier à **MONS EN BAROEUL** paroisse de **FIVES** 15 cens de labour à **HELLEMMES**.

2 E 3 / 4168 acte 32 du 11/03/1645 - Photo 0051  
Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers et Antoine DUHOT écuyer, Sr de Fléquières commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à nouveau à Michelle LECHERF veuve de Pierre PREVOST labourière à **FIVES** 12 cens de labour à **MONS EN BAROEUL**.

2 E 3 / 4168 acte 33 du 26/01/1645 - Photo 0053  
Jacques WARESQUIEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille baille à Charles GOBERT fils de feu Jacques, et Anne LEZY sa femme, labouriers à **FOURNES** une ferme sur 18 cens et autres terres tenues de Rozimbois.

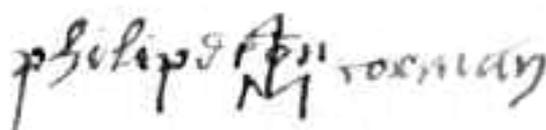
2 E 3 / 4168 acte 34 du 19/01/1645 - Photo 0055  
Jacques WARESQUIEL fils de Jacques, bourgeois et receveur à Lille baille à Jacques VANNEPAIN fils de feu Pierre, et Catherine COUSIN sa femme de Lille la taverne "La Vache Macotte" rue du Molinel à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 35 du 06/09/1644 - Photo 0056  
Damoiselle Marie MOREL veuve avec enfants de Charles DENNIN d'une part, Jacques WARESQUIEL le jeune, receveur à Lille d'autre part. Le second a accordé à la première d'avoir part moiturière en tous les murs de leurs deux maisons en récompense de quoi elle lui a donné une portion d'héritage derrière la taverne "La Vache Macotte" sur 3 pieds de profondeur. Fait devant Jacques WARESQUIEL l'aîné, notaire à Lille. Témoin Jean DENNIN fils du dit feu Charles.

2 E 3 / 4168 acte 36 du 25/04/1644 - Photo 0057  
Jacques WARESQUIEL le jeune, époux de Damoiselle

Catherine DUGARDIN, bourgeois de Lille baille à Catherine DUGARDIN dernièrement veuve de Nicolas CRIEE et Philippe DUBURCQ et Jacqueline SALEMBIER sa femme, labouriers au faubourg St Sauveur 39 cens de labour à **RONCHIN**.

2 E 3 / 4168 acte 37 du 08/03/1644 - Photo 0059  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Catherine DELEMOTTE veuve de Jérôme CORMANT et Philippe CORMANT de **HELLEMMES** et **FIVES** 2 bonniers 11 cens.



2 E 3 / 4168 acte 38 du 14/04/1643 - Photo 0060  
Nicolas CAUDRON serrurier, fils de feu Nicolas de Lille ayant droit par transport en 1629 de Jacques WIMEL, vend à Damoiselle Catherine AUX CAUCHE veuve de Charles WARESQUIEL de Lille une lettre de rente de 1626 obligeant les huit hommes pour 200 florins.

2 E 3 / 4168 acte 39 du 26/03/1643 - Photo 0061  
Antoine VANPREDELLES et Philippe DUJARDIN bourgeois de Lille baillent à Damoiselle Marie DUGARDIN veuve de Jacques LETONDEUR vivant marchand à Lille une maison rue des frères Mineurs et une autre à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 40 du 22/02/1643 - Photo 0062  
Jacques WARESQUIEL le jeune, ministre et receveur de l'hôpital de la Sainte Trinité à Lille vend à maître Guillaume BLONDEL licencier es lois, tuteur de Marie Madeleine DUPONT, fille de feu Jean, une lettre de rente de 1618 de 1000 livres obligeant Dominique LAZARO fils de feu Jean, Hubert et Benoît LAZARO ses enfants chanoines de l'église collégiale St Pierre de Lille et Jean DUPONT, procureur général des archiducs à Lille vers le dit hôpital. Témoin Rambau VANDENSTOCQ natif de Masinne (**MESSINES?**), actuellement à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 41 du 24/10/1643 - Photo 0063  
Jacques WARESQUIEL le jeune, receveur de François DU BOSQUIEL écuyer, Sr de Stradin, Froisardrie etc. suite à la missive du dit en date du 24 de ce mois, il baille à Etienne BARLE, raccoutreur de souliers à Lille une maison occupée par Catherine LEGROU et sa fille rue St Génois à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 42 du 18/03/1643 - Photo 0064  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Pierre MULIER laboureur à **TEMPLEMARS** 22 cens de labour à TEMPLEMARS et VENDEVILLE. Témoins Luc DEVENDEVILLE et Simon DELOBEL de TEMPLEMARS.

2 E 3 / 4168 acte 43 du 16/09/1643 - Photo 0065  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Louis LEMAHIEU laboureur à **LEZENNES** 2 bonniers un cent 6 verges à Lille et LEZENNES.

2 E 3 / 4168 acte 44 du 14/10/1643 - Photo 0066  
Jacques WARESQUIEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille baille à Jacques DEFLANDRE laboureur, fils de feu Mathieu de **LEZENNES** 12 cens 3 quartrons de labour à LEZENNES.

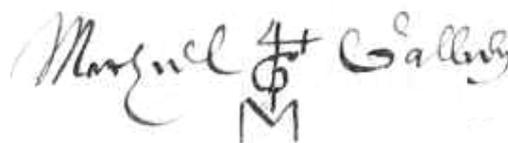
2 E 3 / 4168 acte 45 du 25/02/1643 - Photo 0068  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Apolline POUTRAIN veuve de Gaspard CHUFAR et Jean WACRENIER de **SECLIN** 22 cens de labour entre SECLIN et **TEMPLEMARS**. Témoin Jacques DILIES censier de la Maladrie à Lille et Simon MULIER de TEMPLEMARS.

2 E 3 / 4168 acte 46 du 26/09/1643 - Photo 0069  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Allard DUPRET laboureur à **FIVES** 8 cens de labour à FIVES avec Gilbert LESAFFRE son beau-père et caution.

2 E 3 / 4168 acte 47 du 12/09/1643 - Photo 0071  
Madeleine BERNISE veuve de Jacques P[...] de Lille baille à Gilles KALBEQUET et Marie CHOQUAR sa femme de Lille une maison rue du Molinel à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 48 du 27/09/1646 - Photo 0072  
Jeanne BERNISE veuve de Gilbert DEMARQUE sœur et héritière avec d'autres d'Antoine BERNISE son frère vend à Marguerite POLLIE fille non mariée de feu Jacques d'**ARMENTIERES** le tiers d'une lettre de rente de 1634 de 500 florins obligeant Jacques DESCAMPS fils de feu Jacques de **FIVES** et Françoise LEPLAIN sa femme vers le dit Antoine.

2 E 3 / 4168 acte 49 du 29/04/1643 - Photo 0072  
Michel GALLIEN marchand gordier à Lille baille à maître François WARESQUIEL licencier es droits, avocat postulant au siège de la Gouvernance de Lille une maison rue Esquermoise.



2 E 3 / 4168 acte 50 du 20/08/1642 - Photo 0073  
Marie DUGARDIN veuve de Jacques LETONDEUR vivant marchand à Lille, Robert DU BOSQUEL marchand, Jean DUGARDIN et Jacques WARESQUIEL le jeune, curateurs de Martin DEMONS baillent à Antoine DEBUISNES fils de Philippe et Marie FONTAINE sa femme, laboureurs au hameau de Bruse à **BAISIEUX** une ferme au hameau de Breuse.

2 E 3 / 4168 acte 51 du 20/05/1642 - Photo 0075  
Jacques WARESQUIEL le jeune de Lille, receveur de François DU BOSQUIEL, écuyer, Sr de Stradin, la Frosardrie etc. baille à Pasquier HELBAU teinturier une maison occupée par Charles DURIEZ à qui le bail a été retiré parce qu'il en a fait avant-bail sans autorisation. Témoins Michel et Jacques HERNEQUIN père et fils, charpentiers à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 52 du 19/11/1642 - Photo 0076  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Jean BOTIN et Françoise BOVIN sa femme, Antoine BOTIN et Laurence HERBAUT sa femme laboureurs à **SECLIN** 19 cens 1/2 verge.

2 E 3 / 4168 acte 53 du 10/11/1642 - Photo 0077  
Simone WARESQUIEL veuve de François CORDONNIER de Lille baille à François TEIZE(?) et Simone MONTAIGNE sa femme laboureurs à **HELLEMES** un jardin sur 2 cens 2 verges.

2 E 3 / 4168 acte 54 du 22/10/1642 - Photo 0078  
Jean DUGARDIN, Jacques WILLOT dit de Pernes et Jacques WARESQUIEL le jeune, curateurs de Martin DEMONS fils de feu Nicolas aussi présent baillent à nouveau à Louis LALOE et Michelle DEGAND sa femme laboureurs et meuniers du moulin de le Marre à **FLERS** 6 cens de jardin avec une maison démolie à **MONS EN BAROEUL** près des bans plaidoyables du dit Mons et 2 bonniers 7 cens.

2 E 3 / 4168 acte 55 du 15/10/1642- Photo 0079  
Simone WARESQUIEL veuve de François CORDONNIER de Lille baille à Corentin JACQUART laboureur à **SECLIN** 4 cens un quartron de terre à SECLIN. Témoin Charles DELECAMBRE de **BONDUES**.

2 E 3 / 4168 acte 56 du 09/10/1642 - Photo 0080  
Jacques WARESQUIEL le jeune, bourgeois et receveur à Lille baille à nouveau à Martin HAZEBROUCQ et Marie DASONNEVILLE sa femme, laboureur à **FRELINGHIEN** une ferme sur 3 bonniers 5 cens fief tenu d'Ypres à FRELINGHIEN.

2 E 3 / 4168 acte 57 du 30/08/1642 - Photo 0082  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Antoine DEFRETIN laboureur et chafournier au faubourg des Malades à Lille un cent de labour occupé par Antoine ROUZEE.

2 E 3 / 4168 acte 58 du 30/08/1642 - Photo 0083  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille à Marguerite DEVIENNE veuve de Pasquier DUBUS du faubourg des Malades à Lille autorisation de tirer des pierres blanches sur un cent occupé par Antoine ROUZEE pendant six ans.

2 E 3 / 4168 acte 59 du 30/08/1642 - Photo 0084  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille à Antoine ROUZEE laboureur à **WAZEMMES**, autorisation de tirer des pierres blanches sur un cent pendant trois ans.

2 E 3 / 4168 acte 60 du 11/06/1642 - Photo 0085  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Jean DEROUWAY et Marie DESPATURES sa femme de **LA MADELEINE** 14 cens de labour.

2 E 3 / 4168 acte 61 du 14/03/1642 - Photo 0086  
Libert CHOMBAR et Catherine DUPRET sa femme marchands filetiers à Lille d'une part, Philippe DUPRET sayeteur et Marguerite DUPRET sa sœur d'autre part. Les dits DUPRET enfants de feu Philippe à propos de 63 livres que les premiers doivent aux seconds pour quoi ils leur vendent leurs droits sur la succession de

Jacques DUPRET leur cousin mort à **ARMENTIERES** au logis des Bons Fils.

2 E 3 / 4168 acte 62 du 17/02/1642 - Photo 0087  
François WARESQUIEL licencier es droits, procureur syndic du couvent de l'Ordre de Ste Claire à Lille vend à Marie CLERBAU fille non mariée de feu Antoine du dit couvent une lettre de rente de 1616 obligeant Pierre CLERBAU vers le dit couvent.

2 E 3 / 4168 acte 62bis sans date - Photo 0088  
Entendu que estant ladite amende adjudgée je désirois que Messieurs les ministres généraux de la dite bourse seroient fournir par leur receveur à Jeanne WARESQUIEL veuve de Philippe DE HOUEPINES, ma nièce, chartrière huit livres parisis chacun mois après sa vie durant pour subvenir à ses nécessités ne pouvant gagner sa vie... [Lettre du notaire]

2 E 3 / 4168 acte 63 du 29/01/1642 - Photo 0088  
Jacques WARESQUIEL receveur et Damoiselle M[...] FROIDURE veuve de Guillaume CASTELAIN de Lille baillent à Piat [...] fils de feu Guillaume de **GONDECOURT** 10 cens de labour à GONDECOURT.

2 E 3 / 4168 acte 64 du 05/10/1641 - Photo 0089  
Jacques GOMBER fils de feu Jean étant malade veut qu'à son trépas ses biens aillent à Louis et Noëlle GOMBER ses frère et sœur.

2 E 3 / 4168 acte 65 du 31/10/1641 - Photo 0090  
Jeanne MOREL veuve de Jean FLINOIS de Lille étant par la grâce de Dieu en bon sens et entendement prévoit ses funérailles chez les pauvres Clarices à Lille près de Jean MOREL vivant procureur à Lille, fait des dons au couvent, à Laurent FLINOIS son neveu un reliquaire, à Anne FLINOIS sa nièce son fer d'argent et son coffre, à Antoine FLINOIS son neveu ses boutons d'argent et autres legs pieux.

2 E 3 / 4168 acte 66 du 03/10/1641 - Photo 0090  
Jean DESPRET fils de feu maître Henri, receveur à Lille baille à Jacques CORDONNIER receveur à Lille une maison grande rue à St Sauveur.

2 E 3 / 4168 acte 67 du 29/04/1641 - Photo 0091  
Messire Ghislain DYVE chevalier, Sr de Terisart etc. fils non marié de feu Jean et de Dame Catherine DEMASNUY sa femme sœur et héritière de feu Jean DEMASNUY vivant écuyer Sr de Terisart et des fief et seigneurie de Henrict, Lommel(?) et Yvain Desprez à **AVELIN** qui consistent en diverses rentes et une belle cense et plusieurs héritages près de l'église d'AVELIN.

Le dit feu Jean était obligé en diverses rentes héritières reconnues par la dite Dame, mère du comparant, il établit comme procureur spécial maître François WARESQUIEL pour reconnaître qu'il est redevable au nom de son oncle vers le collège de Vaux et autres. Témoin Jean DUTILEUL censier du dit comparant à **AVELIN**.

2 E 3 / 4168 acte 68 du 26/06/1641 - Photo 0091  
Philippe CLERBAU fils de feu Charles, boulanger à Lille a qui appartient la moitié d'une maison à **ANNAPPES** sur un cent par succession de Jean CLERBAU son frère tenant à l'héritage délaissé par Antoine CLERBAU son frère. Pour la bonne affection qu'il a vers Marie CLERBAU fille du dit feu Antoine, sa nièce et moyennant 50 livres, il lui vend sa part.

2 E 3 / 4168 acte 69 du 03/04/1641 - Photo 0092  
Damoiselle Marguerite FROIDURE veuve de Guillaume CASTELAIN et Jacques WARESQUIEL le jeune de Lille baillent à Anne DELEFOSSE veuve de Jean MOREL, laboureur à **GONDECOURT** 7 cens nommés Le Francq Mez à GONDECOURT.

2 E 3 / 4168 acte 70 du 27/03/1641 - Photo 0093  
Jean LEPERS dit de le Voye bourgeois de Lille vend à Pierre LEPELU laboureur au **MAISNIL** 2 cens 16 verges et 3 cens 1/2 de labour au MAISNIL. Témoins Jean DELEBECQUE le jeune et François CHOMBAR du MAISNIL.

2 E 3 / 4168 acte 71 du 20/10/1640 - Photo 0094  
Mathias DELEPORTE fils de feu Jacques, sayeteur à Lille vend à Jacques WARESQUIEL le jeune, receveur à Lille une lettre de rente 1638 obligeant Jean DOUDELEZ fils de Martin, sayeteur à Lille et Antoinette LEGENTIL sa femme et Martin DOUDELEZ son père, bourgeois et marchand à Lille vers le dit Mathias.

2 E 3 / 4168 acte 72 du 23/06/1640 - Photo 0095  
Oste LEROY bourgeois et marchand teinturier à Lille baille à Antoine DEHELLEMES et Françoise WARESQUIEL sa femme, laboureurs à **LOUVIL** 7 et 3 cens à **CYSOING**.

2 E 3 / 4168 acte 73 du 28/06/1640 - Photo 0096  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à (blanc) veuve d'Antoine DUBAR laboureur à **FLERS** 3 bonniers à FLERS.

2 E 3 / 4168 acte 74 du 23/06/1640 - Photo 0096  
Idem que 72.

2 E 3 / 4168 acte 75 du 23/06/1640 - Photo 0097  
Idem que 72.

2 E 3 / 4168 acte 76 du 22/03/1640 - Photo 0097  
Péronne CARDON veuve de Robert VIGNOBLE de Lille ayant droit comme fille et héritière de feu Grad CARDON marchand grassier vend à Nicolas CAUDRON orfèvre à Lille une lettre de rente de 16(blanc) obligeant Piat et Antoine DUBUS père et fils d'**ENNEVELIN** vers le dit Grad.

2 E 3 / 4168 acte 77 du 07/03/1640 - Photo 0098  
Jacques WARESQUIEL le jeune bourgeois et receveur à Lille baille à Simon WARDAVOIR clerc de **LEZENNES** pour parfaire le bail accordé à feu Jacques DEFLANDRE beau-père du dit WARDAVOIR de 12 cens 3 quartiers de labour à LEZENNES dont il est resté redevable avec Louis MAHIEU son beau-frère qui est caution.

2 E 3 / 4168 acte 78 du 10/02/1640 - Photo 0098  
Messire Henri DE HAYNIN chevalier, Vicomte du Breucq, Sr de Hault Monstreuil etc. grand bailli de la châtellenie de Lille, Dame Françoise DE HAYNIN chanoinesse de **DENAIN** et Messire Géry DELAHAMAIDE chevalier, Sr du Fay, Ogimont etc. renoncent à leurs droits sur la succession de feu Messire François DE HAYNIN vivant chevalier, vicomte du Breucq au profit de Messire Philippe DE HAYNIN, chevalier, Sr du MAISNIL, La Bernielle etc. et de Dame Hélène DE HAYNIN Dame de Manaille etc.

2 E 3 / 4168 acte 79 du 08/02/1640 - Photo 0099  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Claude CARBON chafournier au faubourg des Malades à Lille 2 cens de labour compris celle occupée par Nicolas MAUWE pour en tirer des pierres blanches.

2 E 3 / 4168 acte 80 du 08/02/1640 - Photo 0100  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Nicolas MAUWE chafournier à la porte des Malades à Lille 2 cens de labour pour en tirer les pierres blanches.

2 E 3 / 4168 acte 81 du 08/02/1640 - Photo 0101  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Charles DESBUISON de Lille 2 cens de labour pour en tirer des pierres blanches.

2 E 3 / 4168 acte 82 du 08/02/1640 - Photo 0102  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Antoine MOREL et (blanc) sa femme auparavant veuve de Charles LAMBELIN, laboureur à **VENDEVILLE** 31 cens 24 verges à VENDEVILLE. Témoins Allard et Noël DELERUE de **WAMBRECHIES**.

2 E 3 / 4168 acte 83 du 07/12/1639 - Photo 0103  
Jean LEVASSEUR Sr de LA BOUTILLERIE et Andréas DE FOURMESTRAULX chevalier, Sr des Waziers commis par Messieurs du Magistrat de Lille au rebail des terres de l'hôpital St Nicaise de Lille baillent à Guillaume DAUCY et [...] MAELLE sa femme laboureurs à **WATTIGNIES** 15 cens de labour à **TEMPLEMARS**.

2 E 3 / 4168 acte 84 du 06/05/1638 - Photo 0104  
Jean et Fran(?) [prob. François] DUJARDIN de Lille déclarent que le 21 janvier dernier devant le dit notaire avec Liévin et Marie DUGARDIN, ensemble Jacques WILLOT dit de Pernes naguère mari avec enfants de feu Agnès DUGARDIN, les dits DUGARDIN frères et sœurs ont vendu à Jacques WARESQUIEL et Catherine DUGARDIN sa femme, leurs beau-frère et sœur les 5 parts de 6 à leur rencontre sur une belle cense et deux jardins sur 3 bonniers à **FRELINGHIEN** occupés par Martin HASEBROUCK dont ils se sont adhérités le 26 février dernier pour la partie fief devant les hommes de fief de la Salle d'YPRES et ont reçu chacun leur part mais le premier comparant s'est seul déshérités devant les dit hommes et est donc réputé seul propriétaire et confirme la vente.

2 E 3 / 4168 acte 85 du 05/03/1637 - Photo 0106  
Damoiselle Yolande CHAVATE CAVALLE (sic) veuve d'Hubert DEFRANCE vivant sergent à masse au bailliage de Lille vend à maître François WARESQUIEL licencier es droits à Lille une lettre de rente donnée à **ROUBAIX** en 1615 obligeant François HOUBET notaire à **MARCQUETTE** et Marguerite MOUSQUIN sa femme vers Michelle DURETZ veuve de Pierre DELEBECQUE pour 1100 livres parisis reconnue exécutoire en 1617 par la dite vendeuse par succession de Damoiselle Marie CARLE veuve de Gilles DELESPIERRE vivant

bourgeois de Lille qui en avait acquis droit par transport de Charles TAVERNE procureur postulant à la gouvernance de Lille et Damoiselle Isabeau BEGHIN sa femme en 1618 qui en avait droit par transport des héritiers de la dite veuve DELEBECQUE aussi en 1618. Idem une rente de 1624 obligeant Pierre OUDART fils de feu Adrien, laboureur au hameau de **FOREST**, paroisse d'**ASCQ** et Jacqueline CARPENTIER sa femme pour 1000 livres parisis au profit de François LETELLIER dont le dit DEFRANCE avait droit par transport d'Antoine LECLERCQ fils de feu François de **TOURNAI** à cause de Barbe LETELLIER sa femme sœur et unique héritière du dit maître François prêtre et pasteur d'**HEM**.

2 E 3 / 4168 acte 86 du 09/01/1636 - Photo 0108  
Suzanne VANDEWALLE femme de Louis LANDRIEU, sayeteur à Lille donne aux enfants de son mari à savoir Marguerite et Michelle LANDRIEU 50 livres à chacune et à Isabelle LANDRIEU leur sœur plus jeune 200 livres à prendre sur sa succession.

2 E 3 / 4168 acte 87 du 09/05/1636 - Photo 0109  
Marguerite et Catherine DESCHAMPS filles non mariées de feu maître Pierre de Lille testent l'une envers l'autre après leur disposition du 4 mars 1633 devant le présent notaire et après leur mort à Anne HEDBAUT femme de Jean DESRUIELLES batelier à **MERVILLE** leur sœur utérine et à ses enfants une rente de 1000 livres. Témoin Jacques WATRELO fils de feu Vincent de Lille.

2 E 3 / 4168 acte 88 du 10/03/1636 - Photo 0109  
Catherine HAVRE(?) veuve d'Etienne FAUCILLE vivant sayeteur à Lille qui était obligé dans une rente de 400 florins depuis 1604 vers Georges FAUCILLE sayeteur à Lille héritier de la dite lettre, elle lui vend un partie de deux lettres de 1601 obligeant Isabeau RAOUL veuve de Jean DELEBOE et Philippe DELEBOE son fils de **WATTIGNIES** vers Georges BETTREMIEU et l'autre de 1596 obligeant Jean DEHARNES fils de feu Jean et Marguerite DEBAILLEUL sa femme de Ferrières paroisse de WATTIGNIES vers le dit Georges.

2 E 3 / 4168 acte 89 du 20/12/1635 - Photo 0110  
François COCHET fils non marié de feu Denis, sayeteur à Lille vend aux enchères à François LADEN charpentier à Lille 12 cens de jardin et labour à **ARMENTIERES**. Témoins Jean et Vincent DURETZ père et fils de Lille. Surenchère par Monsieur GRENU de Lille puis par Jean DUGARDIN licencier es droits d'ARMENTIERES.

2 E 3 / 4168 acte 90 du 10/12/1635 - Photo 0111  
Marie DUMONT veuve de Simon AGACE vivant charpentier à Lille teste en fondations pieuses et à ses quatre nièces, Antoine LEMESRE bourgeois et Nicolas GOSON messenger **d'ANVERS** ses bons amis seront ses exécuteurs testamentaires.

2 E 3 / 4168 acte 91 du 09/02/1634 - Photo 0112  
Jacques WARESQUIEL le jeune bourgeois et receveur à Lille et Damoiselle Catherine DUGARDIN sa femme. Testament égalitaire.

2 E 3 / 4168 acte 92 du 09/02/1634 - Photo 0112  
Philippe DUPRET sayeteur, Marguerite DUPRET fille non mariée et Robert CHOMBAR marchand filetier époux de Catherine DUPRET de Lille tous frère et sœurs, enfants de feu Philippe vivant marchand tanneur à Lille suite à la mort de leur père le 12 septembre 1631 ils procèdent au partage.

2 E 3 / 4168 acte 93 du 25/01/1634 - Photo 0114  
Le Sr Philippe DE HAYNIN écuyer, Sr des Grand et Petit fiefs du MAISNIL en Weppes, La Maisrie etc. nomme procureur spécial Jacques WARESQUIEL le jeune pour recevoir de Jean DESPRETZ fils de feu Henri, bailli et receveur de Messire François DE HAYNIN chevalier, vicomte du Breucq, Sr du Fresnel etc., son oncle, 3200 florins pour les deniers employés au rachat de rentes héritières auxquelles il est tenu comme héritiers de son père pour les casser et acquitter et crer nouvelle du dit montant garantie sur les dits fiefs.

2 E 3 / 4168 acte 94 du 04/03/1633 - Photo 0116  
Marguerite DESCHAMPS et Catherine DESCHAMPS sœurs, filles à marier et enfants de feu maître Pierre DESCHAMPS de Lille testent au profit l'une de l'autre.

2 E 3 / 4168 acte 95 du 18/02/1633 - Photo 0116  
Damoiselle Jeanne DEHELLEMMES veuve en second mariage de Jacques MYNNART et avant d'Antoine ALAVINNE reçois 20 livres parisis de François CORDONNIER receveur à Lille à la charge de rechoire en la court de sa maison rue des Robelers à Lille les eaux de la mochère moiturière avec la maison y séant appartenant au dit CORDONNIER par achat de Michel FLATREE à toujours.

2 E 3 / 4168 acte 97 du 04/11/1633 - Photo 0117  
Marguerite MULIER veuve de François CUVELIER, censière à **MAROLLE** pays d'**ARTOIS** forte de ses enfants vend à Mathieu SAUVAGE laboureur à MEURCHIN 3 bonniers de labour à **MEURCHIN**.

2 E 3 / 4168 acte 98 du 13/10/1631 - Photo 0118  
Marguerite DESMAZURE veuve avec enfant de Toussaint DEFRANCE labourière à **ESQUERMES** assistée de Jeanne DESMAZURE sa sœur et d'Hugues LECLERCQ fils de la dit femme qu'elle eut de Georges LECLERCQ son premier mari d'une part, Jean GRANDEL et Jeanne GRIMBERT sa femme laboureurs à Hennequin paroisse de **LOOS** assistés de Martine AUPOING veuve de Jean GRIMBERT d'Ennequin d'autre part. La première et Jean DEFRANCE son fils et le second déclarent que traité de mariage est venu en pourparler entre le dit Jean DEFRANCE et Catherine GRANDEL fille des seconds. Lui apporte 1200 livres parisis et ses vêtements plus 20 cens de terre que sa mère tient en cense, 7 ou 8 cens de terre et 2 cens aussi en bail avec une maison. Elle apporte 800 livres et 6 ans de bail de 9 cens avec la première année gratuite. Contrat de mariage.

2 E 3 / 4168 acte 99 du 17/07/1631 - Photo 0120  
Jean CAMBIER laboureur à **WAZEMMES** d'une part, Marie DESQUIENS fille de feu Pierre demeurant chez Pierre DEBRAY laboureur à **LA MADELEINE** lez Lille assistée de Jean et Martin(?) DESQUIENS ses frères et de Jacques DESQUIENS son oncle et parrain de **MARCQ EN BAROEUL** d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 100 florins carolus.

2 E 3 / 4168 acte 100 du 13/12/1630 - Photo 0121  
Jean LEDOULCH fils de feu Jacques, cordonnier et Antoinette LEMESRE sa femme de Lille doivent à Damoiselle Marguerite COILLO veuve de Pierre FACE vivant bourgeois et Madeleine tanneur à Lille 1000 livres parisis pour les causes portées en certaine lettre de 1626 et paye 200 livres et le reste d'ici un an.

2 E 3 / 4168 acte 101 du 20/08/1630 - Photo 0122  
Jean DUGARDIN fils de feu Jean, marchand de garance et bourgeois de Lille vend aux enchères à Damoiselle Simone DUGARDIN veuve de François POUILLE une maison dans la grande rue de St Sauveur qu'elle occupe.

2 E 3 / 4168 acte 102 du 20/03/1630 - Photo 0124  
Pierre RIQUIER et Françoise PETIT sa femme, meunier du **moulin de la Comté de CROIX** auquel comte ils doivent apporter caution pour 400 livres ce qu'ils font par Philippe CLERBAUT boulanger et Jeanne RIQUIER veuve de Jean VANDENANDRE(?) de Lille.

2 E 3 / 4168 acte 103 du 23/03/1630 - Photo 0124  
Firmin DESPLANQUES sayeteur et Jeanne DURETZ sa femme de Lille vendent à Hubert MIROUL écuyer, Sr de Moncy etc. 6 et 10 cens à **RONCHIN** et **LESQUIN**.

2 E 3 / 4168 acte 104 du 12/07/1630 - Photo 0125  
Damoiselle Simone DUGARDIN veuve de maître François POUILLE vivant marchand à Lille ayant droit par transport depuis 1624 d'une lettre de rente de 1621 de 2000 livres obligeant Charles VANACKERE et Robert DEFOURMESTRAUX bourgeois et marchands, marglisseurs de l'église de St Maurice à Lille au nom de la dite église et autre de 1616 pour 500 florins obligeant Jean MINCHE fils de feu Jean vers Henri DESMERPONT, autre de 1622 de 1500 florins obligeant Nicolas DELEHAYE fils de feu Victor au profit de Louise DEHENNIN veuve d'Henri DESMERPONT faisant avec les arriérages 3215 florins 12 patars 1/2 qu'elle reçoit de Nicolas DESMERPONT marchand orfèvre fils de feu Henri de Lille.

2 E 3 / 4168 acte 105 du 11/03/1630 - Photo 0127  
[Début détruit] HECQUIN Lille avec François [...] aussi charpentier caution dans l'achat d'arbres par le premier.

Jean SCREVENT charpentier a acheté du bois avec Jacques son frère et caution.

Michel DELANNOY a acheté du bois pour Jean HAUWEAU charpentier à **LA MADELEINE** dont il est caution.

[...] a acheté du bois avec Guillaume THIEFFRY demeurant au château devant la chapelle son caution.

Frédéric BERRENGIER a acheté du bois avec Marc FREMEL son caution.

Pierre HERMAN charpentier a acheté du bois avec Guillaume HOUZET charpentier rue du Priez son caution.

2 E 3 / 4168 acte 106 du 03/03/1630 - Photo 0128  
[...] DELAVIGNE fille non mariée de feu François native d'**HESDIN** demeurant à Lille dans son lit, malade, a une rente dont elle donne un tiers des Pauvres Clarices, un tiers chacun à Robert et Philippe ses frères et divers objets.

2 E 3 / 4168 acte 107 du 28/04/1629 - Photo 0129  
Damoiselle Catherine AUX CAUCHES veuve de Charles WARESQUIEL et maître François WARESQUIEL licencier es droits son fils de Lille vendent à Betreumieux DUBOIS laboureur et Jacques CAULIER cauchieur à **ESQUERMES** la brasserie de l'Ecluse à **WAZEMMES** fief tenu du Breucq.

2 E 3 / 4168 acte 108 du 09/09/1629 - Photo 0130  
Testament d'Antoinette SAUVAGE femme de Jean BAILET marchand bourgeteur à Lille, dans son lit, malade sans délaisser enfants. Son frère Nicaise SAUVAGE leur doit 100 livres ce qui porte le retour du contrat de mariage à 100 livres pour lui et 200 livres à Marc SAUVAGE son autre frère et à Catherine SAUVAGE sa sœur.

2 E 3 / 4168 acte 109 du 18/04/1659 - Photo 0131  
Piate BETTREUMIEUX veuve de Toussaint HOVERLAQUE vivant sayeteur à Lille donne à Isabeau MOUDRY(?) femme d'Antoine DECAMBRAÿ sayeteur à Lille, sa petite-nièce 78 livres et le reste à son trépas à Georges FAUCILLE son neveu et filleul à charge de célébrer un service bourgeois.

2 E 3 / 4168 acte 110 du 18/09/1629 - Photo 0132  
Damoiselle Catherine AUX CAUCHES veuve de Charles WARESQUIEL vivant bourgeois et receveur à Lille vend aux enchères à Jean CADO hôte à **WAZEMMES** la taverne de l'Ecluse à WAZEMMES au nom du Sr Sasbout DE VARICQ grand bailli de Lille.

2 E 3 / 4168 acte 111 du 12/08/1628 - Photo 0134  
Jean ALAVANNE de **LEZENNES** et Philippe VENNART de **RONCHIN** tuteurs de Catherine et Françoise FAIEN, Marguerite Jeanne et Marie FAIEN toutes filles de feu Antoine et de Catherine DELEVALLEE forts d'Antoine FAIEN leur frère vendent aux enchères à Philippe DOMINICLE marchand à Lille un beau lieu manoir avec grange, étables sur 4 cens à LEZENNES. Surenchère par Michelle LEMAHIEU veuve d'Arnould HOYS de Lille.

2 E 3 / 4168 acte 112 du 20/09/1628 - Photo 0136  
Martin WARESQUIEL et Isabeau DUBACQ sa femme laboureur à **LEZENNES** vendent aux enchères à Philippe DOMINICLE marchand à Lille une maison sur 5 cens, 6 cens de terre et autres terres.

2 E 3 / 4168 acte 113 du 02/06/1627 - Photo 0138  
Martin WAUQUIER fils de Philippe de **WAZEMMES** assisté de son père, Guillaume WAUQUIER son frère, Simon PIETIN son oncle, Jean MAHIEL son parrain, Jean WARTEL son cousin d'une part, Jean HETTE laboureur au faubourg St Sauveur fort de Martine HETTE sa fille qu'il eut de Michelle DELOBEL sa deuxième femme assisté de Denis HETTE son frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 200 livres et ses vêtements, elle apporte 200 livres, ses vêtements de noces, un lit et parchevet, couverture etc.

2 E 3 / 4168 acte 114 du 24/08/1627 - Photo 0139  
Jacques RAOUL fils de Cornille sayeteur à Lille assisté de son père, Vincent DU BOSQUEL son maître et de Jean RAOUL son frère d'une part, Nicolas DELERUIELLE charpentier à Lille fort d'Anne DELERUIELLE sa fille assisté de d'Evrard DELERUIELLE oncle de la dite Anne d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne déclarent pas leurs dots.

2 E 3 / 4168 acte 115 du 13/07/1625 - Photo 0140  
Michel DELECOURT boulanger à Lille fils de Michel assisté de son père, Louis et Jean DELECOURT ses deux frères et de Forsy HAZE boulanger son maître d'une part, Marie LERICHE fille de feu Christophe assistée de Catherine VATIN sa mère, Paul WEGUE son oncle allié et de Guillaume DEBRAY son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte une rente héritière de 8 livres 16 sols par ans garantie sur un bien à **LEZENNES**, 200 livres de formoture d'Isabeau GRANDSIRE sa mère et ses vêtements de noces. Elle apporte des biens à **HELLEMMES** venant de la succession de Jeanne DEBONIERE veuve de Pierre LECHERF sa grand-tante pour 800 livres à condition de renoncer à la succession de la dite grand-tante.

2 E 3 / 4168 acte 116 du 07/11/1626 - Photo 0146  
Déclaration des lettres de rente héritières appartenant au monastère de Notre-Dame de Miséricorde de l'Ordre Madame Ste Brigitte à Lille :

1622 pour 1000 florins obligeant Charles VANACKERE et Pierre DE HAYNIN marglisieur de St Maurice à Lille.

1623 pour 200 florins obligeant Jacques DEFRESNES fils de Michel, et Catherine DELOBEL sa femme de **LOUVIL**, le dit Michel fils de feu Mathias de **CAMPBIN EN MELANTHOIS** et Nicolas CAMPENAR fils de feu Maturin de **SAINGHIN EN MELANTHOIS** vers Jacques WILLOT dit de Pernes.

1599 pour 500 florins obligeant Jacques et Marc DILLIES père et fils vers Betreumieux ROHART laboureur à **SEQUEDIN** venant de Martine CRIEE veuve du dit Jacques DILLIES et du dit Marc.

1605 pour 800 florins obligeant le domaine du roi dont le couvent a la moitié à l'encontre du couvent St Calixte de **CYSOING**.

1618 pour 200 florins obligeant Jacques ROUZEE greffier de **SAINGHIN EN MELANTHOIS** et Barbe WARESQUIEL sa femme vers Michel CARDON bourgeois de Lille.

(1623 pour 300 florins obligeant Philippe DESMESTRES fils de feu Sohier de **TOURCOING** et Catherine TIBREGHIEN sa femme avec Noël DUQUESNE sergent de la Gouvernance vers Jean DETENRE de Lille - rayé).

1625 pour 800 florins obligeant Balthazar BELLERE marchand libraire à **DOUAI**.

1610 pour 300 florins obligeant Pierre TOULOUSE fils de feu Bertrand, laboureur et Marguerite DUPRET sa femme d'**ERQUINGHEM SUR LA LYS** et Jeanne HENNION veuve d'Antoine LELEU.

1605 pour 100 florins obligeant Charles CLERBAU fils de feu Philippe, et Jeanne DELANNOY sa femme d'**ANNAPPES** vers Jacques BOUSSEMARE et autres tuteurs des enfants de Thomas BOUSSEMARE, reconnue par Philippe CLERBAU dont Sr Michelle BOUSSEMARE a droit comme fille du dit Thomas.

1575 pour 300 florins obligeant Pierre BURIE fils de feu Georges de BREMELLES vers Jean PLATEL de **LOMME** reconnue par Jean DEGRUSON, Jacques LESAFFRE et Marie DEGRUSON sa femme.

1612 pour 916 florins 13 patars tournois donnée par Jean LEROU de Lille et Jacques son frère enfants de feu Bauduin sur les domaines du roi.

1617 pour 1000 florins obligeant la ville de Lille.

1626 pour 50 florins obligeant Martin LENGART.

1626 pour 800 florins obligeant Robert LENIEZ marchand à Lille.

1625 pour 675 florins obligeant Damoiselle Madeleine DESTIEU.

1626 pour 600 florins obligeant Damoiselle Catherine VANBROUCQ veuve de Jean DUHOEU.

1626 pour 400 florins obligeant Henri DILLIES.

1627 pour 500 Florins obligeant Jean SEGON.

1625 pour 1500 florins obligeant la ville de Lille.

1610 pour 500 florins obligeant les héritières de feu Damoiselle Jeanne LEROU veuve de Wallerand MALATIREE héritière avec d'autres de Damoiselle Marguerite LEROU veuve de Jean BARGE.

2916 florins 13 patars 3 deniers tournois.

L'évêque de **TOURNAI** autorise le couvent pour l'augmentation de l'honneur de Dieu et accroissement de son ordre elles peuvent envoyer quelques religieuses à **DOUAI**, diocèse d'ARRAS pour y fonder un cloître et monastère sans être à charge de la ville ayant demandé à l'évêque de payer 800 florins annuellement pour la nourriture et entretien pour quoi il les autorisent à s'obliger devant les tabellions et autres ce qu'elles font pour 6883 florins 6 patars 9 deniers tournois parfait de 12800 florins.

2 E 3 / 4168 acte 117 du 07/08/1626 - Photo 0147  
Dame Antoinette DELEPORTE abbesse du couvent de l'Ordre de Ste Brigitte à Lille avec sœur Marguerite HOIER prieure, sœur Isabeau SESTICK et autres religieuses désirant donner contentement à Messieurs du Magistrat de **DOUAI** pour les 8 religieuses qu'elles

souhaitent être adomiciliées au dit DOUAI pour y former un cloître sans être à la charges du dit Magistrat, elles s'obligent sur tous leurs biens avec caution de maître Jean SALEMBIER greffier de la Chambre des comptes du roi à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 118 du 12/07/1626 - Photo 0148  
Pierre et Gilles DEGRAVE enfants de feu Gilles pour eux et comme procureurs de Claude SAQUETEAU(?) et Jeanne WILLEMET sa femme, Salomon HARNE et Suzanne DEGRAVE sa femme, Jeanne DEGRAVE veuve de Jacques DELEBEAU, Marie DEGRAVE jeune fille non mariée et Jean DEGRAVE leurs frères et sœurs par procuration passée à **YPRES** vendent à Philippe LECLERCQ laboureur à **DEULEMONT** 18 cens de jardin à DEULEMONT.

2 E 3 / 4168 acte 119 du 30/06/1626 - Photo 0149  
Claire MAS dernièrement veuve de Guillaume DELEBARRE vivant sayeteur à Lille ayant trois fils dont Michel SANSPART qui est marié auquel elle a fait parchon avant son second mariage de 800 florins, Jacques SANSPART son autre fils et Jean DELEBARRE le troisième à qui est succédé par son père venant de sa grand-mère une lettre de rente, il faudra leur donner part égale à cause du port de mariage du premier puis faire égalité pour le restant.

2 E 3 / 4168 acte 120 du 08/04/1626 - Photo 0150  
Jean LEWATTIER procureur de la ville de LA BASSEE y demeurant ayant procuration de la carité des pauvres du dit lieu pour recevoir les arriérage d'une lettre de rente de 1200 florins obligeant le duc DE BORNONVILLE et Madame sa compagne vers Damoiselle Marguerite MOREL fille non mariée de feu Jean depuis 1619 qui a été donnée aux dits pauvres en 1621. Il reçoit 125 livres un sol 9 deniers d'arriérage de Jacques WARESQUIEL le jeune et 2400 livres pour une rente de 1619 obligeant Messire Jean DE WASQUEHAL, chevalier, Sr de Lassus et François CORDONNIER receveur à Lille procureurs spéciaux de Messire Alexandre duc DE BORNONVILLE, comte de HENNIN et Dame Anne DE MELUN comtesse des dits lieux sa compagne.

2 E 3 / 4168 acte 122 du 09/09/1625 - Photo 0153  
Toussaint WARESQUIEL fils de feu Jean, et Marie HENIART sa femme, laboureurs à **LEZENNES** testent au profit de Marie WASQUIEL leur fille et aux enfants de Pierre DELEMARRE époux d'Henriette DESCAMPS fille naturelle de la dite HENNIART.

2 E 3 / 4168 acte 123 du 18/03/1624 - Photo 0154  
Jacques PROVOST fils d'Henri, époux de Louise VILLETTE fille de feu Jean, laboureur à **SAINT ANDRE** vend à Jacques WARESQUIEL receveur des tuteurs de François DUGARDIN fils de feu Jean pour Liévin DUGARDIN marchand à Lille tuteur au nom du dit mineur, une lettre de rente de 1618 obligeant Charles BENTIN fils de feu Charles, et **Eve ADAM** sa femme de **LAMBERSART** et Louis LIENART fils de Jacques d'**ANNAPPES** vers Jean VILLETTE cauchieur à LAMBERSART.

2 E 3 / 4168 acte 124 du 16/05/1624 - Photo 0155  
Jean POISSONNIER bourgeteur assisté de Jean POISSONNIER son père, Antoine QUENTIN son parrain, Charles REAN et André CARLIER ses oncles allés et de Thomas PETIT son beau-frère d'une part, Marie DASONNEVILLE fille d'Oste assistée de Jeanne BLANCART sa mère, Marguerite DASONNEVILLE sa tante d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte ses habits et bijoux pour 200 florins.

2 E 3 / 4168 acte 125 du 04/01/1624 - Photo 0156  
Hubert HOBRE fils de feu Hubert assisté de Pierre HOBRE son oncle, Paul BRISELANCXE et Jean LELEU ses cousins d'une part, Jeanne PHILIPPI fille de feu Hugues assistée de Nicole DEBLANGI sa mère, Jean PHILIPPI son grand-père, maître Jean DESMARETZ son beau-frère et de maître Toussaint DUPRIS son oncle allié d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot mais possède cinq maisons à Lille dont "Le Coulon d'Or" et "Canarie". Elle apporte 600 florins et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 4168 acte 126 du 05/10/1624 - Photo 0158  
Jacques LEFEBVRE boulanger à Lille assisté de Pierre LEFEBVRE et Pasque DUBOIS ses parents et de Michel DUBOIS son oncle maternel d'une part, Paul BRISELANCE boulanger à Lille et Florence THIEFFRIES sa femme assistés de François HEDDEBAULT marchand et cousin allié et de Jean LELEU orfèvre et cousin, forts de Marie BRISELANCE leur fille d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 600 livres et ses vêtements de noces. Elle apporte 400 livres, un lit, parchevet, couvertures et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 4168 acte 127 du 15/02/1623 - Photo 0159  
Guillaume CASTELAIN fils de feu Mathieu, marchand à Lille d'une part, Robert COCQUEL laboureur à **ENNETIERES EN WEPPE** d'autre part. Le second doit au premier le rendage d'une maison pour 766 livres 10 sols parisis et 18 rasières de blé à payer en six ans.

2 E 3 / 4168 acte 128 du 28/01/1623 - Photo 0160  
Testament de Messire Quentin SELON prêtre à Lille, dans son lit, malade avec funérailles à St Maurice, donne à Marguerite CLERMONT, Josse DESREMAUX e **RONCQ**, Adrien SOLON et à Jean et (blanc) SOLON frères.

2 E 3 / 4168 acte 129 du 09/03/1623 - Photo 0161  
Pierre CUVILON écuyer, Sr de Vledricq etc. et Josse DESREMAUX laboureur à **RONCQ** à qui Messire Quentin FOLON a donné ses biens meubles pour avoir main levée promet d'accomplir les dispositions testamentaires.

2 E 3 / 4168 acte 130 du 18/12/1622 - Photo 0162  
Jean RAOUL fils de Cornille, sayeteur à Lille assisté de son père, Jean LANDRIEU marchand détailleur de draps son parrain d'une part, Antoinette DUGARDIN fille de feu Adrien assistée de François DUGARDIN son frère et de Jean DESCAMPS son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte un lit, parchevet, couvertures, linceuls et ses vêtements.

2 E 3 / 4168 acte 131 du 27/10/1622 - Photo 0163  
Liévin DUGARDIN marchand à Lille tuteur de Jean, François et Liévin enfants de feu Jean vivant marchand de garances à Lille, François POUILLE marchand et aussi tuteur du dit Jean, Jacques DEPERNES et Damoiselle Agnès DUGARDIN sa femme, Jacques LETONDEUR et Damoiselle Marie DUGARDIN sa femme, Damoiselle Catherine DUGARDIN fille non mariée déchargée de tutelle en présence de Damoiselle Claire GRENU mère des dits François et Liévin et du dit Jean à la sollicitation de la dite Catherine ont fait partage aux six enfants de feu Jean DUGARDIN venant du trépas de feu Damoiselle Marie LAIGNEL vivante veuve de Jean DUGARDIN l'aîné leur mère-grande dont des lettres de rente de 1574 reconnue en 1618 par Philippe et Nicaise DUGARDIN, de 1571 obligeant Antoinette FIEFVE veuve d'Allard BILAU et Jean BILAU son fils vers Simon DUGARDIN reconnue par Jacques DESMILESCAMPS, de 1571 obligeant Jean BERNARD fils de Philippe vers Simon DUGARD, de 1594 au profit de Jacques WARESQUIEL dont le dit feu Jean DUGARDIN a eut droit à cause de Marie WARESQUIEL sa seconde femme et depuis la dit LAIGNEL par transport des héritiers de Jean son fils, de 1619 obligeant Jeanne PIAT veuve de Pierre VANHEULE d'**HALLUIN**, de 1594 obligeant la veuve de Pierre DEFIVE présentement femme de Pierre HACHIN, de 1580 obligeant Jean BONNIER fils d'Antoine, laboureur à **TEMPLEUVE EN PEVELE** au profit de Marie DELEFORTRIE veuve de Simon DUGARDIN et diverses terres et maisons.

2 E 3 / 4168 acte 132 du 27/10/1622 - Photo 0167

Jacques DEPERNES marchand et Damoiselle Agnès DUGARDIN sa femme de Lille d'une part, Liévin DUGARDIN marchand à Lille tuteur de Liévin DUGARDIN fils de feu Jean, mineur d'ans et frère de la dite Agnès d'autre part. Par partage et disposition de leur père le fief de Chandelens à Hellin, paroisse d'**ENNEVELIN** a été assigné aux dits Liévin et Agnès par moitié mais étant de petite portée et valeur, ils s'accordent pour 1400 livres que le dit Liévin oncle au nom du dit mineur donnera au premier comparant il rachète la part de la dite Agnès. Témoins maître François POUILLE leur oncle marchand à Lille et Jacques LETONDEUR leur beau-frère marchand à **ANVERS**.

2 E 3 / 4168 acte 133 du 31/10/1622 - Photo 0168  
Jacques LETONDEUR marchand à **ANVERS** actuellement à Lille baille à Jean TONNEL fils de Christophe au faubourg hors la porte de Fives à Lille trois hobettes au dit faubourg avec jardin.

2 E 3 / 4168 acte 134 du 18/08/1622 - Photo 0169  
Antoine VINCRE fils de Nicolas, maître d'école à **FIVES** assisté de son père d'une part, Antoinette MARTHE fille de feu Antoine et de feu Catherine DEVOGHE demeurant chez Jean DELEVALLEE son oncle assistée de Jeanne VOGHE sa sœur (sic), du dit DELEVALLEE et d'Antoine CUVELIER de Lille son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100 livres compris la formature de sa mère et elle apporte une partie de 40 livres en 1/6ème de rente avec ses frères et sœurs par Monsieur LAZARE demeurant au cloître de St Pierre avec ses deux fils chanoines, meubles et habits, des héritages à **MENIN** après le trépas de Jeanne HAZARD veuve de Grand PONNIER sa cousine issue de germains.

2 E 3 / 4168 acte 135 du 07/06/1621 - Photo 0171  
Jean DANIEL, carlier et Jean DELEZENNES et Isabeau DANIEL sa femme tous de **PERONNE**, les dits DANIEL enfants de Jacques qu'il eut de feu Catherine DEHULLU partage de la succession de leur mère en suite d'autre partage du 21 avril 1621 entre eux et Philippe WAUCQUIER et Catherine WARESQUIEL sa femme fille de la dite Catherine DEHULLU. Biens à **FRETIN** dont une dette faite par la dite DEHULLU vers Catherine WARESQUIEL fille d'Henri à payer à son mariage.

2 E 3 / 4168 acte 136 du 18/02/1621 - Photo 0173  
Thomas WAGNON sayeteur à Lille, Pierre SEQUEDIN et Marguerite WAGNON sa femme de **BONDUES**, Péronne WAGNON fille non mariée à Lille, les dits premier et SEQUEDIN procureurs spéciaux d'Isabeau WAGNON religieuse professe chez les SCEURS NOIRES de **NIEUPORT** et curateurs d'Antoinette WAGNON

leurs sœurs, les dits Waignon enfants et héritiers de feu Antoine Waignon et de feu Catherine Leplat font partage de biens à **BONDUES** dont un bien acheté de Pierre Waignon leur frère par Maximilien Lefebvre.

2 E 3 / 4168 acte 137 du 21/04/1621 - Photo 0175

Jean DANIEL, carlier, Jean DANIEL son fils, Jean DELEZENNES et Isabeau DANIEL sa femme tous de **PERONNE**, les dits DANIEL enfants de Jacques qu'il eut de feu Catherine DEHULU d'une part, Philippe WAUCQUIER carlier et Catherine WARESQUIEL sa femme de **TEMPLEUVE EN PEVELE** fille de feu Pierre qu'il eut de la dite Catherine DEHULLU femme en premières noces du dit feu Pierre d'autre part. Partage de succession à **FRETIN**.

2 E 3 / 4168 acte 138 du 28/09/1621 - Photo 0176

François LEGRY fils de feu Jacques, cordonnier à Lille assisté de Woultre VANDESTEENNE cordonnier à Lille son maître d'une part, Eve CLICQUENOY fille de feu Jean de Lille assistée de Guillaume CASTELAIN marchand à Lille son maître d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte une maison à **ENTHEUX** environ à deux lieues de **DOURLES** venant de ses parents et elle apporte 900 livres et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 4168 acte 139 du 07/06/1621 - Photo 0177

Jean DANIEL, carlier et Jean DELEZENNES et Isabeau DANIEL sa femme tous de **PERONNE**, les dits DANIEL enfants de Jacques qu'il eut de feu Catherine DEHULU procèdent au partage des biens à **FRETIN** venant de leur mère.

2 E 3 / 4168 acte 140 du 27/08/1621 - Photo 0179

Emerentienne MERLEN fille non mariée de feu Daniel de Lille prévoit ses funérailles en l'église St Maurice, donne à Chrétien MERLEN son frère un coffre et un tableau, à Sincq MERLEN sa sœur des chemises et linges et le reste à Marie DETROS sa compagne depuis 12 ans dont elle a beaucoup d'assistance en ses infirmités et maladies depuis l'âge de 18 ans atteinte de St Marcoul, Lorquieux en la tête et en la face, des apertures par 15 mois de long bien que la dite DETROS est présentement fort débile de ses membres n'ayant or ni argent. Après le trépas du père de la comparante il y a environ 12 ans, elle a reçu 900 livres mais pour avoir répondu et payé pour sa sœur elle a eut intérêt de 12 florins, item 30 florins pour son frère dont elle les acquitte d'avoir rewidé à leurs noces

des dons de baptême et habits tellement qu'elle en a frayé bien environ 300 livres, le surplus usé en vivres, médecines et autres choses nécessaires pour quoi elle nome Noël DUCROCQUET demeurant près de l'Abbette son ami comme exécuteur testamentaire. Témoins Jacques CORDONNIER fils de Jean et Hubert HOBRE fils de feu Hubert demeurant chez le présent notaire.

2 E 3 / 4168 acte 141 du 21/04/1621 - Photo 0180

Jean DANIEL, carlier, Jean DANIEL son fils et Jean DELEZENNES et Isabeau DANIEL sa femme tous de **PERONNE**, les dits DANIEL enfants de Jacques qu'il eut de feu Catherine DEHULU d'une part, Philippe WAUCQUIER carlier et Catherine WARESQUIEL sa femme de **TEMPLEUVE EN PEVELE** fille de feu Pierre qu'il eut de la dite DEHULLU femme en premières noces du dit feu Pierre d'autre part. Partage de la succession de leur mère.

2 E 3 / 4168 acte 142 du 05/05/1620 - Photo 0182

Isabeau Waignon fille de feu Antoine et de Catherine LEPLAT ayant été mise en son bien par Monsieur le lieutenant de la Gouvernance de Lille et ayant fait vêtue de religion au couvent des Sœurs Noires à **NIEUPORT** désirant donner ordre de ses biens temporels donne au jour de sa profession ses biens à Thomas Waignon son frère, Marguerite Waignon femme de Pierre **SEQUEDIN** et Péronne Waignon ses sœurs, chacun pour un tiers. Témoins Pierre GOUBE et Breumieux GOUBE son fils drapiers à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 143 du 05/07/1621 - Photo 0182

Thomas Waignon sayeteur à Lille et Pierre **SEQUEDIN** drapier à **BONDUES** curateur avec lui d'Antoinette Waignon fille de feu Antoine, débile d'entendement suite au partage devant le présent notaire le 18 février 1621 entre les comparants avec Isabeau et la dite Antoinette Waignon tous enfants avec eux de feu Antoine Waignon, vendent aux enchères à Damoiselle Adrienne EMLS veuve de Jean MARCHANT une maison sur 5 cens à **BONDUES** occupée par Thomas LEWANTIER.

2 E 3 / 4168 acte 144 du 07/02/1620 - Photo 0184

Jacques LETONDEUR marchand à **ANVERS** époux de Damoiselle Marie DUGARDIN fille de feu Jean vivant marchand de garances à Lille ayant droit par partage avec les frères et sœurs de son épouse vend au Sr Fremin DUGARDIN marchand à Lille, oncle paternel de sa femme comme tuteur avec maître François POUILLE de Catherine DUGARDIN sœur de la dite Marie une lettre de rente de 1604 obligeant Charles BEHAGLE et Marie BECQUET sa femme d'**HOUPLINES** pour 400 [pas d'unité] vers Jean DUGARDIN le jeune, une rente de 1611 obligeant Olivier PASQUIER fils de feu Louis, laboureur au hameau de Bonnance à **TEMPLEUVE EN**

**PEVELE** pour 150 florins et une de 1606 obligeant Jean LAMBLIN fils d'Isambart, laboureur à **DEULEMONT** pour 125 florins.

2 E 3 / 4168 acte 145 du 02/11/1620 - Photo 0185  
Pierre MAS sayeteur, fils d'Arnould assisté de son père, Jeanne RAOUL sa mère, Cornille RAOUL son oncle et Martin FAUCILLE son cousin d'une part, Marguerite DUPONT fille de feu Rémy, veuve de Jean LAMAY assistée de Péronne HERMAN sa mère, Wallerand WALON son beau-frère et de Pierre DUTHOIT son demi-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui arrive sans dettes et elle en meubles et habits pour 200 livres.

2 E 3 / 4168 acte 146 du 22/08/1620 - Photo 0186  
Daniel CRETON sayeteur et bourgeois de Lille assisté d'Etienne FAUCILLE sayeteur à Lille son cousin d'une part, Catherine LECONTE veuve de Paul BOUCHIER sayeteur de Lille assistée de Jean FRANCHOIS sayeteur son ami d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 4168 acte 147 du 18/12/1620 - Photo 0187  
Damoiselle Marie LAIGNEL veuve de Jean DUGARDIN bourgeois marchand à Lille suite à la lecture des dispositions de son mari au profit de leurs enfants passées devant Jean LEFRANCQ et Pierre MOREL notaires le 25 juin 1605 elle l'agrée sauf que les biens qui doivent succéder à Simone DUGARDIN sa fille femme de François POULLE en profitera comme les autres de même les enfants de feu Jean DUGARDIN son fils. Les dix feu Jean et Liévin DUGARDIN ses fils et le dit François POULLE on rendu compte de la gestion de ses biens ce dont elle les acquitte.

2 E 3 / 4168 acte 148 du 07/02/1619 - Photo 0188  
Philippe DE WUESBERGHE dit Deschamps écuyer Sr de Vander Strate etc. vend à Michel DELESARTE bourgeois

2 E 3 / 4168 acte 150 du 04/09/1619 - Photo 0192  
Nicolas DUCAMP marchand jullier fils de feu Nicolas de Lille assisté de Marie ROGHE sa mère, Herman DUCAMP son frère, Frédéric DELAU naguère frère allié d'une part, Jean VANENDE fils de feu Jean, agar de bière de grains à Lille fort de Jeanne VANENDE sa fille qu'il eut de feu Louise VILAIN assisté de Jacques CANEN marchand tanneur à **YPRES** oncle allié, Péronne VILAIN veuve de Louis DEVOLDERE sa tante d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 400 florins et ses vêtements de noces et elle 540 florins, deux paires de linceuls, une pièce 1/2 de toile et nappes, étain, candrelas et ferrailles, estimés 156 florins, une lettre de rente de 9 livres de contre pris en 12 à l'encontre du dit CANEN sauf le moitié du cours que le dit père se réserve sa vie durant, une terre à l'encontre de la dite VILAIN à **HALLUIN** et ses vêtements de noces.

à Lille une maison rue St Génois à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 149 du 12/07/1619 - Photo 0190  
Antoine MEURISSE fils de feu Pierre, laboureur à WAMBRECHIES vend aux enchères à Jacqueline DELEPORTE veuve d'Etienne CORNILLE de **FLERS** et Jacques et Jean CORNILLE ses fils une ferme sur 10 cens à FLERS tenant aux terres des enfants de Nicolas CARTON qu'il eut de feu Jeanne MEURISSE en premières noces. Pierre et Antoine MEURISSE enfants du dit vendeur acceptent.

2 E 3 / 4168 acte 151 du 18/07/1618 - Photo 0194  
Mathieu LETHERY fils de feu Pierre, laboureur à **NOMAIN** étant en différent avec les hoirs de feu Fremin TREZEL vivant demeurant à **HALLUIN** pour 1/5e des biens de feu Michel TREZEL son grand-père avec procès devant la Gouvernance. Ils s'accordent.

2 E 3 / 4168 acte 152 du 01/10/1618 - Photo 0195  
Testament de Jeanne VERDIERE veuve de Denis FAUCILLE vivant bourgeois sayeteur à Lille avec funérailles à St Sauveur et fondations pieuses.

2 E 3 / 4168 acte 153 du 21/11/1618 - Photo 0197  
Simon VILLETTE fils de feu Simon, teinturier de garance à Lille vend à Guillaume HEDDEBAULT marchand sayeteur à Lille 3 cens de labour à **TEMPLEUVE EN PEVELE**.

2 E 3 / 4168 acte 154 du 14/11/1618 - Photo 0198  
François CORDONNIER receveur de Messire Jacques DE NOYELLES chevalier, comte de CROIX, vicomte de **NOYELLES**, baron de MALDEGHEM etc. vend aux enchères à Jacques BARATTE de **MONS EN PEVELE** la taille de 2 bonniers de bois à LA NEUVILLE témoin Balthazar CALLAU forestier des dits bois.

2 E 3 / 4168 acte 155 du 21/07/1618 - Photo 0199  
Pierre HOBRE, Paul BRISELANCE, Jean LELEU et Bonaventure DELEHEIE tuteurs d'Hubert HOBRE fils de feu Hubert ont livré à Pasquier BECQUART, plouvier et Anne LELEU sa femme tout le plomb laissé par le dit feu Hubert en sa maison mortuaire dont une partie pour faire son chef-d'œuvre pour 2729 livres 4 sols 6 deniers.

2 E 3 / 4168 acte 156 du 02/07/1618 - Photo 0200

Pierre GRANDEL laboureur à **LA MADELEINE** vend à Pierre et Isambart COMERE navigateurs à **SAINT ANDRE** une portion d'héritage à SAINT ANDRE dont il promet qu'il les dédommagera, y compris du bâtiment qu'ils veulent y construire, s'il y a ratriait par proximité lignagère.

2 E 3 / 4168 acte 157 du 24/09/1618 - Photo 0201  
Pierre DUWEZ tondeur de grandes forces à Lille assisté de (d'Elie PARMENTIER son neveu - rayé), maître Simon HENNION prêtre et Jacques HENNION ses neveux d'une part, Allard LEMESRE et Antoinette MAUROIT sa femme laboureurs à **ENNETIERES LEZ AVELIN** forçs de Jeanne LEMESRE fille du dit Allard qu'il eut d'Agnès DUCASTILON sa première femme assistés de Jacques et Mathieu LEMESRE oncles paternels et Jean et Martin DUCASTILON oncles maternels d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 200 livres et 1/3 de 8 cens de labour à l'encontre de Jean et Agnès DUCASTILON ses frère et sœur (sic) au dit ENNETIERES LEZ AVELIN estimé 233 livres, ses vêtements et bagues pour 300 livres.

2 E 3 / 4168 acte 158 du 30/06/1618 - Photo 0203  
Jean DESREMAUX procureur postulant à Lille, procureur spécial de noble Sieur Messire Gérard DE MARNIS chevalier, Sr et baron de POTTES etc. vend à François CORDONNIER receveur et au nom de Messire Jacques DE NOYELLES chevalier, comte de **CROIX** époux de Dame Anne DE CLARHOULT fille et héritière de feu Lamoral DE CLARHOULT baron de MALDEGHEM une lettre de rente de 1594 obligeant Madame Françoise DOIGNIES veuve de Messire Lamoral DE CLARHOULT baron du dit lieu pour elle et comme mère et tutrice de Dames Anne et Odile DE CLARHOULT et Messire Maximilien DOIGNIES chevalier, Sr de Beaufort au profit de Dame Marie DE BONNIERES veuve de Messire Jacques DE MARIX chevalier, Sr de Toulouse, baron de **POTTES** etc. pour 1600 florins.

2 E 3 / 4168 acte 160 du 21/07/1618 - Photo 0205  
Pasquier BECQUAR plomier à Lille assisté de Marie BAUWIN veuve de Jean BECQUAR sa mère et de Pasquier DELANNOY marchand détaillier de draps son parrain d'une part, Anne LELEU fille de feu Pierre assistée de Jean et Pierre LELEU ses frères, Michel ROIEMBAR et Pasquier DURIEZ ses beaux-frères et de Paul BRISELANCE son cousin tous de Lille d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 400 livres que lui doit le dit Jean son frère, 600 livres que le dit Pierre son frère lui doit pour sa part et 5ème d'une maison rue St Sauveur et 1/5e de la moitié des biens de feu Jean LELEU son oncle à prendre après le décès de Martine DELEMER actuellement femme de Bauduin BERNISE et avant veuve du dit Jean et ses vêtements estimés 400 livres.

2 E 3 / 4168 acte 159 du 30/06/1518 - Photo 0204  
François DE LOGHENHAGHEN maître ordinaire en la Chambre des Comptes de leurs altesses à Lille sur la sommation de François CORDONNIER receveur de Messire Jacques DE NOYELLES comte de **CROIX** époux de Dame Anne DE CLARHOULT fille et héritière de feu Lamoral DE CLARHOULT baron de MALDEGHEM lui vend une lettre de rente de 1600 florins obligeant noble et puissante Dame Madame Françoise DOIGNIES veuve de Messire Lamoral DE CLARHOULT baron du dit lieu et Messire Jacques Philippe VILAIN comte d'Isenghien depuis 1594.

2 E 3 / 4168 acte 161 du 23/05/1618 - Photo 0207  
Marguerite DUPONCHEL veuve de Jean MARTIN de Fléquières paroisse de **WATTIGNIES**, Betreumieux MARTIN de **WAZEMMES** et François CAILLET de Fléquières, la dit Marguerite grand-mère de Philippe MARTIN fils de feu Jean qu'il eut de feu Lucquette ROSTAIN, le dit Betreumieux oncle et le dit François bel-oncle du dit enfant d'une part, Marguerite BEUDART veuve de Guillaume ROSTAIN de Barghes paroisse de WATTIGNIES et Nicolas ROSATIN son fils d'autre part. Règlement des frais de nourriture et gouverne du dit mineur chez les seconds comparants. [Copie au 162]

2 E 3 / 4168 acte 163 du 28/05/1618 - Photo 0209  
Damoiselle Marie CARLE veuve de Gilles DELESPIERE de Lille vend à Messire Maximilien DE HAYNIN chevalier, Sr du Breucq procureur de Damoiselle Françoise DE HAYNIN au chapitre de DENAIN, une rente de 1602 pour 800 florins obligeant Dame Françoise LE SAUVAIGE veuve de Messire François DE HAYNIN vivant chevalier, Sr du Breucq, Haut Montreuil etc. dame héritière de la terre et seigneurie du **MAISNIL**, la Mairie etc. vers le dit feu Gilles.

2 E 3 / 4168 acte 164 du 31/05/1618 - Photo 0210  
Testament de Gillette GOBIN veuve de Jean NOIRE de Lille dans son lit, malade avec funérailles à St Sauveur avec messes, à Simon WAUQUET à cause de Jeanne NOIRE sa femme, aux enfants de Michel NOIRE et à ceux de Jacques LESCOT qu'il eut de Jeanne NOIRE chacun un tiers de sa succession plus 100 livres à François LESCOT fils du dit feu Jacques à cause qu'il est fort jeune. Ce que Paul NOIRE fils du dit feu Michel a accepté au nom de tous les héritiers.

2 E 3 / 4168 acte 165 du 11/06/1618 - Photo 0211  
Marie FLOREN veuve de Jean CASTELLAIN vivant hostelain à Lille disant que Claire CASTELLAIN veuve de Jean VANDELAR de **LOMME** lui doit 200 livres moitié d'une rente héritière qu'elle doit avec la dit Barbe sœur

de son feu mari à Gilles DEBRABANT procureur comme héritiers de feu (blanc) CASTELLAIN leur père à cause que l'héritage laissé par le dit feu Jean à LAMBERSART a été vendu par décret au bailliage de Lille à Regnault CASTELLAIN auxquels deniers le dit DEBRABANT a fait opposition. Elle hypothèque à Marie BRASSART une lettre de rente de 200 livres que la première comparant doit avec son mari à la dite BRASSART pour en tirer les dites 200 livres pour sureté.

2 E 3 / 4168 acte 166 du 13/06/1618 - Photo 0212  
Pierre LEROY bourgeois de Lille vend à Monsieur maître Jean LEVASSEUR licencier es lois, Sr de LA BOUTILLERIE une maison rue des frères Capucins à Lille sans aucune charge foncière.

2 E 3 / 4168 acte 167 du 05/07/1618 - Photo 0213  
Isabeau HAVERLAN veuve de Charles DUPONT de **LA MADELEINE** ayant vendu il y a environ 12 ans à maintenant défunt Nicolas DUTHOIT leur portion dans 18 cens à LA MADELEINE dont elle reçu le règlement. Témoin Pierre DUTHOIT de LA MADELEINE.

2 E 3 / 4168 acte 167bis du 13/06/1618 - Photo 0213  
Arnould ESTALIN fils de feu Louis, bourgeteur à Lille vend à Monsieur maître Jean LEVASSEUR licencier es lois, Sr de LA BOUTILLERIE une maison rues des Capucins à Lille sans aucune charge foncière.

2 E 3 / 4168 acte 168 du 01/10/1618 - Photo 0214  
Copie du n°162.

2 E 3 / 4168 acte 169 du 21/07/1618 - Photo 0215  
Copie du n°160.

2 E 3 / 4168 acte 170 du 06/01/1618 - Photo 0219  
Jacques ROTY fils de Jacques, veuf de Marie ROUSSEAU, bourgeteur à Lille assisté d'Anne HALE veuve de François ROUSSEAU sa belle-mère, Eloi ROUSSEAU son bel-oncle, de Jean DESPRETZ son compère et parrain, Marguerite ROTY fille du dit Jacques et Valentin PIE compère du dit Jacques d'une part, Marguerite BILLAU fille de feu Nicolas assistée de Bauduin BILLAU son frère d'autre part. Contrat de mariage. Les dits Eloi ROUSSEAU et Jean DESPRETZ ont accepté la tutelle de la dite Marguerite et lui a fait parchon de 12 florins de feu sa mère. Pas de déclaration des dots.

2 E 3 / 4168 acte 172 du 20/02/1618 - Photo 0222  
Pasquier DOUTRELONGNE fils de feu Martin, laboureur à **LEZENNES** oncle et tuteur de Françoise DOUTRELONGNE fille de feu Antoine vend aux

2 E 3 / 4168 acte 171 du 07/01/1618 - Photo 0220  
Jacques BLOQUEL fils de feu Antoine, agar de bière à Lille assisté de Charles BLOQUEL son frère et Wallerand BRESART et Pierre BUISINE ses beaux-frère d'une part, Laurence BOUVRY assistée de Simon LEGRAND son beau-père, Marie LEMAISTRE sa mère, Pierre DESCAMPS son parrain et de Jean DESRUIELLES marchand son amis d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 600 florins et elle 2000 livres y compris parchon de son père et 1/3 de 9 cens 1/2 à CARNIN et une maison rue d'Angleterre et ses vêtements de noces

enchères à Wallerand MOREL de LEZENNES un beau lieu manoir sur 3 cens à LEZENNES. Surenchère par François MOREL fils de Jacques de LEZENNES.

2 E 3 / 4168 acte 173 du 07/04/1618 - Photo 0224  
Damoiselle Madeleine CORDONNIER veuve de Jean SALEMBIER forte de Chrétienne SALEMBIER sa fille pour la moitié, Thomas WAIGNON sayeteur et Péronne SALEMBIER sa femme de Lille pour l'autre moitié vendent à Pierre SALEMBIER et Marie DUTHOIT sa femme laboureurs à **MONS EN BAROEUL** la moitié de 5 cens 1/2 de labour à MONS EN BAROEUL occupés par Etienne HALE.

2 E 3 / 4168 acte 174 du 07/03/1618 - Photo 0225  
François CORDONNIER receveur de Messire Jacques DE NOYELLES chevalier, comte de **CROIX**, vicomte de **NOYELLES**, baron de MALDEGHEM vend aux enchères la taille de deux bonniers de bois à **LA NEUVILLE** à Jacques BARATTE de **MONS EN PEVELE**.

2 E 3 / 4168 acte 175 du 23/04/1618 - Photo 0226  
Simon LEGRAND et Jacques BLOQUEL agar de bière à Lille pour eux et forts de Cornille et Marguerite BOUTRY enfants de feu Philippe vendent aux enchères à Laurence BEAUVENTRE veuve dernièrement d'André LESECQ de Lille une maison rue des Marthes à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 176 du 24/04/1618 - Photo 0227  
Philippe DEVLIESBERGHE dit deschamps écuyer, Sr de Porville, Vander Strate, Heronval etc. vend à Jacques DEVOZ marchand à Lille une maison rue des frères Mineurs à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 177 du 02/05/1618 - Photo 0229  
Simon LEMESRE fils de feu Noël, laboureur à Marque en Pévèle [**PONT A MARCQ**] pour lui et comme receveur de François LEMESRE son frère de **SAMEON** vendent à Madame DE NOYELLES une rente de 1615 de 200 florins obligeant Martin QUENNIPEL fils de feu Jean, laboureur à **SECLIN** vers les dits frères.

2 E 3 / 4168 acte 178 du 16/03/1617 - Photo 0230  
Messire Gilbert DE RASSENGHIEN chevalier de l'Ordre de St Jacques, Sr de HEM, SAILLY, FOREST etc. chef d'un compagnie ordinaire déclare que par la vente que lui et Madame sa compagne ont fait le 24 septembre 1615 de la terre et seigneurie de Drincham à Messire Jean DE HAYNIN chevalier, Sr du MAISNIL, la Mairie, Wastines etc. au nom de Philippe Octave DE CUPPERE fils de feu Messire Philippe DE CUPPERE chevalier, Sr de la Walle etc. chargée de rente dont il reconnaît avoir reçu quittance.

2 E 3 / 4168 acte 179 du 16/09/1617 - Photo 0232  
Jean DUCASTILLON fils de feu Jean de **TEMPLEMARS** fort d'Isabeau DUCASTILLON veuve de Jean DELOBEL sa sœur à Fléquières paroisse de **WATTIGNIES**, laquelle, pour assurance de son retour de mariage avec le dit DELOBEL doit rattraper 100 florins pour assurance de quoi elle a fait saisir une génisse de 2 à 3 ans de poil noir au logis de Betreumieux CAULIER, deux bêtes à cornes savoir une vache et une génisse en la maison mortuaire, un car tout monté et autres train et ustensiles de car, les feurs et étrains en la court de la dite maison, en la grange 10000 gerbes de blé métillon etc. et 40 livres entre les mains de la veuve Jean MARTIN à Fléquières etc. qu'elle transporte à Mademoiselle DE NOYELLES pour en faire la vente.

2 E 3 / 4168 acte 180 du 23/03/1617 - Photo 0233  
Wallerand DECOUROUBLE licencier es lois, Sr de le Vigne etc. demeurant à Lille vend à Messire Maximilien DE HAYNIN, chevalier, Sr du Broeucq, Haut Monstreuil etc. une lettre de rente de 1597 de 400 florins obligeant Messire François DE HAYNIN, chevalier, Sr du Broeucq et Damoiselle Françoise LE SAUVAIGE son épouse Dame héritière de la seigneurie du **MAISNIL** dont il a droit à l'encontre de maître Georges DECOUROUBLE son frère.

2 E 3 / 4168 acte 181 du 29/08/1617 - Photo 0234  
Piat LECLERCQ doit à Monsieur DE NOYELLES 100 livres par contrat du 15 février 1617 pour quoi il lui transporte 6 livres de gros que lui doit de Sr du Roseau demeurant à **AVELIN** pour avoir fait des briques.

2 E 3 / 4168 acte 182 du 20/07/1617 - Photo 0234  
Artus, Marguerite, Marie et Catherine DELEBARRE enfants de feu Jean vivant sayeteur qu'il eut de feu Madeleine BRASSART sa seconde femme déclarant que leur dit feu père était obligé avec Hélène DEBAILLEUL sa troisième femme pour 300 livres au profit de Charles DUBOIS hostelain au marché au poisson à Lille, ce dont il veulent se décharger pour fournir à la dite veuve en partie son droit de retour mentionné dans son contrat de mariage, ils vendent à la dite DEBAILLEUL une lettre de rente de 1594 obligeant Jacques THIEULAIN procureur spécial de Charles THIEULAIN son frère vers Pierre DELERUYELLE et une autre de 1594 de la même somme obligeant comme dessus vers le même dont Artus BRASSART leur oncle a acquis droit du dit DELERUYELLE par transport devant notaire le 2 janvier 1598 ce qu'elle accepte avec Antoine DEBAILLEUL l'aîné et Antoine DEBAILLEUL le jeune ses frères. Témoin Josse CORDONNIER demeurant chez le présent notaire.

2 E 3 / 4168 acte 183 du 14/06/1617 - Photo 0235  
Jean DEREPTIN l'aîné fils de feu Jean, bourgeois et marchand à Lille d'une part, Damoiselle Catherine AUX CAUCHES veuve de Charles WARESQUIEL de Lille d'autre part. Accord de voisinage.

2 E 3 / 4168 acte 184 du 29/07/1617 - Photo 0236  
Testament de Catherine BONDUEL veuve avec enfants de Pierre COUSIN vivant charpentier à Lille avec funérailles à St Maurice, donne à Michel, Jean et Isabeau COUSIN femme de Pierre CAULIER son troisième mari et aux enfants de feu Martin COUSIN ses enfants à part égale et autres dons à eux.

2 E 3 / 4168 acte 185 du - Photo 0238  
Copie du n°183.

2 E 3 / 4168 acte 186 du 05/04/1617 - Photo 0239  
François CORDONNIER receveur de l'église St Maurice à Lille vend à Messire Maximilien DE HAYNIN, chevalier, Sr du Broeucq etc. une lettre de rente de 1598 obligeant Messire François DE HAYNIN chevalier, Sr du Broeucq et Dame Françoise LE SAUVAIGE son épouse. Témoins Martin DEMONS fils de feu Nicolas.

2 E 3 / 4168 acte 187 du 04/02/1617 - Photo 0240  
Philippe DE VLIESBERGHE dit deschamp écuyer, Sr de Poville etc. vend aux enchères à Wallerand GOMBAULT écuyer, Sr de Maning une maison rue St Génois à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 188 du 23/02/1617 - Photo 0242  
Hugues SEGON écuyer, Sr de Wionval vend à Messire Maximilien DE HAYNIN chevalier, Sr du Broeucq etc.

une lettre de rente de 1601 obligeant Dame Françoise LE SAUVAIGE veuve de Messire François DE HAYNIN vers Jean DUBOIS dit Potin.

2 E 3 / 4168 acte 189 du 02/02/1617 - Photo 0242  
Dame Joise LEBLAN veuve de Josse VREDIERE vend à Messire marchand DE HAYNIN chevalier, Sr du Broeucq etc. une lettre de rente de 600 florins obligeant Messire François DE HAYNIN au profit d'Etienne WILLEMIN depuis 1596.

2 E 3 / 4168 acte 190 copie du n°183.

2 E 3 / 4168 acte 190bis du 27/10/1617 - Photo 0243  
[...] veuve de Philippe PIETIN de **NOYELLES LEZ SECLIN**, meunière du moulin à vent à moudre blé du dit lieu et d'une maison et héritage appartenant à François VAN NIEUENHOVE écuyer, Sr du dit NOYELLES avec Antoine MAUROIT d'**HAUBOURDIN** se déporte du bail. Témoin Clément PIETIN de Barghes paroisse de **WATTIGNIES**. Puis nouveau bail à Simon LONGHESPEE d'**ANCOISNES** paroisse d'**HOUPLIN** et Sainte TALMA sa femme.

2 E 3 / 4168 acte 192 du 28/09/1617 - Photo 0244  
Jean FRANCHOIS sayeteur époux de Marguerite DECOMINES fille de feu Pierre, Pierre DESPIGNOY sayeteur époux d'Isabeau BRUNEMESURE nièce en ligne directe du dit Pierre DECOMINES vendent aux enchères au dit Jean François BATTEUR (sic) une maison avec salettes.

2 E 3 / 4168 acte 192bis du 30/09/1617 - Photo 0245  
Jean FRANCHOIS fils de feu Pierre, époux de Marguerite DECOMINES fille de feu Pierre qu'il eut de feu Marie DESPRETZ d'une part, Pierre DESPINOY fils de Pierre, époux d'Isabeau BRUNEMESURE fille de feu Pasquier qu'il eut de Lucquette DECOMINES, fille des dits Pierre et DESPRETZ d'autre part tous héritiers de la dite DESPRETZ à son trépas veuve du dit Pierre morte début septembre de cet an ayant laissé une maison rue St Sauveur à Lille. Accord sur la succession.

2 E 3 / 4168 acte 193 du 14/11/1617 - Photo 0247  
Damoiselle Catherine AUX CAUCHES veuve de Charles WARESQUIEL vivant receveur à Lille donne à Dame Charlotte WARESQUIEL sa fille religieuse à l'abbaye de **WEVELGHEM** une rente viagère de 18 florins.

2 E 3 / 4168 acte 194 du 30/09/1617 - Photo 0247  
Gillette GOBIN veuve de Jean NOIRET vivant sayeteur à Lille ordonne que Michel NOIRET son fils soit exclus de ses dettes, et que les enfants de feu Jacques LESCO qu'il eut de Jeanne NOIRET sa fille soient inclus dans sa succession y compris les filles.

2 E 3 / 4168 acte 195 du 07/03/1617 - Photo 0248  
Jean DUGARDIN fils de feu Jean considérant qu'il est atteint de grave maladie et cependant pourvu de bonne quantité de marchandise de garance et comme ses enfants du premier et autre lit sont encore en bas âge il ne trouve personne de ses parents plus idoine à poursuivre ses affaires que Liévin DUGARDIN son frère, il lui confie ses affaires.

2 E 3 / 4168 acte 196 du 07/03/1617 - Photo 0249  
Jean DUGARDIN marchand de garance fils de feu Jean de Lille déclare que par disposition de son père il lui a assigné et à Liévin DUGARDIN son frère marchand à Lille à chacun la moitié une choque de maison à St Sauveur, moyennant 2500 florins que le dit frère payera trois mois après la mort de Marie LAIGNEL leur mère.

2 E 3 / 4168 acte 197 du 15/12/1617 - Photo 0250  
Thomas WAGNON fils de feu Antoine, sayeteur à Lille assisté de Pierre WAGNON procureur à Lille son frère, Pierre SEQUEDIN son frère allié de **BONDUES**, Antoine GRANDEL bel-oncle et tuteur d'Hallennes et Antoine DELOBEL marchand à Lille son cousin allié d'une part, Péronne SALLEMBIER fille de feu Jean assistée de Damoiselle Madeleine CORDONNIER sa mère et de Jean CORDONNIER son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1/6e d'une maison sur 14 cens à l'encontre de ses sœurs proche de l'église de BONDUES, 1/6e d'une maison à BONDUES sur 2 bonniers 1/2, moitié d'un flégard à BONDUES à l'encontre de son dit frère, moitié de 1/2 chemin avec obeaux sur 4 pieds de long. Elle apporte une maison sur 3 cens à ROUBAIX nommée "La Basse Maison", un quart de 4 cens de labour à ROUBAIX, 1/3 de 5 cens de labour à **WASQUEHAL**, moitié de 2 cens 3 quartrons de labour à **MONS EN BAROEUL**.

2 E 3 / 4168 acte 198 du 21/11/1616 - Photo 0252  
Agnès PARCHON veuve de Ghislain NANTE hôtesse et brasseresse à l'Escluse paroisse de **WAZEMMES** doit à Damoiselle Catherine AUX CAUCHES veuve de Charles WARESQUIEL 9 mois de louage portant 40 livres de gros et deux rondelles de forte bière par a, pour quoi elle lui donne tous ses meubles et ce que lui doit Louis LEBLAN hôte au "St Claude" à **LOOS** à cause de livraison de bière.

2 E 3 / 4168 acte 199 du 08/11/1616 - Photo 0253  
Jacques CASTELAIN et François GHÉLUY bourgeois de Lille exécuteurs testamentaires de feu Damoiselle Michelle DELOBEL à son trépas veuve d'Etienne MUETTE marchand à Lille pour satisfaire à Jean

VANDENSTAEN marchand et Damoiselle Isabeau DELOBEL sa femme de 800 livres légatés par la testatresse à prendre six mois après sa mort advenue le 18 juin 1614 en lettres de rentes, ils cèdent aux dits deux rentes de 800 livres, la première de 1600 obligeant Jean ALAVAIN et Charles ROUSEE laboureurs à **ASCQ** et une autre à laquelle elle avait droit comme héritière de feu Catherine DELECAMBRE veuve de Simon DEHELLIN.

2 E 3 / 4168 acte 200 du 11/08/1616 - Photo 0254  
Jean et André MOREL tanneurs, Jeanne MOREL veuve de Nicolas WAMBRAN et Jean CARDON épicier et Marguerite MOREL sa femme tous de Lille vendent à Allard FACHE marchand épicier à Lille 4 cens 1/2 de pré pris en 12 Cens à l'encontre d'Antoine MOREL leur frère à **FOREST** paroisse d'**ASCQ**. Témoin Antoine MOREL fils d'Antoine.

2 E 3 / 4168 acte 201 du 18/06/1616 - Photo 0255  
Antoine DECROIX, Henri ROBILAR, Roger CARPENTIER et Jean DUGARDIN curateurs de Martin DEMONS fils de feu Nicolas de Lille vendent aux enchères à Jean PUTEAU(?) hôte aux "Trois rois" une maison rue de le Nef à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 202 du 23/07/1616 - Photo 0256  
Abraham WILLEMOT de **WESEL** et Paul WILLEMOT d'**AMSTERDAM** enfants de feu Jacques WILLEMOT vendent aux enchères à Michel DUMOLIN marchand crassier et épicier à Lille une maison à PERONNE. Surenchère par Pierre WILLEMOT de **SAINGHIN EN MELANTHOIS** et Jean LEFEBVRE au dit lieu son caution. Surenchère par Jean MARESCHAL fils de Martin de SAINGHIN EN MELANTHOIS. Surenchère par Nicolas DESMARESCAULT fils de feu Jacques du **PONT A BOUVINES**. Surenchère par Jean LEFEBVRE fils de feu Gilbert, laboureur à SAINGHAIN EN MELANTHOIS.

2 E 3 / 4168 acte 203 du 07/05/1616 - Photo 0258  
Messire Gilbert VILAIN chevalier, Sr de HEM, SAILLY etc. demeurant à **HEM** vend au Sr Jérôme DELACUVELERIE de **LOMME** une rente de 750 florins à charge de Messire Martin DE WISSOCQ chevalier, Sr de Bomy etc. depuis 1612 [Manque la fin de l'acte]. Témoin Josse CORDONNIER demeurant chez le présent notaire. [Fin de l'acte photo 259]

2 E 3 / 4168 acte 204 du 08/03/1616 - Photo 0258  
Antoine DECROIX fils de feu Antoine, bourgeois et marchand à Lille vend à Damoiselle Madeleine DESPLANCQUES veuve de Jean LEGUILLEBERT de Lille une lettre de rente de 1594 pour 1600 livres obligeant Philippe COMBLET et Chrétienne DELECOURT sa

femme à moitié vers le dit DECROIX et moitié vers Jean GHERBODE fils de Pierre dont le dit vendeur a acquis droit de la part en 1594.

2 E 3 / 4168 acte 205 du 13/01/1616 - Photo 0260  
François CORDONNIER bailli et receveur des terres et seigneuries de **BONDUES** et **WASQUEHAL** appartenant à haut et puissant seigneur Alexandre duc DE BOURNONVILLE comte de HEM, vicomte et baron de Barlin etc. baille à Jean DELECAMBRE fils de feu Wallerand, et Marie DELEVAL sa femme de BONDUES la cense, basse-cour et terres que l'on dit "de l'hôtel" à BONDUES au dit lieu.

2 E 3 / 4168 acte 206 du 29/10/1615 - Photo 0263  
François CORDONNIER receveur de Messire Adrien DE NOYELLES chevalier, Sr de CROIX, Boncourt, Lares, Cuhem, Marez, FLERS, HELLEMMES etc. baille à Pierre BAYART fils de feu Philippe, et Gertrude LEFEBVRE sa femme laboureur et brasseur à **CROIX** la cense, brasserie et terres de "La Cense de le Brasserie" à CROIX.

2 E 3 / 4168 acte 207 du 31/08/1615 - Photo 0267  
François DE NEUENHOVE écuyer, Sr du dit lieu, de NOYELLES, Alleux etc. d'une part, Nicolas VREDE franc allotier de Hainaut écuyer, Sr du Bois Dugis et Damoiselle Claire MAHIEU sa femme fille et héritière de feu Guillaume MAHIEU écuyer, Sr du Marez et de feu Damoiselle Jacqueline DE BACQUEGHEM d'autre part. Accord sur la succession de terres venant de la dite feu mère sur 4 bonniers 6 cens à **NOYELLES** et environ à l'encontre du dit Sr de NOYELLES ayant acheté les parts des Dr DE BEAUFFEMEZ et Mademoiselle de le Cessoie.

2 E 3 / 4168 acte 208 du 30/10/1615 - Photo 0271  
Pierre AMONNET secrétaire de haut et puissant Sr Alexandre duc DE BOURNONVILLE, comte de HENNIN, vicomte et baron de BARLAIN etc. baille la "Cense de le Vigne" sur 43 bonniers à **BONDUES** à Pierre WAIGNON fils de feu François, et Isabeau FASCON sa femme.

2 E 3 / 4168 acte 209 du - Photo 0274  
Testament d'Antoinette DUBOIS dernièrement veuve de Pierre RUHAULT et auparavant de Jean FERRET sayeteurs à Lille avec funérailles à St Sauveur, donne à Catherine (blanc) femme de Simon MAXI un lit et autres linges, à Marguerite et Agnès MAXI ses filles à chacune 100 florins [Fin de l'acte photo ].

2 E 3 / 4168 acte 210 du 18/10/1615 - Photo 0275  
Antoine BEHAGLE marchand de preches et Jeanne JACQUART sa femme, Jean COUSIN et Anne JACQUART

sa femme, Isabeau JACQUART fille non mariée et Françoise JACQUART veuve de Jean DUBOIS tous de Lille et toutes filles de feu Thomas JACQUART vivant marchand à Lille, Romain DECROIX marchand de preches et Madeleine JACQUART sa femme fille de feu Noël fils du dit Thomas vendent à Josse DESMONS fils de feu Michel, laboureur au hameau d'Has paroisse d'AVELIN 4 cens à **AVELIN**.

2 E 3 / 4168 acte 211 du 05/08/1615 - Photo 0276  
Sire Quentin SOLON prêtre curé propriétaire de la paroisse d'**HELLEMES** donne à Marie DESREMAUX fille de Josse de **RONCQ**, sa nièce 350 livres à prendre sur 3 cens de terre à RONCQ, à Gaspard, Jean, Jacques, Pierre, Guillaume, François et (blanc) DESREMAUX tous frères, enfants du dit Josse au nombre de sept 600 livres à prendre sur un jardin de 5 cens avec arbres à RONCQ.

2 E 3 / 4168 acte 212 du 29/10/1614 - Photo 0277  
François CORDONNIER receveur de Messire Adrien DE NOYELLES, chevalier, Sr de CROIX etc. vend la taille de deux bonniers de bois à **LA NEUVILLE** à Jacques BARATTE de **MONS EN PEVELE**.

2 E 3 / 4168 acte 213 du 31/08/1613 - Photo 0278  
Testament de Damoiselle Antoinette DELOBEL veuve avec enfants d'Hippolyte CASTELLIN, dans son lit, malade avec funérailles à St Etienne devant la chapelle St Ernould avec sa tante, ayant des biens venus de sa tante veuve MUETTE, étant donné que son fils Martin a été avancé [...] ses biens venus de sa dite tante iront à Jean, Jacques et Agnès CASTELLIN mais ses biens propres à ses quatre enfants également. [Daté 1613 dans une série de 1614 - Même acte au 226 le 31/08/1614 !]

2 E 3 / 4168 acte 214 du 14/08/1614 - Photo 0279  
Damoiselle Marie LEVASSEUR veuve de Monsieur Antoine DE TIEFFRIES écuyer, Sr du dit lieu vend une rente de 1600 florins obligeant Messire François DE HAYNIN chevalier, Sr du Breucq, Haut Montreuil etc. et Dame Françoise LE SAUVAIGE sa compagne vers Damoiselle Marie DE FOURMESTRAUX veuve de Jean LEVASSEUR sa mère depuis 1587 à Maximilien DE HAYNIN chevalier, Sr du Breucq etc.

2 E 3 / 4168 acte 215 du 15/01/1614 - Photo 0280  
Catherine AUX CAUCHES veuve de Charles WARESQUIEL vivant receveur de la seigneurie de **NOYELLES LEZ SECLIN** demeurant à Lille vend à Claire MOREL femme de Maximilien CUVELIER de **WICRE** 480 livres 3 sols 6 deniers que Maximilien CUVELIER le jeune, fils du dit Maximilien doit au dit WARESQUIEL à

cause d'arriérage de rentes seigneuriales dues à la dite seigneurie.

2 E 3 / 4168 acte 216 du 26/07/1614 - Photo 0281  
François CORDONNIER d'une part, Damoiselle Madeleine CORDONNIER veuve de Jean SALLEMBIER de Lille d'autre part. Partage de la succession de feu Mathieu CORDONNIER leur frère dont des terres à **MONS EN BAROEUL**.



2 E 3 / 4168 acte 217 du 12/02/1614 - Photo 0282  
Josse PLANCQUE laboureur à **LOOS** ayant en cense un lieu manoir à **WAZEMMES** appartenant à la veuve Charles WARESQUIEL de Lille à qui il remet le bail en faveur de Betreumieux MARTIN fils de feu Jean, laboureur à **ESQUERMES**.

2 E 3 / 4168 acte 218 du 22/05/1614 - Photo 0282  
Bauduin DERANCOURT sergent en la Gouvernance de Lille ayant droit de 18 livres de gros par Pierre BASSECOURT pour la vente d'un cheval et une vache par acte passé devant le présent notaire le 20 novembre 1613 qui devait payer la moitié à pâques 1614 et l'autre moitié à St Rémy suivante, il cède à Michel DUFOUR hostelain "Au Chine" (Cygne) à Lille la dite dette pour lui acheter un cheval. Témoin Josse CORDONNIER neveu (petit-fils) du présent notaire.

2 E 3 / 4168 acte 219 du 09/07/1614 - Photo 0283  
Maître Gabriel DESCAMPS bourgeois et charpentier à Lille d'une part, Jean COLLART greffier de Messieurs des Etats de Lille d'autre part. Le premier a été adhérité avec Jean BOUREL, conseiller et procureur postulant à Lille en 1606 d'une maison sur 8 cens au sujet de laquelle est a comparu le 4 juin dernier devant DEFLANDRES notaire pour en faire partage avec le dit BOUREL dont il vend sa partie au second comparant.

2 E 3 / 4168 acte 220 du 14/11/1613 - Photo 0288  
Charles WARESQUIEL bourgeois de Lille dans son lit, malade fait égalité entre ses quatre enfants : François, Simon, Charlotte et Marguerite WARESQUIEL.

2 E 3 / 4168 acte 221 du 12/08/1613 - Photo 0288  
Marguerite REGNART veuve de Jacques LEMESRE et Marie LEMESRE sa fille d'une part, Jean TIEFFRIES,

cordier, fils de feu Vincent, et Jeanne DELEFOSSE sa femme du faubourg Notre-Dame d'autre part. La première a droit d'une rente héritière de 100 livres pris en une rente de 250 livres de 1533 à l'encontre d'Antoinette BUTIN sa sœur, femme de Jacques LESAIGE par succession de Michel BUTIN leur frère obligeant Marie LESTIEVENON veuve de Grard DEMARCQUE avec Thierry, Philippe, Collart et Mathieu DEMARCQUE ses enfants au profit de Mathieu LEROUGE époux de Demoiselle Jacquemine DEDEUXVILLES fille de feu Martin reconnue par feu Jean LEMESRE ayant acheté une choque de maisons au dit faubourg et la dite Marie LEMESRE ayant droit d'une autre rente de 1608 pour 1900 livres obligeant le dit TIEFFRIES et sa femme au profit de la dite Marie pour l'achat de la dite choque de maisons, elles vendent les rentes moyennant paiement par une rente de 1607 obligeant Antoine DOUCHET fils de feu Guillaume, bourgeois et marchand et Marguerite LAMBELIN sa femme de Lille au profit du dit THIEFFRIES pour 2000 livres.

2 E 3 / 4168 acte 222 du (sans date) - Photo 0290  
François CORDONNIER receveur de Monseigneur le duc DE BOURNONVILLE Sr de Capres, BONDUES, WASQUEHAL etc. baille à Guillaume PICAVET fils de Christophe (et Mathienette BONTE sa femme - Rayé), laboureur à **WASQUEHAL** la râperie du plat bois lui appartenant à WASQUEHAL. [Pas de fin à l'acte]

2 E 3 / 4168 acte 223 du 18/01/1613 - Photo 0290  
Jean MICHAU fils de feu Jean, sayeteur à Lille, veuf de Germaine HENE assisté de Julien BLAVIE sayeteur, son cousin d'une part, Jacqueline BARGE fille de feu Jean assistée d'Adrien DUGARDIN son bel-oncle, Marguerite BARGE femme du dit DUGARDIN, sa tante et de Robert LEPRINCE son maître d'autre part. Contrat de mariage. Lui fait parchon à son fils Jean qu'il eut de la dite pour 10 patards. Elle apporte des habits et bijoux estimés 200 livres, un lit et parchèvement donnés par son dit maître.

2 E 3 / 4168 acte 224 du 17/04/1613 - Photo 0291  
Claude DESCAMPS fils de Pierre, laboureur à **SAINGHIN EN MELANTHOIS** assisté de son père, Anne HOUZET sa belle-mère, Thomas MARGA son beau-frère, Betreumieux DESCAMPS son frère et de François DESNOETTE son ami d'une part, Guillaume GRANDSIRE fils de feu Jean, laboureur à Heschin paroisse de **FRETIN** fort d'Antoinette GRANDSIRE sa fille assisté de Marc et Charles GRANDSIRE ses fils d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 100 livres et une vache de poil gris.

2 E 3 / 4168 acte 225 du 17/01/1613 - Photo 0293  
Testament de Gilles GUIOT sayeteur à Lille dans son lit, malade, fondations pieuses et donne à Catherine et Marguerite LEPERS filles d'Antoine et d'Agnès FAUCILLE, nièces de feu Catherine VANDENNENDE qui fut sa femme 400 livres à Catherine et 100 à Marguerite. A Catherine CAUCHEFER fille de François, sa filleule 50 livres et le reste en quatre part à Jacqueline DUEZ fille de feu Jean qu'il eut de Pasque GUIOT, présentement femme de François HEUZE soyeur, Gilles et Jeanne RECTEUR ses enfants et Etienne FAUCILLE.

2 E 3 / 4168 acte 226 du 31/08/1614 - Photo 0295  
Testament de Damoiselle Antoinette DELOBEL veuve avec quatre enfants d'Hippolyte CASTELAIN vivant marchand à Lille, dans son lit, malade, avec sépulture à St Etienne près de son mari, que soit fait, comme naguère fut fait pour sa tante la veuve Etienne MUETTE pour son service et la succession de sa tante à Jean, Jacques et Agnès CASTELAIN ses enfants à l'exclusion de Martin aussi son fils qui a reçu 1000 livres de la dite tante mais il aura part à égalité à sa propre succession.

2 E 3 / 4168 acte 227 du 07/02/1612 - Photo 0297  
Damoiselle Michelle DELOBEL veuve d'Etienne MUETTE vivant bourgeois de Lille donne à Damoiselle Antoinette DELOBEL veuve d'Hippolyte CASTELAIN sa nièce à cause de sa bonne assistance tous ses biens meubles et réputés meubles, à Damoiselle Isabeau DELOBEL sa nièce femme de Jean VANDENSTEEN marchand donne 800 livres en lettre de rente, à Damoiselle Jeanne DU BOSQUEL veuve de Claude DRUMETZ de Lille aussi sa nièce 200 livres pour une fois et 25 livres de rente viagère, à Damoiselles Madeleine et Marguerite DESPLANCQUES sœurs, ses nièces 200 livres, à Martin CASTELAIN fils de feu Hippolyte, son filleul 1000 livres à payer lors de son mariage et s'il meurt en bas-âge à Agnès CASTELAIN sa sœur.

2 E 3 / 4168 acte 228 du 07/12/1611 - Photo 0300  
Nicole REVILLON veuve de Toussaint VERDIERE vivant sayeteur à Lille d'une part, Nicolas LESAFFRE laboureur à Engrin paroisse de **LESQUIN** époux d'Isabeau VERDIERE, sœur et héritière du dit feu Toussaint d'autre part. Accord sur le retour de 1000 livres prévu lors du contrat de mariage de la première comparante.

2 E 3 / 4168 acte 229 du 08/10/1611 - Photo 0302  
François CORDONNIER receveur à Lille baille à Nicolas BROCARD fils de feu Jacques, et Pasque LECLERCQ sa femme de **FLERS** une maison sur 12 cens à **WASQUEHAL** et autres terres.

2 E 3 / 4168 acte 230 du 26/09/1611 - Photo 0304  
Allard THEVELIN procureur d'Eléazar DE JONGHE et Anne ROGEAU sa femme, Chrétienne et Catherine ROGEAU filles âgées, les dites ROGEAU enfants et héritiers de feu maître Noël et d'Antoinette BUCQUET à son trépas veuve du dit Noël, la dite Antoinette fille et héritière de feu Grard et de feu Damoiselle Catherine DEVENDEVILLE, le dit THEVELIN par procuration des dites passée à **CANTERBURY** à Pierre DEHEULST, Jean LECANTERE, le dit THEVELIN, Michel BUCQUET, Gilles DEBRABANT et Damoiselle Madeleine DESPLANCQUES veuve de Jean LEGUILBERT, vendent à la dite DESPLANCQUES une lettre de 1534 obligeant Gilles DUHEM vers le dit Grard BUCQUET pour 100 livres, une de 1537 obligeant le même et Agnès RASSONNE sa femme vers le même pour 80 livres reconnues exécutoires en 1569 par Jean MOUTON de **SECLIN** à cause de la maison qu'il a achetée et en 1611 par Philippe DUGARDIN brasseur et laboureur à **PHALEMPIN** comme ayant acheté la dite maison.

2 E 3 / 4168 acte 231 du 04/10/1611 - Photo 0307  
Testament de Damoiselle Michelle BLAUART veuve de Mathieu CASTELAIN vivant bourgeois de Lille, dans son lit, malade, en faveur de Jean et Guillaume CASTELAIN ses deux fils également sauf à Jean qui aura 400 florins en plus à condition de rapporter en commun tout ce qu'il a déjà reçu d'elle. Témoins Jean et Jacques WATRELOS frères demeurant à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 232 du 25/02/1611 - Photo 0308  
Jacquemine DUBOUSTE veuve de Jean DELEBARRE sayeteur à Lille laisse sa succession à Claire MAS femme de Guillaume DELEBARRE sayeteur, son fils et à leur fils Jean DELEBARRE, son neveu.

2 E 3 / 4168 acte 233 du 13/06/1611 - Photo 0309  
Gilles [...] marchand drapier à Lille baille à Damoiselle Michelle BLAUART veuve de Mathieu CASTELAIN vivant bourgeois à Lille une maison rue de Notre-Dame à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 234 du 09/08/1610 - Photo 0310  
Jacques MOREL, Thomas DELEMARRE et Pierre PE[...] laboureurs à **LEZENNES** au nom des jeunes fils demeurant au dit LEZENNES d'une part, Jean LEMOISNE, Georges LAMBELIN et Jean PILLOT laboureurs à **HELLEMMES** au nom des jeunes fils d'HELLEMMES d'autre part. Tous les différents entre les jeunes fils des dits lieux sont pardonnés, si l'un des jeunes fils de LEZENNES recommence à prendre querelle vers ceux d'HELLEMMES ils seront taxés de 12 florins d'amende chacun au profit de l'église d'HELLEMMES ou situation contraire.

[Rayé : s'il y a blessure de l'un à l'autre ils s'en déchargent, exceptée la blessure de Jacques DEBACHI fils de Jean de **LEZENNES** qui renonce à réclamer à ceux qui l'ont blessé]

Après lecture le lendemain aux jeunes fils des deux lieux, ils ont déclaré que Mathias WARESQUIEL, François MOREL, Pierre LANDRIEU, Grard PILLOT, Martin DEBAISEUR, Jacques DEBACI, Antoine DEBACI, Bastien LECOCQ, Grégoire MOREL, Arnould DEFLANDRES, Hector CAPON, Antoine DURIEZ, Toussaint et Julien DEBACI tous de LEZENNES et Arnould et Jérôme CORMANT frères, Olivier CLERMONT, Josse HONART et Jean MILESCAMPS d'HELLEMMES ont bien entendu le contenu de l'acte et y consentent en présence de Sire Quentin SOLON prêtre, curé propriétaire d'HELLEMMES et maître Jacques MONNIER prêtre, curé propriétaire de LEZENNES.

2 E 3 / 4168 acte 235 du 14/10/1610 - Photo 0312  
Testament de Madeleine PARET fille à marier de feu Jean de Lille chez la veuve Josse VERDIERE avec funérailles à St Maurice avec fondations pieuses et à Gertrude WARTEL veuve de Gilles DUROT l'aîné l'ayant assistée en sa maladie, Marie CRESSON fille de Jean servant de maître Philippe DELESAULCH, Isabeau DUROT fille de la dite Gertrude, Barbe (blanc) étant assolée des mains à la placette aux Oignons, Damoiselle Marie VERDIERE femme de maître Philippe DELESAULCH, Antoine VERDIERE fils de feu Josse et le reste à son neveu Jean DUQUESNOY demeurant à Bengin près d'**HEUDIN**.

2 E 3 / 4168 acte 236 du 07/01/1609 - Photo 0314  
Péronne ROUSSEL veuve de Jacques ARES de **THUMESNIL** paroisse de **FACHES** cède à Michel DELECOURT de **LEZENNES**, son beau-fils ses droits qu'elle peut avoir à cause de la réparation de l'homicide de Josse ARES son fils à marier mort en la paroisse d'**EMMERIN**.

2 E 3 / 4168 acte 237 du 09/07/1609 - Photo 0315  
Jean WARESQUIEL l'aîné, fils de feu Hugues qu'il eut de Jeanne DUCASTILLON assisté de Martin et Jean WARESQUIEL ses frères, Philippe DEHOUELINE son beau-frère, Jean, Martin et Antoine DUCASTILLON ses oncles d'une part, Michel DESMONS laboureur à Has, paroisse d'**AVELIN** et Marguerite BATAILLE sa femme forts de Marie DESMONS leur fille assistés de Martin et Josse DESMONS leurs fils, Thomas DEROUWAY beau-fils, Grard BATAILLE de **SECLIN** frère de la dite

Marguerite d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 600 livres parisis, deux rasières de blé et deux tonneaux de bonne bière pour les noces avec ses habits de noces. Témoins Maximilien DEBOULOIGNE cuisinier au Maresquel à ENNEVELIN et Allard LEMESRE laboureur à **ENNETIERES LEZ AVELIN**.

2 E 3 / 4168 acte 238 du 20/11/1609 - Photo 0317  
Damoiselle Michelle DELOBEL veuve d'Etienne MUETTE vivant bourgeois de Lille donne à (Jean DELOBEL fils de feu Jacques et - rayé) Damoiselle Antoinette DELOBEL veuve d'Hippolyte CASTELLAIN (ses neveu et - rayé) sa nièce tous ses biens meubles à prendre à son trépas à condition de payer à François DELOBEL son frère marchand à **ROUEN** 50 livres de rente viagère, à Isabeau DELOBEL sa nièce fille de feu Allard, femme de Jean VANDENSTEENE 800 livres, à Demoiselle Jeanne DU BOSQUEL veuve de Claude DRUMETZ de Lille aussi sa nièce 200 livres et 25 livres de rente viagère, à Marie, Jeanne et Catherine DELOBEL et aux enfants de feu Antoine DELOBEL leur frère tous enfants de feu Bauduin 400 livres plus 100 livres chacun trois mois après son décès dont les 100 livres pour les enfants du dit feu Antoine appartiennent à Betreumieux DELOBEL fils du dit Antoine, filleul de la comparante à fournir à son mariage ou prise d'état honorable, à Damoiselle Madeleine DESPLANCQUES veuve de Jean LEGUILLEBERT, sa nièce 200 livres, à Damoiselle Marguerite DESPLANCQUES femme de Jacques WARESQUIEL, receveur 200 livres, à Martin CASTELLAIN fils de feu Hippolyte, son filleul 1000 livres lors de son mariage et s'il meurt avant à Agnès CASTELLAIN sa sœur, laissant le reste à la dite Antoinette sa nièce. Témoins Guillaume CASTELLAIN fils de Mathieu et Wallerand DECORTE fils de Josse, natif de POPERINGHE, serviteur.  
Le 04/05/1609 la dite Michelle DELOBEL qui modifie sa donation puisque Jean DELOBEL son neveu est mort depuis sans enfants

2 E 3 / 4168 acte 238bis copie du 238.

2 E 3 / 4168 acte 239 du 07/05/1609 - Photo 0324  
Nicolas HENNICQ fils de feu Ricquart et de Jeanne DUPARCQ de DOUAI et le dit Nicolas à Lille assisté de Nicolas DORCHY broqueteur et de Gaspard RAMON sayeteur à Lille ses amis d'une part, Jeanne CARPENTIER fille de Jean tonnelier à **LA BASSEE** qu'il eut de feu Jacquemine BAILLEUL sa première femme, la dite Jeanne à Lille assistée de (blanc) et de Damoiselle Catherine ACAUSES [AUX CAUCHES]

femme de Charles WARESQUIEL sa maîtresse d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte venant de sa mère 3 quartrons de labour à RICQUEBOURG et une maison à **LA BASSEE** dont son père jouira sa vie durant. Témoin Jean CARBONNET serviteur de maçon à **TOURMIGNIES**.

2 E 3 / 4168 acte 240 du 16/09/1609 - Photo 0326  
Simon LEGRAND fils de feu Jean, teinturier de garance assisté de Nicolas LEGRAND son frère, Antoine VAILLANT(?) et Jean LEU ses beaux-frères et de Jean RICOURT marchand teinturier d'une part, Marie LEMETTE veuve avec enfants de Philippe BENTEY/BRANTEY(?) assistée de Jean DESRUIELLES marchand de toiles son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte en marchandises 1000 livres, elle fait parchon à ses trois enfants pour 3000 livres et lui appartient en marchandises et maison 4000 livres.

2 E 3 / 4168 acte 242 du 03/10/1608 - Photo 0330  
Michel DESMONS sayeteur à Lille assisté de Nicolas DESMONS sayeteur, son frère et de Jean DELECAMBRE sayeteur son beau-frère d'une part, Antoinette LECOCQ veuve de Romain DELABRE de Lille assistée de Marie LECOCQ sa tante veuve de Georges TETTELIN, Jacques TETTELIN sayeteur son cousin germain et de Balthazar DELABRE son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui fait parchon à Jacques DESMONS son fils âgé de 6 ans 4 mois pour 60 gros, elle ne précise pas sa dot.

2 E 3 / 4168 acte 243 du 27/08/1608 - Photo 0331  
François DEHORNAY de **MERIGNIES**, Jean CAMBIER et Martine DEHORNAY sa femme soldat sous Monsieur le comte de FREZIN de la garnison de **QUESNOY LE COMTE** suite au testament de feu Jean LEMESRE marchand de bois à Lille devant Jérémie DUBUS notaire le 30 mai 1599 en faveur de Marie LEMESRE sa nièce fille de feu Jacques sauf si elle ne s'est pas mariée au moment de sa mort auquel cas ses biens iront moitié à Marguerite REGNART mère de la dite Marie et moitié à François DEHORNAY dit Teurepain, 1/2 frère du dit comparant ou à ses enfants, ils cèdent moyennant 450 livres la jouissance de la succession du dit feu Jean LEMESRE, témoin présent sa dite mère.

2 E 3 / 4168 acte 244 du 23/07/1608 - Photo 0333  
Philippe DELATTRE et Jacquemine THIBAULT sa femme, sayeteur à Lille ayant droit par transport en juin dernier de François LABE boucher et Pierre DEHEULST procureur à Lille comme exécuteurs testamentaires de

Damoiselle Isabeau LEMOISNE veuve de Martin DELEBOE, vendent à Louise MATON veuve de Jean DORESMIEUX sayeteur une lettre de rente de 150 florins demeurée en cours pour 300 florins obligeant Demoiselle Jeanne LEFEBVRE veuve de Guillaume DESAINS, Noël DESAINS et Anne FRANCOHOMME sa femme et Guillemette DESAINS veuve de Claude LELIEUVRE vers le dit DELEBOE depuis 1594 reconnue exécutoire par Charles DESMAZURES maçon ayant acheté la maison hypothéquée par la rente en 1602.

2 E 3 / 4168 acte 245 du 17/06/1608 - Photo 0335  
Marie LEMESRE fille de feu Jacques, jeune fille à marier, nièce en ligne directe et héritière de feu Jean LEMESRE vivant marchand de bois à Lille, assistée de Marie REGNART sa mère vend aux enchères à Jean TIEFFRIES cordier au faubourg Notre-Dame à Lille une maison sur 3 cens 3 quartrons à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 247 du 14/08/1607 - Photo 0339  
Martin FAUCILLE fils de feu Denis, sayeteur à Lille assisté de Jeanne VERDIERE veuve du dit Denis, sa mère, (de Martin HUDSEBOST son parrain - rayé) et de Cornille RAOUL son cousin d'une part, François DEDEUXVILLES marchand filetier à BERSEE fort d'Isabeau DEDEUXVILLE sa femme et de Guillaume LEROY sayeteur à Lille son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte en meuble, hostiles, filets, lits et autres estimés 800 livres et ses vêtements de noces. Elle apporte 500 livres, 6 cens de labour à **COUTICHES** et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 4168 acte 246 du 14/07/1617 - Photo 0337  
Toussaint VERDIERE bourgeois de Lille assisté de Guillaume RABAULT marchand et Betreumieux FALEN ses amis d'une part, Nicole RUVILON veuve de Jean RENECLÉ(?) sayeteur à Lille assistée de Guillaume DEWARENGHIEN receveur d'Anchin son cousin allié et de Charles WAUCQUIER son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 800 livres parisis et plusieurs biens meubles en linges et autrement estimés 1000 livres plus 200 livres qu'elle pourra utiliser durant son mariage comme bon lui semblera.

2 E 3 / 4168 acte 248 du 03/03/1606 - Photo 0341  
Robert LEPRINCE fils de feu Pierre, Nicolas HOCHART fils de feu Roland et de feu Catherine LEPRINCE, Martin LEPRINCE fils de feu Robert, Marguerite LEGRAND femme de Guillaume LEPRINCE frère au dit Martin, le dit Guillaume expatrié et le dit Robert LEPRINCE, Jean HOCHART et Bernard BECQUART tuteurs de Barbe HOCHART sœur du dit Nicolas partagent des rentes héritières venues de feu Robert

LEPRINCE l'aîné leur grand-père.

2 E 3 / 4168 acte 249 du 28/06/1606 - Photo 0343  
Pierre ROHAULT sayeteur à Lille assisté d'Amand ROHAULT receveur général de Monseigneur le duc DE BOURNONVILLE et de Damoiselle Catherine DECROIX sa compagne ses frères et belle-sœur (sic) d'une part, Antoinette DUBOIS veuve avec enfant de Jean FERRET sayeteur assistée de Damoiselle Antoinette POUILLE veuve de Claude BLONDEL, Claude BLONDEL fils du dit Claude, marchand et de Roger DELESPIERRE ses amis d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte en maison, meubles et marchandises 5000 livres.

2 E 3 / 4168 acte 250 du 04/03/1606 - Photo 0345  
Nicolas HOCHART fils de feu Roland et de Catherine LEPRINCE suite au partage entre les héritiers de feu Robert LEPRINCE l'aîné leur grand-père lui est échue une rente de 1500 obligeant Philippe DUPRET tanneur à Lille pour 800 livres, vend à Robert LEPRINCE fils de feu Pierre, son cousin portion de rente de 100 livres.

2 E 3 / 4168 acte 251 du 16/03/1606 - Photo 0346  
Martin LEPRINCE fils de feu Robert et Marguerite LEFRAND femme de Guillaume LEPRINCE expatriée les dits LEPRINCE frère, neveux et héritiers de feu Robert LEPRINCE leur grand-père vend une rente de 800 livres, vendent 200 livres portion de rente à Robert LEPRINCE sayeteur, leur cousin germain.

2 E 3 / 4168 acte 252 du 08/03/1606 - Photo 0347  
Etienne LEFEBVRE marchand à Lille fort de Catherine LEFEBVRE sa fille épouse de Nicolas HOCHART sayeteur à Lille d'une part, le dit Nicolas HOCHART d'autre part. Accord concernant leur divorce si la cour spirituelle y donne son consentement.

2 E 3 / 4168 acte 252bis du 06/12/1605 - Photo 0348  
Arnould OBRIS fils de feu Jean, bourgeteur à Lille assisté de Marie FOURMENT sa mère, Arnould CLAU couturier son parrain et de Jean DECALERS son ami d'une part, Olivier RAOUL sayeteur et Jeanne CATUINE(?) sa femme forts de Jacqueline RAOUL fille du dit Olivier qu'il eut de Guillemette VERDIERE sa première femme assistés de Jacqueline HERRENG veuve d'Antoine DESPRETZ, Cornille RAOUL frère de la dite Jacqueline, Laurent DANIEL et Arnould MAS beaux-frères, Pierre et Jean DELANNOY frères, cousins germains de la dite Jacqueline d'autre part.

Contrat de mariage. Lui apporte quatre ustensiles: deux à usage de changeans deux de bourgeteur, un lit avec parchevet, linceuls et couvertures. Elle apporte en argent et lettres de rente 450 livres et 50 livres d'habits et bagues.

2 E 3 / 4168 acte 252ter du 26/10/1605 - Photo 0349

Nicolas ALAVALINE laboureur à **ASCQ** assisté de Quentin, Antoine, Pierre et Thomas ALAVALINE ses fils forts de Cornille ALAVALINE son fils d'une part, Pierre DUVIVIER et Catherine LEMESRE sa femme laboureurs à **LESQUIN** forts d'Antoinette DELEHAYE fille de feu Daniel qu'il eut de la dite Catherine LEMESRE alors sa femme, assistés d'Antoine LEMESRE bailli de Fromont, oncle de la dite Antoinette d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 300 livres, deux rondelles de queue et deux rasières de blé, deux havots de linuises et ses vêtements de noces. Elle apporte 1/3 de maison sur 12 cens à **ANSTAIN** à l'encontre de Louise DELEHAYE sa sœur et des enfants de Philippotte DELEHAYE qui fut sa sœur venant du dit feu Daniel, l'avesture de 5 cens de blé à LESQUIN appréciés 800 livres et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 4168 acte 253 du 24/03/1605 - Photo 0351

Dame Françoise LE SAUVAIGE veuve de Messire François DE HAYNIN chevalier, Sr du Breucq etc., Jean DE HAYNIN écuyer, Sr du Maisnil, Maximilien DE HAYNIN écuyer, Sr du Breucq, François DEHAYNIN écuyer, Sr de Cappelles et Damoiselle Marguerite DE HAYNIN tous enfants de la première comparante forts d'Henri DE HAYNIN et Damoiselle Françoise DE HAYNIN leurs frère et sœur. A propos de la "cense des Watines" à **ENNETIERES, LOMME** et environs sur 11 bonniers 2 cens suite à leur traité de mariage du 13 mai 1576 dont la dite dame a droit de la moitié et de la jouissance de l'autre moitié sa vie durant sur la partie de laquelle les enfants ne veulent rien prétendre.

2 E 3 / 4168 acte 254 du 24/03/1605 - Photo 0353

Dame Françoise LE SAUVAIGE veuve de Messire François DE HAYNIN chevalier, Sr du Breucq etc. ayant droit de la moitié en raison de son traité de mariage, vend à Jean DE HAYNIN écuyer, Sr du MAISNIL son fils la "cense des Watines" à **LOMME**.

2 E 3 / 4168 acte 255 du 04/03/1604 - Photo 0354

Philippe DESCHAMPS Sr de Peuville etc. baille à Eustache SAILLY hôte au logis du "Cat" à **LA BASSEE** la dite maison occupée par François BRUNEAU.

2 E 3 / 4168 acte 256 du 10/05/1604 - Photo 0355

Pierre DUPONT de Lille donne à Pierre DECREUX et Antoinette DUPONT sa femme au lieu de 1200 florins de parchon de feu Catherine DELEPORTE sa première femme, une taverne Basse Rue à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 257 du 26/04/1604 - Photo 0356

Charles DE BARLAIMONT bourgeois et marchand à Lille assisté de Martin DE BARLAIMONT fils de feu Jean, hautelisseur à **TOURNAI**, maître Georges BEUREL receveur et Antoine DESMAZURES marchand de draps à Lille ses parents et amis d'une part, Simone LEFEBVRE fille de feu maître Laurent assistée de Judinne MALATIRE veuve de Betreumieux LEFEBVRE sa belle-sœur, Jean DELEBOE marchand à **ARMENTIERES** son cousin, Pierre POUILLE marchand, Pierre PAYELLE et Nicolas PENNEQUIN sayeteurs à Lille d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte une taverne rue des Malades à Lille nommée "Cambray" estimée 4500 livres et en lettres de rente 500 livres.

2 E 3 / 4168 acte 258 du 01/06/1604 - Photo 0358

Testament de Clément DEMARQUE fils de feu Arnould, couché, malade, à l'hôpital St Sauveur à Lille avec funérailles à St Maurice, don aux enfants de Mathurin DEMARCQUE ses nièces. Témoin Robert GILLES fils de feu Bauduin de Lille.

2 E 3 / 4168 acte 259 du 08/07/1604 - Photo 0359

Jean DELINSELLES et Marie DEHALLUIN sa femme hostelains à Lille doivent aux héritiers de feu Nicolas DATICHE vivant brasseur à Lille 880 livres à cause de boire de grains à eux livrés comme ils l'attestent à Nicolas DATICHE fils du dit feu Nicolas, tuteur avec André RAMERY de Philippe et Jean DATICHE ses frères.

2 E 3 / 4168 acte 260 du 08/07/1604 - Photo 0360

Mathis DELOBEL et Jeanne DECRE sa femme hostelains à Lille doivent 100 livres de reste pour livraison de cheval et 911 livres pour vente de boire de grain aux héritiers de feu Nicolas DATICHE vivant brasseur à Lille 880 livres à cause de boire de grains à eux livrés comme ils l'attestent à Nicolas DATICHE fils du dit feu Nicolas, tuteur avec André RAMERY de Philippe et Jean DATICHE ses frères.

2 E 3 / 4168 acte 261 du 23/06/1604 - Photo 0361

Jeanne VERDIERE veuve de Denis FAUCHILLE vivant sayeteur à Lille d'une part, Cornille, Hubert et Jacqueline RAOUL, Arnould MAS et Jeanne RAOUL sa femme et Laurent DANYE et Antoinette RAOUL sa femme enfants d'Olivier RAOUL qu'il eut de feu

Guillemette VERDIERE d'autre part. Les dites Jeanne et Guillemette filles de feu Pierre VERDIERE. Partage de succession da laquelle on signale des charges à Sabine POLLET seconde femme du dit feu Pierre VERDIERE et Antoinette BAILLEUL sa veuve, la veuve Absalon DELERUYELLE et cette de Pierre BLOCCUEL.

2 E 3 / 4168 acte 262 du 23/06/1604 - Photo 0363  
Copie propre du n°261.

2 E 3 / 4168 acte 263 du 11/04/1602 - Photo 0365  
Luc VERDIERE laboureur à Wattiesart paroisse de **SECLIN**, veuf de Saintine DUGARDIN, pour avoir paix entre Simon VERDIERE son fils et les enfants de Marie VERDIERE sa sœur et donc fille présentement défunte qu'elle eu de Georges LAMBELIN tels que Saintine et Anne LAMBELIN qui peuvent prétendre à la succession du comparant, il partage ses biens à SECLIN et **CHEMY**.

2 E 3 / 4168 acte 264 du 11/04/1602 - Photo 0368  
Copie du n°263.

2 E 3 / 4168 acte 265 du 16/08/1602 - Photo 0370  
Testament de Noble Damoiselle Madeleine DE BERTANGLE veuve de François DE HAUDION dit de Ghibrechies vivant écuyer, Sr de Langlay etc. avec enfants avec funérailles à St Sauveur auprès de son mari, à François DE HAUDION son fils, Sr de Langlay, prêtre, chanoine de l'église collégiale d'**HARLEBECQUE** pour des messe, à Damoiselle Marguerite DE HAUDION sa fille épouse de Jean HACQUART écuyer, Sr du Carnoy etc. un lit, linges et objets, à Damoiselle Marie DE HAUDION sa fille ayant été beaucoup malade une rente sur leur grande maison rue St Sauveur où demeure maître Jean COUSET et sur une autre dans la même rue pour y habiter et divers meubles et linges et le reste à l'encontre de ses frères et sœur dont Georges DE HAUDION à qui elle donne un meuble et du linge, à Madeleine HACQUART fille de sa dit fille Marguerite, sa filleule une rente de 600 florins. Fait en l'abbaye de **MARQUETTE**.

2 E 3 / 4168 acte 266 du 18/11/1602 - Photo 0374  
Damoiselle Louise LEBLANCQ veuve de Josse VERDIERE vivant bourgeois de Lille, bailli et receveur d'une part, Simon VERDIERE fils du dit Josse, receveur d'autre part. Accord sur la succession.

2 E 3 / 4168 acte 267 du 04/04/1602 - Photo 0376  
Jean DELANNOY [...] fils de Lion(?) assisté d'Henri(?) DELANNOY son frère, de [...] son beau-frère, Pierre DELANNOY et Pierre(?) JACQU[...] ses cousins

germains d'une part, Péronne DEMORENNA [plus loin MORIENNE] fille de feu Antoine vivant greffier de la chambre des comptes à Lille assistée de Pierre DEMORENNA son frère, D[...] MUETTE et Charles VERDIERE ses cousins, Simon VERDIERE aussi cousin d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1600 florins et un logement pendant trois ans ou 200 florins par an à la place. Elle apporte 8800 livres en rentes de **SALOME** et **ARMENTIERES** et terre à **SANTES**.

2 E 3 / 4168 acte 268 du 13/06/1601 - Photo 0380  
Jacques PILLOT fils de feu Gilbert assisté de Louise ADAN [ou ADOU?] sa mère, Antoine PILLOT maréchal à **LESQUIN** son oncle, Mathieu DEFLANDRES de **LOMME** son oncle allié, d'Antoine DOUCHET marchand à Lille son parrain et d'Evrard CARPENTIER sayeteur son cousin d'une part, Pierre DUQUENNEL dit Ardeneis sayeteur à Lille et Catherine DELEHAYE sa femme forts de Madeleine DEQUENNEL dit Ardeneis leur fille assistés de Pierre TONNEL sayeteur, oncle de la dite Madeleine et Guillaume MASENGHE sayeteur à Lille aussi oncle allié de la dite d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 50 livres parisis.

2 E 3 / 4168 acte 269 du 15/02/1601 - Photo 0382  
Jean VANDENHENDE fils de feu Gérard d'AUDENARDE fort de Marie LETELIER sa femme vend aux enchères à Messire Philippe DE HAYNIN chevalier, Sr du dit lieu une maison sur 7 cens à **FLERS**.

2 E 3 / 4168 acte 270 du 03/02/1601 - Photo 0384  
Pierre ROHAULT sayeteur à **BONDUES** assisté d'Amand ROHAULT Sr de SAILLY, bailli de BONDUES son frère et Damoiselle Catherine DELECROIX sa compagne d'une part, Catherine NIOT dernièrement veuve d'André GRANDEL de Lille assistée de Jean FERRET son cousin germain et de Simon MAXY son cousin germain allié d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 50 florins donnés par son dit frère et ne précise pas le reste. Elle ne précise pas sa dot.

2 E 3 / 4168 acte 271 du 20/08/1599 - Photo 0386  
Madeleine LEBAILLY fille à marier de feu maître Pierre LEBAILLY docteur es droits, avocat au Conseil d'Artois et de Damoiselle Marie DE BELVALLET donne à maître Pierre LEBAILLY bachelier es droits, étudiant en l'université de **LOUVAIN** son frère tous ses biens à sa mort, ayant à charge une rente viagère de 12 florins par an vers Suzanne LEBAILLY religieuse au couvent de

l'Abbiette à Lille, sa sœur et s'il meurt sans enfants à Philippe LEBAILLY débile d'entendement son frère puis, à son trépas, à ses cousins germains enfants de feu maître Jean LEBAILLY vivant greffier, secrétaire du Grand Conseil à **MALINES** et maître Renon LEBAILLY écuyer, secrétaire au Conseil d'Artois ses oncles à égale portion. Témoin Guillaume DEMAILLY serviteur de maître Renon LEBAILLY à **ARRAS**.

2 E 3 / 4168 acte 272 du 20/08/1599 - Photo 0388  
Maître Pierre LEBAILLY fils à marier de feu maître Pierre à son trépas docteur es droits, avocat au Conseil d'Artois et de Damoiselle Marie DE BELVALLET donne à Madeleine LEBAILLY sa sœur tous ses biens à prendre à sa mort aux mêmes conditions que ci-dessus.

2 E 3 / 4168 acte 273 du 09/05/1600 - Photo 0388  
Testament d'Anne DUFEUR(?) veuve d'André DEBRECQ de Lille dans son lit, malade vers Françoise et Claire DEBECQ (sic) ses enfants, demande égalité.

2 E 3 / 4168 acte 274 du 28/05/1600 - Photo 0389  
Maximilien HAVERLANT fils de feu Quentin, teinturier de wedde à Lille assisté de Sébastien ALETRUYE dit de le Vingne son maître et Jean CORNUELLE son ami d'une part, Salomé SOLLON fille de feu Jean de Lille assistée de Thomas BLISSET son beau-frère d'**ENNEVELIN** ["Enneullin" ou **ANNOEULLIN**?] et de Pierre DELOBEL son cousin issu de germain d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 120 livres, la moitié d'une maison à ENNEVELIN estimée 100 livres, ses vêtements et meubles pour 120 livres. Témoin Charles WARESQUIEL fils du notaire.

2 E 3 / 4168 acte 275 du 10/02/1599 - Photo 0390  
Jean SALLEMBIER fils de Nicolas de **MONS EN BAROEUL** paroisse de FIVES et Madeleine CORDONNIER sa femme fille et héritière de feu Vaast baillent à Thomas SALLEMBIER fils de Jean, et Madeleine DUVERLIER sa femme une maison sur 4 cens 42 verges à **FIVES** tenant à la maison de François CORDONNIER qui a puis et fournil communs.

2 E 3 / 4168 acte 276 du 05/03/1599 - Photo 0392  
Damoiselle Anne DESGREAU veuve de François HAVET, nièce et héritière avec d'autres de feu Catherine DUFOUR vivante femme de feu Artus BRASSART bourgeois de Lille, François DEBAILLEUL boulanger à **WAMBRECHIES** neveu et héritier de la dite DUFOUR d'autre part suite au partage du 13 décembre 1598. La première vend à Pierre LECLERCQ bourgeois de Lille au nom des héritiers du dit Artus en la présence de Jean DELEBARRE père des héritiers une rente héritière de

1586 de 400 florins obligeant Robert HEDDEBAULT écrivain et Isabeau LEFEBVRE sa femme de Lille vers le dit BRASSART.

2 E 3 / 4168 acte 277 du 08/04/1598 - Photo 0393  
Georges LAMBELIN fils de Vincent, laboureur à **VENDEVILLE** assisté de son père, Marie DESTIEU sa mère, de [...] LAMBELIN son oncle, François DORCHIES et [...] COMBELET ses beaux-frères et de Guillaume DEROUWAY son parrain d'une part, Luc VERDIERE laboureur à Wattiesart paroisse de **SECLIN** fort de Marie VERDIERE sa fille assisté de Simon VERDIERE son fils, Josse VERDIERE son frère, Pasquier DUGARDIN oncle maternel, Pierre WARCAIN cousin germain allé à **CARNIN** [et Jean DUGARDIN fils de feu Simon, cousin - rayé] d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1500 livres et ses vêtements de noces. Elle apporte 2400 livres en labours, ustensiles de labour, fumures et héritages avec ses vêtements de noces. Témoins Guillaume HERLANT laboureur à **SANTES** et Simon DUGARDIN fils d'Antoine de Wattiesart paroisse de SECLIN.

2 E 3 / 4168 acte 278 du 29/12/1598 - Photo 0395  
Adrien FIEFVE laboureur à **ASCQ** époux de Jeanne PAYELLE héritière avec ses sœurs de feu Félix PAYELLE son oncle voulant paix entre les enfants qu'il a de la dite PAYELLE et ceux qu'il eut sa première femme précise que les 1000 livres de la succession du dit PAYELLE ne se partageront qu'entre les enfants de sa présente épouse.

2 E 3 / 4168 acte 279 du 02/10/1598 - Photo 0396  
Messire Gilbert VILLAIN chevalier, Sr d'HEM, SAILLY, Le Rue d'une part, Les manants de **FOREST** où s'étend le dit fief de le Rue tels que Pasquier CARETTE, Christophe OUDART, Jacques ROUSSEAU, la veuve Allard DESMULLIERS nommée Péronne DUBOIS, Roland MEURISSE, Jean OUDART fils de feu Jean, Jean OUDART fils de Christophe, Pierre DECOTTIGNIES, Jacques LEBLOND, Charles LESAIGE, Antoine MARESCAULT, Chrétien PREVOST, la veuve Arnould DELOS, Lucrèce AGACHE veuve de Michel DELOS, Adrien OUDART fils de feu Antoine, Wallerand DUPLOY, Jean COPELEU, Jean DUBOIS, Antoine CORNILLE, la veuve Michel DUMOLIN, Jean VINCHANT, Pierre VINCHANT, Antoine TIBAUT, la veuve Adrien OUDART, Jean LECLERCQ, Péronne FRENAT(?) veuve de Jean OUDART, Noël PREVOST, Pierre DESMULLIERS d'autre part. Au dit Sr appartiennent les écluses et passage pour aller de

FOREST vers HEM, LANNOY etc., les seconds désirant avoir libre passage tant à pieds, qu'à cheval, chariots ou autrement en échange de quoi ils leur accordent leur portion des secons jusqu'aux pilotes et marques pour ce désignés sur 2 bonniers 1/2 à condition de faire un fossé pour faire séparation avec le reste des marais.

2 E 3 / 4168 acte 280 du 13/10/1598 - Photo 0397

Jean DELEBARRE sayeteur à Lille père et au nom d'Artus, Marguerite, Marie, Catherine et Isabeau DELEBARRE qu'il eut de Madeleine BRASSART et Marie BRASSART fille de feu Bonaventure, sœur de la dite Madeleine, toutes deux nièces en ligne collatérale de feu Artus BRASSART vivant bourgeois de Lille d'une part, Demoiselle Anne DESGREAU veuve dernièrement de François HAVET et François et Guillaume DEBAILLEUL frères, héritiers avec elle de feu Catherine DUFOUR femme du dit Artus BRASSART d'autre part. Les dits feus conjoints se sont ravestis l'un l'autre afin que le survivant jouisse de tous les biens du couple et, à la mort du dernier, les biens seraient partagé entre les dits héritiers. Le dit Artus étant mort le 5 octobre 1598, les dits comparants procèdent au partage.

2 E 3 / 4168 acte 281 du 23/04/1598 - Photo 0400

Pierre DELATTRE fils de Pierre, laboureur à **ERQUINGHEM SUR LA LYS**, suite à ce que Melchior PLOUMIER s'est obligé avec lui de rendre 125 livres à Guillaume DELECROIX marchand à Lille d'ici à 15 jours et que le dit Melchior s'est obligé avec autre et le dit DELATTRE pour 13 livres de gros au profit de Jacques DELANNOY fils de feu Jacques, laboureur à **LAVENTIE** en août dernier. Le dit DELATTRE étant le seul à en profiter, il transporte au dit Melchior trois vaches, un chariot, deux beneaux, deux erses et une guerne pour qu'il puisse les vendre quand bon lui semblera.

2 E 3 / 4168 acte 282 du 29/12/1598 - Photo 0401

Copie du n°278.

2 E 3 / 4168 acte 283 du 25/01/1597 - Photo 0402

Adrien FIEFVE fils de feu Michel, laboureur à **ASCQ** pour obtenir paix entre les enfants qu'il eut de feu Françoise PAYELLE sa première femme et ceux de Jeanne PAYELLE sa seconde femme demande égalité sauf Michel FIEFVE son fils qu'il eut de la dite Françoise qui aura 100 livres en plus. Veut que les biens venus de la dite Jeanne et de la succession de Marie VERDIERE sa mère ou de celle de Félix PAYELLE son oncle succèderont aux enfants qu'il eut d'elle seulement. Témoin Nicolas LESAFFRE meunier à **LESQUIN**.

2 E 3 / 4168 acte 284 du 25/01/1597 - Photo 0403

Copie du n°283.

2 E 3 / 4168 acte 285 du 11/05/1598 - Photo 0404

Je Artus BRASSART bourgeois de Lille donne à Madeleine et Marie BRASSART mes nièces en ligne [...] filles de feu Bonaventure BRASSART mon frère, la dite Madeleine à présent [...] de Jean DELEBARRE sayeteur tous mes biens.

2 E 3 / 4168 acte 286 du 02/01/1596 - Photo 0406

Antoine DELECROIX et Damoiselle Isabeau DUBUS sa femme, bourgeois et marchand à Lille demandent égalité entre leurs enfants. Témoin Guillaume DELECROIX marchand, frère du dit Antoine.

2 E 3 / 4168 acte 287 du 16/09/1596 - Photo 0407

Michel GRANDSIRE fils de Jean de Heschin paroisse de **FRETIN** assisté de son père, Guillaume GRANDSIRE son frère, Josse VERDIERE son oncle, Martine GRANDSIRE sa sœur et de Nicolas BERRENGIER fils de la dite Martine d'une part, Adrien FIEFVE laboureur à **ASCQ** fort de Jeanne FIEFVE sa fille assisté de Michel FIEFVE son frère, Mathieu DEHELIN son parrain et de Charles DUPONT son bel-oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 800 livres en bestiaux, labours et ustensiles de labour, une vache, trois rasières de blé, le bail d'un maison sur 5 cens avec 10 cens de terre au dit lieu sans rendage appartenant à son père ou 50 livres en deux fois l'an s'ils résident ailleurs, 9 ans de bail de 6 bonniers 1/2 de labour à FRETIN et le bail de 16 bonniers 9 cens et d'autres terres. Elle apporte 140 livres de formature de sa mère, 40 livres de donation de sa grand-mère, 1/5e de maison sur 6 cens à **CHERENG** estimé 160 livres, 1/5e de 14 cens à ASCQ apprécié 2224 livres, le prêt de 200 livres et en avancement des dépenses de noces deux rasières de blé et deux rondelles de queute avec ses vêtements de noces.

2 E 3 / 4168 acte 288 du 30/08/1595 - Photo 0409

Jean et Martin DUCASTILLON frères, enfants de [...] Jean et de Betreumine DE HAYNE [...] vendent à Antoine DUCASTILLON leur frère leur part dans la succession de leur dite mère dans 22 cens à **CHEMY**.

2 E 3 / 4168 acte 289 du 13/03/1595 - Photo 0410

Testament d'Isabeau DESTOMBES épouse de Louis WARTEL laboureur à **TEMPLEUVE EN PEVELE** étant à Lille, dans son lit, malade avec funérailles à St Sauveur, don à Bonne DEDAMPS fille de Gard et de Marie DESTOMBES, sa nièce 1200 florins, encire 1200 florins aux enfants de la dite Marie DESTOMBES.

2 E 3 / 4168 acte 290 du 13/04/1595 - Photo 0411  
Monsieur, maître Jacques DU BOSQUIEL prêtre, maître de l'hôpital St Jean l'Evangéliste dit St Sauveur à Lille pour obvier aux mises de justice à la charge de Claude MARGA et Thomas DEHELLEMMES d'**ANNAPPES** occupeurs de 3 bonniers 1/2 de labour appartenant au dit hôpital, laquelle saisine faite par Simon CHAVATTE sergent de la Gouvernance de Lille pour avoir livraison de 24 rasières 2 havots un quareau de blé, il leur accorde, à leur supplication, de livrer 12 rasières avant St Jean Baptiste et le reste d'ici à ST Jean décollasse prochains ou 12 livres pour chaque rasière. Le dit jour le dite DHELLEMMES s'est déporté de l'occupation du dit bien au profit du dit MARGA. Le dit D'HELLEMMES a vendu au dit MARGA une vache de poil noir pour 24 florins après quoi le dit MARGA lui a loué la dite vache.

2 E 3 / 4168 acte 291 du 29/05/1595 - Photo 0413  
Antoine DUCASTILLON fils de feu Jean, laboureur à AVELIN assisté de Jean et Martin DUCASTILLON ses frères, d'Adrien LETHERY et Allard LEMESRE ses beaux-frères et Jean DUCASTILLON son oncle d'une part, Clémence CABY fille de feu Gilles d'**ENNETIERES LEZ AVELIN** assistée de Jean ISACQ son grand-père, Philippe FAUVEL son beau-frère, Noël ISACQ son oncle, Michel CABY son oncle, Jacques DESMONS et Nicolas HERMEZ ses beaux-oncles d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 1/2 de 28 cens à **TEMPLEMARS**, 1/2 de 3 cens 1/2 à **AVELIN**, son grand-père lui donne 500 livres en argent et prisures de blé, une vache, le bail des biens occupés par le dit grand-père à condition de lui laisser une chambre et pour les noces deux rasières de blé et deux rondelles de queute. Témoins Alexandre DELEMER et Pierre ISACQ tous deux d'AVELIN.

2 E 3 / 4168 acte 292 du 17/09/1595 - Photo 0415  
Josse MARTIN bourgeteur à Lille assisté de Jeanne BOUCHIER sa mère, Jacques MARTIN son frère et de Médard ECQUEMAN son beau-frère d'une part, Adrienne DERWEDEWEN fille de feu Pierre de Lille assistée de Marie DEVINCK veuve de Pierre CORNARD, Catherine DOMINIETS veuve de Daniel VANDENHAGHE ses amies pour l'absence de parents d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte une ferme sur 4 bonniers à **LEE** et **ANGHEM** près de **AUDENARDE**.

2 E 3 / 4168 acte 293 du 18/04/1594 - Photo 0416  
Simon FRUICT bourgeois de Lille pour subvenir à la fondation de trois obits solennels par an qu'il désire faire célébrer en l'église Ste Claire à Lille, vend au dit couvent au nom duquel Josse VERDIERE, père syndic se

présente une lettre de rente de 1511 pour 300 livres obligeant Jacques LERMIN(?) et aujourd'hui la veuve Germain TISTRAM sergent de la Gouvernance de Lille ayant acheté la maison hypothéquée par la dite rente dont le dit FRUICT a droit par transport de Simon MAUROIT fils et héritier de feu Hubert.

2 E 3 / 4168 acte 294 du 29/04/1594 - Photo 0417  
Laurent HALLE marchand Français à Lille pour paiement au Sr Jean VAN IMMENSEE marchand à **ANVERS** au nom duquel se présente Guillaume DELECROIX marchand à Lille 3900 livres 4 sols 11 deniers de gros monnaie de France que le dit HALLE lui doit pour marchandises et affaires qu'ils eurent ensemble, lui cède les cédilles suivantes : lettre de change de Jean DEPALLACIO et Gaspard REBOLEDO de 1593 pour 200 livres de gros et autres dont de Pierre HEYNS marchand teinturier à Lille de 1594.

2 E 3 / 4168 acte 295 du 18/04/1594 - Photo 0419  
Guillaume DELECROIX et Guillaume PERSANT marchands à Lille pour eux et forts de Guillaume HUGHELOT et des autres héritiers de feu Damoiselle Jeanne DUROT veuve d'Antoine DELECROIX d'une part, Josse DEHARNES meunier de **LEZENNES** d'autre part. Accord à propos de la maison où pend l'enseigne "Le Viel Havet" appartenant aux premiers et celle appartenant au second du côté de la porte de Fives à Lille entre lesquelles le second a fait bâtir un mur.

2 E 3 / 4168 acte 296 du 29/0/1594 - Photo 0420  
Jacques FLANNEL [ou FLAUVEL?] fils de feu Jacques de St Sauveur à Lille assisté de Jacques DILLIES son parrain et cousin, Nicolas et Sébastien MOREL ses frères utérins, Denis DELEFRETTE son oncle grand (sic) et de Gard DEFAUQUEMBERGHE son bel-oncle d'une part, Péronne MARTIN veuve avec enfants de Jean DEMASINGHEHEN assistée de André MARTIN son oncle, Julien LAGACHE et Paul MARTIN ses cousins, Mathieu et Piat DEMASINGHEHEN, Pierre LEMESRE ses beaux-frères et de maître Jacques DU BOSQUEL maître de l'hôpital St Sauveur à Lille d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 800 livres et elle apporte par dessus le parchon fait à ses enfants de 1200 livres.

2 E 3 / 4168 acte 297 du 12/05/1594 - Photo 0422  
Jean CRETON marchand de bêtes à cornes à **TOURNAI** suite à la donation de maître Jacques DU BOSQUEL maître de l'hôpital St Sauveur à Lille pour 70 livres qu'il lui doit à cause de prêt à rendre à ST Jean Baptiste de 1592, la dite donation passé par le traité de mariage du dit CRETON avec Charlotte DU BOSQUEL nièce du dit Jacques devant Jean CUVILLON le 22 novembre 1593, le somme de payer sous neuf mois.

2 E 3 / 4168 acte 298 du 12/05/1594 - Photo 0423  
Copie du n°297.

2 E 3 / 4168 acte 299 du 30/10/1594 - Photo 0424  
Florent DUFOUR sayeteur à Lille assisté de Wallerand DUFOUR son père, de Sire Philippe DUFOUR prêtre, son oncle et de Guillaume LEROY son bel oncle d'une part, Marie RAT fille de feu Jean et de feu Marie DELEFORGE assistée de Jean DELEFORGE son oncle maternel, Roger LEBOUQC son bel-oncle maternel, Grardine AUPAULCH sa grand-mère, de Mathis VERRY son parrain et de Michel DELEMOTTE son bel-oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 200 livres et elle 600 livres en lettres de rente, 100 livres dont 200 livres sur la veuve Jean MORTAINGNE sa grand-mère.

2 E 3 / 4168 acte 300 du 07/07/1595 - Photo 0426  
Jacques BONNEL sayeteur et Madeleine HERPIN sa femme de Lille acquittent Guillaume DELECROIX marchand à Lille à la place de Gilles DUFAY ayant épousé à présent défunte Marie BUREAU tante de la dite Madeleine, provenant de son testament 24 florins carolus de 20 patards pièce. Témoin François HERPIN cureur de toiles et foulon de draps.

2 E 3 / 4168 acte 301 du 07/11/1593 - Photo 0427  
Guillaume LEPRINCE fils de feu Robert, sayeteur à Lille assisté de Françoise CREANCHIERE sa mère, Robert DESPRETZ son beau-frère, François POLLET son parrain et de Roland HOCHART son bel-oncle d'une part, Marguerite LEGRAND fille de feu Jean assistée de Jean TAFFIN son bel-oncle, de Françoise LEROY sa femme et sa tante et d'Antoine NAVE son cousin allié d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 30 florins, un lit d'étoffe, parchevet, linceuls, oreillers et couvertures.

2 E 3 / 4168 acte 302 du 24/04/1593 - Photo 0429  
Médard VANREECKE fils de feu Charles, tistrant de toile à Lille assisté de Péronne RAELES sa mère, Jean RAELES son oncle et Jean VANTORREN son maître d'une part, Péronne MARTEN fille de feu Jacques assistée de Jeanne BOUCHIER sa mère, Jacques et Josse MARTEN ses frères d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 72 livres, ses bons accoutrements et bons linges estimés 200 livres, un lit et parchevet estimés 36 livres.

2 E 3 / 4168 acte 304 du 03/01/1593 - Photo 0432  
Copie du n°303.

2 E 3 / 4168 acte 303 du 03/01/1593 - Photo 0431  
Jean CUINGNIET bailli de l'église St Maurice assisté de Sébastien CUINGNET son frère, Sébastien ALATRUYE et Oste HERRENG ses amis d'une part, Antoinette DUQUESNE veuve de Mathieu DUROT assistée de Mathieu DUQUESNE son père, François et Mathieu DUQUESNE ses frères et de Josse VERDIERE son maître d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 50 livres.

2 E 3 / 4168 acte 305 du 01/05/1593 - Photo 0433  
Martin DUCASTILLON fils de feu Jean, laboureur à **ENNETIERES LEZ AVELIN** assisté de Jean et Antoine DUCASTILLON ses frères, Allard LEMESRE son beau-frère, Jean DUCASTILLON son oncle, Martin TIBAUT et Robert DEROUBAY ses ^parrains (sic) et de Noël ALLOE son bel-oncle d'une part, Antoinette LETGERY fille de feu Thomas assistée de Antoinette BAUDUIN sa mère de FRETIN, Pasquier DESPRETZ son beau-frère, Adrien LETHERY oncle, Jean BAUDUIN oncle maternel, Etienne COLLETTE son bel-oncle, Antoine TIBAUT oncle et parrain d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 300 livres, une vache au choix, 4 rasières de blé, 4 tonneaux de queute et ses vêtements de noces. Témoin maître Antoine LEFEBVRE prêtre, curé propriétaire d'**AVELIN**.

2 E 3 / 4168 acte 306 du 20/10/1593 - Photo 0435  
Grard DEBOSQUEL marchand à Lille reconnaît qu'appartient aux enfants de feu Jacques DELOBEL qu'il eut de feu Marie DEMORENGHE tels qu'Antoinette et Françoise, la dite Antoinette femme de Pierre DEGRUSON fils de Pierre d'**HOUPLINES** comme héritiers de leur mère de 683 livres 10 sols 6 deniers en lettres de rente entre les mains du comparants, donne au dit DEGRUSON pour sa part une lettre de 60 livres hypothéquée sur le logis "Ste barbe" à **FLERS** et 7 années d'arriérage, 37 livres 14 sols qu'il doit aux enfants de feu Martin LESTIEVENON, 1/5e de succession d'Antoinette MORENGHE.

2 E 3 / 4168 acte 307 du 01/03/1593 - Photo 0436  
Arnould NOIRET fils d'Arnould, sayeteur à Lille doit à Mathias LEMAISRE sayeteur à Lille de 66 livres de prêt dont son père est caution.

2 E 3 / 4168 acte 308 du 01/07/1592 - Photo 0437  
Marguerite DEBRUNERUE veuve de Jacques MULLIER donne en avant-bail à Jean MULLIER son fils une ferme à **FLERS**, 7 vaches, moitié de deux juments (sic), moitié de deux cars et aux choses précisées dans l'acte.

2 E 3 / 4168 acte 309 du 08/07/1592 - Photo 0438  
Jean, Martin et Antoine DUCASTILLON frères, enfants et héritiers de feu Jean et de Bettreumaine DEHAYNE leur mère d'**ENNETIERES LEZ AVELIN** ayant la moitié d'une maison sur 4 cens un quartron en **WACHEMY** et **CARNIN** à l'encontre de Noël ALLOE venant de leur mère et avant venant de Clément DEHAYNE leur oncle, vendent leur dite part au dit Noël ALLOE de CHEMY moyennant un obit par an à **CHEMY** pour leurs parents et oncle et 22 livres de gros. Parrain Jean ALLOE l'aîné de WACHEMY paroisse de CHEMY.

2 E 3 / 4168 acte 310 du 19/07/1592 - Photo 0439  
Jean REGNART fils de feu Jean d'**ASCQ** assisté de Charles LETELLIER son beau-père, Jacquemine VALLERE sa mère, Paul VOULLET son oncle maternel et Antoinette DUPONT son bel-oncle d'une part, Jacques DELEMARRE et Jeanne DUPRET sa femme, maréchal à **SAINGHIN EN MELANTHOIS** forts de Marie DELEMARRE leur fille assistés de Pierre DELEMARRE et Pierre SEROUVNER(?) et Jean DUPRET oncles maternels, Jacques DELEMARRE laboureur et Betreumieux POLLET beaux-oncles et Thomas BRIET grand-oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte une maison à ASCQ sur 4 cens et 1/3 cent, une rondelle de queulte, une rasière de blé et 12 livres de formoture de son père. Elle apporte 150 livres, une rondelle de queulte et une rasière de blé.

2 E 3 / 4168 acte 311 du 04/07/1592 - Photo 0441  
Jean MIGNOT fils de Toussaint assisté de son père à **TEMPLEMARS**, Bauduin et Martin CRESTIEN ses oncles maternels d'une part, Anne JACQUART veuve de Pierre LEFEBVRE de TEMPLEMARS et Antoinette LEFEBVRE sa fille assistés de Pierre DESMONS son beau-frère, Pierre LETHERY son beau-frère et de Liévin LEFEBVRE son cousin d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot mais apporte trois rasières de blé et 3 tonneaux de queute pour les noces. Elle apporte l'avesture de 1/2 bonnier de blé et autres avestures, 3 tonneaux de queute et un logement chez sa mère. Témoin maître Guillaume CORNILLOT prêtre, curé propriétaire de TEMPLEMARS et Grard BATAILLE censier "de Pulvinaige".

2 E 3 / 4168 acte 313 du 23/06/1592 - Photo 0446  
Jean DUCASTILLON et Isabeau [...]. Contrat de mariage. Témoins Christophe POULARDE(?) prêtre, chapelain de la chapelle d'**ENNETIERES LEZ AVELIN**. [Manque la première page de l'acte].

2 E 3 / 4168 acte 314 du 21/08/1592 - Photo 0447  
Pasquier CONNIN(?) marchand à COLOGNE, présentement à Lille époux de Damoiselle Marie FARVAQUE fille de feu Allard et de feu Philippotte ROLLOF reçoit 2186 livres de la succession de feu Jeanne ROLLOF vivant femme d'à présent défunt Jean DONAS bourgeois de Lille, lui étant mort le 18 janvier 1590, une rente de 1553 obligeant Arnould BARBION fils de feu Pierre, échoppier et Jacquemine DUMORTIER sa femme de TOURCOING et une autre suite aux dispositions du 7 octobre 1582 des dits défunts que le dit CONNIN a laissé entre les mains de Simon VERDIERE receveur à Lille son beau-frère avec une autre lettre de rente de 1575 obligeant Jean TRESSEL fils de feu Pierre de **FRETIN** vers Victor FOURMENTIN pour 700 livres. [Une feuille de compte de cet acte se trouve photo 445].

2 E 3 / 4168 acte 315 du 02/0/1590 - Photo 0449  
Gaspard LEDOULCH censier du "château de Neufville" paroisse de **SORON(?) SUR SAMBRE** en Hainaut assisté de François DECHERF bailli du dit Neufville son ami d'une part, Péronne ESCOLE fille de feu Jean demeurant en la maison de Monsieur DE WILLERZI [Jean DE THIENNES] à Lille assistée de du dit Sr son maître d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 4168 acte 316 du 13/09/1590 - Photo 0450  
Marie MAUROIT fille de feu Hubert, jeune fille à marier à Lille, nièce et héritière en ligne directe de feu Marie DANNAULX veuve de Pierre WERNIEZ sa grand-mère pour fonder trois obits solennels par an au couvent de Saint Claire à Lille pour l'âme de son père, la dite WERNIEZ et pour la dite DANNAULX sa grand-mère, donne à Josse VERDIERE procureur et père syndic du dit couvent une lettre de rente de 1585 pour 114 florins obligeant Philippotte FRUICT veuve d'Antoine OUDART, Adrien OUDART fils de la dite veuve et Péronne FRUICT veuve de Jean OUDART d'**ASCQ** vers la dite DANNAULX.

2 E 3 / 4168 acte 317 du 07/03/1586 - Photo 0452  
Gilles DEREUMAULX laboureur à **MORSLEDE** et Marin VANDERVOSTE laboureur au dit lieu vendent à Philippe CARDON marchand et bourgeois de Lille 6 bonniers 1/2 à MORSLEDE avec une motte dont le lieu manoir n'est plus qu'une grange. Règlement le 26 mars 1586 à Guillaume MEZ de **LEDEGHEM**. Témoins Laurent et Robert CROMBLET frères "Au Saulmon" à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 318 du [Date oubliée] - Photo 0454  
Sire Jean DE GIVENCHY prêtre, lieutenant du pasteur de St sauveur à Lille et Josse VERDIERE receveur à Lille, exécuteur testamentaire de feu Simon PINCHART prêtre, vivant curé de la dite église ayant ensemble droit de la moitié d'une lettre de rente, pour mettre le dit testament à exécution, vendent à Pierre LELEU orfèvre à Lille la moitié de la dite lettre de 600 livres de 1577 obligeant Messire François DE HAYNIN? chevalier, Sr du Breucq etc. et Dame Françoise LE SAUVAIGE son épouse, Dame du MAISNIL etc. vers feu Simon PRINCHART et Pierre ROSTRUD son serviteur par moitié. Transport à Josse VERDIERE ensuite.

2 E 3 / 4168 acte 319 du 15/03/1589 - Photo 0455  
Nicolas DE[...] fils de feu Antoine assisté d'Antoine DEHAS et Guy MUTEAU ses parrains (sic), Louis LECLERCQ son oncle maternel et Daniel LECLERCQ son cousin d'une part, Jeanne DELEAUWE fille de feu Nicaise assistée de Melchior DETHUMAISNIL son parrain, Jean DUTHOIT son beau-frère et de Jérémie DUBUS son bel-oncle d'autre part. Contrat de mariage. Ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 4168 acte 320 du 24/10/1589 - Photo 0457  
Jacques DELOS laboureur à **BOUVINES** acquitte Charles DELANNOY laboureur à **FLERS** de 100 livres capital d'une lettre de rente qui l'obligeait suite à l'achat d'un héritage à **HELLEMMES** venant de Jeanne LIBERT. [Il manque la fin de l'acte].

2 E 3 / 4168 acte 321 du 05/04/1588 - Photo 0458  
Betreumieux LIBERT bourgeois de Lille, neveu et héritier de feu maître Philippe TOURNEMINE, docteur en médecine à Lille ayant droit d'une lettre de rente de 1580 obligeant Messire Jean DE PREUDHOMME chevalier, Sr d'ANNAPPES vers le dit TOURNEMINE pour 1600 florins la vend à Pierre FASSE marchand à Lille, gestionnaire des deniers de Messire Ogier DE GHISELIN, chevalier, Sr de BOUSBECQUE présent Josse VERDIERE receveur du dit Sr.

2 E 3 / 4168 acte 322 du 09/02/1588 - Photo 0459  
Testament de Cornilotte BARD fille de feu Marc et de Catherine DELERUIELLE avec funérailles à St Sauveur, don à Philippotte BARD femme de Jean LESECQ, à Sœur Marguerite BARBY à Sœur, à Simone DENIS fille de Nicolas, Marguerite DELEPORTE et Michel LEPESQUEUR et à Simon PINCHAR prêtre.

2 E 3 / 4168 acte 323 du 23/02/1588 - Photo 0460  
Damoiselle Jeanne [...]DONT veuve avec enfants de Regnault SCRAEN(?) vivant greffier à Lille d'une part, Toussaint CASTELLAIN laboureur et clerc de

**LAMBERSART** et Antoinette DILLIES sa femme d'autre part. Le mari de la première était en procès contre Jean HASBROUCQ laboureur à **LAMBERSART** concernant l'occupation de 2 bonniers 1/2 au dit **LAMBERSART** qu'il prétendait encore tenir deux ans. Elle baille les dites terres aux seconds comparants.

2 E 3 / 4168 acte 324 du 14/05/1587 - Photo 0461  
Philippe MULLIER laboureur à **FLERS** vend à Antoine SPERIEZ olieur à **HELLEMMES** 1/8e de 3 maisons hors de la porte de Fives à Lille à l'encontre de Damoiselle Agnès DELECROIX, Jacques CROMBET et Mathieu DELESALLE.

2 E 3 / 4168 acte 325 du 22/10/1587 - Photo 0462  
Testament de Catherine DELERUIELLE béguine à Lille avec funérailles au cimetière de St André avec fondations pieuses, don à Catherine VANPIENNES maîtresse des béguines, à la femme d'Absalon DELERUIELLE, à celle de Jean CHERCHELIER, tonnelier, à la fille du dit, à Pierre DELERUIELLE fils d'Absalon, son filleul, Catherine fille de Madeleine DELATTRE, nièce de feu Antoinette DELATTRE et le reste à Louis DELERUIELLE fils de feu Michel et s'il meurt à Absalon, Jean et Antoinette DELERUIELLE frères et sœur ou leurs enfants.

2 E 3 / 4168 acte 327 du 25/10/1587 - Photo 0470  
Denis BOURDEAU hautelisseur à Lille assisté d'Antoine DESCAMPS son bel-oncle et de Josse VERENS son compère d'une part, Isabeau DECOMMON fille de feu Pierre assistée de Clément WILLOQUEL son bel-oncle et d'Alexandre LECLERCQ son cousin germain allié d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte une lettre de rente obligeant Jean TREZEL laboureur à **FRETIN** vers elle depuis 1576.

2 E 3 / 4168 acte 328 du 06/08/1587 - Photo 0472  
Artus BRASSART bourgeois de Lille donne tous ses biens à Madeleine et Marie BRASSART ses nièces en ligne collatérale filles de feu Bonaventure BRASSART qui fut son frère.

2 E 3 / 4168 acte 329 du 22/10/1587 - Photo 0474  
Copie du n°325.

2 E 3 / 4168 acte 330 du [sans date] - Photo 0478  
Jean DE THIENNES chevalier, Sr de Willergy, Warelles etc. et Dame Marguerite GHISELIN sa compagne de Lille vendent aux enchères la cense, fief et seigneurie de "La Maisrie de **WATTRELOS**" près de l'église du dit lieu sur 11 bonniers 12 cens [Pas de fin à l'acte].

2 E 3 / 4168 acte 331 du 04/08/1587 - Photo 0480  
Testament de maître Nicolas DEROULERS prêtre, chapelain de la chapelle de La Madeleine en l'église St Maurice à Lille, donations pieuses, à Jean DEROULERS son frère à **MONS**, à sa sœur Barbe DEROULERS maîtresse du couvent des Noirs Sœurs à MONS, à Mathieu WICART abandonne 3 mois de louage et un anneau à sa femme, à Marie WICART leur fille, à sa servante, à Nicolas CARCAZ(?) son filleul, à ses deux neveux, à Sire Jean LELIEUVRE prêtre l'acquitte de ses dettes, aux censières de Lorette idem, à ses voisins.

2 E 3 / 4168 acte 332 du 13/04/1587 - Photo 0484  
Marie VERENS veuve avec enfants de Michel PAYELLE à **ASCQ** demande égalité entre ses enfants. Témoins Josse VERENS receveur et Guillaume DECROIX fils de feu Antoine, marchand à Lille.

2 E 3 / 4168 acte 333 du 15/04/1587 - Photo 0485  
Catherine VANHEECKE fille de feu Chrétien vivant demeurant à VLAMERTINGHE près d'YPRES et la dite vivant présentement chez Sœur Catherine DELERUYELLE béguine à Lille à qui elle donne divers biens détaillés. Témoins Martin ALLOE d'**HOUPLINES** et Toussaint LIBERT de **MOUVAUX**.

2 E 3 / 4168 acte 335 du ../02/1587 - Photo 0489  
Crépin POUTRAIN fils de feu Robert et Jacques DILLIES fils de feu Simon, laboureurs près de la porte des Malades à Lille affirment qu'ils connaissent bien Guillaume TAPEGIN laboureur près la porte St Sauveur à Lille qui occupe 6 bonniers appartenant à l'évêque de **TOURNAI** à **ESQUERMES** et **WAZEMMES** et qu'en août 1586 il n'a rien dépouillé de blé bien qu'il en ait semé la moitié par les flux d'eau.

2 E 3 / 4168 acte 336 du 16/04/1586 - Photo 0490  
Catherine WARSEZ(?) veuve de Philippe CORNILLE d'**ANNAPPES** et Antoine CLERBAULT son beau-fils font compte entre eux des ustensiles de labour, chevaux, vaches... délaissés la dite veuve au dit Antoine dont il est redevable au titre de son contrat de mariage avec Françoise CORNILLE sa femme pour 761 livres 10 sols. Témoin Hugues WARESQUIEL laboureur à Has paroisse d'**AVELIN**.

2 E 3 / 4168 acte 337 du 12/06/1587 - Photo 0491  
Nicolas ROEURE sayeteur à Lille assisté de Georges ROEURE son fils, Jacques HALLE laboureur à **FIVES** son demi-frère et de Jean MOREL son beau-neveu d'une part, Jossine LECLERCQ fille de feu Guillaume assistée de Guillaume DRUMEZ son maître, Jérôme VANDALLE hors la porte de Courtrai son cousin germain, Pierre DESRUELLES bourgeois de Lille, Pierre DRUMEZ et Jean

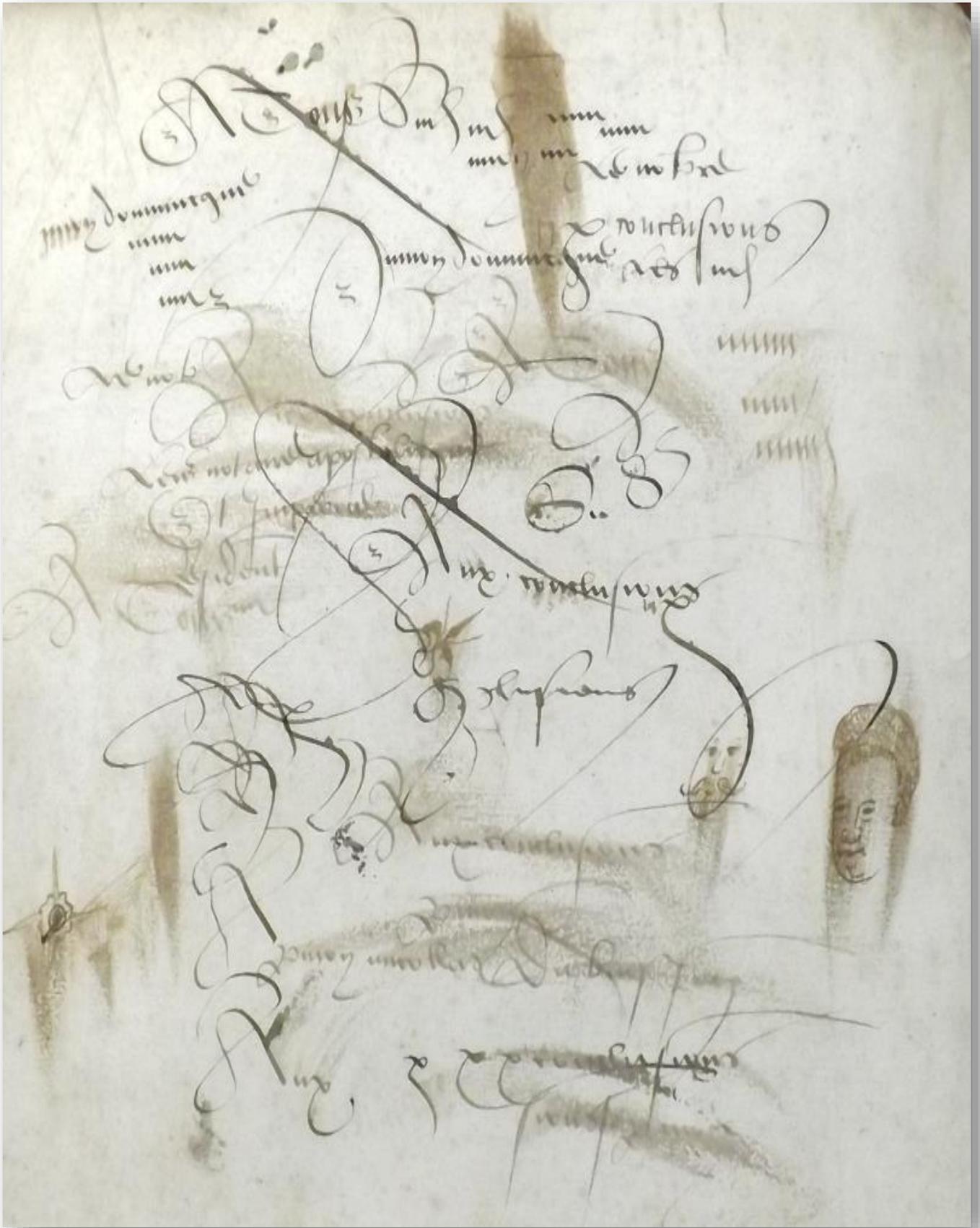
BAUE ses amis d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 1100 livres en argents dettes et biens mobiliers.

2 E 3 / 4168 acte 338 du 04/11/1586 - Photo 0493  
Jean DECOMTE âgé de 68 ans de Lille affirme qu'il a bonne connaissance des prédécesseurs de Messire Eustache DE LA VIESVILLE de **WATOU** pour avoir demeuré 20 ans et journellement conversé avec eux, sait qu'au cœur de l'église du dit WATOU il y a deux sièges d'égale grandeur tenant aux deux piliers les plus voisins de grand autel à savoir celui du lez du repositoire du St Sacrement occupé par le Sr DE DIXEMMUDE et l'autre du lez de revestiaire par les dits sieurs prédécesseurs du dit Sr de WATOU. Témoins Charles DE YDEGHEM Sr de Wize et Bernard VERCAUWE son serviteur.

2 E 3 / 4168 acte 339 du 24/04/1586 - Photo 0494  
Sébastien DEG[...] de Lille d'une part, F[...] LELEU veuve dernièrement de Robert LEPRINCE assistée de Roland HOCHART son ami d'autre part. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 4168 acte 340 du 06/04/1586 - Photo 0495  
Guillaume HEDDEBAULT fils de feu Guillaume, marchand à Lille assisté de maître François DELEFORTRIE licencier es lois son oncle maternel, Mathelin HEDDEBAULT marchand drapier son cousin germain paternel et Jean MARISSAL peigneur, son cousin germain maternel d'une part, Marguerite DELOS fille de feu Jean assistée de Jacques DELOS son oncle paternel, maître Michel BAILLET docteur en médecine, grand-oncle, Jean et Guillaume DAMIDDE frères, oncles et Philippe SAUVAIGE bel-oncle maternel d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte avec l'accord des dits Jacques DELOS et Jean DAMIDDE ses tuteurs la moitié d'une maison sur 6 cens 1/2 à **BOUVINES** estimée 600 livres, moitié de 5+6 cens de labour au dit lieu estimée 300 livres, moitié de 2 cens de jardin au dit lieu et autres moitiés à **ENNEVELIN** et rentes portant ensemble 4660 livres.

2 E 3 / 4168 acte 341 du 26/07/1586 - Photo 0499  
Georges DESAINTELOI écuyer, Sr de St Sauveur demeurant à ARRAS fait compte avec Pierre et Jacques GHESQUIERE père [et fils?] de **BAS-WARNETON** pour l'occupation de "La Cense des Grelo" pour quoi ils doivent 295 florins de 20 patards pièce pour deux années ou deux années 1/2 mentionnées au bail à Daniel VANDENBROEL à payer en partie et partie en réfection de la grange.

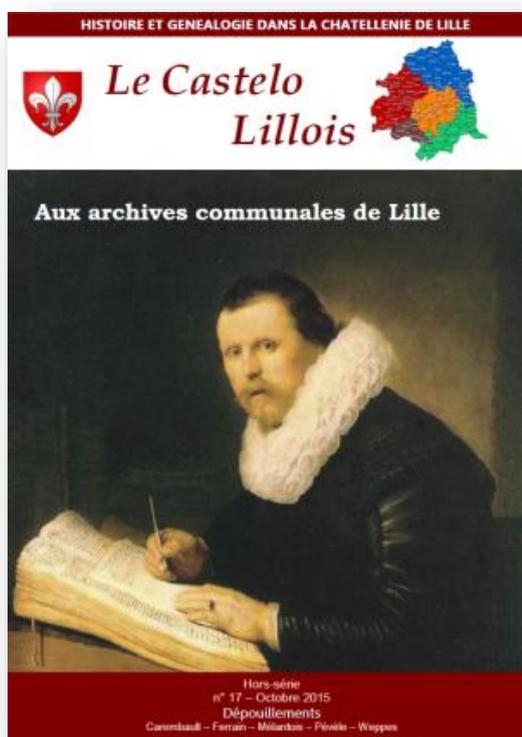


Page d'écriture de Simon DOMINICQUE et Nicolas DUBUISSON de la Gouvernance de Lille

# Pour aller plus loin un peu de documentation

**ARCHIVES** Quelques documents à consulter sur Internet concernant la ville de Lille, ses archives, son histoire, ses métiers.

## Castelo-Lillois supplémentaire



### Archives communales de Lille et rentes héritières<sup>1</sup> du XVI<sup>e</sup> siècle

En 1936 Paul DENIS DU PEAGE publiait une série de *notes extraites des archives communales de Lille*. Il ne s'agissait pas d'une étude ou d'un travail de recherche comme il l'avait fait avec les incontournables *Généalogies lilloises*, les *Mélanges généalogiques* ou les *Religieux, religieuses et chanoines de la région* mais du dépouillement de quatre ensembles de documents d'intérêt généalogique.

Le premier ensemble concernait des actes divers passés devant la Gouvernance de Lille, le même type d'acte que ceux qu'on passait devant notaire. N'avaient été alors relevés que les actes concernant des Lillois. Bien d'autres actes sont contenus dans ces liasses qui ont été parfois complétés ici en particulier **toutes les liasses contenant des rentes héritières du XVI<sup>e</sup> siècle**. Ces liasses sont parfois énormes et demanderont plusieurs années avant d'être toutes dépouillées. Certaines l'ont été depuis par Jean-Marie BOURREZ et publiées au GGRN. La deuxième série concernait les comptes de tutelle des enfants Lillois, une autre les *parchons* ou *formotures* qui sont les partages faits par le

parent survivant à ses enfants avant son remariage, les fidéicommissaires qui étaient des sortes de garanties de ne pas dilapider une succession et enfin les mises aux biens relevées partiellement.

L'ouvrage de Monsieur DENIS DU PEAGE étant devenu très rare et toujours d'un grand intérêt pour les généalogistes et historiens, il m'a paru nécessaire d'en retirer les informations publiques qu'il contient et de les compléter par mes propres travaux ainsi que par celui de Jean-Marie BOURREZ sur la liasse 12142. **367 pages**

Ceux qui seraient intéressés par une version imprimée du dépouillement des rentes héritières du XVI<sup>e</sup> siècle pourront le trouver à l'achat au GGRN. Le contenu de l'ouvrage papier payant est identique à celui de la version dématérialisée gratuite du Castelo-Lillois n°17, mais la publication du GGRN ne reprend que les rentes héritières.

<sup>1</sup> Les rentes héritières sont des emprunts.

Les archives municipales de Lille sont très riches comme vous avez pu le constater. Et encore, je n'ai fait qu'effleurer leur contenu. Malheureusement il n'existait aucun inventaire téléchargeable du fond ancien. Voici qui est en partie réparé : j'ai relevé les références des documents du n°1 au n°17 468, soit la plus grande partie du fond principal. On pourrait y adjoindre les fonds Gentil et les Affaires Générales si quelqu'un, un jour, accepte de saisir ces références.

[www.lillechatellenie.fr](http://www.lillechatellenie.fr)

**Dans la rubrique Téléchargements, Pratique :**

L'inventaire du fond ancien des archives municipales de Lille.

**Dans la rubrique Téléchargements, Sur d'autres sites :**

Fêtes Lilloises des XIV et XVI<sup>èmes</sup> siècles  
Fêtes locales à Lille

Histoire de la chirurgie à Lille  
La sayetterie à Lille

Hôpital Saint Sauveur à Lille  
L'œuvre de Vauban à Lille  
La Halle échevinale de Lille  
La maison du Soleil d'Or à Lille  
La porte de Paris et Simon Volland  
Le théâtre à Lille

Mémoire sur la vie de Jean Le Vasseur, mayer de Lille  
Tablettes d'un bourgeois de Lille

Histoire de la collégiale St Pierre de Lille  
Le couvent des Dominicains de Lille  
Notre-Dame de la treille

Histoire de Lille - Rosny  
Histoire de Lille jusqu'en 1434  
Lille sous la domination des ducs de Bourgogne

Les 7 sièges de Lille  
Le siège de Lille en 1708  
Le siège de Lille en 1792

Lois et coutumes de la ville de Lille  
Mémoire sur les rivières et canaux de Lille  
Statistiques féodales du Mélantois

**Dans la rubrique Téléchargements, Mélantois :**

## Histoire de la paroisse de La Madeleine

En voici le sommaire :

Avant-propos .....	1
La Madeleine extramuros et intra-muros .....	3
Les Ursulines .....	8
- Commencement de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus à Lille	
- Reliques de sainte Ursule et de ses compagnes dans le diocèse de Cambrai	
Les Annonciades .....	12
Les Urbanistes .....	13
Frères des Ecoles chrétienne .....	14
Les Bleuets .....	15
Hôpital Saint Joseph .....	16
Les Carmélites .....	17
Les Carmes déchaussés, maison-mère de l'Enfant Jésus .....	18
Les Sœurs de Saint François de Sales ou de la Présentation .....	19
Séminaire devenu l'hôpital du Saint Esprit .....	20
Hôpital général de la Charité de Lille .....	21
Les Dames de l'Abbayette dite primitivement de l'Abbayette .....	23
Les Pénitentes .....	24
Les Célestines .....	25
Hôpital Saint Jacques .....	26
Hôpital Notre-Dame dit Comtesse .....	27
Chapelle de Notre-Dame d'Assistance .....	29
Saint-Pierre, d'après un registre de l'évêché de Tournai .....	30
- Lambert chanoine et chantre de Saint-Pierre, devenu évêque d'Arras .....	32
- Autres notes sur le Chapitre de Saint-Pierre de Lille .....	33
Entrée à Lille de Son Altesse Mgr l'évêque de Tournai, prince de Salm-Salm .....	34



Hôtel de Monseigneur l'Archevêque de Cambrai.....	36
Quelques Sépultures dans la Collégiale .....	37
Maison d'arrêt .....	38
Religieuses de la Charité maternelle .....	39
Images en relief de la sainte Vierge à l'extérieur des maisons .....	40
Pièces justificatives.....	41

## Histoire de la paroisse saint Sauveur

### Quelques extraits :

En 1531, le règlement de notre Bourse commune porte que les «pauvriseurs» des familles visitées doivent envoyer les petits enfants à l'école, leur apprendre un métier, les mettre en service, et **ne pas les laisser flâner dans les rues.**

#### Payés pour aller à l'école

En 1554, Hubert Déliot, bourgeois de Lille, fait accomplir à l'instruction publique un intéressant progrès. Il établit, rue du Dragon, une école fonctionnant le dimanche et offrant aux familles les avantages suivants : Chaque semaine, trois livres de pain et trois quarts de livre de fromage de Hollande ; le papier, les plumes, l'encre et l'écrivoire nécessaires ; un peigne, une chemise, un pourpoint de futaine doublée, une paire de souliers, une paire de chausses et un paletot aux garçons ; aux filles, une robe de drap de même couleur pour toutes et un bonnet noir. Tous les deux ans, aux garçons et aux filles, un couvre-chef, un tablier de toile et un cent de «daches» pour mettre aux souliers.

Cet exemple en entraîna d'autres. Les dons affluèrent pour fonder des établissements analogues, et, le 15 février 1584, le Magistrat ordonna la création de la première école gratuite dite dominicale «*ès-galerie de la porte du Molinel*», sur le modèle de l'école Déliot.

Cette école était destinée à recevoir les enfants pauvres des paroisses Saint-Sauveur et Saint-Maurice.

Voici d'ailleurs l'ordonnance du Magistrat : «*On fait commandement à tous pères et mères et dames des paroisses de St-Sauveur et de St-Maurice, ayant enfants, serviteurs et tabliers (pensionnaires payant leur table), tant fils que filles, sous leur charge, depuis l'âge de huit ans jusqu'à celui de dix-huit ans, ne sachant leurs paternostres, créanches (instruction religieuse),*

*lire et escrire, qu'ils ayent à les envoyer le dit jour de dimanche, à huit heures du matin, entre les deux portes du Molinel*».

En 1585, dame Philippine de Mastaing, veuve du comte d'Issenghien, qui avait été gouverneur de Lille de 1566 à 1583, accorda la somme de 2.400 florins «*afin que le parachèvement de la dite écolle y commençé se fasse*». Cette libéralité fit donner à l'école le nom du comte d'Issenghien.

#### Parents punis s'ils ne vont pas à l'école

Les règlements rendirent les classes obligatoires. Ils édictèrent des peines (par exemple une amende de 60 sols) contre les maîtres et maîtresses qui négligeraient de signaler les absences.

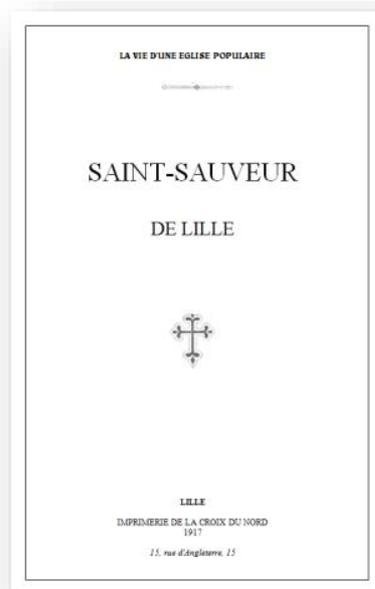
Les parents qui n'enverraient pas leurs enfants paieraient une amende de 10 sols la première fois, de 20 sols la seconde. A la troisième les attendait une «*punition corporelle*» laissée à la discrétion des échevins. De plus, les aumônes de la Bourse commune leur seraient retranchées.

Les écoliers eux-mêmes furent encouragés par des primes à l'assiduité. Un «*pourchas*» (quête) fut organisé quatre fois l'an «*pour les deniers en être distribués aux pauvres enfants... qui se retrouveront à la dite école.*»

#### Histoire écrite par un prêtre

L'étranger qui visitera cette église en admirera la belle structure, les colonnes hardies, le dôme élancé, la vaste nef. Mais pour le chrétien, ce qui donne à cet édifice son cachet et le rend saint, c'est la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ, résidant ici sous les voiles eucharistiques, dont la sainteté rayonne partout dans cette enceinte.

Lille au XII <sup>e</sup> siècle.....	1
La naissante église Saint-Sauveur .....	2
L'église Saint-Sauveur et la comtesse Jeanne .....	3
La paroisse Saint-Sauveur au temps de Marguerite de Flandre et de Guy de Dampierre .	5
Les grands travaux à l'église Saint-Sauveur .....	6
La Noble Tour .....	7
Fondation de l'Hospice Gantois sur la paroisse Saint-Sauveur .....	8
La Bourse commune et les Ecoles dominicales au XVI <sup>e</sup> siècle .....	9
Les corps de métiers et les fêtes religieuses aux XV <sup>e</sup> et XVI <sup>e</sup> siècles.....	10
L'église Saint-Sauveur pendant la crise protestante .....	12
Les trois Ordres de Saint François d'Assise dans la paroisse Saint-Sauveur .....	14
Les Hibernois. - Les Brigittines. - L'hôpital de la Conception. - L'orphelinat Stappaert.....	16
La vie paroissiale d'un «Saint-Sauveur» au XVII <sup>e</sup> siècle .....	19
Les origines de la dévotion à N.-D. de Tongres.....	22
Quelques initiatives charitables.....	23
Le «réduit» de Saint-Sauveur et la porte de Paris .....	24
L'art au service de la paroisse Saint-Sauveur (XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles) .....	25
Détresse de la paroisse au temps de Louis XV .....	26
La Révolution .....	28
Réorganisation de la paroisse .....	29
Dévotion à N.-D. de Tongre au XIX <sup>e</sup> siècle .....	31
Les embellissements de l'église de 1845 à 1888.....	33
L'incendie de 1896.....	36
L'église actuelle.....	37
Une visite à l'église Saint-Sauveur .....	39



# Esclaves de la châellenie, rachetés

Extraits du Livre des esclaves de France rachetés à Tunis et Alger.

Les années 1666 et 1667 ont débarqué à Marseille :

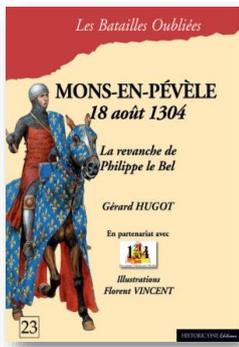
- Guillaume CLEMENT 40 ans °**Armentières** captif un an ½
- François DANIEL °**Lille**.
- En 1720 Antoine DEPIERRE °**Lille** 45 ans captif 6 ans
- En 1720 Barthélemy DOERUSE (DESREUX?) 38 ans °Ancone (**Ancoisne**?) captif 13 ans
- En 1720 Denis PENUL 23 ans °**Lille** captif 4 ans
- En 1720 Jean PASSEMENT 34 ans °**Lille** captif 4 ans.
- En 1785 A. CARDON 34 ans °**Templeuve** captif 6 ans.

D'autres de Dunkerque, Hondschoote, Ypres...



<https://maitrederville.wordpress.com/2010/07/22/listes-desclaves-francais-des-barbaresques/>

# Nouvelles publications concernant la châtelainie de Lille



## Bataille de Mons-en-Pévèle (18 août 1304)

Par Gérard HUGOT, 104 pages, avec illustrations (photographies, dessins et plans en couleurs). Son prix de vente est de 20 € et il est disponible :

- à la Salle des batailles, à la médiathèque de Mons-en-Pévèle, dans les deux antennes de l'Office de

Tourisme à Cysoing et Mons-en-Pévèle.

Par correspondance il convient d'ajouter 3,70 € pour les frais de poste. Chèque de à l'ordre de "Association Pévèle 1214-1304" et à adresser à Ségolène DELZENNE, Association Pévèle 1214-1304, Mairie de Mons-en-Pévèle, 230 rue du Moulin, 59246 Mons-en-Pévèle.

L'ouvrage retrace les dix années qui ont précédé la bataille, décrit cette journée du 18 août 1304 et analyse les suites de la victoire de Philippe le Bel. Elles furent lourdes de conséquences puisqu'il résulta de cette bataille et de la chute de Lille le mois suivant que les châtelainies de Lille, Douai et Orchies, passèrent sous la suzeraineté royale de 1320 jusqu'en 1544.

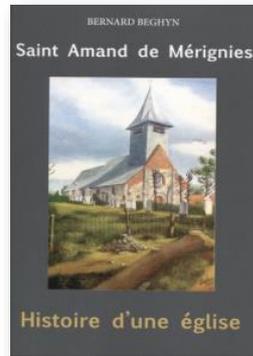


## Notariat de M<sup>e</sup> Marc Jean Gommers à Comines 1740-1761

Par Luc Petillion, 174 pages, 20 €, publié par le StOC, en néerlandais avec dictionnaire des principaux termes en français. La structure des actes étant toujours la même il n'est pas nécessaire de savoir lire le néerlandais pour comprendre.

Renseignements (bilingue) : Stéphane DEBONNE [stephane.debonne@telenet.be](mailto:stephane.debonne@telenet.be)

**Plus loin :** Le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Bailleul, Monts de Flandre propose **Bailleul, au fil de l'histoire**, une histoire de la ville en son environnement sous la direction d'Eric Vanneufville, 200 pages, 20 euros plus port : 6,8 euros Contact : [philducroq@wanadoo.fr](mailto:philducroq@wanadoo.fr), site Internet : <http://cercle-histoire-bailleul.com>  
A noter que *Bailleul, 2000 ans d'histoire* est disponible au téléchargement gratuit sur le site de l'association.



## Saint Amand de Mérignies, histoire d'une église

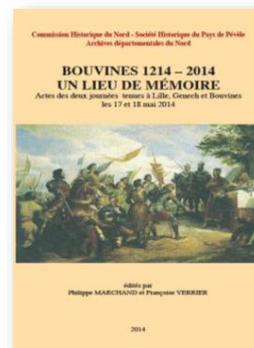
Par Bernard Beghyn, 161 pages.

Une étude récente sur une très ancienne église de la Pévèle complétée par des informations d'intérêt généalogique.

Saint Amand, toponymie et histoire, organisation religieuse, origine, fonctionnement de la paroisse, le presbytère, les vitraux, les épigraphies, notes sur Michel GOUSELAIRE, lexique.

Le livre sur l'histoire de l'église de Mérignies est en vente :

- à la médiathèque de Mérignies
- au débit de tabac-journaux et épicerie « Chez Philippe » à Mérignies
- à l'office de tourisme de Mons en Révèle
- auprès de l'auteur Tél. 03 20 61 40 26 ou 06 29 04 54 02 (frais de port en sus 4€)



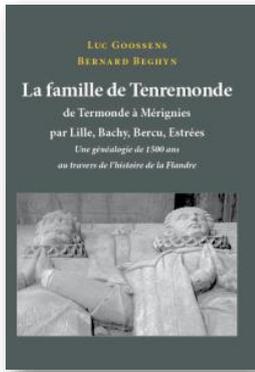
## Bouvines 1214-2014, un lieu de mémoire

Les 17 et 18 mai 2014 se sont tenues à Lille, Genech et Bouvines, deux journées consacrées à la commémoration de la bataille de Bouvines. Cet ouvrage de 188 pages en couleurs réunit les textes illustrés des douze conférences données par

Dominique BARTHELEMY, John W. BALDWIN, Els DE PAERMENTIER, Isabelle GUYOT-BACHY, Marie-Madeleine CASTELLANI, Malte PRIETZEL, Dominique DELGRANGE, Antoine CALAGUE, Annie SCOTTEZ-WAMBRECHIES, Alain PLATEAUX, Maÿlis JEANSON et Jean-Louis PELON.

Vous pourrez vous procurer cet ouvrage

- Dans les locaux de la SHPP, 3 rue Neuve à Templeuve, lors de la permanence du vendredi après-midi (14h30 – 17h30) au prix de 20 euros
- A la librairie de Cysoing, à l'Office de Tourisme à Cysoing et Mons en Pévèle...
- Sur commande au 03 20 34 98 52 (répondeur) ou par mail à [historique.pevele@wanadoo.fr](mailto:historique.pevele@wanadoo.fr)



### La famille de Tenremonde

Par Luc Goossens et Bernard Beghyn, 184 pages, 18 € et 6,45 € de frais de port.

De Tenremonde à Mérignies par Lille, Bachy, Bercu, Estrées, une généalogie de 1500 ans au travers de l'histoire de la Flandre. La question de départ est de savoir s'il y a un lien entre la famille de Termonde et la famille de Tenremonde. Cette étude examine comment et où l'histoire a séparé les deux familles, jusqu'à la mort du dernier mâle de la famille au XIX<sup>e</sup> siècle.

Même contact que pour l'ouvrage concernant l'église de Mérignies.



## Sur Internet

Un nouveau blog sur l'histoire de Mérignies par Bernard Beghyn :

<http://merignieshistoire.blogspot.fr>

Un blog sur les rues de Lille par Hervé Lepée :

<http://lillesaintsauveur.blogspot.fr>

Un blog sur l'actualité de l'histoire de Lille :

<http://journal-de-lille.skyrock.com>

Visite virtuelle de la citadelle de Lille :

<https://citadellelille.fr>

Cartes anciennes du monde :

<http://www.oldmapsonline.org>

Les agrandissements de Lille :

<http://www.lilledantan.com/agrandissements.htm>

## A vos agendas !

### GénéaHem Salon de généalogie - 7<sup>ème</sup> édition

Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2015, salle des Fêtes - 36, rue du Général Leclerc à Hem. Promotion de la généalogie, ateliers découverte, différents acteurs locaux de la généalogie. Plus d'infos : [geneahem.free.fr](http://geneahem.free.fr)

### Salon du livre d'histoire régionale

Samedi 31 octobre et dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2015 dans la salle Joseph Deman rue Poissonnier à Gondcourt de 10h à 18h.

### Forum de la châtenie de Lille

organisé par Weppes-en-Flandre

Dimanche 15 novembre 2015 10h-18h, salle Festival 57 rue de Lille (face à Aldi) à Quesnoy sur Deûle, grand parking à côté et en face (Liane 90). Environ 100 associations historiques et généalogiques de tout l'arrondissement de Lille. J'y serai !

#### Vous y découvrirez ces expositions :

Le père, la mère, l'enfant (Archives départementales)

L'industrie en guerre (Proscitec)

La vie quotidienne en 14-18 dans le Miroir (Genealo)

Confrontations 14-18 (ATB 14-18)

#### Vous pourrez y entendre ces conférences :

Les pigeons dans la Grande Guerre par Weppes en Flandre

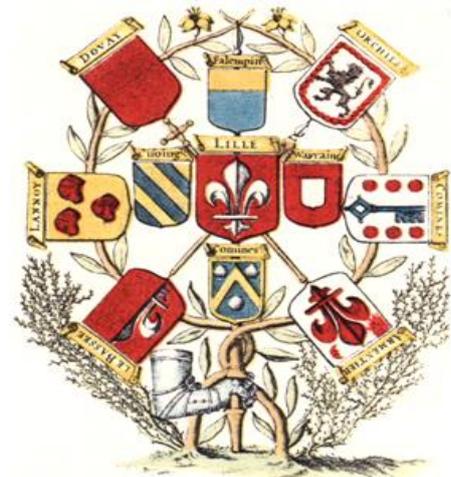
Se souvenir à Lambersart par M. Claude Reynaert

Les maires de la Pévèle dans la tourmente par la société historique du pays de Pévèle

Le Carembault dans la Grande Guerre par la société Arpha

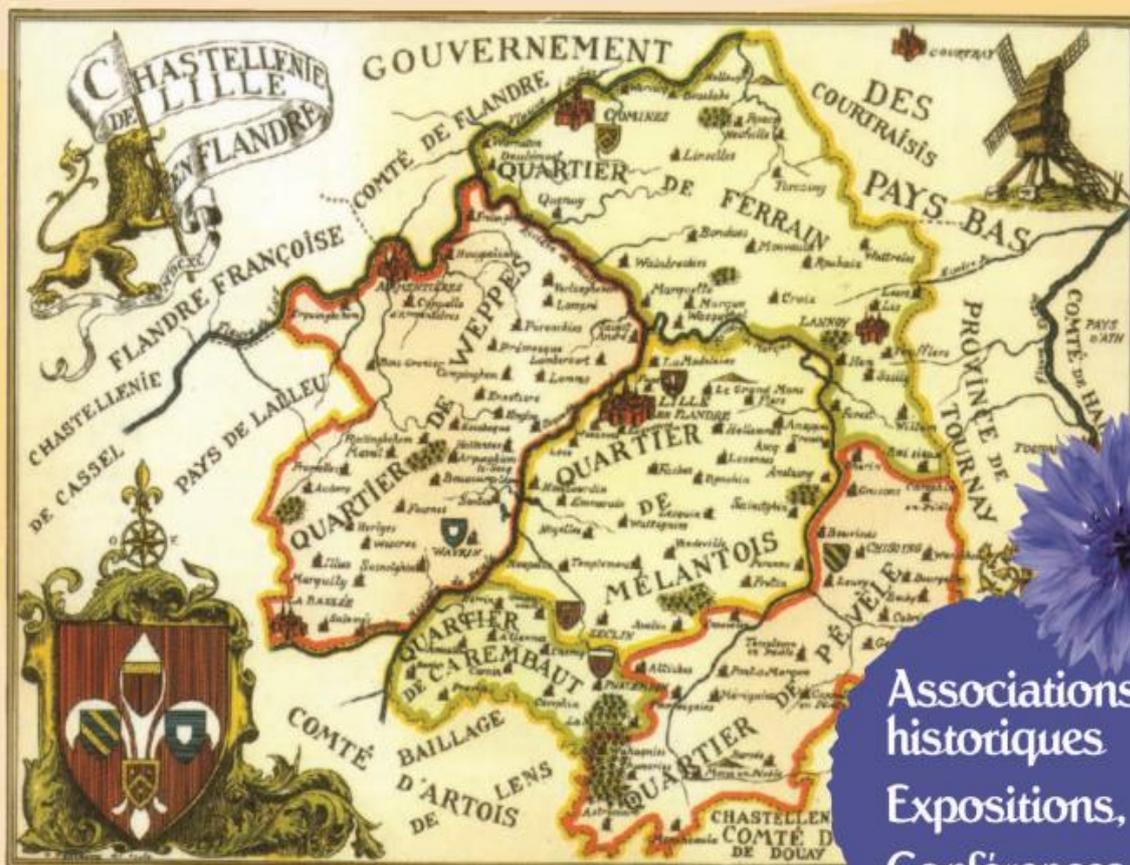
Les réquisitions à Tourcoing pendant la Grande Guerre par la société d'histoire de Tourcoing et du Pays de Ferrain

Ce que la génétique apporte à l'identification des corps non identifiés des soldats par M. Philippo généalogiste hollandais



# Forum de la Chatellenie de Lille

## Les civils dans la Grande Guerre



Associations  
historiques  
Expositions,  
Conférences

dimanche 15 novembre 2015 de 10h à 18h

salle Festi'val, rue de Lille  
Quesnoy-sur-Deûle

Entrée libre pour tout public

